POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,955

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 OCT 66 CS 6287

l'Action

SEPT CENTS — QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Météorologie

Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui et samedi. Frais. Vents de l'ouest de 15 milles sauf légers durant la nuit. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec : 50 et 30.

Vendredi, 5 mai 1967

Contrat de $6 millions accordé à la Davie



OTTAWA (PC) — Les chantiers maritimes Davie Shipbuilding Ltd., de Lauzon, ont obtenu un contrat de $6,227,406 pour la construction d'un brise-glace des gardes - côtes canadiennes qui assurera aussi le service des bouées sur les Grands-Lacs, a annoncé mercredi le ministère du Transport.

Le nouveau navire, qui mesurera 234 pieds de longueur, sera le plus gros et le plus puissant navire des gardes-côtes en service sur les Grands-Lacs. Il remplacera le Grenville, construit il y a 50 ans, et dont le port d'attache est à Prescot, en Ontario.

Laberge crie au scandale

par Pierre Pourcielle

"Il est scandaleux que le Conseil des Ports Nationaux se soit défait de ce service public. On se doit de dénoncer ce scandale. Le gouvernement n'a pas le droit de faire des cochonneries semblables."

C'est dans ce style mordant que le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a commenté mercredi soir la location des silos du port de Québec à la Bunge Corporation Ltd.

Il a dit que c'était une vengeance du Conseil des Ports Nationaux envers des travailleurs qui, il y a un an et demi, lors du renouvellement de la convention collective, ont su se tenir debout et se battre. M. Laberge a dit que la F.T.Q. n'aurait pas de cesse tant qu'elle ne serait pas allée au fond de l'affaire pour savoir qui était à l'origine de la location des silos. Il a fait remarquer que certains hommes politiques doivent y être particulièrement intéressés pour crier aussi fort et faire des déclarations sans fondement. Il a nommé le député Ovide Laflamme qui a dit que le nombre des travailleurs serait doublé aux silos, et il a parlé d'un "ministre que l'on a bien connu dans le milieu ouvrier".

M. Laberge a insisté en disant qu'il était important de savoir d'où cela venait parce que ce n'est probablement pas fini : "Si on est pour tout donner à l'entreprise privée, a-t-il dit, qu'ils décident, et avant les prochaines élections!"

Le président de la F.T.Q. a dit que le Conseil des Ports Nationaux aurait pu au moins s'assurer que les emplois seraient garantis aux 114 employés des silos. Seulement 82 de ces employés ont été ré-embauchés par la Bunge Corporation et l'on n'a pas donné de raison pour la trentaine qui reste au chômage. On a réduit le personnel sans faire d'automatisation en conséquence.

La Fraternité des employés de chemins de fer et des manutentionnaires de fret a réussi à conclure une entente avec la Bunge Corporation, mais il est visible que la perte des avantages acquis avec le Conseil des Ports Nationaux est très mal dirigé par les employés.

Selon la Cour suprême du Canada

Truscott n'a pas été victime d'une erreur judiciaire

OTTAWA (P.C.) — Steven Truscott a échoué hier dans sa tentative sans précédent dans les annales judiciaires pour faire annuler la condamnation pour meurtre prononcée contre lui en 1959, alors qu'il avait 14 ans.

Dans une décision majoritaire de 8 à 1, la Cour suprême du Canada en est venue à la conclusion que Steven Truscott n'avait pas été victime d'une erreur judiciaire lorsqu'il a été trouvé coupable du meurtre passionnel de Lynne Harper, âgée de 12 ans, étranglée et violée non loin de la base de l'ARC à Clinton, Ont., en 1959.

REACTIONS

Steven Truscott n'a pas réagi beaucoup en apprenant la décision de la Cour suprême du Canada qui lui enlève tout espoir de voir renverser une condamnation pour meurtre en 1959, a révélé, jeudi, M. Ross Duff, adjoint au gouverneur du pénitencier.

Dief veut sa libération

SASKATOON (P.C.) — M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes, s'est dit d'avis hier que Steven Truscott devrait être relâché sous condition, parce qu'il a déjà passé plus de sept ans au pénitencier.

"Le détenir plus longtemps ne lui serait d'aucun profit", a souligné M. Diefenbaker. "Je crois qu'on ne devrait pas tarder à le relâcher sous condition.

Nous risquons de nous réveiller en minorité au Québec (Masse)

Création d'un service de formation des immigrants

MONTREAL (PC) – Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse, a tracé un triste bilan de la situation de l'immigration dans la province de Québec et a affirmé qu'il était urgent de renverser cette situation par une action énergique.

Parlant devant le club Richelieu-Montréal, jeudi, le ministre québecois a annoncé une première mesure gouvernementale qui consiste en la création d'un service de formation des immigrants, rattaché à la direction générale de l'éducation permanente.

"La situation est triste dans le domaine de l'immigration au Québec, rien ne sert de la cacher", a soutenu le ministre en précisant que 90 p.c. des immigrants s'intégraient à la communauté anglophone québecoise.

"Si le Québec continue à dormir sur ses lauriers nous allons nous réveiller d'ici quelques années en minorité à l'intérieur et nous devrons alors porter le poids de notre insouciance et de notre indifférence à l'égard de ce problème crucial."

Le jeune ministre a cependant ajouté que le Québec était capable de relever le défi à la condition d'agir vite.

A cet égard il est essentiel de donner en quelque sorte une valeur marchande au français en ceci que l'immigrant pourrait suivre dans cette langue les cours d'initiation à l'organisation de la vie économique et aux méthodes de travail en cours chez nous ainsi que des cours de perfectionnement et de recyclage.

Le nouveau service de formation des immigrants, qui constituera dorénavant l'une des divisions du ministère de l'Education du Québec, dispensera notamment des cours de langue aux Néo-Canadiens. Ces cours seront aisément accessibles à tous les immigrants y compris les femmes au foyer. Ils seront gratuits.

Ecartant l'intervention du gouvernement dans ce domaine au moyen d'une législation spéciale, le ministre Masse a ajouté que le nouveau service sera habilité à délivrer les attestations et les certificats d'équivalence aux immigrants et à tous les autres étrangers "que ce soit en vue de la poursuite d'études ou de l'exercice d'une activité rémunérée".

Quant au programme de formation professionnelle, le député de Montcalm a dit qu'il visera à adapter les habitudes de travail du nouvel arrivé, aux techniques en usage au Québec. Il sera conçu en collaboration avec le ministère du Travail et les multiples comités paritaires de métier.

Les propos du Dr Tremblay n'engagent pas le gouvernement – Johnson

(J.D.) — Le premier ministre Daniel Johnson a déclaré, hier en fin d'après-midi, à l'ajournement des débats de la Chambre que les propos tenus mercredi soir par le Dr Gaston Tremblay, député UN de Montmorency, à l'Assemblée législative n'engagent en rien le gouvernement.

Devant les membres du Club Renaissance, M. Tremblay n'y était pas allé par quatre chemins en déclarant que "lorsque les technocrates s'emparent de l'administration au détriment des élus du peuple, l'essence même de la démocratie est violée".

43,989 immigrants au Canada depuis le début de l'année

OTTAWA. — (P.C.). — Des statistiques publiées hier par le ministère de l'Immigration indiquent que le nombre d'immigrants arrivés au Canada durant le premier trimestre a été de 43,989 comparativement à 30,713 durant les trois premiers mois de 1966.

La plupart de ces immigrants sont venus d'Europe, notamment de l'Angleterre et de l'Italie. Sur le total, 23,631 immigrants sont allés s'établir en Ontario et 9,532 sont venus au Québec.



● **LES EFFECTIFS AMERICAINS AU VIETNAM — Selon une dépêche de l'AFP, en provenance de Saigon, les effectifs des forces américaines au Vietnam s'élevaient le 29 avril à 442,000 hommes, soit 2,000 hommes de plus que la semaine précédente. Selon les estimations des services de renseignements américains, les forces vietcong et nord-vietnamiennes s'étaient accrues d'un millier d'hommes durant la même période. (UPI TELEPHOTO).**

En bref

Alep

ALEP (A.F.P.) — Trente-huit villages ont disparu sous les eaux, en Syrie, à la suite des inondations causées par la crue de l'Euphrate qui a augmenté à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le nord du pays, annonce-t-on de source officielle.

Athènes

ATHENES (A.F.P.) — "L'intention du gouvernement est de clarifier la situation dans ce pays et de revenir ensuite à la démocratie. Notre but n'est pas d'installer un régime fasciste, mais une démocratie réelle qui ne soit pas l'anarchie", a déclaré hier le général Grégoire Spantidakis, vice-président et ministre de la Défense nationale grec, dans une interview à l'A.F.P.

Fatima

FATIMA (A.F.P.) — Deux millions de personnes pourraient être présentes à Fatima, le 13 mai, pour la célébration du cinquantenaire du sanctuaire, à laquelle le Pape en personne a décidé d'assiter.

Hong Kong

HONG KONG (A.F.P.) — Le général Westmoreland a perdu la bataille oratoire qu'il est allé mener aux Etats-Unis, écrit le journal de Hanoï, "Nhan Dan", cité par l'Agence nord-vietnamienne de presse.

Londres

LONDRES (A.F.P. - Reuter) — Quelque 75 parlementaires travaillistes ont signé un manifeste "anti-Marché Commun" publié dans l'hebdomadaire travailliste de gauche "Tribune".

Ce document constitue un véritable réquisitoire contre l'Europe des Six.

Madrid

MADRID (A.F.P.) — Soixante-sept ecclésiastiques catalans ont rendu publique une lettre ouverte au monde du travail, dans laquelle ils se solidarisent avec les efforts déployés par tous les groupements ouvriers, officiels ou clandestins, en vue d'obtenir la liberté syndicale.

Saigon

SAIGON (A.F.P.) — Une trêve de 24 heures sera observée le 23 mai à l'occasion du 2,510e anniversaire de Bouddha par les troupes gouvernementales et alliées au Vietnam, indique un communiqué publié par le ministère sud - vietnamien des Affaires étrangères.

Séoul

SEOUL (A.F.P.) — M. Park Chung Hee, président sortant, a été réélu président de la Corée du Sud avec une écrasante majorité sur son rival, l'ancien président Yun Po Sun. Selon les résultats presque complets actuellement connus, M. Park Chung Hee a obtenu plus de 5,000,000 de voix, soit plus d'un million de plus que son concurrent.

Stockholm

STOCKHOLM (A.F.P.) — "Je trouve que la réponse de M. Dean Rusk marque la totale médiocrité de ce pauvre homme", a déclaré hier, à Stockholm, M. Jean-Paul Sartre, évoquant la réponse du secrétaire d'Etat américain qui avait été invité mercredi par l'écrivain français à venir présenter à Stockholm, devant le tribunal Russell, le point de vue américain sur la guerre du Vietnam.

M. Dean Rusk avait répondu, par l'intermédiaire d'un journal américain, qu'il n'avait pas envie de s'amuser avec un vieillard anglais de 94 ans.

"Quand on est un fonctionnaire médiocre du State Department il y a quelque audace à se comparer, qu'il ait 94 ans ou non, avec lord Russell", a poursuivi M. J.-P. Sartre.



● **LE ROI DES ROIS A L'HOTEL DE VILLE. Accompagné de M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, l'empereur Hailé Salassié quitté l'Hôtel de ville de la Vieille Capitale où il vient d'assister à une réception civique offerte en son honneur (voir détails en pages locales). La visite à Québec du Négus mettait un terme au voyage qu'il a effectué au Canada dans le cadre de l'Exposition universelle de Montréal.**

Les estimations de Washington

$21.8 milliards pour la guerre du Vietnam

WASHINGTON (A.F.P.) — Selon les estimations du département de la Défense, les Etats-Unis dépenseront $21.8 milliards pour la guerre du Vietnam du premier juillet 1967 au 30 juin 1968, apprend-on officiellement mercredi à Washington. Le coût total du conflit pour l'année fiscale précédente devrait atteindre $19.5 milliards.

Les estimations pour la période 1967-1966 représente une augmentation de l'ordre de 9.4 milliards par rapport à la période 1965-66.

Pas pour le Vietnam

WASHINGTON (A.F.P.) — "Les 35,000 soldats américains retirés d'Europe occidentale ne sont pas destinés au Vietnam," a déclaré hier le secrétaire d'Etat Dean Rusk, après une déposition de deux heures, à huis clos, devant une commission sénatoriale spéciale.

Le secrétaire d'Etat a ajouté, s'adressant au journalistes, que ces troupes affectées à des postes aux Etats-Unis resteront engagées envers l'OTAN et seront prêtes à retourner rapidement en Europe en cas de besoin.

M. Rusk a souligné: "Si ces troupes doivent être disponibles pour retourner en Europe, elles ne peuvent pas être envoyées dans d'autres parties du monde pour remplir d'autres missions".

Johnson

Le président Johnson a implicitement averti les opposants de sa politique vietnamienne, hier, que les manifestations contre la guerre qui se déroulent aux Etats-Unis sont susceptibles de prolonger le conflit.

Aide militaire accrue de Moscou au Nord-Vietnam

MOSCOU. — (A. F. P.) — Hanoï se sent assez résistant pour, loin de se préparer à céder, prévoir un plan d'aide renforcée pour l'année prochaine et les Soviétiques ont eux-mêmes suffisamment confiance en la résistance des Nord-Vietnamiens pour s'engager à fond sur le plan de l'assistance militaire et économique, estime-t-on dans les milieux occidentaux et est-européens de Moscou, à la suite du voyage secret des dirigeants nord-vietnamiens effectués en URSS à la fin mars et connu seulement hier.

Ces entretiens au sommet soviéto-nord-vietnamiens ont porté sur le volume et la composition de l'aide économique et militaire de l'URSS, ainsi que sur des questions d'ordre politique intéressant les deux pays. Cependant, le montant de cette aide, qui, selon de très bonne sources, avoisinerait un demi-milliard de roubles,, a un peu éclipsé les aspects politiques de cette rencontre.

Les entretiens de caractère purement politique ont également revêtu une importance de premier plan. Ce sommet a notamment permis de réadapter les politiques bilatérales et la politique commune des deux pays face à une situation vietnamienne, chinoise, américaine et européenne en pleine évolution

COUP D'OEIL SUR L'EXPO

Deux millions de visiteurs

MONTREAL (PC) — Le nombre global de visiteurs à l'Expo 67 a dépassé le cap des deux millions vers 5 h. hier après-midi, alors que 30,000 personnes franchissaient les entrées chaque heure depuis leur ouverture à 9 h. 30 du matin.

Les autorités de l'Exposition universelle estiment que 70 pour cent des visiteurs étaient des Montréalais qui bénéficiaient d'un temps ensoleillé après les averses de mercredi.

A 9 h. hier soir, le chiffre de visiteurs était de 190,193, donc bien au-delà des 129,500 prévus. Le chiffre global des visiteurs depuis l'ouverture de l'Expo, vendredi dernier, avait atteint 2,038,962.

Les autorités de l'Expo voulaient signaler d'une façon quelconque l'arrivée du 2,000,000e visiteur, "mais il a échappé à notre surveillance", a déclaré un porte-parole. "Il nous reste maintenant à être sûrs de repêcher le 10,000,000e".

* * *

Sir Ramgoolam

MONTREAL (P.C.) — Le Canada français et l'île Maurice ont plusieurs points en commun, notamment un héritage français qui a été sauvegardé à travers les années, même si les deux pays appartiennent au Commonwealth britannique et sont éloignés considérablement de la mère-patrie.

C'est ainsi que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a salué le premier ministre de l'île Maurice, sir Seewoosagur Ramgoolam, hier, lors d'une réception offerte en son honneur par la ville.

Sir Ramgoolam et son épouse étaient arrivés d'Ottawa quelques minutes plus tôt, pour assister à la réception et pour se rendre, aujourd'hui, sur la Terre des Hommes qui célébrera la journée nationale de l'île Maurice.

* * *

Premier décès

MONTREAL (P.C.) — La première mortalité sur les terrains de l'Exposition universelle, ouverte depuis vendredi dernier, a été enregistrée hier.

Les autorités ont déclaré qu'une femme est décédée, apparemment d'une crise cardiaque, à la station de métro de l'île Ste-Hélène.

La femme, dont on n'a pas divulgué le nom, aurait déjà subi des traitements pour maladies cardiaques.

* * *

Prix de comptence

QUEBEC (P.C.) — Le prix de haute compétence, l'un des trois trophées nationaux accordés chaque année par la Société canadienne des relations publiques, a été remis hier soir à M. Yves Jasmin, directeur des relations publiques d'Expo 67.

Podgorny à l'Expo ?

COUP D'OEIL SUR L'EXPO

MOSCOU. (PC). — Selon une information non confirmée émanant de Moscou, le président Nikolai Podgorny viendrait au Canada au cours de l'été à l'occasion de l'Exposition universelle.

Bien que ni l'ambassadeur du Canada à Moscou ni le ministère des Affaires étrangères aient voulu confirmer la nouvelle, on croit savoir qu'un communiqué sera bientôt publié.

La journée nationale d'URSS sera célébrée le 15 août à l'Expo où le pavillon soviétique est le plus considérable de tous. Il est question que le secrétaire du parti communiste, M. Leonid Brechniev ou le premier ministre Kossyguine — peut-être les deux — visitent l'Expo.

Les chefs d'Etat

MONTREAL (P.C.) — Absolument tout a été prévu pour les chefs d'Etat qui ont déjà visité ou qui visiteront l'Expo 67, et ce, à partir de leur nourriture préférée jusqu'à leur groupe sanguin.

C'est d'ailleurs un fait qu'ont voulu souligner hier les autorités de l'Expo universelle qui ont déjà accueilli deux chefs d'Etat et qui se préparent à l'arrivée d'au moins 32 autres. Le secrétaire général des Nations unies, M. U Thant, se propose également de venir à Montréal.

l'Action

	Pages
Annonces classées	8
Décès et funérailles	9
Editorial	4
Féminine	13
Finance	14
Horoscope	18
Mots croisés	9
Nouvelles provinciales	5-6-10
Spectacles, T.V.	19
Sport	20-21-22

Palais de justice

Condamnées à $60 ou à un an de prison pour des vols à l'étalage

(Par Robert GIROUX)

Deux femmes, accusées, cette semaine, de cinq vols à l'étalage de diverser marchandises représentant une valeur approximative de $200, ont été condamnées à payer une amende de $60 ou, à défaut de le faire d'ici deux jours, à purger une sentence de 12 mois d'emprisonnement.

Les deux prévenues, qui comparaissaient devant M. le juge Alphonse Garon, étaient deux mères de famille qui n'avaient jamais eu des démêlés avec les tribunaux.

Je suis étonné que vous n'ayez pas de dossier judiciaire de condamnations antérieures, car vous avez agi en vraies voleuses professionnelles, a déclaré le magistrat.

En effet, les cinq vols à la pige ont été effectués dans 5 établissements différents, le même jour, et, dans un cas, la lingerie subtilisée représentait une valeur de $107.80.

M. le juge Garon, qui a donné une sentence suspendue aux deux femmes pour cette dernière offense, a précisé que s'il ne les envoyait pas en prison, c'était à cause de leurs jeunes enfants.

Il les avertit cependant que si elles récidivaient ce serait de la prison qu'elles devraient purger, la prochaine fois.

Fraudeur bien traité par le juge

C'est avec un plaisir qu'il n'a pas caché que le même juge a ajourné de nouveau la sentence d'un jeune homme de 22 ans au mois de septembre prochain afin de lui permettre de finir de rembourser les victimes de ses fraudes.

Depuis neuf mois, en effet, l'accusé a remboursé une somme de $1,200 des $1,500 aux personnes qu'il avait lésées.

J'ai travaillé le jour et la nuit pour me dépêcher à payer, a expliqué le prévenu, et je pense que j'aurai fini de le faire dans deux mois.

Le juge lui a accordé deux mois de délai de plus.

Cap-Rouge

Règlement pour interdire le stationnement prolongé des autobus

CAP-ROUGE (F. D.) — On a présenté mercredi soir au conseil de ville de St-Félix de Cap-Rouge un projet de règlement visant à interdire le stationnement prolongé des autobus dans les rues de la municipalité. La plupart des membres du conseil se sont montrés favorables à ce projet de règlement. Il semblerait que depuis deux ans, les rues de Cap-Rouge servent de garage pour les autobus Fournier quand ceux-ci ont à rattraper des horaires. En plus des embouteillages que cet état de chose occasionnait a-t-on dit, il faut compter les dégâts matériels.

URBANISME

A cause du développement de la municipalité, le conseil de ville a statué dernièrement plusieurs règlements dont la création d'une commission d'urbanisme dont les membres ont été choisis mercredi soir, la création d'une commission des loisirs. On avait même songer à réglementer une taxe de commerce et d'affaires. Ce projet a été abandonné mercredi soir parce qu'on a pris en considération que ce règlement, au lieu de servir les commerçants et hommes d'affaires de l'endroit, ne pouvait que les desservir la municipalité n'ayant pas la police pour le faire respecter par les étrangers.



● CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE L'UNIVERSITE LAVAL — De gauche à droite : Dr Raymond Cantin, Vice-Président Régional, M. Claude Verret, Président Régional pour le comté de Portneuf et M. Charles-H. Blais, Vice-Président des régions pour la province de Québec.

Dans le comté de Portneuf

La campagne de souscription en faveur de l'université Laval se poursuit

Poursuivant inlassablement son travail d'organisation dans sa région, M. Claude Verret, président pour le comté de Portneuf, réunissait récemment un fort groupe de collaborateurs à Donnacona. Monseigneur Alphonse - Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval, et Monsieur Charles H. Blais, vice-président des régions pour le secteur des Anciens rehaussaient de leur présence cette soirée à laquelle assistaient des représentants des différentes localités du comté.

Monsieur Verret a souligné la bienvenue à tous, et a déclaré ensuite : "Quand nous réalisons que des hommes de grande valeur comme Monseigneur Parent, ont consacré toute leur vie à servir les intérêts de l'éducation en général, et de l'Université Laval en particulier, nous ne pouvons résister à l'invitation qui nous est lancée de faire aussi notre petite part à l'occasion de la Campagne de souscription et de nous associer aux efforts de Laval en vue d'atteindre son plein épanouissement. Nous du comté de Portneuf nous répondons : présents. Nous ferons tout notre possible pour assurer le succès de la Campagne dans notre région qui pourra, j'en suis convaincu, être citée en exemple."

Le président a également rendu hommage à M. Charles Blais pour son excellent travail auprès des Anciens de toute la province, ainsi qu'à M. Gilles Têtu, assistant du coordonateur "qui nous apporte son précieux concours pour le travail d'organisation," dit M. Verret.

De son côté, Mgr Parent a fait ressortir que, même si le gouvernement fait sa large part pour l'Université, il ne pourra jamais répondre à tous ses besoins qui correspondent à ceux de la société, et que dès lors une campagne de $35,000,000 est nécessaire à l'accomplissement de choses indispensables. Mgr le vice-recteur a conclu que, si nous voulons le progrès matériel, spirituel et intellectuel de notre pays, c'est en aidant nos universités que nous y atteindrons le plus sûrement.

M. Charles Blais a entretenu l'auditoire de la Fondation Université Laval, la première du genre dans les universités canadiennes-françaises, la qualifiant de "placement pour l'avenir". Cette Fondation, d'ajouter M. Blais, soutiendra l'intérêt des Anciens envers l'Université Laval et assurera à celle-ci la marge nécessaire pour accomplir des choses qui lui seraient autrement impossibles.

A la fin de la réunion une réception a été offerte par la compagnie Québec Téléphone dont M. Claude Verret est le représentant commercial à Donnacona.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

J.-M.-L. VERRET

12, rue Garant
VILLE ST-DAVID, Qué.
Tél. : 837-4152

abonnements-service :

ROBERT BRETON

245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES des meilleures marques, neufs $39.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience. Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
67534 10-4 (1 ms) 60 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE
COURS DE COUTURE complet, théorie, pratique jour, soir. Inscrivez-vous maintenant à nos cours d'été et de septembre. ECOLE DE COUPE & COUTURE, Couturier, 41, avenue Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824 ou 837-0111. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
67533 13-4 (1 ms) 81 C.L.

Logements à louer

3 APPARTEMENTS, chambre de bain, chauffé, "220". Pour informations: Tél.: 837-8824 ou 837-0111 ou 837-6598.
67953 20-4 (1 ms) 118 C.L.

ST-ROMUALD, logement à louer, 3 et 7 pièces, plus chambre de bain, libre le 1er mai. Pour informations; Tél.: 524-3516 ou 839-8642.
67990 2-5 (12 fs) 118 C.L.

BIENVILLE, moderne, 4 pièces, chauffé, $65.00, bain et douche, eau chaude, demi sous-sol. Pour informations: Tél.: 837-3375 ou 822-1732.
68248 3-5 (4 fs) 118 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture spécialiste en machines à coudre sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves $39.95. Réparations, pièces, aiguilles pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA" "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis: Tél.: 837-8824.
68221 3-5 (1 ms) 120-A. C.L.

RIVE-SUD ■ RIVE-SUD ■ RIVE-SUD ■ RI

L'émission obligataire est accordée

LAUZON — La cité de Lauzon a vendu une émission d'obligations, série 20 ans à un syndicat formé des maisons J.-L. Levesque Ltée et L.-G. Beaubien Ltée.

L'émission de $763,000 est destinée à assurer le financement de dépenses autorisées par règlements.

Une tranche de $414,000 sera émise à 6¼%, une tranche de $181,000., à 6½% et le solde ($168,000) à 6%.

Le syndicat paiera $97.59 ce qui fait que le rendement moyen des obligations est de 6.5947.

6 courtiers ou syndicats de courtiers ont présenté des soumissions pour cette émission.

Cette finance est très avantageuse, a déclaré M. Mario Brousseau, trésorier municipal, considérant que les obligations sont pour un terme de 20 ans. C'est en fait une des meilleures faites depuis quelque temps.

La santé financière de la ville est excellente, si excellente, a-t-il conclu, que nous obtenons des conditions plus avantageuses que la province elle-même.

Reprise prochaine des cours de natation à Lévis

Les cours de natation débuteront sous peu.

Les loisirs de la rive sud annonce l'ouverture de la piscine d'ici quelques jours.

Les cours de natation seront donnés tant aux débutants qu'aux nageurs avancés; aux enfants, adolescents et adultes.

Ils débuteront lundi le 15 mai et seront donnés au rythme de 2 par semaine, de façon à se terminer pour les vacances d'été.

Déjà les inscriptions sont en cours.

Pour renseignements ou inscriptions ,appelez les loisirs de la rive sud : 837-2428.

(L'horaire des bains libres et des cours sera publié sous peu).

Lauzon :

Un candidat aux élections vient de se désister

LAUZON — M. Pierre-Paul Bouchard qui avait accepté d'être candidat à l'échevinage dans le quartier Routhier lors des élections municipales de Lauzon, nous avise que, pour des raisons majeures, il se voit dans l'obligation de ne pas poser sa candidature.

Il ne reste donc à date que M. Raymond Fortin sur les rangs pour succéder à M. J.-A. Roy qui brigue les suffrages à la mairie.

M. Bouchard désire remercier tous les électeurs qui lui avaient promis leur appui.

M. Pelchat reste président de la Ligue des citoyens

M. Philippe Pelchat n'a pas à démissionner de son poste de président de la ligue des Citoyens de Lauzon pour se porter candidat à l'échevinage aux élections municipales de Lauzon lundi le 15 mai.

Selon les constitutions de la ligue un membre ne peut faire partie du bureau de direction de la ligue s'il occupe une fonction administrative au municipal ou au scolaire.

M. Pelchat n'occupe pas encore une fonction administrative et n'a donc pas encore à démissionner de son poste. S'il est élu échevin de son quartier le 15 mai, il devra démissionner, mais il pourra quand même rester membre de la ligue; ce qu'il a d'alileurs l'intention de faire, lorsqu'il aura été élu échevin de son quartier.

Les élections du bureau de direction de la ligue des Citoyens de Lauzon se tiendront lundi le 22 mai 1967, une semaine après les élections municipales, à 8 heures du soir, lors de l'assemblée générale annuelle de tous les membres de la Ligue, à la salle de l'hôtel de ville de Lauzon.

Un candidat à la mairie de Lauzon se défend d'être pour l'annexion

LAUZON. — Au cours d'une assemblée publique tenue en la salle de délibérations de l'hôtel-de-ville, M. Robert Guay, qui a annoncé sa candidature à la mairie de Lauzon, a déclaré que les gens qui prétendent qu'il est en faveur de l'annexion ou de la fusion mentent tout simplement. Je tiens immédiatement à rassurer la population en disant que je suis formellement opposé à l'annexion ou à la fusion, a-t-il dit.

Citant un extrait d'un discours de l'hon. Paul Dozois, M. Guay affirme que la province n'imposera jamais la fusion parce qu'il est prouvé qu'une telle politique n'est pas rentable. Le cas de la ville de Laval est un cas typique des méfaits d'une fusion imposée.

Jamais je n'accepterai l'annexion ou la fusion sans que la population soit d'abord consultée par voie de référendum.

Que mes adversaires cessent donc de brandir des épouvantails à corneilles, s'ils veulent faire croire à leur honnêteté.

Abordant la question des loisirs, le candidat affirme q'il y a là un problème qu'il faudra régler non pas par la municipalisation mais par une aide aux organismes existants de loisirs, dans la mesure des disponibilités budgétaires.

Une commission des loisirs sera formée de façon à planifier les activités auxquelles nous consacrons ½ de notre vie.

Cette commission devra faire en sorte que la ville soit prête à aller chercher toutes les subventions possibles lorsque le gouvernement provincial créera un organisme approprié.

Selon M. Guay, le tourisme ne fait que passer à Lauzon. Il faudra, affirme-t-il, instaurer une politique dynamique et progressive mettant en valeur nos sites historiques et tous les attraits fluviaux, panoramiques et autres.

Informations préalables.

A chaque fois qu'un projet d'importance sera étudié, nous mettrons la population au courant des faits avant qu'une décision soit prise par le conseil. Dans le but d'informer convenablement la population, nous créerons un conseil de citoyens dont la tâche sera d'informer, de recommander, de suggérer; ce conseil sera une institution permanente, il sera composé de représentants de tous les corps intermédiaires de sorte que tout l'éventail de l'opinion publique sera entendu.

Nous étudierons la question de la construction d'un nouvel hôtel-de-ville car il est indispensable que les fonctionnaires municipaux travaillent dans un endroit convenable, où il est possible de faire un travail efficace et où il sera possible de planifier notre expansion. Si nos études nous amènent à conclure qu'il est souhaitable de construire un nouvel immeuble, la population sera consultée par référendum.

Relations inter-municipales.

Un comité de relations intermunicipales sera formée avec mission de promouvoir la bonne entente avec les municipalités voisines, de maintenir le dialogue avec les autres administrations, de faciliter une meilleure compréhension de nos problèmes respectifs.

Ce comité facilitera en outre une collaboration acceptée librement lorsqu'il sera économiquement et socialement souhaitable que nous collaborions.

Je doute que les sommes engagées dans la promotion industrielle aient donné les résultats escomptés. Il faudra que nous dotions la ville d'une équipe dynamique qui soit en mesure de faire rendre davantage aux capitaux investis et à investir.

Il faudra encore que nous fassions en sorte que nos lots de grève soient mis en valeur au point de vue industriel et maritimes.

Il est anormal de constater que le port de Québec dont nous faisons partie, se développe surtout du côté nord alors qu'il serait plus facile et moins coûteux de le faire à Lauzon et sur la rive-sud.

Indépendance.

En terminant son allocution, le candidat affirme qu'il se présente comme indépendant de tous les partis politiques, qu'il administrera la ville avec les échevins que les électeurs lui donneront.

M. Pierre-Emile Ruel a présenté le candidat après quelques mots de bienvenue de la part de M. Donald Guay.

"Tout le problème de la pastorale se résume en deux grands points"

(Mgr Raymond Lavoie)

ST-ROMUALD. — Conférencier invité du club Richelieu Lévis, Mgr Raymond Lavoie, curé de St-Roch de Quebec, a affirmé que tout le problème de la pastorale se résume à deux principes :

1° — Comprendre l'incarnation qui est insertion de la vérité dans la vie concrète;

2° — Admettre qu'il y a des hommes bâtis et préparés par lja nature et la grâce à réaliser l'incarnation.

A partir de là, dit-il, il faut de l'imagination et du réalisme pour découvrir selon quelles formules et quelles modalités, il feut aujourd'hui incarner le vrai.

Il faut, continue-t-il, un peu d'humilité pour croire qu'on ne peut tout faire seul et un peu d'audace pour appeler les laïques à être l'Eglise. Il n'y a pas d'incarnation sans eux.

C'est de là, continue Mgr Lavoie, que je tire toute inspiration et que je découvre ce qu'il y a de beau dans la vieillesse et l'âge mur, la simplicité à laquelle on arrive qu'avec l'âge.

Soyons réalistes, plaçons-nous devant le carrefour qu'est St-Roch et nous y découvrirons une concentration des problèmes sociaux et une méconnaissance de l'élite.

BOURSIERS DE L'HYDRO-QUÉBEC

ANNÉE ACADÉMIQUE 1967-1968

Vingt-huit universitaires profiteront, à l'automne, de bourses de l'Hydro-Québec pour études avancées. Onze d'entre eux sont de nouveaux boursiers, alors que onze autres profiteront d'un renouvellement de bourse pour une seconde année et six pour une troisième année.

Le Comité de sélection se composait de M. Aurélien Noël, c.a., qui agissait comme président, et de MM. J. G. Notman, O.B.E., Jacques Dofny, L. L. (Paris), Claude Geoffrion, D.Sc. (physique).

En vue de contribuer à l'enrichissement du Québec sur le plan scientifique, l'Hydro-Québec aura versé en trois ans quelque $372 000 pour 65 bourses d'études à 39 diplômés universitaires désireux de poursuivre leurs études.

Les nouveaux boursiers

Boursiers	*Disciplines*	*Universités*
CARLOS, Serge, Montréal	Doctorat en sociologie	Université de Chicago
DECELLES, Pierre, Québec	Doctorat en mathématiques	Université McGill
DORÉ, Roland, Cité de Saint-Laurent	Doctorat en génie mécanique	Université Stanford (Californie)
GUERTIN, Florian, Saint-Hyacinthe	Maîtrise en génie électrique	Massachusetts Institute of Technology
GILL, Louis, Montréal	Doctorat en sciences économiques	Massachusetts Institute of Technology
JOLICOEUR, Carmel, Sherbrooke	Doctorat en chimie	Université de Sherbrooke
LORRAIN, François, Montréal	Doctorat en mathématiques	Université Harvard
PICKUP, John Floyd, Québec	Maîtrise en génie chimique	Université Cambridge
ROYER, Pierre, Montréal	Doctorat en finance	Université de Pennsylvanie
SAUCIER, Jean-François, Montréal	Doctorat en anthropologie	Université Columbia (New York)
SICHEL, John Martin, Montréal	Recherches post-doctorales en chimie	Université de Paris
Ont obtenu un premier renouvellement de bourse:		
BISSONNETTE, Luc, Sainte-Claire (Dorchester)	Doctorat en aérophysique	Université Princeton
BRONSARD, Camille, Sainte-Foy	Doctorat en sc. économiques	Université de Louvain
DAVID, Hélène, Montréal	Doctorat en sociologie	Université de Paris
DEMERS, Luc, Verdun	Doctorat en mathématiques	Université Cornell
DUBOIS, Jacques, Saint-Cuthbert (Berthier)	Doctorat en mathématiques	Université de Montréal
DUFOUR, Jean-Guy, Saint-Jérôme	Doctorat en physique	California Institute of Technology
LACROIX, Robert, Montréal	Doctorat en sc. économiques	Université de Louvain
MAHEU, Louis, Montréal	Doctorat en sociologie	Université de Paris
MILLER, Roger-Émile, Saint-Narcisse (Champlain)	Doctorat en sc. économiques	Université de Louvain
RENÉ DE COTRET, Robert, Ottawa	Doctorat en sc. économiques	Université du Michigan
ROBICHAUD, Yvan, Deschaillons (Lotbinière)	Doctorat en génie électrique	Université Laval
Ont obtenu un second renouvellement de bourse:		
BEAUCHAMP, André, Montréal-Nord	Études post-doctorales en chimie	Massachusetts Institute of Technology
GALARNEAU, André, Montréal	Doctorat en génie civil	Université du Colorado
GERO, Steven, Montréal	Doctorat en mathématiques	Massachusetts Institute of Technology
MERCIER, Roch-Édouard, Lévis	Doctorat en physique nucléaire	Université de Pittsburgh
MICHAUD, Georges-J., Québec	Doctorat en astrophysique	California Institute of Technology
NORMANDEAU, André, Montréal	Doctorat en criminologie	Université de Pennsylvanie

RELEX 177

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



L'Association des directeurs généraux des écoles (280 membres) se retire de la CIC

Laliberté : Une décision qui entraînera des conflits

par Lucie PLANTE

L'Association des Directeurs Généraux des Ecoles (ADGE), réunie en congrès les 4, 5 et 6 mai, à l'hôtel-motel des Laurentides, s'est retirée hier de la Commission des Instituteurs catholiques de la province de Québec, (CIC).

Soixante-neuf personnes se sont prononcées en faveur du retrait de l'Association de la CIC, soixante-une se sont opposées, il y eut trois votes vierges et deux abstentions. Précisons que l'ADGE compte près de deux cent quatre-vingt membres.

Les congressistes qui demandaient à conserver l'appartenance à la CIC ont invoqué les raisons suivantes :

1) l'ADGE serait mieux de se redéfinir, de se regrouper dans une association provinciale parfaitement structurée; 2) les directeurs généraux sont avant tout des enseignants; 3) si dans le passé l'ADGE n'a pas su bénéficier des services d'ordre technique et professionnel, c'est qu'elle n'a pas fait appel à la CIC; 4) l'ADGE, qui était déjà une association de cadres à l'intérieur de la CIC aurait pu demeurer comme telle et jouir tout de même d'une certaine autonomie quant à ses structures et décisions.

Par contre, les membres de l'Association désirant se retirer de la CIC ont apporté comme preuves à l'appui :

1) que l'ADGE désire avant tout être une association professionnelle et non à caractère syndical; 2) que l'ADGE, qui appartient à la CIC depuis treize ans, n'en a rien retiré; 3) que lors des grèves et crises scolaires qui se sont produites dernièrement, les directeurs d'écoles ont été souvent mis dans une situation critique du fait qu'ils représentaient d'une part les employeurs, c'est-à-dire les commissaires, et d'autre part les enseignants qui appartiennent à la CIC; 4) que l'Association qui est maintenant rendue à l'âge adulte, doit elle-même définir ses cadres, objectifs et principes d'action indépendamment de tout autre corps.

Selon M. Raymond Laliberté, président de la CIC, le retrait de l'ADGE favoriserait peut-être un caractère un peu plus syndical chez les membres de la CIC, mais par contre amènerait sans aucun doute quelques luttes, vu le règlement numéro 1, qui recommandait une collaboration étroite entre les directeurs d'écoles et les enseignants.

Il est à se demander alors, si l'ADGE, avec ses deux cent quatre-vingt membres, possédera la force de représentation suffisante lorsqu'elle devra s'affirmer devant le ministère de l'Education ?

UNE SYNDICALISATION PROVINCIALE

Dans une brève allocution, d'ailleurs très objective, M. Laliberté a attribué le fait que l'ADGE, depuis son entrée dans la CIC, s'interroge toujours sur cette appartenance à cause d'une préoccupation évidente du statut que les directeurs généraux d'écoles obtiendront dans le monde scolaire. Elle provient aussi des complications que cause le syndicalisme aux cadres moyens et supérieurs d'une administration importante. "Et elle est sûrement en même temps, a-t-il dit, le résultat d'une hétérogénéité d'origine chez ceux qui sont actuellement vos membres. Tout comme pour les principaux d'écoles, les lois ne vous décrivent guère dans notre système scolaire. Elles ne vous donnent en même temps ni protection précise, ni responsabilités adéquatement définies." A cet effet, le président de la CIC a souligné qu'à part quelques paragraphes précis du Rapport Parent, l'avenir ne s'annonce pas des plus clairs. Les objectifs sont bien décrits, mais la tâche de ceux qui en seront les artisans supérieurs demeurent présentement aussi

Concernant les questions de stabilité et de protection contre les caprices de certains employeurs et les conditions de travail, le président de la CIC a recommandé encore une fois la législation permettant la négociation collective.

Notant que la négociation provinciale pourrait fortement clarifier et régulariser plusieurs solutions, le président de la CIC a précisé en terminant qu'une chose est certaine, c'est que la CIC seule et en aucune façon la FCSCQ (Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec) pourrait servir alors avec chance de succès d'agent négociateur. "Je ne crois pas, que sans les instituteurs syndiqués, l'ADGE ou quelque autre association de cadres, ne soit forte devant le gouvernement, ni que la situation actuelle de rareté et donc de prix du "produit" direction générale des études ne puisse durer longtemps. Vos relations possibles de commission des études de la FCSCQ ne seraient en aucune façon compromises par une syndicalisation provinciale."

Au cours de la journée d'hier, il fut aussi suggéré, considérant le rôle, les responsabilités et la tâche énorme qui incombe au directeur général des écoles, que ce dernier devrait bénéficier des mêmes modalités de sécurité d'emploi que les enseignants sous contrat; qu'il devrait, vu l'importance de son rôle et de ses fonctions, bénéficier d'un contrat d'au moins cinq ans pour lui permettre d'assurer une certaine continuité dans les services qui relèvent de sa compétence que le renvoi du directeur général des écoles ne devrait prendre effet qu'après ratification par le ministère de l'Education.

Caractéristiques d'un bon dirigeant

Le Rév. Frère Jean-Guy Vennes, directeur général de l'enseignement au ministère de l'Education, qui était invité à prendre la parole hier soir, au congrès de l'Association des Directeurs généraux des Ecoles, a surtout traité des quelques principes sur lesquels repose l'efficacité de l'action de tout dirigeant.

Selon lui, celui qui veut réussir aujourd'hui comme dirigeant doit posséder une personnalité transcendante dont les caractéristiques peuvent, en apparence, présenter des oppositions. Il faut être à la fois ferme et souple, avoir le sens de ses responsabilités et savoir les partager. Il faut être homme de décision et savoir consulter avant de décider, saisir l'ensemble des situations et n'en pas perdre de vue les applications concrètes. Il faut travailler beaucoup, être disponible et trouver le temps de réfléchir, se plaire dans les problèmes complexes et demeurer serein, exiger beaucoup de soi-même et demeurer alerte.

Le frère Vennes a ensuite énuméré les caractéristiques qui distinguent habituellement le dirigeant qui réussit de celui qui ne réussit pas.

Celui qui réussit a tout d'abord l'esprit de synthèse, il ne se laisse pas embarrasser par les détails; il sait faire oeuvre d'équipe; il partage ses responsabilités, il sait concilier l'inconciliable, ceci constitue d'ailleurs le quotidien du dirigeant; il possède le don de solutionner des problèmes complexes et il a le sens de l'organisation, c'est-à-dire qu'il procède avec prudence, il consulte, mais il agit, prévoit et organise.

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans

par Pierre Chaloult

Un moindre mal

DIMANCHE LE 5 MAI 1867

Un prêtre du Séminaire dont j'étais le voisin de pupitre à l'école a dîné chez moi ce midi. Ce prêtre enseigne dans les hautes classes et consacre une grande partie de son temps à l'étude des problèmes politiques de notre époque. Il a lu et même traduit en très beau et bon français la loi de l'Amérique du Nord britannique. Il a lu tous les journaux et les rapports qui ont précédé la passation de cette loi au parlement impérial.

Il est aussi renseigné que s'il était ministre dans le cabinet de sir Narcisse Belleau et les malins diraient : pas mal plus renseigné que sir Narcisse lui-même — allusion au fait que le chef du gouvernement de la province du Canada n'est qu'un premier ministre nominal qui gouverne le pays en attendant que le régime change.

Vous devinez quel fut le sujet de conversation à table ce midi ?

Bien sûr, nous avons parlé de Mgr Langevin qui devenait, il y a quatre jours, évêque titulaire de Rimouski .Mais comme le nouveau Pasteur est frère du ministre des Postes — je n'aime pas dire ainsi que trop de gens chez nous : le maître général des Postes, car ça me semble une traduction servile de l'anglais — le nouveau Pasteur était donc notre ministre de Québec qui accompagnait M. Cartier à Londres, nous avons beaucoup parlé, ce midi à table, du nouveau régime en perspective.

Ce prêtre ancien condisciple me dit que Nos Seigneurs les Evêques du Canada acceptent ce nouveau régime,... heu ... je ne sais pas trop comment dire ... Tiens voilà : ils l'acceptent en le considérant comme un moindre mal... Je crois comprendre que Nos Seigneurs les Evêques font beaucoup plus confiance à M. Cartier, à M. Langevin, à M. Chapais qu'à la nouvelle loi. A MM. Cartier, Langevin et Chapais qu'à MM. Macdonald, Galt et Brown qui sont des Anglo-protestants plus ou moins anti-papistes tous les trois.

L'APPROBATION DES MODERES

Sans doute MM. Macdonald et Galt ne s'affirment-ils pas aussi violemment anti-papistes que l'est et le dit M. Brown, mais en sent que les trois n'acceptent pas que le Pape se dise chef de la Chrétienté. Ils n'acceptent surtout pas qu'il le soit et à ce propos mon ami prêtre m'affirme que, pour sa part, il aime encore mieux M. Brown qui dit ce qu'il pense de nous, que M. Galt qui fait mine d'avoir l'air tolérant. Que M. Macdonald qui fait mine de croire que des catholiques peuvent être ses égaux.

Nos Seigneurs les Evêques acceptent donc le nouveau régime sans enthousiasme car ils préfèrent les conservateurs aux libéraux démocrates. Ils préfèrent M. Macdonald au pouvoir grâce à M. Cartier, ce qui voudra dire M. Brown dans l'Opposition. Ils préfèrent ça au régime actuel qui mécontente tout le monde, c'est-à-dire les Bas et les Hauts-Canadiens qui ne peuvent guère s'en accommoder.

Mon ami prêtre m'a fait voir le texte même du fameux discours de M. Cartier lors de la réunion du parlement de la province du Canada à Québec, au début de l'an dernier. Mon ami prêtre avait apporté ce texte chez moi et il me l'a lu. Pour être exact, il NOUS l'a lu, à toute la famille. Voici ces extraits :

"M. CARTIER. — Le projet (de confédération) est approuvé par tous les gens modérés. Les hommes des partis extrémistes, les socialistes, les démocrates et les annexionistes sont seuls à le combattre. Ses ennemis, parmi les Canadiens-Français, affectent de craindre que leurs droits religieux ne reçoivent des atteintes sous la nouvelle constitution. C'est une chose plaisante, assurément, de voir le célèbre Institut Canadien de Montréal, qui a pour chef le citoyen Blanchet, prendre la religion sous sa protection ! (Rires). M. Dougall a proclmé bien haut que la minorité des Anglais protestants serait à notre merci. Il me semble que les craintes inspirées par les jeunes membres du parti démocratique français, sur les dangers que courront leur religion et leur nationlité, devraient pourtant calmer ses frayeurs. Le TRUE WITNESS, journal catholique, lui aussi un adversaire du projet, est d'avis que, s'il était adopté, les Canadiens-Français seraient annéantis; au lieu que son confrère en violence ,le WITNESS, protestant, assure que ce seraient plutôt les protestants (Acclamations et rires.)"

SOUS RESERVE D'INVENTAIRE

Un peu plus loin il ajoute :

"On a fait allusion tout à l'heure à l'opinion du clergé. Eh bien ! je dis qu'elle est favorable à la confédération. (ECOUTEZ ! ECOUTEZ !) Ceux qui sont élevés en dignité, comme les membres du bas clergé, se déclarent pour la confédération, non seulement parce qu'ils y voient toute la sécurité possible pour les institutions qu'ils chérissent, mais aussi parce que leurs concitoyens protestants y trouveront des garanties comme eux. Le clergé en général est ennemi de toute discussion politique, et s'il est favorable au projet, c'est qu'il voit dans la confédération une solution des difficultés qui existent depuis si longtemps. L'alliance d'adversaires aussi opposés de sentiments pour l'ordinaire, que le TRUE WITNESS, M. Dougall du WITNESS, et les jeunes membres de l'Institut Canadien, en faisant de l'opposition à la nouvelle constitution, pour des raisons diamétralement contraires, constitue l'un des plus solides arguments que l'on puisse apporter en faveur de la confédération. (Ecoutez ! Ecoutez!)

"Nous avons pour nous les hommes modérés, les hommes respectables et intelligents (ECOUTEZ ! ECOUTEZ ! et OH ! OH !) Je ne veux pas assurément dire que nous n'avons pas d'adversaires respectables; mais je prétends que la nouvelle constitution a l'approbation à peu près générale des hommes sages, honorables et intelligents."

Mon ami prêtre affirme cependant que le clergé n'accepte la confédération que sous réserve d'inventaire. On ne fait donc pas confiance les yeux fermés aux auteurs de la loi de l'Amérique du Nord britannique, cette loi-constitution qui comporte des attrapes, comme on dit en langage vulgaire. Mon ami prêtre me signale, par exemple, qu'au chapitre sur la distribution des pouvoirs entre le Parlement et les Législatures provinciales, on désigne quelles seront les sources de revenus des uns et des autres

En ce sens, l'article 92 accorde aux législatures provinciales le droit **exclusif** d'imposer des contributions directes. Là-dessus, mon ami prêtre me rappelle que lors des débats qui ont précédé l'établissement du nouveau régime, ceux qui eussent préféré l'union législative — entre autres M. Brown — se sont repris en accordant aux provinces le droit d'imposer des taxes aussi invraisemblables que celles sur le revenu.

Des taxes si impopulaires qu'on ne pourra jamais les percevoir ...

Nos évêques et nos prêtres ne sont pas dupes de ces manigances des Anglo-protestants envers nous, les catholiques de langue française. Mais nos évêques et nos prêtres voient tellement plus loin que nous dans l'avenir qu'il faut leur faire confiance.



● C'est hier après-midi que le maire Gilles Lamontagne a officiellement inauguré la Semaine Française. Sur la photo, le maire Lamontagne coupe le ruban symbolique en présence de l'ambassadeur de France, M. Leduc, ainsi que le premier ministre Johnson. M. Leduc a signalé que la France portait beaucoup d'intérêt pour la capitale. L'escale de quatre jours que fera le paquebot en est une preuve, a-t-il dit. Le France arrivera aux quais de l'Anse au Foulon, mardi le 9 mai.

Quatre bourses d'étude offertes par l'Alliance Canadienne à des Québécois

Une initiative de l'Alliance Canadienne, section de Québec, a eu son dénouement hier à Québec dans les locaux de la Maison Chevalier où quatre boursiers des Ecoles normales de la ville ont été proclamés les gagnants d'un séjour d'études en langue anglaise à Toronto d'une durée de cinq semaines à l'Ontario Teachers' College. De son côté, l'Alliance, section de Toronto, défraiera un séjour d'études aux Cours d'été de l'université Laval d'une durée de six semaines. Les Québecois et Québecoises qui se sont mérité des bourses sont M. Jacques Levasseur de l'Ecole normale Laval; Mlle Louise Beaudoin de l'Ecole normale de Mérici et Mlles Micheline Blouin et Hélène Savard de l'Ecole normale François de la Place.

C'est la première fois que l'Alliance Canadienne, section de Québec, avait organisé un semblable concours dans les cadres du "Projet du Centenaire" de l'Alliance Canadienne que préside M. Henri-N. Caron, à Toronto, bien connu dans le monde des affaires à Québec où il a déjà séjourné.

Le président local, M. Maurice-D. De Celles. En présentant les heureux récipiendaires, a signalé que vingt-et-un candidats sur trente-cinq inscriptions se présentèrent à l'examen oral de personnalité. Les membres du jury étaient Mtre Charles Bilodeau, président; M. Maurice De Celles, président de la section locale de l'Alliance Canadienne; Mme Jules Savard, vice-présidente de la section de Québec et M. George Hastie, professeur au Quebec High School.

C'est la première fois que les échanges d'étudiants ont été portés sur le plan adulte, celui des normaliens afin qu'ils en profitent le plus. Ces gradués d'Ecole normales pourront ensuite fournir davantage un meilleur enseignement aux élèves qui leur seront confiés.

Dans son allocution, M. M. De Celles a déclaré que la réalisation d'un tel projet a été rendu possible grâce au travail inlassable et aux nombreuses démarches faites auprès de l'université Laval de Québec et avec l'Ontario College of Education à Toronto par Mme Jules Savard, vice-présidente locale et membre directeur du conseil général de l'Alliance. La section de Québec fait face à des déboursés considérables grâce à de généreuses souscriptions individuelles reçues de quelques-uns des membres et une participation de l'Alliance Canadienne. En plus de remercier Mme Savard, M. De Celles ne voulut pas oublier non plus les membres du jury, le secrétaire général, M. Martial Roy, le secrétaire, M. Pierre Lemay, la trésorière, Mlle Adrienne Vaillancourt et Mme Fabienne Gagnon.

Les quatre gradués des Ecoles normales ont manifesté leur joie et leurs remerliements sincères en se prêtant volontiers aux questions que les membres voulaient bien leur poser. M. Jacques Levasseur est de la paroisse de St-Eleuthère; Mlle Louise Beaudoin, de Plessisville; Mlle Hélène Savard, de St-Fidèle et Mlle Mirheline Blouin, de Sainte-Odile. Le séjour des boursiers à Toronto durera pour la période des cours, du 3 juillet au 4 août.



● QUATRE BOURSIERS — L'Alliance canadienne, section de Québec, a organisé une rencontre pour ses membres avec les quatre boursiers qu'elle a choisis pour un stage d'études à Toronto réalisant son "projet du Centenaire", un échange d'étudiants entre le Québec et l'Ontario. La remise du chèque global comprend les frais de scolarité, de transport et de séjour au Collège de professeurs d'Ontario à Toronto. C'est au cours d'un vin d'honneur que M. Maurice-D. De Celles, président de la section locale de l'Alliance canadienne a procédé à la présentation des heureux boursiers et à la remise des chèques. De gauche à droite, MM. De Celles, les boursiers M. Jacques Levasseur, de l'Ecole Normale Laval; Mlle Louise Beaudoin de l'Ecole Normale de Mérici; Mlle Hélène Savard et Micheline Blouin, toutes deux de l'Ecole Normale François de la Place. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

La CECQ prête à mettre en application le cours élémentaire de six ans

(U.P.) — La Commission des écoles catholiques de Québec compte bien mettre en pratique dès septembre prochain son programme de cours élémentaire en six ans (au lieu de sept, tel qu'il existe actuellement), cours dont la réforme est prévue dans le règlement no 1 du ministère de l'Education.

Il faudra néanmoins que ce même ministère approuve ce nouveau programme préparé par la C.E.C.Q., celui du ministère n'étant pas encore prêt et devant être appliqué en septembre 1968 seulement. Les commissaires réunis en assemblée mercredi étaient tout de même confiants que le ministère ne s'objectera pas à ces importantes réformes qui seront mises en application pour la première fois dans la province. Le directeur des écoles élémentaires, M. Fernand Marineau vient de déposer au ministère le rapport sur la réforme et on espère connaître dans trois semaines la décision de celui-ci.

LE PROJET

Les travaux du projet ont débuté en octobre dernier et la mise en vigueur de celui-ci s'échelonnera sur une période de cinq ans, soit jusqu'en 1972. Les réformes auront comme résultat principal de classer les élèves selon leur âge, en partant d'une entrée au cours à l'âge de six ans révolus. Ceux-ci seront répartis à chaque année en groupes de travail selon les critères déterminés par le personnel académique et la promotion au cours secondaire s'effectuera obligatoirement après sept ans selon un classement par matières.

Les élèves qui auront couvert avec succès le programme du cours élémentaire après cinq ans d'études pourront de plus être promus au cours secondaire, tel que le stipule le règlement no 1.

Selon le programme de mise en application présenté par M. Marineau, il s'agirait pour septembre prochain d'introduire le nouveau programme d'études élémentaires dans les premières, deuxièmes et troisièmes années, à condition toutefois que l'école possède au moins trois classes par degré. Ce sera par la suite que l'on instaurera la formule de "progrès continu" dans deux écoles de la ville. M. Marineau est d'avis que les élèves à subir cette expérience seront des privilégiés.

C'est en septembre 1968 que le nouveau programme s'appliquera pour les quatrièmes et cinquièmes années et en septembre 1969 le programme sera complété pour les sixièmes années. Durant ce laps de temps des cours de recyclage seront donnés aux instituteurs du cours primaire.

En 1970 on effectuera le passage automatique au secondaire des élèves ayant sept ans de scolarité et en septembre 1971 les élèves passeront au secondaire après cinq ans de scolarité si ceux-ci sont jugés aptes.

UN MODELE POUR LE MINISTERE

Le président de la C.E.C.Q. est confiant que le ministère approuvera un tel programme puisque les commissaires ont les parents derrière eux et que l'on veut exécuter cette réforme pour le plus grand bien des élèves. Si le programme du ministère n'est pas encore prêt, de dire le président, on a seulement à se servir du nôtre comme modèle.

De plus la direction de l'enseignement élémentaire de la C.E.C.Q. a consulté le personnel dirigeant, le personnel enseignant et les comités consultatifs de parents et tous ont approuvé avec enthousiasme.

Création de chaires de l'AUPELF pour les universités qui en ont un pressant besoin

Par Lucie PLANTE

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, (AUPELF) présentement en réunion annuelle, à l'université Laval, sous la présidence d'honneur de Mgr Louis-Albert Vachon, créera des "chaires de l'AUPELF" soit en sciences, littérature, langue française ou autres branches, à l'intention des universités qui en ont un besoin pressant.

C'est ce que nous apprenait jeudi le président du conseil d'administration, M. Mohammed El Fasi, recteur de l'université Mohammed V de Rabat, lors d'une conférence de presse.

Le Conseil espère réaliser ce projet de longue haleine très bientôt, car, comme le soulignait le président, cette réalisation concrète fera de plus en plus connaitre l'AUPELF. Habituellement les membres ne se réunissent qu'une fois par année, mais vu l'urgence de ce projet, ils se rencontreront prochainement pour en discuter, à Liège, profitant de la célébration du 150e anniversaire de l'université de l'endroit.

M. Mohammed El Fasi invite d'ailleurs les professeurs des pays africains et orientaux à s'intéresser à ce projet et à venir enseigner dans des universités occidentales.

Afin de mettre sur pied ce projet de "chaires" et aussi pour venir en aide aux jeunes universités francophones, l'AUPELF créera une Fondation de fonds internationale et de coopération nuniversitaire. A cet effet, le gouvernement provincial a déjà versé un montant de $75,000 et le gouvernement fédéral a fait la promesse formelle d'apporter lui aussi son aide, et ce sur une période de cinq ans.

Un autre projet non moins important que réalisera sous peu l'AUPELF consiste en l'achat d'appareils permettant de lire les micro-fiches. Elle en dotera près de cinquante universités. Soulignons que le système de micro-fiches constitue une activité entreprisepar l'Association, il y a quelque temps. Il est très utile, car une seule fiche suffit à reproduire trente-six pages d'un volume.

QU'EST-CE QUE L'AUPELF ?

L'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française qui est née à Montréal en 1961, est le fruit de l'initiative d'un groupe d'universitaires canadiens-français qui avaient convoqué une première rencontre de recteurs des universités francophones des diverses parties du monde. Trente-trois universités étaient représentées à cette réunion. Aujourd'hui, l'Association compte plus de 56 universités membres, réparties dans dix-huit pays. Son objectif premier est le service de la cause de la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, grâce à la langue française considérée comme le facteur de rapprochement des peuples et de communion des civilisations. L'AUPELF désire avant tout constituer le lien entre l'ancienne civilisation et les civilisations occidentales. Elle possède son siège social et un secrétariat permanent à Montréal en plus d'un bureau européen à Paris.

LA LANGUE FRANCAISE

Dans une brève entrevue que nous accordait Mgr Edouard Massaux, pro-recteur de l'Université catholique de Louvain, nous avons appris qu'il n'est aucunement question que les Francophones quittent l'Université de Louvain, sur la demande des Flamands. La langue française est bien acceptée, et elle veut prouver avant tout qu'elle est capable de beaucoup dans le domaine de la science. Dans la plupart des universités françaises, la majorité des langues internationales ne sont-elles pas toutes connues? Alors que dans les universités anglaises on n'atteint pas ce but. " L'objectif de l'AUPELF est de promouvoir les sciences et la recherche dans les universités francophones bien sûr, mais elle n'est pas fermée aux autres langues, loin de là".

Mgr Massaux nous citait en exemple l'université de Louvain qui est bilingue, mais où l'enseignement flamand est complètement séparé de l'enseigne-

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'AUPELF se lit comme suit: M. Mohammed El Fasi, président; MM. Marcel Bouchard, de l'Université de Dijon et Claude Renard, de l'Université de Liège, vice-présidents; MM. Abdeselem, de Tunis, Etienne Lapalus de Clermont-Ferrand, Henri Le Moral, de Rennes, Roger Gaudry, de Montréal, Mgr Louis-Albert Vachon, de Québec et Pierre Lelièvre, de Dakar, membres titulaires; M. Pierre Louis, de Lyon et Mgr Edouard Massaux, de Louvain, membres suppléants.



● AU CONGRES NATIONAL DES LIGUES DE JEUNESSE FEMININE — Ces jours derniers avait lieu, à Québec, le Congrès des LJF. Plusieurs déléguées de l'extérieur ont participé à cette rencontre annuelle. Une Assemblée générale, tenue au cours de la première journée, a permis aux membres de constater l'efficacité de leur travail, auprès des économiquement faibles, et des handicapés, dans les régions où fonctionne une LJF. Tous les membres québécois, amies et déléguées étaient invitées, hier à un déjeuner-causerie où Madame Ivan Mignault, présidente nationale sortant de charge, prononça quelques mots de remerciements à l'égard des membres qui ont si généreusement collaboré avec le comité, tout au cours de la dernière année. Quelques minutes avant le déjeuner... de gauche à droite : Mme Ross Goodwin, présidente du congrès; Mme Yvan Mignault, présidente nationale de Québec pour 1966 et Mme Gérald Samson, présidente nationale pour 1967. Signalons que Mme Samson était déléguée par la LJF de Sudbury, c'est d'ailleurs à cet endroit que se tiendra le Congrès national de 1967.

l'Action éditoriale

Encore les services essentiels !

La menace d'une grève pèse sur l'Hydro-Québec. Elle ne prendra sans doute pas la forme d'une grève générale, mais adoptera plutôt la formule européenne de la grève tournante : les régions seront frappées à tour de rôle. De la part du syndicat, c'est déjà un signe de maturité: une telle grève met moins facilement en danger le bien public et, argument aussi valable, elle entraine moins de frais pour le syndicat.

Ce n'est quand même pas de gaieté qu'on entrevoit la possibilité d'une paralysie même partielle de l'électricité : de la maison familiale à l'hôpital, en passant par les usines et par l'Expo, tous les secteurs de l'activité québécoise dépendent vitalement de l'électricité et la plupart ne sauraient tolérer qu'une panne dure plus que quelques heures. Les travailleurs ont consenti d'eux-mêmes à limiter dans le temps et dans l'espace l'impact de leur grève, mais ils n'ont quand même pas fait connaître l'emplacement exact de ces limites.

L'attitude syndicale permet un certain optimisme : les syndiqués ont déjà compris d'eux-mêmes qu'ils ne peuvent, dans ce secteur essentiel, entreprendre une grève jusqu'à la mort et ceci rassure. Les syndiqués voudront sans doute utiliser leur droit de grève pour exercer une pression sur leur employeur et sur le public, mais on semble en mesure d'espérer que les travailleurs maintiendront la désorganisation dans un cadre précis. Si vraiment les travailleurs de l'Hydro-Québec — comme tantôt la Police provinciale avec sa grève morale — savent limiter d'eux-mêmes la redoutable efficacité d'un arrêt de travail dans un secteur essentiel, c'est tout notre syndicalisme qui prouvera sa maturité.

En revanche, le moindre excès, le moindre impair remettra de nouveau en question le droit de grève dans les services publics. En accordant ce droit de grève, l'Etat a manifesté sa confiance envers le syndicalisme; c'est aujourd'hui au mouvement syndical à reviser son arsenal et à limiter les consequences de son action s'il veut éviter un renversement de la vapeur. L'opinion publique, jusqu'à maintenant, appuie le gouvernement quand il s'érige en défenseur de l'intérêt public, mais elle pourrait aussi bien appuyer le syndicalisme si celui-ci se montre respectueux du bien commun. Ce que le bill 25 a coûté au syndicalisme, les travailleurs de l'électricité peuvent maintenant le reconquérir à force de pondération.

Laurent Laplante

L'Eglise de Guinée

Le président de la République de Guinée, Sékou Touré, vient de frapper l'Eglise de son pays d'un dur coup en déclarant que tous les cadres des Eglises catholiques et protestantes devront être africanisés avant le premier juin 1967. A l'expiration de ce délai, on accompagnera à la frontière de leur choix, tous les éléments étrangers qui n'auront pas été remplacés par des Africains.

Actuellement, la situation de l'Eglise catholique en Guinée est la suivante: on y dénombre trois diocèses dont l'un est administré par un archevêque guinéen et les deux autres par des évêques de nationalité suisse. Le clergé comprend 73 prêtres d'origine étrangère et neuf prêtres d'origine guinéenne. Il y a également 55 religieuses étrangères, françaises pour la plupart, et trois ou quatre religieuses originaires de la Haute Volta. Enfin, le nombre des fidèles est de 37,000 environ.

On devine la situation précaire dans laquelle se trouvera l'Eglise catholique après le premier juin. Comment un archevêque et neuf prêtres seulement, pourront-ils s'acquitter de leur ministère dans tout le territoire guinéen, tout en préparant de nouvelles recrues à s'engager dans le sacerdoce, lorsqu'on sait que six ans d'études sont nécessaires après le baccalauréat pour former un prêtre.

Officiellement, la décision de Sékou Touré repose sur le fait suivant : le clergé aurait été assigné à résidence depuis plusieurs jours, pour avoir pris fait et cause pour la population qui proteste contre l'insuffisance des denrées alimentaires de première nécessité.

Cependant, il y a une origine plus profonde à cette situation. Chacun des peuples africains est jaloux de sa personnalité et s'efforce d'échapper à toute emprise extérieure. Le gouvernement de Sékou Touré, après s'être brouillé avec la France en 1958 et s'être tourné vers la Russie pour obtenir de l'aide, dénonçait en 1961 un complot dont il rendait responsables des enseignants communistes et à la suite duquel il faisait expulser l'ambassadeur soviétique, sans ménager pour autant ceux des pays occidentaux.

Il s'est toujours montré intransigeant envers l'Eglise catholique. La revue "Missi" (mars 1962) expliquait déjà que Sékou Touré ne voulait traiter qu'avec un archevêque africain. Sa politique intraitable à l'égard du clergé étranger s'est déjà manifestée par l'expulsion de Mgr de Milleville, archevêque de Conakry.

Sékou Touré n'élimine pas le christianisme; il le ramène à ses uniques éléments africains, mais il pose son geste à un moment où le clergé aura beaucoup de peine à surmonter la situation et à poursuivre son oeuvre.

C'est le problème de bien des pays d'Afrique qui aspirent à l'africanisation des hommes, au développement des cadres autochtones catholiques alors que les prêtre africains, dans l'ensemble du tableau, constituent moins de 20 pour cent du clergé, le reste étant composé de prêtres étrangers. En précipitant l'africanisation déjà commencée dans le clergé lui-même, Sékou Touré se joue peut-être un mauvais tour alors qu'il a tant besoin de l'aide étrangère pour assurer l'enseignement à son peuple.

Roger Bruneau

S. S. Paul VI à Fatima

C'est donc un fait : Sa Sainteté le Pape Paul VI se rendra au sanctuaire de Fatima, samedi le 13 mai, cinquantième anniversaire de la première apparition de la Bienheureuse Vierge Marie à la Cova da Iria.

Par sa visite en ce haut lieu, qui constituera l'un des grands événements de l'histoire mariale, le Souverain Pontife entend, c'est sûr, évoquer les prodiges remontant à l'année 1917. Il veut surtout implorer la Mère de Dieu, Mère de l'Eglise, la Reine du Ciel et de la terre; lui demander d'obtenir au monde la fin de ce douloureux conflit qu'est celui du Vietnam. Cette guerre est une épine au pied de la collectivité humaine. Il faut en demander la fin. Il faut souhaiter que cessent les hostilités. Il faut espérer que l'on en vienne à une entente.

—*"Jamais plus la guerre, jamais plus la guerre!"*. Tels étaient les mots prononcés, à la tribune même de l'Organisation des Nations unies, par le Saint-Père Paul VI, le 4 octobre 1965. Le Pape n'est pas pacifiste. Il n'a jamais plaidé en faveur de la paix à tout prix, à n'importe quelles conditions, surtout si elles étaient contraires à la dignité de la personne humaine. Non ! Mais, tout comme le Christ dont il est le Vicaire sur terre, il a été, est et sera toujours apôtre de la paix, de la concorde; apôtre de la justice, de la vérité, de l'amour, de la charité. Il exhorte les hommes et les peuples à l'échange de vues, au dialogue fraternel; l'échange de vues, au dialogue fraternel. C'est le langage même de l'Evangile.

Le message de l'Evangile engage à la prière et à la pénitence. Prière et pénitence, c'est là, précisément, ce à quoi nous a tous conviés la Vierge, à Fatima. Si l'homme veut connaître la paix, qu'il prie et qu'il se mortifie. Les chrétiens, principalement, ne sauraient oublier l'avertissement du Sauveur : —*"Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous"*. Il faut prier, implorer "la Mère de la confiance".

—*"Fatima,* disait récemment le patriarche de Lisbonne, S. E. le cardinal Cerejeira, *est une chose sérieuse ... Fatima est une source de lumière et de grâce"*. Et d'expliciter plus loin deux propositions qui se résument ainsi : —*"Ce n'est pas l'Eglise qui a imposé Fatima; c'est Fatima qui s'est imposé à l'Eglise. L'Eglise n'a pas besoin de Fatima, mais Fatima ne peut se comprendre sans l'Eglise"*. Fatima illustre l'Eglise d'*"une nouvelle splendeur de foi et de grâce"*, sans toutefois ajouter à son trésor divin. —*"L'Eglise croit au miracle de Fatima parce qu'il est conforme à l'Evangile du Christ et qu'il le sert"*.

Le message de Fatima est très important. Il demeure actuel. Il est *"une leçon, une promesse et un gage de salut"*. Il ouvre au monde *"une perspective de grande espérance"*. Qu'à l'appel de la Vierge Marie, les hommes soient bien attentifs *à "mobiliser en leur faveur le pouvoir de Dieu"*.

"Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu", dit l'Ecriture. Ainsi, que les hommes et les peuples, surtout à l'occasion du cinquantenaire des grands faits de Fatima, redoublent de ferveur et d'abnégation. C'est par là qu'ils connaîtront la paix.

Odilon ARTEAU



derrière les faits les institutions

Au lendemain des rapports d'impôt

par Jean-Charles BONENFANT

Le contribuable du Québec est le seul au Canada à remplir deux formules différentes d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ailleurs, c'est le gouvernement fédéral qui perçoit la quote-part qui, depuis 1962, va aux provinces. Les deux chèques que nous devons faire pour payer les soldes deviennent de plus en plus égaux et c'est l'occasion de rappeler comment les relations fiscales fédérales-provinciales ont évolué sans qu'aucun changement ne soit apporté à la constitution. Trois dates méritent d'être rappelées : 1867, 1917 et 1954.

1867

Dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement fédéral reçut le droit de percevoir des impôts indirects et des impôts directs, et les gouvernements provinciaux furent limités à ces derniers. Les impôts directs n'étaient guère développés à l'époque, ils étaient impopulaires et ils furent permis aux provinces surtout pour qu'elles puissent déléguer aux municipalités le droit de les percevoir. En réalité, l'intention des Pères de la Confédération était que les provinces vivent surtout de subventions accordées par le gouvernement fédéral, et il est révélateur que pour l'exercice financier du Québec se terminant le 30 juin 1870 les recettes totales furent de $1,663,236.36 à l'intérieur desquelles la subvention payée par le gouvernement fédéral s'élevait à $859,626.40. Avec les années cependant, les subventions fédérales représentèrent de moins en moins une partie importante du budget des provinces mais celles-ci ne songèrent qu'à leur augmentation pour faire face à leurs besoins. Ce fut la grande demande d'Honoré Mercier en 1887, à laquelle Laurier se rendit finalement en 1887.

1917

C'est au cours de la session de 1917 que le ministre des Finances, Sir Thomas White, présenta une mesure législative pour créer l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Le ministre déclara que cet impôt devait être temporaire, il admit qu'il était aussi permis aux provinces, mais ces dernières qui ne le percevaient pratiquement pas ne firent pas entendre de protestations.

1954

A l'occasion de la seconde grande guerre, le gouvernement fédéral pénétra davantage dans le domaine de l'impôt sur le revenu des personnes physiques que lui abandonnèrent d'ailleurs exclusivement toutes les provinces en vertu des ententes de 1942. Le système survécut à la guerre, sauf dans le cas du Québec qui, en 1954, créa son propre impôt sur le revenu par la "Loi assurant à la Province les revenus nécessités par ses développements" (2-3, Elizabeth II, 1953-54, c.a. 17). La loi établissait un impôt provincial sur le revenu équivalant à environ 15% de l'impôt fédéral. Pour que le contribuable du Québec, qui payait un double impôt sur le revenu et dont la province ne recevait pas des subventions de compensation pour l'abandon du droit de percevoir l'impôt, ne soit pas lésé, le gouvernement de la province demanda la déduction complète de l'impôt provincial de l'impôt payé au gouvernement fédéral. Après de longues tractations, le 5 octobre 1954, le premier ministre du Canada, M. Saint-Laurent, et le premier ministre du Québec, M. Duplessis, se rencontrèrent à Montréal et jetèrent les bases d'un système qui depuis a orienté dans une voie nouvelle les relations fédérales-provinciales du moins dans le cas du Québec.

Une province eut tout d'abord le droit de percevoir un impôt sur le revenu des personnes physiques et avec un abattement de la part du gouvernement fédéral jusqu'à concurrence de 10%; avec les années, cette modeste proportion a augmenté jusqu'à 24%. A cet abattement est venu s'ajouter celui permis aux provinces qui ne veulent plus participer à des programmes à frais partagés, comme l'assurance-hospitalisation, si bien que l'an prochain, l'impôt provincial sur le revenu des personnes physiques sera dans le Québec à peu près égal à celui du gouvernement fédéral.

On peut ne pas être satisfait du système fédératif actuel, on peut souhaiter qu'une nouvelle constitution soit rédigée, mais quiconque compare le système d'impôts qu'avaient imaginé les Pères de la Confédération avec celui qui est en vigueur aujourd'hui et se rappelle qu'aucun amendement à la constitution n'a été effectué pour opérer une transformation ne peut s'empêcher d'admettre que les textes étaient vraiment souples ou que du moins, ils ont été profondément interprétés.

Le problème du vieillissement

En marge d'un article paru le 21 avril dans votre journal, ayant comme titre : **"Les techniques anticonceptionneiles approchent presque de la perfection"**, je souligne le paragraphe 2 de la colonne **"Le problème du vieillissement"** : (signé Lucie Plante).

"le vieillissement d'une collectivité est grave par ses conséquences économiques et sociales; **une charge plus grande d'inactifs âgés** doit être supportée par les producteurs (pauvres d'eux autres ! Y.L.) en dépit de l'illusion d'optique résultat de l'épargne-retraite accumulée au cours d'une vie de travail".

Madame Lucie Plante, j'appartiens à cette catégorie encombrante et je me souviens que, dans mon jeune âge, nos bonnes gens disaient : "Les vieillards sont un paratonnerre". Est-il survenu un changement oecuménique pour détruire cette jolie croyance ?

J'ai trouvé une solution que je vous propose. Mettez-vous à la tête d'un mouvement et organisez, avec ceux et celles qui ne vieilliront jamais, une petite vallée de Josaphat, dans, ou aux environs de la capitale de chacune des provinces du Canada. Là, réunissez les embarras de la société : les pauvres, les chômeurs, les malades incurables, les handicapés de toutes sortes et surtout, surtout les personnes âgées, et ZIGOUILLEZ-LES. R.I.P.

Et vous, madame Lucie Plante ,jusqu'à quel âge resterez-vous une chrysalide ?

Yvonne Lauzière,

Québec.

La parole est aux lecteurs

Etre grande devant les petites choses

Félicitations à Mme Tardivel. Je n'ai pas entendu l'émission de T.V. rapportée dans votre article, mais je vous seconde de tout coeur et veux appuyer notre défense à nous femme d'intérieur.

Je suis tout à fait d'accord avec Mme Dick pour valoriser son statut à l'université ou ailleurs, si cela ne fait aucun tort à la famille, cellule vivante qui, uni à d'autres, forment notre société. Pourquoi piétiner ce qui est grand dans les petites choses.

Pour que cette collectivité soit équilibrée, saine et intelligente, il ne suffit pas à la mère de prolonger ses études, mais bien de seconder son mari comme épouse et collaboratrice. Elle doit aussi connaitre le plus possible chacun de ses enfants, les conseiller et les guider dans le chemin parsemé d'embûches qu'est le passage de l'enfance à l'adolescence et de là au règne des adultes.

Je crois qu'il est réellement du devoir de la femme d'améliorer ses connaissances en tout : psychologie, politique, science, etc. — Si les circonstances ne nous permettent pas de prolonger nos études universitaires parce que le devoir est plus grand au foyer, il y a les livres, les revues, les articles de toutes sortes qui nous tiennent à la page, sans nuire pour cela à l'équilibre de la famille. Comme il est consolant aussi d'améliorer nos connaissances aux contacts des études de nos grands qui fréquentent ces universités.

Les tâches de laver la vaisselle, tenir une maison dont on fait un souriant royaume (surtout avec les commodités d'aujourd'hui) ne sont-elles pas la meilleure manière de garder vivante, intacte et forte, cette cellule minime, mais tellement importante. Il y va du bonheur des siens, ce qui n'est pas à dédaigner et d'une société épanouie et à part entière. Le mari sera pleinement secondé et les enfants auront vu une mère aussi grande devant les petites tâches que devant les grands problèmes. Je crois que ce qui est le plus difficile, le plus profitable et le plus enrichissant n'est pas d'étudier, mais de bien accomplir son devoir d'état.

Je crois que la femme pour être réellement épanouie, doit être capable de mener de pair, l'amour des siens, le sens du devoir et l'équilibre intellectuel.

C'est peut-être moins spectaculaire, mais combien plus réconfortant.

Mme Camille NICOLE,

St-Louis de France.

Re : Dialogue de curé sur la révolution tranquille

Monsieur le Rédacteur,

Je suis un lecteur assidu du du journal l'Action depuis plusieurs décades. J'ai très peu de reproches à faire à ce quotidien qui, est selon moi, le journal qui devrait avoir la préférence dans tous les foyers chrétiens.

Cependant, en lisant l'article mentionné plus haut, je me suis demandé si cet écrit est bien de nature à favoriser une atmosphère de confiance envers les prêtres catholiques parmi la population, particulièrement chez nos jeunes qui sont portés à croire que les prêtres, en général, sont dépassés, qu'il se prélassent dans le luxe, pratiquant la loi du moindre effort, faisant ce qui est commandé et pas plus. Ne vaudrait-il pas mieux dire ces choses aux prêtres directement à l'occasion des retraites ou des récollections ?

Ayant travaillé avec les membres du clergé diocésains depuis plus de 25 ans, ayant logé dans les presbytères pendant des jours, des semaines même, j'ai trouvé chez la plupart des prêtres, les qualités du pasteur baptiste qui est, lui aussi, admirable lorsqu'il remplit bien son devoir.

Je le répète, j'ai l'humble prétention que cet écrit n'est pas de nature à aider les parents qui se basent sur l'enseignement de leurs pasteurs pour diriger leurs enfants dans la bonne voie.

Je m'excuse de vous déranger, mais je crois que mon devoir de père de famille et de chrétien est, non pas d'approuver tout ce qui se dit par des personnes bien intentionnées, mais de donner mon opinion san animosité sur ce que je pense de telles ou telles déclarations.

Veuillez croire, mon cher Monsieur Laplante à l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Un vieux lecteur de l'Action,

Napoléon Veilleux

23, rue St-Etienne,
Lévis, P.Q.

Réponse à l'article paru dans la Patrie du 23 avril 1967

Cher monsieur le Rédacteur,

Faisant suite à l'article paru dans l'hebdomadaire LA PATRIE du 23 avril 1967, sous le titre "L'Abitibi marche vers la mer", et signé "Michel Vadeboncoeur", dont la lentille chercheuse a fini par nous trouver, il vous intéressera et intéressera peut-être vos lecteurs de savoir :

1) Que nous avons ouvert plus de trente-cinq mille de chemins à la circulation automobile, en pleine forêt vierge, par des froids de cinquante degrés sous zéro et des bancs de neige de six à douze pieds de hauteur avec une équipe de seulement onze hommes;

2) Qu'à la suite d'une série d'émissions télévisées du poste de télévision CKRN de Rouyn-Noranda, et d'un radiothon géant de cinq heures ayant eu lieu simultanément sur les ondes des quatre postes radiophoniques de Radio-Nord, soit à Rouyn-Noranda, Val d'Or, Amos et La Sarre, nous avons pu recueillir les argents nécessaires pour défrayer le coût de cette entreprise extraordinaire. Ce succès a été rendu possible grâce à l'insurpassable courtoisie et collaboration des services et du personnel du poste de télévision CKRN-TV et de la chaine des quatre postes radiophoniques de Radio-Nord, dont le très actif, entreprenant et à l'avant-garde président est M. Frank Capellari, lequel n'a pas hésité à mettre gratuitement à la disposition du Comité de publicité ,dont M. Maurice Dugré, de La Sarre, était le très dévoué président), de la Chambre de Commerce de La Sarre, toutes les périodes de radio et de télévision désirées;

3) Je vous inclus ce jour copie d'une causerie, non encore publiée, que j'ai prononcée sur les ondes de Radio-Nord, la veille de ce désormais célèbre radiothon, lequel a vraiment ébranlé tout notre Nord-Ouest.

Je vous autorise à apporter toutes ces précisions dans votre journal et à publier, si la chose vous est possible, la carte montrant le tracé établi par notre dynamique comité d'ingénieurs, lesquels se sont basés sur les relevés photographiques faits par le gouvernement fédéral.

Je vous autorise également à publier intégralement ma causerie.

Votre tout dévoué,

Dominique Godbout, notaire à La Sarre, Abitibi-Ouest, P.Q., président général de la société Saint-Jean-Baptiste du diocèse d'Amos.

Lettre au premier ministre de la province et à M. J.-N. Tremblay

Lettre adressée au premier ministre de la province et à M. Jean-Noël Tremblay.

Monsieur,

Si vous lisez les journaux et écoutez la télévision, vous devez être renseigné sur le fait que l'idée du grand théâtre se fait malmener. Moi et les gens comme moi, ne sommes pas contre cette idée, mais nous pensons qu'il serait plus logique de faire construire des logements pour loger les pauvres décemment.

Si vous avez vraiment besoin d'un monument pour l'année de la Confédération, pourquoi ne pas reconstruire l'aire no 10.

Monsieur, la première culture à donner aux gens comme moi, ce serait de nous donner la chance de vivre comme du monde et par la suite vous verrez le côté intellectuel en ressortir, et à ce moment-là, il sera temps de construire le grand théâtre.

Comptant sur les bons sentiments de votre coeur, et je vous remercie pour les gens de l'aire no 10.

Bien à vous,

Mme Jeanne Tanguay,

Secrétaire du comité du logement pour l'aire no 10, Québec.



Si on prenait un verre d'eau pour les trois

Selon le R. P. Emile Legault

Un "humanisme nouveau" peut conduire le monde vers une fraternité universelle

par Jean Guilbert

Selon le Rév. Père Paul-Emile Legault, c.s.c., une des principales caractéristiques du monde actuel est qu'un humanisme nouveau est en train de s'élaborer et qu'il sera particulièrement marqué du signe de la fraternité mondiale.

Adressant la parole à l'occasion du Congrès de l'Association des Hôpitaux du Québec qui se tient depuis mardi à l'Académie de Québec, le Père Legault a tenté de définir quelques lignes de force de cet humanisme nouveau qui s'élabore et de déterminer l'attitude du chrétien en face de celui-ci.

"Le monde actuel s'achemine vers une mutation galopante dont on ne retrouve aucune analogie dans toute l'histoire connue de l'humanité," de déclarer le Père Legault. On remarque un passage massif d'une civilisation agraire à une civilisation urbaine, que cette civilisation est marquée par une explosion scientifique délirante, vertigineuse, que notre connaissance du cosmos est amplifiée de 1,000 fois et que la connaissance de l'homme a elle aussi accompli des bonds prodigieux.

"L'homme est ainsi passé," de dire le Père Legault, "d'une attitude de soumission à la nature... à une exaltante maitrise de la nature."

"L'homme moderne n'est plus un être humilié, livré aux aléas de la nature où règne l'arbitraire", ajoutait-il un peu plus tard, "il est un être debout, fier de ses réussites, plein d'espoir pour ses futures conquêtes. Il y a quelque chose d'enivrant dans cette prise de conscience par l'homme de ses capacités indéfinies... Il cesse d'être conditionné, dans une large mesure, par le cosmos; il sait qu'il a le pouvoir de le maîtriser et d'en devenir le centre, le "deus ex machina".

Nous sommes donc à l'âge des vols spatiaux... et nous considérons implicitement certaines choses comme révolues. L'homme est ainsi prêt à donner son adhésion à des valeurs encore mal définies mais qui se situent "en avant".

La question cruciale qui s'impose est donc la suivante: "Quel sera l'humanisme qui est en train de se construire... Quel sera son visage ? Et pour commencer est-il vrai qu'il devra s'édifier sur la mort de Dieu...?

"Nous oscillons depuis longtemps entre la revendication prométhéenne des Grecs païens et un certain angélisme qui se refuse à prendre au sérieux la "Terre des Hommes".

Alors que tout naturellement une civilisation du style prométhéenne conduit, de tout son poids, à une haine du divin... et à la limite à la mort des dieux, l'angélisme de son côté distille en quelque sorte un mépris de la terre, condamnée globalement, comme une vallée de larmes et de perdition.

En fait, comme le souligne le Père Legault, "la création n'est pas un handicap existentiel pour l'homme. Elle est le lieu voulu par Dieu où l'homme doit exercer son métier d'homme, avec ses bras, sa tête et son coeur. Elle est le chantier privilégié de l'homme."

Le Père Legault rapelle ainsi que saint Irénée disait qu'il est hérétique de ne pas prendre le monde au sérieux. "Le monde, "de dire le Père Legault, "et d'abord l'homme, l'enfant gâté de la création."

"Tout progrès, toute conquête de l'homme sur les résistances de la matière, tout avancé du génie humain, s'inscrivent dans le projet de Dieu qui s'est mis dans l'obligation d'avoir besoin des hommes."

"Le progrès de l'Univers, et spécialement de l'Univers humain, n'est pas une concurrence faite à Dieu, ni une déperdition vaine des énergies que nous lui devons. Plus l'homme sera grand, plus l'humanité sera unie, consciente et maitresse de sa force, plus aussi la création sera belle, plus l'adoration sera parfaite." a déclaré Teilhard de Chardin.

"On pourrait ainsi dire, "de déclarer le Père Legault" que plus l'homme sera homme, en allant jusqu'au bout de ses virtualités et plus Dieu sera Dieu."

C'est ainsi qu'on a redécouvert au Concile, une réalité longtemps reléguée sous la distraction: "Le laïc est prêtre.' "D'un sacerdoce spirituel, mais réel, pas un resquillage, pas une approximation, un sacerdoce réel parce que chaque laïc est accroché au Christ, essentiellement, par son baptême. Il participe au sacerdoce du Christ."

"C'est le moment de dire," souligna le Père Legault ? "que les chevauchées de la science en même temps qu'elles risquent d'apparaitre comme "faiseuses d'athéisme" peuvent rendre un précieux service au croyant comme au non-croyant en les amenant à une idée moins grossière de Dieu : parce qu'il y a une certaine représentation de Dieu qui ne résiste pas à la critique scientifique. La science moderne est venue nous obliger à purifier notre notion de Dieu."

"En effet, d'ajouter le Père Legault, Dieu n'est pas une sorte de bricoleur; il n'est pas un médecin suppléant; il n'est pas un abri de surcroit aux jours des grands fléaux; il n'est pas un simple régulateur de saisons; il n'est pas un super-objet invisible parmi notre mobilier; il n'est pas non plus un super-spécialiste au sommet de la pyramide de nos laboratoires; Dieu n'est pas assimilable au cosmos. Il est tout autre."

L'homme est une cause seconde et Dieu l'a si bien outillé que c'est lui rendre hommage, implicitement, que de pousser toujours plus loin les frontières des mystères naturels."

Entre 1961 et 1965

Le Québec n'a pas amélioré sa position relative dans l'économie canadienne

En dépit des nombreux progrès qu'il a su réaliser dans différents domaines, le Québec n'a pas réussi à faire disparaitre le décalage qui existe entre l'économie du Québec et celle de l'ensemble du Canada.

Selon M. Gilles Martin, économiste et directeur du service de Recherches du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, le Québec a fait des progrès remarquables au cours des années 1960-65, mais les autres régions du Canada ont connu au cours de la même période un essort similaire avec le résultat que la situation du Québec par rapport à l'ensemble du Canada est restée la même.

D'autre part, M. Martin a souligné qu'au cours de cette période, le Québec a consacré la plus grande partie de ses efforts à des entreprises à très long terme comme la refonte de son système d'éducation ce qui explique que ce n'est que dans quelques années que les résultats seront tangibles et pourront être traduits en termes économiques et statistiques.

Parlant en anglais devant les membres de "The Canadian Public Relations Society Inc." réunis en congrès annuel, M. Martin a déclaré : "Quoiqu'il y ait eu une nette amélioration de notre position relative dans l'économie canadienne en 1966, le revenu personnel per capita au Québec est demeuré légèrement au-dessus de 88% du niveau canadien entre les années 1961 et 1965. Une partie du gain de 1966 est due à un déclin plus rapide du chômage au Québec qu'au Canada. Cela devrait apparaitre dans une plus grande augmentation du niveau du revenu personnel per capita et dans une réduction du décalage actuel."

EXAGERATION

"Le Québec a toujours eu un niveau de chômage plus élevé que celui de l'ensemble du Canada, a ajouté M. Martin, mais il est facile d'exagérer l'importance de ce fait."

Selon M. Martin, le chômage n'explique pas à lui seul ce retard du Québec.

"En fait, a dit M. Martin, si le taux de chômage du Québec avait été le même que celui du Canada entre 1961 et 1965, le revenu personnel per capita n'aurait été que très légèrement plus élevé soit 1.5% en 1961 et 1% en 1965. Cela laisse un décalage de plus de 10% qui ne peut être expliqué en terme de chômage."

PRODUCTIVITE

"La différence de 12% entre le revenu personnel du Québec et celui du Canada, a poursuivi M. Martin, ne peut pas être expliqué par un taux plus élevé de chômage pas plus que par un taux plus bas de participation. Ceci laisse comme raison principale la différence qui existe entre l'output du travailleur du Québec et celui du Canada."

Se référant aux estimés du Conseil Economique du Canada, M. Martin a rappelé que le décalage entre l'output du travailleur québécois et celui du travailleur canadien se trouvait surtout dans le secteur primaire, plus particulièrement dans l'agriculture où la production par travailleur se situait à 69% de la moyenne nationale. Par contre, la disparité dans le secteur manufacturier n'était que de 6% et de 2.3% dans le secteur tertiaire, toujours selon les chiffres de 1961.

AUTRE CAUSE

Enfin M. Martin a souligné une autre cause du retard du Québec, cause contre laquelle aucun gouvernement ne peut rien : la situation géographique du Québec.

"Que cela nous plaise ou non, a dit M. Martin, nous n'avons pas bénéficié jusqu'ici des meilleurs facteurs de localisation pour l'industrie produisant pour le marché canadien. Dans les circonstances, il est facilement compréhensible que le Québec se soit spécialisé dans les industries de bases et dans l'industrie légère où les coûts de transport sont relativement moindres que dans l'industrie lourde."

CHANGEMENTS

Cependant les circonstances ne sont pas immuables a poursuivi M. Martin. Déjà de nouvelles conditions apparaissent, lesquelles pourraient avoir une influence favorable pour la croissance économique du Québec.

Avec les différents changements qui apparaissent dans l'économie canadienne tels que l'expansion des économies régionales, des industries pourraient trouver profitable de venir s'établir au Québec. De plus les conditions du commerce international ouvriront de nouveaux marchés, ce qui pourra permettre au Québec de tirer profit de sa situation géographique sur le St-Laurent.

"Tous ces facteurs a conclu M. Martin nous permettent de croire que le Québec améliorera considérablement sa situation économique et de dépasser peut-être les projections en réalisant un taux de croissance plus élevé que celui du Canada."

Augmentez jusqu'à 35% l'efficacité de VOTRE DENTIER

Des essais cliniques viennent de prouver que vous pouvez maintenant mieux mastiquer—augmenter en fait l'efficacité de votre dentier jusqu'à 35%—en saupoudrant simplement un peu de FASTEETH sur vos appareils. FASTEETH est, en effet, une poudre alcaline (non-acide) qui maintient les dentiers en place et les rend ainsi plus confortables. Sans aucun goût, elle n'empâte pas la bouche, ne rancit pas et purifie l'haleine. Demandez vite la poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Un spécialiste en relations industrielles l'affirme

Pour bien jouer son rôle l'hôpital doit accepter le fait du syndicalisme

Un conseiller en relations industrielles à l'Association professionnelle des industries, M. Ghislain Dufour, a déclaré devant les participants au congrès 67 de l'Association des Hôpitaux du Québec que "pour bien jouer et jouer pleinement son rôle, tout hôpital doit accepter le fait d'un syndicalisme fort, bien installé et en voie de se transformer. Il doit accepter que le syndicalisme demeure fondamentalement une institution essentielle. Malgré ses abus, certains malheureux, il a joué un rôle positif adéquat".

"Mais", d'ajouter M. Dufour, "à un syndicalisme fort, en évolution, doit correspondre un employeur préparé, aussi vigoureux, prêt à un dialogue d'adulte dont on reproche souvent avec raison l'absence à l'autre partie. Ce dialogue deviendra de plus en plus essentiel avec la nouvelle syndicalisation envisagée ,puisqu'il devra conduire inévitablement à reconsidérer certaines positions traditionnelles".

Participant à un colloque dont le thème était "Le syndicalisme et ses implications vis-à-vis du personnel hospitalier", M. Dufour a d'abord rappelé l'évolution du syndicalisme dans le monde hospitalier, des premiers syndicats au droit de grève qui a été accord par l'adoption du bil 54 en 1964 et à la percée toute récente du syndicalisme des cadres. Il se présente alors un problème nouveau. "La structure traditionnelle de l'hôpital ayant été profondément modifiée par certaines interventions de l'Etat-employeur", de dire M. Dufour, "jusqu'à quel niveau de participation et de décision affectant la régie interne de l'hôpital le cadre voudra-t-il s'intégrer par la voie du syndicalisme ?"

C'est alors que pour M. Dufour la réponse demeure certainement celle-ci : "Pour bien jouer et jouer pleinement son rôle, tout hôpital doit accepter le fait d'un syndicalisme fort, bien installé et en voie de transformer. Il doit accepter que le syndicalisme demeure fondamentalement une institution essentielle. Malgré ses abus, certains malheureux, il a joué un rôle positif indéniable".

Une évolution dans les relations patronales-syndicales doit avoir lieu. Cette évolution doit être positive. Au sein de l'hôpital local, il faut "repenser le vieux concept du travailleur d'hôpital". Celui-ci est devenu majoritairement le travailleur de "9 à 5 heures". "D'où l'importance d'une intégration de l'employé à l'hôpital et non seulement à son syndicat, par l'implantation, entre autres, de programme de formation bien bâtis, axés sur les relations humaines et le sens des responsabilités".

"Il faut également, de dire M. Dufour, que "les chefs de service et leurs adjoints apprennent à transiger avec le syndicat". Il est également nécessaire de communiquer. "La communication dans tous les sens demeurera toujours un outil essentiel de bonnes relations de travail".

La négociation se poursuivant de plus en plus sur le plan provincial, "il y aurait lieu d'éviter toutefois de commettre l'erreur de considérer que seuls les problèmes d'ordre monétaire doivent se discuter sur une base provinciale".

Concernant l'évolution du Code du Travail et particulièrement de le modifier par une nouvelle refonte, n'y aurait-il pas lieu pour l'Association des hôpitaux du Québec, groupe patronal représentatif, groupe qui a subi plus que sa part de situations difficiles, d'endosser les recommandations de cet universitaire en relations industrielles qu'est le Père Gérard Hébert, Jésuite, soit de confier à une Commission d'enquête le soin d'entendre toutes les parties devant le tribunal de l'opinion publique avant de se redonner une loi du travail qui sera viable par toutes les parties, mais surtout acceptée par toutes les parties".

M. Yves Jasmin reçoit le trophée de la Société nationale des R. P.

Le prix de haute compétence, l'un des trois trophées nationaux accordés, chaque année, par la Société canadienne des relations publiques, a été présenté, hier soir, à M. Yves Jasmin, directeur des relations publiques d'Expo 67 et le grand responsable de l'excellente publicité dont jouit l'Expo dans le monde entier.

Le certificat et le trophée ont été présentés à l'issue du banquet annuel de la CSRP, en même temps que le Flambeau de la SCRP et le blason des services publics décernés respectivement à MM. Ernest J. Little de Montréal, directeur du service des relations publiques de Texaco du Canada et de Donald J. LaBelle, d'Edmonton, directeur des relations publiques de l'Alberta Association of Registered Nurses.

Lors de la présentation des trophées, M. Marcel Théoret, président du comité des concours et prix, a déclaré que dans l'exercice de ses importantes fonctions au service de l'Expo, M. Jasmin avait toujours conservé une grande sérénité d'esprit en dépit de difficultés de toutes sortes et avait abattu une tâche considérable au profit de son organisation et de son pays.

M. Little, qui fut président national de la SCRP en 1964-65, a reçu le Flambeau de la SCRP "pour son esprit d'initiative et son dévouement tant comme président national que comme ancien président".

Le blason de services publics a été attribué à M. LaBelle pour son apport continu à de nombreuses oeuvres de charité et de services publics, ainsi que pour ses activités au bénéfice de la communauté.

M. Loubier aux Canadiens anglais :

"Nous voulons, dans la Confédération, vivre avec nos traditions nationales"

"Permettez-nous de vivre au sein de la Confédération selon la trajectoire de nos aspirations et selon les traditions qui nous sont si chères. Le Québec est le foyer d'une seconde nation, de la nation canadienne-française et nous avons conscience du fait qu'il faut que le pacte qui a été signé il y a cent ans entre les deux nations soit respecté si nous voulons que se réalise la haute destinée à laquelle est appelé le Canada".

C'est ce qu'a déclaré hier l'honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche alors qu'il s'adressait en français aux membres de "The Canadian Public Relations Society Inc." M. Loubier représentait le premier ministre, M. Johnson et présidait le dîner qui était offert aux congressistes par le Québec.

L'Expo

M. Loubier a poursuivi en déclarant que l'Expo 67 était l'occasion d'améliorer notre réputation et notre situation.

"Avec l'Expo, a dit le ministre, le Canada et le Québec deviendront pour le reste du monde une véritable terre des hommes et les Canadiens des deux langues auront ainsi l'occasion de se mieux connaitre et de se mieux comprendre."

"Nous espérons, a d'autre part déclaré M. Loubier que le Québec se conduira à tous les palliers et dans tous les secteurs d'une façon sage et réfléchie de façon à ce que soit reconnue sa réputation d'hospitalité".

"Sur le plan législatif nous avons adopté différentes mesures afin de protéger les visiteurs contre les quelques individus qui auraient voulu profiter de cet évènement pour exploiter et voler les touristes.

C'est dans ce but qu'ont été promulgués les règlements plafonnant les prix des chambres et celui obligeant les restaurateurs à publier leurs prix à l'extérieur de leur établissement.

Le taux d'intérêt sur notre nouveau Compte d'Épargne 'prioritaire' BNE est de 4½%.



Voilà qui devrait susciter votre intérêt!

Ça monte vite!

Ce compte d'épargne– à un taux d'intérêt exceptionnel–rend l'épargne vraiment intéressante.

Sur les nouveaux Comptes d'Epargne prioritaires BNE, l'intérêt de 4½% est calculé sur le solde mensuel minimum. Vous pouvez faire des retraits d'argent, mais attention—pas de chèques! C'est un compte d'épargne sérieux! Si vous tenez à tirer des chèques, vous pouvez ouvrir un compte d'épargne normal dont l'intérêt accru, de 3½%, est calculé tous les trimestres. Mettez vos économies dans un Compte d'Epargne prioritaire BNE—n'y touchez pas—et nous pourrons vous garantir un des comptes en banque les plus rentables du Canada.

A ce compte là, n'auriez-vous pas intérêt à nous consulter?

La Banque de Nouvelle-Écosse

Nous travaillons au mieux de vos intérêts



● Comme il l'avait lui-même souhaité, le général Vanier repose maintenant parmi les siens, au mémorial de la Citadelle. La translation des restes de M. Vanier a donné lieu à plusieurs cérémonies militaires et religieuses. Notre photo : Porté par des militaires du Royal 22e, le corps de l'ancien gouverneur général est conduit vers son ultime repos.

Selon ses dernières volontés, le corps du général Vanier repose parmi les siens

Par Jacques DALLAIRE

Comme il l'avait lui-même souhaité peu avant son décès survenu à sa résidence de Rideau Hall, dimanche le 5 mars dernier, l'ancien gouverneur-général du Canada, M. Georges P. Vanier, repose maintenant parmi les siens.

Hier matin, au cours d'une cérémonie où se remarquait le faste militaire, les restes de l'illustre disparu ont été déposés dans un petit mémorial, à deux pas de la chapelle de la Citadelle de Québec.

La translation de la dépouille s'était effectuée, mercredi soir, de la crypte de la basilique de la Capitale à la chapelle de la Citadelle, ayant reposé au premier endroit depuis le 8 mars dernier.

Les cérémonies d'inhumation débutèrent vers 11 heures par la messe du jour de l'Ascension suivie de l'absoute célébrée par son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, et ordinaire des Forces Armées Canadiennes, assisté par quatre autres prêtres, dont le fils et le cousin du défunt.

Cette cérémonie religieuse étant réservée aux membres de la famille Vanier et aux invités de marque, le capitaine Laurent Lavoie, aumônier du premier bataillon du Royal 22e Régiment, célébrait également une messe sur la grande place de la Citadelle, où un millier d'hommes de troupe et d'officiers se tenaient au garde-à-vous.

Antérieurement, le major-général Paul-Emile Bernatchez, colonel du Royal 22e Régiment, déposait, au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II, colonel-en-chef du Royal 22e, une couronne de fleurs au pied du cercueil du général.

ANCIENS CAMARADES

Une fois les cérémonies d'inhumation terminées, les porteurs se dirigèrent vers le mémorial, suivi des membres de la famille et d'invités officiels. D'anciens camarades, membres du régiment du général, comprenant notamment des détachements des associations de vétérans et de mutilés, des 1er et 3e bataillons et du Depôt Régimentaire rendirent en même temps les honneurs militaires à leur ancien camarade d'armes. Pendant que ce rassemblement, commandé par le lieutenant-colonel Henri Chassé officier commandant le premier bataillon du Royal 22e Régiment, saluait l'ex-colonel, le 6e régiment d'Artillerie de Campagne (Milice) rendait les honneurs par un salut de 21 coups de canon. La fanfare des Voltigeurs de Québec avait entamé le "God Save de Queen", qui fut suivi de "l'Appel aux morts" et du "Réveil".

PRESENCES D'HONNEUR

Parmi les nombreuses personnes ou invités présents, on remarquait évidemment celle qui seconda toujours admirablement le général, Mme Vanier, accompagnée des membres de sa famille.

Son Excellence le Très Honorable Roland Michener, nouveau gouverneur-général du Canada, Mme Michener, le premier ministre du pays, M. Lester B. Pearson, Mme Pearson, Mme Hugues Lapointe, épouse du lieutenant-gouverneur du Québec, le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, le général Jean-V. Allard, chef d'Etat-Major de la Défense, Mme Allard, le major-général Paul-Emile Bernatchez, colonel du Royal 22e Régiment, Mme Bernatchez, le Très Honorable Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, ainsi que le maire de Ville Vanier, M. Jean-Paul Nolin et Mme Nolin, comptaient parmi les dignitaires présents.

Le général reposera donc en paix dans un lieu qu'il chérissait et où il a séjourné le plus souvent possible, du temps qu'il était colonel du Royal 22e Régiment.

Le centre de ski du Mont Ste-Anne servira d'étude-pilote

(J.D.) — En réponse à des questions des députés libéraux Yves Michaud, de Gouin, et Gilles Houde, de Fabre, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a déclaré, hier matin, que le mont Sainte-Anne a servi d'étude-pilote pour déterminer si l'Etat pourra exploiter l'aménagement de pistes de ski.

Le ministre a ajouté que cette expérience servira à l'étude de tous les facteurs, de toutes les répercussions sociales, économiques, sportives qu'un tel projet pourrait entraîner.

Expliquant qu'on en a longuement discuté au niveau gouvernemental récemment, le ministre a fait savoir qu'on s'est attardé aussi aux implications possibles sur l'entreprise privée. M. Loubier a précisé que, lorsqu'un rapport précis à ce sujet aura été compilé et que des conclusions seront apportées, une décision pourra alors être prise.

Alors qu'il prenait la parole, hier midi, à l'étude des crédits de son ministère, M. Loubier a par ailleurs déclaré que "dans tout le Québec on devrait établir des centres de récréation en plein air, l'hiver par exemple, par le campement, le sport, le skidoo".

A Québec, le Négus se dit satisfait de l'expérience acquise par son pays avec sa participation à l'Expo

Par Lucien BOUCHARD

Québec a accueilli mercredi le premier des chefs d'Etat qui doivent visiter le pays à l'occasion de l'Exposition universelle, dans la personne de l'empereur d'Ethiopie, M. Haïlé Salassié. Le Négus, qui visitait la capitale à titre d'invité du gouvernement du Québec, a été accueilli à l'aéroport par le premier ministre Daniel Johnson en l'absence du lieutenant-gouverneur.

Au cours de sa visite, l'empereur Sélassié a présenté au cardinal Maurice Roy, en guise de présent, une bible de la religion copte-chrétienne, reliée en cuir rouge. Au cours d'un dîner d'Etat offert par la province, M. Daniel Johnson prononça une brève allocution dans laquelle il offrit au Négus les hommages du peuple québécois. Il a rappelé la collaboration que le Québec a apporté à la renaissance de l'Ethiopie quand, à l'appel de l'empereur, un groupe de Jésuites canadiens-français est allé fonder à Addis-Abéba un collège qui est devenu depuis la première université du pays.

Le premier ministre a fait état du dévouement inlassable du Négus à l'endroit de son peuple, de son zèle à promouvoir l'éducation de la jeunesse éthiopienne, son culte de la paix et de la justice. La politique de l'empereur éthiopien en matière d'éducation lui a valu le titre de Grand Protecteur de l'enseignement.

Par ailleurs, l'insigne visiteur a appuyé l'idée de conserver, d'une manière permanente les pavillons de l'Exposition 1967 pour former une cité internationale. "L'Ethiopie, a dit M. Sélassié, en prenant part à l'Expo 67 dont votre pays s'est chargé de la lourde tâche de l'organiser d'une façon impeccable, acquiert une bonne expérience de travail en commun avec vous sur le sol canadien."

Le Négus a quitté la vieille capitale hier après s'être entretenu avec le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et une dernière fois avec le premier ministre de la province. Il est retourné à Montréal vers 4 heures où l'attendait l'avion qui devait le ramener dans son pays.

L'empereur était accompagné d'un imposant contingent de journalistes éthiopiens qui n'ont pas semblé priser toujours le protocole sévère et la surveillance policière entourant la visite. A certains moments, ils ont confondu les agents de sécurité et les représentants de l'Office de l'Information qui au lieu de leur faciliter la tâche ont parfois intervenu pour leur interdire l'accès de la Chambre du Conseil législatif. Photographes éthiopiens et québécois n'ont pas eu la tâche facile. L'un d'eux a déclaré "qu'il avait fait le tour du monde et qu'il n'avait jamais vu telle chose."

Approbation, en première lecture, du projet de loi devant instituer une régie de l'assurance-dépôt

Par Jacques DALLAIRE

L'Assemblée législative du Québec a approuvé, hier matin, en première lecture, un projet de loi parrainé par le premier ministre Daniel Johnson, devant instituer une régie de l'assurance-dépôts.

Ce projet de loi, intitulé bill 51, garantira, selon ce qu'a déclaré en Chambre le ministre des Finances, M. Paul Dozois, en l'absence du premier ministre qui assistait à la cérémonie de translation des restes du général Vanier à la Citadelle, à toute personne qui dépose de l'argent dans une institution financière au Québec, le paiement à échéance du montant de son dépôt et des intérêts jusqu'à concurrence de $20,000.

La loi touche les banques, les caisses d'épargne et de crédit, les compagnies de fideicommis et toute autre institution admise par règlement.

Le projet diffère toutefois de celui adopté par les Communes récemment, puisqu'il n'accorde pas de primes. Les institutions autres que les banques, ne pourront solliciter ou accepter des dépôts d'argent des gens de la province, sans détenir un permis de la régie. D'ailleurs, aucun individu n'aura droit, par suite de l'adoption définitive de cette loi, de solliciter des dépôts d'argent du public dans la province.

Le régime de garanti que l'on prévoit s'appliquera en outre aux dépôts d'argents faits à l'extérieur du Québec à une institution qui détient un permis et à une banque, pourvu qu'elles assurent ces dépôts auprès de la régie.

SANCTIONS

Les institutions détentrices de permis sont également tenues de gérer leurs affaires selon les règlements établis par la loi et de manière à fournir à la régie tous les renseignements qu'elle voudra se procurer, sous peine de sévères infractions.

Celles-ci pourront varier, suivant qu'il s'agit de corporation et de leurs préposés, de $1,000 à $25,000, et de $5,000 à $50,000 pour chaque récidive dans les deux ans. Ces amendes, devait ajouter le ministre des Finances, sont de $200 à $2,000 pour les infractions commises par des individus et de $500 à $10,000 pour chaque récidive dans les deux ans.

PAS DE FRICTION

Interrogé en fin d'après-midi, le premier ministre Daniel Johnson précisait devant les journalistes que le projet n'entrainera pas de friction constitutionnelle entre Québec et Ottawa. Le chef du gouvernement a fait remarquer que le Québec a droit de légiférer en ce domaine en vertu de l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

"Malgré la Loi des Banques à Ottawa, a dit M. Johnson, cela ne nous empêche pas d'assurer ceux qui déposeront dans les banques". Il a indiqué en terminant que les banques ne peuvent, pour leur part, être assurées par cette loi, notant qu'on assiste actuellement à une évolution dans la domaine des placements. "C'est, a-t-il conclu, l'évolution des placements collectifs, plutôt qu'individuels, sur des valeurs sûres".

Congrès syndical

En fin de semaine prochaine, soit samedi et dimanche, aura lieu un événement social d'importance pour la population des travailleurs de Québec, soit le Congrès annuel du Conseil Central des Syndicats Nationaux de Québec.

Cet organisme syndical, présidé par M. Roland Tapin, qui est aussi vice-président de la C.S.N., n'a pas pour but de faire de la revendication au niveau de l'entreprise. Il groupe plutôt les syndiqués de la région en "corps intermédiaire" afin de participer aux grandes décisions d'ordre social, économique et même politique susceptibles de concerner en quoi que ce soit la vie et le bien-être des travailleurs.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune

participez a notre campagne anti-vibration

L'excès de vibration est souvent responsable de l'usure rapide et inégale des pièces . . . des arrêts de production prolongés et coûteux de quantité de défectuosités facilement évitables.

Confiez à un atelier spécialisé l'analyse et la correction des excès de vibration.

ROBERGE

241, St-Vallier est, Québec 2.
Tél.: 529-8191 (r. 418)
Telex: 011-3463
distributeur d'équipement industriel, électrique et mécanique depuis 39 ans.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

INGENIEURS

1.— **DE LA NORMALISATION** — Jusqu'à $14,375. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec.
— Préparer des spécifications normalisées pour les produits à être utilisés par le Gouvernement, et des normes industrielles mises à la disposition des producteurs et des consommateurs.
— Diplôme universitaire en sciences pures ou en génie civil, mécanique, électrique ou physique. Avoir au moins 5 ans d'expérience en rapport avec la fonction.

2.— **EN ACHEMINEMENT CRITIQUE** — Jusqu'à $14,375. Ministère de l'Education. Poste à Québec.
— Etude des opérations; coordination des activités et élaboration des tracés critiques (constructions scolaires).
— Plusieurs années de pratique dans la construction et dans l'acheminement critique des projets.

3.— **DE PROJETS** — Jusqu'à $12,300. Ministère de l'Education. Postes à Québec.
— Responsabilité complète de la réalisation d'un projet à partir de sa conception jusqu'à l'acceptation finale de la construction.
— Environ 5 ans d'expérience comme ingénieur de projets à un niveau senior. Bonnes notions des services mécaniques et électriques des édifices. Préférence à l'ingénieur en mécanique ou en électricité.

4.— **EN CONSTRUCTION** — Jusqu'à $12,300. Ministère de l'Education. Poste à Québec.
— Diriger les inspecteurs, élaborer le travail d'inspection de chaque projet et faire la coordination avec les ingénieurs de projets du Service de Construction.
— Environ 10 ans d'expérience dans la construction de projets industriels.

5.— Jusqu'à $12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.
— Etudier les possibilités de réalisation des projets régionaux des services d'aqueducs et d'égouts.
— Le candidat expérimenté doit être familier avec le calcul et l'évaluation de ces travaux municipaux d'aqueducs et d'égouts.

6.— Jusqu'à $12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Montréal.
— Le candidat doit être familier avec les problèmes inhérents à la répartition des coûts de travaux en commun : travaux d'aqueduc et d'égouts déjà réalisés.
— Expérience requise dans un domaine connexe.

7.— **SANITAIRE** — Jusqu'à $12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.
— Prendre charge de l'étude des projets industriels tant au point de vue épuration des eaux usées que de l'aspect traitement des eaux d'alimentation.
— Préférence au candidat détenteur d'une maîtrise en génie sanitaire en plus de quelques années d'expérience.

— Concours permanent 67P-2118. S'inscrire immédiatement. Le candidat doit être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Jusqu'à $14,000 selon la compétence
Divers ministères — Québec et Montréal

— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
— Concours permanent 67P-2108. S'inscrire immédiatement. **Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.**

DU PERSONNEL

AGENTS DE LA GESTION FINANCIERE
— Traitement initial jusqu'à $11,500 selon la compétence.
— Comptables-vérificateurs. Divers ministères : Québec et Montréal.

— Agents de budget au ministère des Finances.
— Contrôleurs-adjoint à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (vérification comptable des placements).
— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins deux années d'expérience pertinente; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. A la Caisse de Dépôt et Placement : comptable agréé et plusieurs années d'expérience de la vérification d'institutions financières.
— Concours permanent 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

TECHNICIENS DE LA NORMALISATION
Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce.
— Collaborer aux travaux des ingénieurs de la normalisation. Trois postes à pourvoir : appareils et accessoires électriques; conception et fabrication des meubles, textiles.
— Diplôme d'institut de technologie ou formation équivalente. Avoir au moins 5 ans d'expérience en rapport avec la fonction.
— Concours 67S-5457. S'inscrire immédiatement.

Conseiller (Enseignement agricole)
— Traitement initial jusqu'à $11,000 selon la compétence. Ministère de l'Education.
— Préparation de devis pédagogiques d'enseignement agricole. Intégration de cet enseignement au système général d'éducation de la province au niveau secondaire.
— Diplôme en sciences agricoles ou en pédagogie, ou formation équivalente. 8 ans d'expérience en enseignement professionnel agricole.
— Concours 67S-1216. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Agents d'action régionale
— Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Conseil d'orientation économique du Québec.
— Liaison entre les conseils régionaux et le C.O.E.Q.
— Diplôme en sciences de l'homme ou formation équivalente et plusieurs années d'expérience dont 2 au moins en estimation sociale.
— Concours 67S-1218. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Techniciens de la faune
— Traitement initial jusqu'à $5,535 selon la compétence. Divers ministères.
— Assister les biologistes dans l'aménagement de la faune aquatique et terrestre.
— Avoir réussi 2 ans d'études post-secondaires avec matières dominantes en biologie ou en chimie, ou 11e année et 4 ans d'expérience pertinente.
— Concours permanent 67P-5448. S'inscrire immédiatement.

BIBLIOTHECAIRE
— Traitement initial jusqu'à $9,030 selon la compétence. Ministère des Affaires Culturelles (Musée d'Art contemporain, Montréal).
— Classification de la documentation du Musée.
— Baccalauréat en bibliothéconomie. Expérience pertinente
— Concours 67S-2112. S'inscrire avant le 1er juin 1967.

EXAMINATEUR AU BUREAU DES VEHICULES-AUTOMOBILES
— Traitement initial jusqu'à $5,235 selon la compétence. Ministère des Transports et Communications. Poste à St-Joseph de Beauce
— Faire subir les examens pour l'obtention de permis de conduire
— 11e année d'études. 6 ans d'expérience pertinente. Age minimum : 23 ans.
— Concours permanent 67P-5420. S'inscrire avant le 20 mai 1967.

AGENTS-VERIFICATEURS
— Traitement initial jusqu'à $5,540 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Montréal.
— 11e année d'études. 6 ans d'expérience dont 2 en comptabilité. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience. Age minimum : 21 ans au 1er janvier 1967.
— Concours permanent 67P-5410. S'inscrire avant le 15 mai pour la prochaine séance d'examen.

DACTYLOGRAPHES ET STENOS-DOCTYLOGRAPHES
— Traitement initial jusqu'à $3,945 selon la compétence.
— Dactylographes : 10e année d'études. Concours permanent 67P-5417.
— Sténos-dactylographes : 11e année d'études (supplément de $600 ou $700 à Montréal). Concours permanent 67P-5418.
— S'inscrire immédiatement.

Agents forestiers
— Traitement initial jusqu'à $5,235 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts.
— Mise en valeur, exploitation et protection du domaine boisé de l'Etat.
— 10e année d'études . Diplôme de garde-forestier et permis de mesureur de bois.
— Concours permanent 67P-5405. S'inscrire immédiatement.

Agents de la protection contre les incendies
— Traitement initial jusqu'à $7,900 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales .
— 11e année d'études. 10 années d'expérience dont 7 reliées aux activités de l'agent.
— Concours permanent 67P-5407. S'inscrire avant le 31 mai pour la prochaine séance d'examen.

Responsable de la formation (Service de protection contre les incendies)
— Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales.
— Elaboration de programmes de formation à l'intention des pompiers.
— Connaissance des méthodes de protection contre les incendies. Compétence éprouvée dans le domaine; plusieurs années d'expérience.
— Concours 67S-1215. S'inscrire immédiatement.

Registrateur de la division d'enregistrement de Montréal
— Traitement initial jusqu'à $13,980 selon la compétence. Ministère de la Justice.
— Diplôme en droit et au moins 10 ans d'expérience pertinente.
— Concours 67S-5439. S'inscrire immédiatement.

Des avis de concours plus complets sont disponibles, sur demande, à la Commission de la fonction publique du Québec. On peut aussi les consulter dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

DES OFFRES

Service général des Achats

Projet No 2283
Carburants et lubrifiants,
Ministère de la Voirie,
Rivière-du-Loup.

Clôture des soumissions :
17 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2284
Carburants,

Ministère de la Voirie,
Plan d'Asphalte Haldimand,
Canton Lork — Gaspé-Sud.
Clôture des soumissions :
17 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2285
Charbon,
Ministère de la Voirie,
Gaspé.
Clôture des soumissions :
17 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2286
Appareils et Fournitures de laboratoire.
Ministère de la Santé,
Sherbrooke.

Clôture des soumissions :
19 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2287
8 Laveurs et Stérilisateurs pour bassines de lit.
Ministère de la Santé,
Montréal.
Clôture des soumissions :
16 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2288
Manuels Scolaires,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
30 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2289
Manuels Scolaires,
Ministère de l'Education,
Montréal.
Clôture des soumissions :
30 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus:
Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.
Le Directeur Général, Georges Bussières.

Propriété Marc-A. Lirette. — Vente d'un bungalow, situé au 423, rue Beaupré, Ste-Foy, Québec.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.

L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 20 juin 1967.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.) le 23 mai 1967.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser :

Bureau de la Voirie
Route Ste-Claire
(Boul. Pierre-Bertrand)
Charlesbourg, P.Q.

Propriété Succession Louis-Edmond Binet — Démolition d'une maison de deux étages, située au numéro 336, Seigneuriale, Beauport Ouest, comté de Québec.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances représentant 10% du montant de la soumission.

Le soumissionnaire devra s'engager à démolir cette bâtisse avant le 13 juin 1967.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.) le 23 mai 1967.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser :

Bureau de la Voirie
Route Ste-Claire
(Boul. Pierre-Bertrand)
Charlesbourg-Ouest,
Québec, Qué.
Le sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

Projet No 12575-1-678

Exécution de travaux de drainage dans le RUISSEAU du PORTAGE et branches, en les municipalités des paroisses de St-Charles-Borromé et de la Durantaye, comté de Bellechasse.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 1 (Alléghanys), soit les districts électoraux de Bellechasse, Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Projet No 7785-2-678

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau PREMIERE DECHARGE et branche Brisson, en les municipalités du village de Deschaillons et de la paroisse de St-Jacques-de-Parisville, comté de Lotbinière.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 7 (Québec-Métropolitain), soit les districts électoraux de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et St-Sauveur.

Projet No 9350-5-678

Exécution de travaux de drainage dans la RIVIERE NOIRE et branches, en les municipalités des paroisses de Ste-Clothilde de Beauce et de Sacré-Coeur-de-Marie, comté de Mégantic.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 5 (Chaudière), soit les districts électoraux de Beauce, Dorchester, Frontenac et Mégantic.

Projet No 602-6-678

Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau DES RANGS VII et VIII et branches, en les municipalités de St-Joseph d'Alma et de St-Bruno, comté de Lac St-Jean-Est.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans la région no 4 (Saguenay-Lac St-Jean), soit les districts électoraux de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac St-Jean et Roberval.

Pour chacun de ces projets, les documents nécessaires sont obtenus du chef de la division de l'Hydraulique Agricole, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, bureau 413, Hôtel du gouvernement, Québec.

Un versement de $10, sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission.

Garanties : chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou cautionnement de soumission équivalent à 10 p. 100 du montant total de la soumission.
Clôture des soumissions : 2 h. 30 de l'après-midi (h.a.e.), bureau D-617, Hôtel du gouvernement, Québec.

LE JEUDI, 18 MAI 1967.
Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roméo Lalande,
Sous-ministre.

Carrefour chrétien

Une Eglise plurale dans une société plurale

Qu'on le veuille ou non, on finit par être prisonnier de cadres de pensée qui paralysent l'invention et créent des situations insolubles. Or, c'est le grand mérite des Journées de l'Union nationale des Centres d'études et d'action sociales et des Secrétariats sociaux (U.N.C.E.A.S.), qui viennent de se tenir à Paris, de chercher à briser ces cadres et de découvrir des voies nouvelles qui, à l'heure actuelle, apparaitront peut-être audacieuses à beaucoup, mais permettent pourtant d'entrevoir la place et le rôle de l'Eglise dans le nouvel âge de l'humanité.

En cherchant à redéfinir leur raison d'être et leur mode d'action, les Centres d'études et d'action sociales rendent, en effet, un service prophétique à de nombreuses institutions chrétiennes, à de nombreux mouvements d'Action catholique qui poursuivent une recherche plus ou moins semblable.

J'en ai eu la conviction en lisant les trois parties du rapport dont étaient respectivement responsables René Théry, le R. P. Perrin et l'abbé Joseph Templier, sur les C.E.A.S. devant la société en mutation. Ce rapport inédit n'est encore qu'un vaste chantier de recherches sur lequel, pendant deux jours, ont continué de travailler une centaine de membres des Secrétariats sociaux. Il n'en a pas moins recueilli une large approbation.

Il semble bien que la présence chrétienne au monde devra être de plus en plus diversifiée et de moins en moins institutionnalisée. Pour reprendre une expression du pasteur SCHUTZ, "La dynamique du provisoire" aura pour l'Eglise une façon toujours neuve de s'adapter à la mutation radicale de la société et à la mobilité des hommes dans l'espace et le temps. Cela voudra dire pour l'Eglise prendre de plus en plus de risques, susciter des actions d'avant-garde et très diverses, laisser place à l'initiative et à la responsabilité directe de chrétiens, non pas mandatés ou encadrés mais exerçant leurs charismes là où le besoin l'exigera.

Comme l'écrit un rapporteur, le R. P. Perrin : "L'Eglise doit proposer plutôt qu'imposer, indiquer une route plutôt que juger. L'Eglise n'est plus considérée comme le phare immobile sur son éperon rocheux. Elle est embarquée, éclairant la marche du monde, de l'intérieur, permettant à ce monde de se diriger lui-même . . . L'Eglise ne nous apparaît plus comme une construction pyramidale et statique. Elle évoque plutôt l'image d'un réseau en échange avec d'autres réseaux par capillarité (image du reseau sanguin)".

Si l'on schématise, on peut répartir les chrétiens en deux types. L'un, sensible à l'importance des choses, a tendance à penser qu'être chrétien ce n'est rien d'autre qu'être homme authentiquement. L'autre, uniquement sensible à la transcendance de Dieu, a tendance à penser que la fois est sans commune mesure avec le monde. Les premiers identifient la foi au projet humain, les seconds l'en dissocient radicalement.

Il faut résoudre ce dilemme jamais résolu, qui se manifeste à tous les niveaux de la vie de l'Eglise et qui et peut expliquer bien des crises récentes de mouvement d'Action catholique.

Il faudrait, par exemple, comprendre une fois pour toutes que le monde n'est pas seulement le cadre d'existence des chrétiens, mais la substance même de leur rôle et de leur mission. Les chrétiens, "ne se définissent pas par une institution "à côté" ni même dedans comme un écrin, mais par le fait qu'ils sont "fervent" dans le monde". Cela veut aussi dire qu'il ne sert à rien "de faire miroiter aux yeux du monde des principes chrétiens comme étant son salut s'ils ne sont pas assortis de propositions concrètes qui leur donnent d'être efficients dans l'immédiat. Que serait un salut qui n'aurait pas un caractère opératoire ? Là précisément réside le colossal grief du monde des pauvres à l'encontre de l'Eglise".

Toutefois, il ne s'agit pas de retomber dans une nouvelle forme de messianisme temporel, mais la foi du chrétien pourra de moins en moins se séparer de son action individuelle ou de groupe, dans le respect légitime des diversités. Dans une société plurale, l'Eglise peut accepter d'être plurale, son unité foncière n'étant synonyme ni d'uniformité ni de rigidité monolithique.

Ces exemples de quelques pistes de recherche suivies au cours des travaux montrent leur intérêt. Cette recherche va continuer, du reste, en liaison comme on l'a demandé, avec tous les chrétiens qui s'intéressent à la présence de l'Eglise dans le monde. Il vaut de souligner combien le point de départ qu'a été le Concile, les prises de position de l'Eglise, la récente Encyclique sur le développement en particulier, sont un encouragement à continuer dans la direction prise, qui sera examinée à nouveau au cours des journées de février 1968. Sans doute alors un ouvrage permettra-t-il de porter à la connaissance de tous, les fruits de tant de rapports, de réflexions, de confrontations et aussi de cointestations, car, c'est normal, il y en eut quelques-unes.

Pierre GALLAY

(Droits réservés B.I.P.)

par François DEMERS — L'ACTION

Le Québec pourrait faire disparaître la lèpre au Burundi (Mgr Ntuyahaga)

(Par François Demers)

Si le gouvernement québecois voulait patronner l'oeuvre déjà entreprise par le Cardinal Léger dans son aide aux lépreux du Burundi, par une campagne intensive de dépistage il pourrait la faire disparaître totalement en quelques années. Même si ce pays n'est pas celui qui compte le plus de lépreux, aucun travail d'envergure, aucun travail d'ensemble n'a encore été entrepris, quoique la générosité des Canadiens a déjà permis de mettre sur pied certaines léproseries et d'opérer quelques guérisons.

C'est ce qu'a suggéré hier au cours d'une rencontre, l'évêque de Bugubura au Burundi, Mgr Michel Ntuyahaga, qui est venu au Canada sur l'invitation du Cardinal Paul-Emile Léger de Montréal pour les confirmations dans ce diocèse. Venu à Québec pour visiter Mme Elzéar Boulanger de Montmagny qui a été sa bienfaitrice et lui a permis de terminer ses études de théologie pour devenir prêtre, Mgr Ntuyahaga était l'hôte hier des Amitiés Québec-Afrique.

Le rôle des évêques, a-t-il dit, n'est encore que celui de mendier non seulement pour les oeuvres de son diocèse mais encore pour que ses prêtres puissent avoir de quoi manger. En effet, a-t-il expliqué, nos prêtres n'ont pour vivre que les honoraires des messes : $1.00 par intention de messe.

Par ailleurs, a-t-il continué, je crois que nous ne parlons pas assez de nos problèmes. Quand nous en avons parlé au Concile ,on a dit que nous exagérions nos difficultés; alors que ceux qui viennent nous visiter disent que nous n'exposons à peine la moitié de nos problèmes. Il faudrait que ce soit des étrangers qui parlent en notre nom.

Le problème scolaire

Un des plus graves problèmes de mon diocèse, a-t-il expliqué, c'est celui de l'alphabétisation. Un quart seulement des enfants vont à l'école et nous n'avons même pas les $50.00 par année qui nous permettrait de payer nos catéchètes qui font en même temps l'alphabétisation.



● Son Exc. Mgr Michel Ntuyahaga, évêque de Bugubura au Burundi, a rencontré hier matin les membres des Amitiés Québec-Afrique dans l'édifice de la Solidarité. Invité au Canada par le Cardinal Paul-Emile Léger de Montréal, Mgr Ntuyahaga est venu rencontrer la bienfaitrice québecoise qui a payé son cours secondaire. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, le Père Henri Côté, Père Blanc qui sert d'agent de liaison pour les Amitiés Québec-Afrique, Mgr Ntuyahaga et M. Jean-Paul Pelletier, secrétaire de la propagation de la Foi. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Les jeunes diront à leurs aumôniers ce qu'ils attendent d'eux

Pour la première fois, les jeunes du cours secondaire et du cours préparatoire aux études supérieures (C.P.E.S.) auront l'occasion de dire à leurs aumôniers d'école ce qu'ils attendent d'eux. En effet, une réunion d'aumôniers scolaires des diocèses de Trois-Rivières, Chicoutimi, Ste-Anne-de-la-Pocatière et Québec, sera tenue les 11 et 12 mai prochains au séminaire intercommunautaire de Cap-Rouge.

A cette occasion, plusieurs jeunes de diverses écoles qui ont récemment procédé à une enquête sur la mentalité des jeunes de leur école, seront entendus par les aumôniers en journée d'étude au sujet de ces sondages d'opinion.

Par la suite, une confrontation sera organisée entre ces jeunes et les aumôniers présents. On s'attend à ce qu'une centaine de personnes participent à ces journées d'étude organisées par l'Association provinciale des aumôniers scolaires sous le thème : "Le jeune interroge son aumônier".

Deux autres réunions semblables se tiendront prochainement : une pour la région de Sherbrooke et l'autre pour la région de l'Abitibi. Il y en aurait une autre un peu plus tard dans la région de Montréal.

Tout redevient normal au lac St-Charles

Les résidents d'une centaine de propriétés qui s'élèvent en bordure du Lac St-Charles peuvent maintenant respirer plus à l'aise. Les eaux qui menaçaient d'avarier leurs domiciles se sont, depuis hier soir, retirés et le danger est écarté.

Une trentaine de maisons et de chalets sis sur les rues Roussin, Thibodeau et sur la route Pageot étaient menacés depuis quelques jours par suite de la crue des eaux. L'eau s'infiltrait dans les caves et les dommages seraient passablement lourds.

Des guides sont nécessaires pour le pavillon chrétien (abbé Bédard)

Selon un des membres, de la commission diocésaine de la Pastorale de l'Expo, M. l'abbé Guy Bédard, il faudrait des guides qui puissent expliquer aux visiteurs du pavillon chrétien, ce qu'on a voulu dire. L'abbé Bédard qui s'adressait mercredi soir à quelque 125 membres des amitiés Judéo-Chrétiennes a expliqué que c'est le cas pour plusieurs pavillons: les sujets qui y sont traités sont trop abstraits pour qu'on puisse les saisir du premier coup-d'oeil si on ne s'est pas longuement préparé avant de les visiter. Ce serait le cas entre autres, du pavillon chrétien, du pavillon de l'Ontario, du pavillon du Québec, et de plusieurs autres.

Exprimant ainsi sa crainte que le pavillon Chrétien n'atteigne pas le but visé, le conférencier a suggéré que des organismes comme les Amitiés Judéo - Chrétiennes de Québec, invitent les responsables du pavillon chrétien à faire en sorte que les visiteurs soient accompagnés d'un guide ou qu'au moins un guide leur indique dès l'accueil le sens de ce qu'ils vont voir et entendre.

Habitat 67 : Solution humaine aux taudis

Par ailleurs, M. l'abbé Bédard qui traitait des répercussions que l'Expo 67 est susceptible d'avoir sur la conscience chrétienne, a affirmé que le chrétien ne doit pas se sentir écrasé par les réalisations techniques qui sont illustrées à l'Expo comme si on avait arraché à Dieu chacune de ces améliorations.

Il faut plutôt reconnaitre, a-t-il dit, que Dieu n'a besoin de rien, que toute la terre est mise à la disposition de l'homme pour qu'il en fasse sa demeure et y bâtisse son espérance.

Au sujet d'Habitat 67, le conférencier a laissé entendre que cette conception architecturale unique pourrait bien se révéler comme une solution très humaine au problème des taudis.

D'un autre côté, lors de cette réunion le R. Jean Cruvelier, pasteur de la paroisse presbytérienne française St-Marc à Ste-Foy a été désigné comme futur président de l'organisme. Il succéderait à Mgr Ernest Lemieux, p.d., curé de Beauport et président de la commission diocésaine d'oécuménisme.



● Le curé fondateur de St-Matthieu Ste-Foy, M. l'abbé Louis Marois, a procédé hier à l'inauguration officielle de son église en service depuis Noël 66. A la même occasion, M. l'abbé Charles-Henri Paradis, curé de la paroisse StéThomas d'Aquin et vicaire urbain, a procédé à la bénédiction du carillon de la paroisse "sol", "la", "si" et dont les 3 cloches sont respectivement nommées : St-Matthieu Apôtre, Jésus, Marie La cédémonie a eu lieu en présence de nombreux paroissiens.

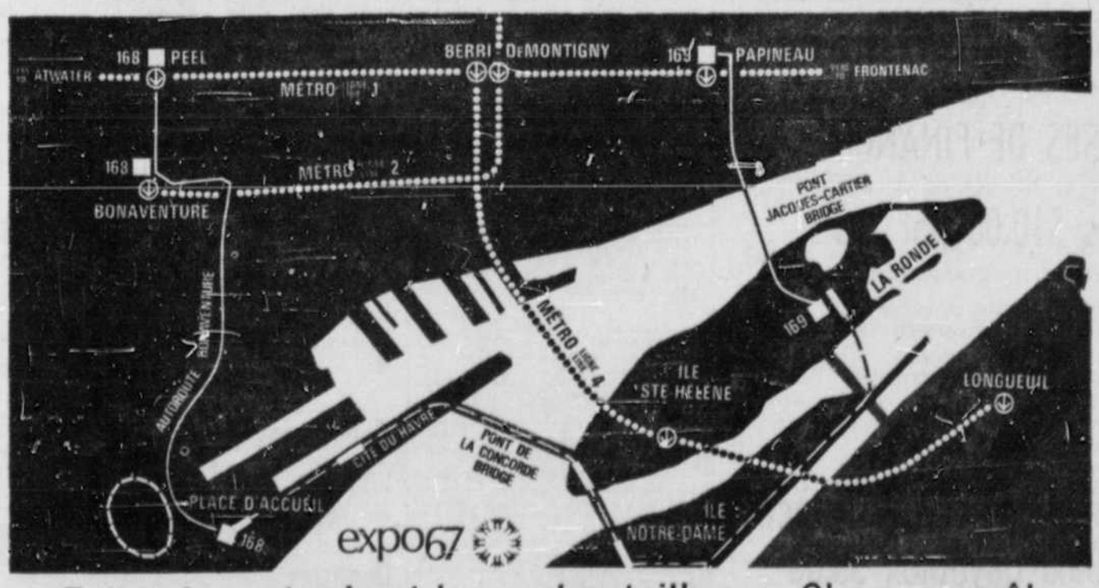
DESTINATION EXPO

A Montréal, la façon la plus simple de vous rendre à l'Expo, c'est le service "Destination Expo" des autobus et du Métro de la Commission de transport de Montréal. Vous avez le choix:

AUTOBUS 168 — De la station Peel vers la Place d'Accueil, l'Autostade, la Cité du Havre et l'EXPO-EXPRESS.

MÉTRO Ligne No 4 — Des stations Berri-de Montigny et Longueuil vers l'Ile Notre-Dame et l'Ile Sainte-Hélène.

AUTOBUS 169 — De la station Papineau vers la Ronde, l'Ile Sainte-Hélène et l'EXPO-EXPRESS.



Evitez les retards et les embouteillages. Chaque arrêt d'autobus et chaque station de métro font partie du service "DESTINATION EXPO".

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

CINZANO sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie
Vermouth blanc, sec—importé de France

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un mailer devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures p.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Appartements meublés à louer

LUXUEUX, 3 pièces et 1½ pièces, tapis mur à mur, près Cité Universitaire et Centre d'achats Ste-Foy. Pour informations: Tél.: 656-9045 ou 653-4369.
67793 13-4 (1 ms) 13-B.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Bullargeon & Carrier, notaires 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
68170 1-5 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ par ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque, I. H. D. Inc., 1655 Hélène Boulé, Québec 6, Tél.: 683-2731.
68054 27-4 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9626.
68168 1-5 (1 ms) 15

1er, 2e HYPOTHEQUE

NOTAIRE Duval a clients, 1er, 2e hypothèque, service rapide, 529-5909
67955 21-4 (1 ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.

MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles de crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0508.
67531 10-4 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir. Estimé gratuit. Desrochers et Frères. — TEL.: 527-9200.
67780 15-4 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

POELE DE CUISINE blanc, à l'huile, accessoires, 4 cruches, 2 drums, etc., en parfait ordre. Pour informations, TEL.: 663-7703.
68019 22-4 (12 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
67877 20-4 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique, à partir de $20, garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Sinard Laveuse Service, 385 13e Rue; Tél.: 523-7953.
67438 10-4 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
68171 1-5 (1 ms) 21

LE MEILLEUR SYSTEME de Lavage. Equipement pour opération $0.25, équipement automatique, modèle Cabinet complet, modèle de service. Pour informations; S'adresser à: AUTO NET INTERNATIONAL, C.P. 181, Lévis; Tél.: 656-0697.
67798 13-4 (1 ms) 21 j.n.o.

FIANCES, chances pour vous. Ménage complet, 3 appartements, 22 morceaux, TV inclus, pour balance qui reste à payer. Voir M. Corriveau ou M. A. Morin, 144 St-Vallier Ouest; Tél.: 529-9648.
67665 10-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
67701 13-4 (1 ms) 21

FIANCES AMEUBLEMENTS, meublez-vous bien, à peu de frais. Ensemble pour 3 pièces, 21 morceaux. Ensemble No 1 pour $688.00, No 2 pour $888.00, No 3 pour $1,088.00. Ouvert tous les soirs. Foyer du Meuble Inc., 144 ouest St-Vallier, 529-9340. Voir M. Corriveau ou A. Morin, Québec.
67697 11-4 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1195 rue St-Jean, Québec 4.
67641 7-4 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
17-4 (1 ms) 21

MENAGE à voir, encore entreposé, $2,600, pour $1,000, contrat transférable ou mise de côté, livraison immédiate si désiré, aucun frais, Mme Tremblay, 523-9126.
67830 17-4 (1 ms) 21

A VENDRE, UNE PAIRE de "Lions" en ciment, blanc, pour parterre. S'adresser à: 16 rue Parent, Lauzon; Tél.: 837-4423.
67980 21-4 (v. s. au 13-5) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrait ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture pour conditions. Pour informations: M. Grégoire; Tél.: 626-1102.
68031 25-4 (1 ms) 21

A vendre — Divers

TRES GRANDE AUBAINE

CAFETIERE électrique, automatique, Général Electric; Bouilloire électrique, automatique, General Electric, marque Silex. Pulvérisateur électrique, marque Aster, légumes et fruits; grille-pain électrique, automatique, General Electric; fer à repasser électrique, automatique, vapeur et sec. Broyeur à glace, automatique, électrique, marque Rinal. Le tout n'ayant jamais servi, aussi autres articles. Pour informations; Tél.: 651-4416.
68247 2-5 (2 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE VENTE MEUBLES NEUFS

Meilleur choix, meilleur service meilleur prix sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, mobiliers de cuisine et de dinette, davenport, chesterfields, matelas à ressorts, lits pliants, lits superposés, lits continentaux, cuisinières électriques, refrigérateur, lessiveuses, sécheuses, fournaises à l'huile, pousse-pousse. Paiement facile si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. Téléphone: 529-3365.
68190 29-4 (6fs) 21

POELE blanc, avec four, tiroir, "110", visible à: 312 Dorchester sud. Pour informations; Tél.: 523-4869.
5-5 (3 fs) 21

CENTRE D'APROVISIONNEMENT

LISIERE de Jersey, soie, coton, uni, imprimé, couleurs assorties, pour tissage et tricot. S'adresser à: 747 St-Vallier Ouest; Tél.: 527-9111, Mme Fortin.
68291 5-5 (6 fs) 21

Bicyclettes

BICYCLES à vendre ou à échanger, réparation de tous genres. Pour informations; s'adresser à: GIRARD BICYCLES, 176 Chabot, Ville Vanier; Tél.: 683-9719.
68227 5-5 (1 ms) 28 j.n.o.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
67713 17-4 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAU pour professionnels, 3 pièces, très bon poste. S'adresser à: 272 St-Vallier Ouest; Tél.: 522-2605.
67761 12-4 (1 ms 6 fs) 37

Chambres à louer

GRANDE chambre ensoleillée, en avant, permis de cuisine et accès au téléphone. Boulevard St-Cyrille. Pour informations: Tél.: 522-5888.
68155 28-4 (12 fs) 44

GRANDE CHAMBRE - BOUDOIR, meublée, permis de cuisine, entrée privée. Dame ou demoiselle distinguées, face à l'Hôpital Laval. Pour informations; Tél.: 653-9143.
68159 28-4 (1 ms 6 fs) 44

FOYER AVE MARIA, chambre confortable, lavabo, prix raisonnable. Pour informations; S'adresser à: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec 4, P.Q.
68243 2-5 (12 fs) 44

ST-SAUVEUR, belle grande chambre moderne, près centre de ville, permis de cuisine, prix raisonnable. Pour informations; Tél.: 525-8506 ou 524-7116.
68288 5-5 (6 fs) 44

expo67

Réservations

PERSONNES, GROUPES, familles, réservez dès maintenant votre appartement meublé. Choix 1 à 6 pièces, cuisinette. Réservez à l'avance, prix $5.00 à $7.00 par jour par pièce. Centre Montréal, près Métro, Berry, Sherbrooke, 9 minutes de l'Expo. APPARTEMENT ST-ANDRE, 3756 St-André, Montréal. Tél.: 525-4272.
67951 20-4 (1 ms) Expo 44-A.

PLUSIEURS chambres de 2 à 14 personnes, maison neuve, douche, bain, déjeuner, près Métro, Réservation à: 415 Boulevard St-Martin, Cité Laval, P.Q.
68173 29-4 (6fs) 44-A EXPO 67

APPARTEMENTS-HOTEL, 2 à 10 personnes, kitchenette: $16.00, plus $4.00 par personne, écrire: 2676, St-Zotique est, Montréal, P.Q.; Tél.: 376-6063.
67915 19-4 (mer. v. 1 au 19-5) 44-A.

5 CHAMBRES, dans bungalow neuf, tout près de l'EXPO, prix modique. Informations pour gens de ville de Québec et environs; Tél.: 842-4814 ou écrire à: Mme Léo Bouchard, 208 St-Charles, Greenfield Park, P.Q.; Tél.: 671-2769.
68292 5-5 (2 fs) EXPO 44-A.

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213 3e Avenue Québec — Tél.: 529-8479
67528 7-4 (1 mer. v. au 5-5) 21

REPRISES DE FINANCE

offertes pour balance de compte

Payables $10.00 par mois

AVEC GARANTIE TRANSFERABLE

21 mobiliers de chambre
38 " de salon
42 " de cuisine
20 poêles, 38 réfrigérateurs
12 machines à écrire
18 machines à coudre
31 stéréos
22 téléviseurs

Ameublements complets 3 pièces pour $618.00 payables $5.00 par semaine

Nous irons vous chercher et vous reconduire gratuitement

Tél.: 661-8434

67554 (4-6-8-18-20-22-4, 2-4-6-16-18-20-30-5) 21

Ecoles

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
67523 7-4 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. TEL.: 522-7490.
68045 25-4 (1 ms) 81

STENOTYPIE

Cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec : 175, rue St-Jean; TEL.: 524-7619.
67878 20-4 (3 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR. PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
67703 13-4 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir, Ecole d'électrolyse, 530, St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
68164 29-4 (1 ms) 81

Enseignement

MAITRISEZ la langue anglaise, cours par correspondance. Spécial pour débutants à un prix incroyablement bas. Pour informations; par écrit seulement: PROFESSEUR A.M. DUCHARME, 405 Bayard, ou Casier Postal 202, St-Sauveur, Québec.
67724 11-4 (1 ms) 83-B.

PAR CORRESPONDANCE, Comptable Général Professionnel, Comptabilité Administrative, Formation Générale Aux Affaires, Initiation au Monde des Affaires; Teneur de Livres; Secrétaire; Professionnelle, Médicale, Juridique; Dactylographie; Sténographie; Travail Général de Bureau; Anglais: Conversation avec disques ou 3 niveaux; Personnalité; Littérature; Cours Secondaire; 6e à 12e Scientifique ou Commercial; "Dipiôme Officiel du Ministère de l'Education. "Matières séparées si désiré. Pour informations; Ecrire: ACADEMIE COMMERCIALE ET SCIENTIFIQUE, Case Postale: 2478 Québec.
67845 15-4 (1ms) 83-B

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 48 x 50, sans colonne. Pour informations; Tél.: 623-5677 ou 623-4232.
68084 26-4 (12 fs) 86

CAP ROUGE, 20,000 pieds carrés de plancher, utilisable comme manufacture. Pour informations; Tél.: 656-6911.
68157 28-4 (1 ms 6 fs) 36

Extermination vermine

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582 1re Rue, Québec; 522-1661.
67954 20-4 (1 ms) 89-A.

Femmes, filles demand.

3 DAMES disposant d'une vingtaine d'heures par semaine dans la vente de services professionnels, expérience non nécessaire. Des cours d'entraînement débuteront le 8 mai et les revenus sont immédiats. Pour entrevue confidentielle : 681-6397, M. Larochelle.
68162 29-4 (4 fs) 90

FILLES demandées, travail général, $35.00 à $45.00 par semaine, expérience et références demandées. Pour informations; Ecrire à: 2420 Chemin Ste-Foy; Tél.: 683-0986.
2-5 (3 fs) 90

FOYER AVE MARIA, filles demandées, bonne santé, bon salaire, références exigées. S'adresser à: Foyer Ave Maria, 511 rue St-Jean, Québec 4, P.Q.
68242 2-5 (12 fs) 90

Fourrures

ATTENTION, dames de la Côte de Beaupré, Montmorency, Courville, entreposage et location de fourrures. Pour informations; Tél.: 663-9033.
5-5 (3 fs) 95

Instituteurs-Institutrices

PROFESSEURS demandés pour mai et juin, mathématique en 11ième année. S'adresser à : DIRECTEUR GENERAL Commission Scolaire Régionale Jean-Talon, Charlesbourg. TEL.: 626-3113.
68166 29-4 (6 fs) 113

Logement à louer

ST-SAUVEUR, rue Hermine, 3 pièces. Pour informations; Tél.: 626-6046.
68134 28-4 (6 fs) 118

PINTENDRE, village, logement neuf, 4 pièces, plus chambre de bain, demi sous-sol, thermostat individuel, entrée laveuse et sécheuse. S'adresser à: Tél.: 837-6915.
68198 2-5 (8 fs) 118

CHARLESBOURG, logement de 3 pièces, plus salle de bain, entrée "220", $53.00 par mois. Pour informations; Tél.: 626-5186.
68244 2-5 (6 fs) 118

BEAUPORT, 3 pièces, chambre de bain. Pour informations; Tél.: 663-4857.
3-5 (3 fs) 118

2 LOGEMENTS à louer, 4 et 3 pièces, avec au sans garage, ou logement de 7 pièces $42.00 et $27.00. Près église Bienville. Pour informations; Tél.: soir: 681-7093.
68266 5-5 (12 fs) 118

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations, TEL.: 525-5427.
67983 22-4 (1 ms, 6 fs) 119-A

1447 3e AVENUE, commercial, pour bureau, salle d'échantillons, barbier. S'adresser à: M. Roméo Falardeau Enr.: Tél.: 524-1374.
68104 26-4 (12 fs) 119-A.

LOCAL A LOUER, 25 x 3, plancher ciment, Haute-Ville, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. 165 Chemin Ste-Foy; Tél.: 523-4402.
68105 27-4 (12 fs) 119-A.

Maisons à louer

MAISON NEUVE, 5½ pièces, chauffé, libre 1er Mai, Parc Horizon, Ste-Foy, $160.00 par mois. Pour informations; Tél.: 653-8404.
68107 26-4 (12 fs) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2885, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
68189 1-5 (1 ms) 127

MAISON DE 5 PIECES, 4 ans, moderne, garage, plus petit chalet $6,000.00. Comptant à discuter. 13, 34e Rue, Val St-Michel. Pour informations; Tél.: 842-6050.
67997 21-4 (12 fs) 127

VILLE LES SAULES, Directement du propriétaire, construction 2 ans, 5 grandes pièces, près église, école. Comptant minime à discuter. Pour informations; Tél.: soir; 683-7400.
68062 25-4 (12 fs) 127

MAISON de bonne construction, 10 pièces, très bien située. S'adresser à: C.P. 201, Isle Verte, Co. Rivière du Loup.
68111 27-4 (12 fs) 127

BEAUPORT, 1½ étage, 7 pièces, terrain fini, Prix: $16,000.00, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 661-4252.
68151 28-4 (8 fs) 127

7625 HOFFMAN, coin 76e Ouest, 7 pièces, dont 4 chambres coucher, hypothèque 6 3-4 pour cent, 651-1360, 653-7573.
68230 5-5 (4 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers; Tél.: 681-6358.
68225 4-5 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
67521 6-4 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209 route Nationale, Champigny; Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
67706 14-4 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
68050 27-4 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
67705 13-4 (1 ms) Mdses sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier, Palétots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
67526 7-4 (1 ms) Mdses sèches

Médecins

Dr CHS. RINFRET. Voie urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
67876 20-4 (1 ms) 140

On demande travail

DAME désire travail de dactylographie pour faire à domicile. Pour informations; Tél.: 651-1059.
68251 3-5 (6 fs) 156-A.

Pensions pour enfants

QUARTIER LIMOILOU, prendrais enfants en pension, avec soins attentifs. Pour informations; Tél.: 523-3529.
68148 28-4 (12 fs) 160-A.

Propriétés demandées

POUR TOUTES transactions immobilières, soit acheter ou vendre. Service rapide, client satisfait. Consulter votre maison de confiance, CHARLES-E. ROULEAU COURTIER, demandez A. St-Hilaire; Tél.: 653-9107.
68003 21-4 (12 fs) 178-A.

Propriétés à vendre

RARE AUBAINE pour investisseurs. Groupe de 7 propriétés, 31 logements dans Québec. Acompte $7,000.00, balance se paie par les revenus. Placement rapporte cent pour cent. ROULEAU COURTIER, A. St-Hilaire; Tél.: 653-9107.
68004 21-4 (12 fs) 178

PROPRIETE SEULE à vendre, carré 32 x 42, chauffage à eau chaude, ainsi que garage chauffé, offre raisonnable acceptée, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 681-4390.
28-4 (6 fs) 178

PROPRIETE à vendre, située à 182 à 190 Commerciale, Lévis, un poste de commerce libre. Pour informations; Tél.: 837-5795.
5-12-19-5 178

MAGASIN général à vendre, avec propriété de deux logements, aussi entrepôt et garage, situés centre de la ville de St-Jean Chrysostôme. Pour informations; Tél.: 839-9711.
68277 5-5 (6 fs) 178

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
67524 7-4 (1 ms) 179

Maisons à vendre

MAISON MODELE

3615, CHEMIN ST-LOUIS

Style canadien, 8 pièces, dont 4 chambres

Ouvert 2 à 5 heures dimanche

651-1360 — 653-757[illegible]

68249 5-5 (2 fs) 127

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
67880 21-4 (1 ms) 188-A.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
67702 13-4 (1 ms) 189

Roulottes

ROULOTTE 8 x 42 avec terrain, meublée, chauffage. Lac John. Pour informations; TEL.: 663-4037.
68035 22-4 (12fs) 192A

ROULOTTES à louer ou à vendre, 55 x 10. S'adresser à: Parc de l'Exposition, arrière du Colisée, roulotte no : 18.
3-5 (3 fs) 192-A.

Servantes demandées

PERSONNE sérieuse demandée, pour adultes, cuisinière, entretien du logement, pas de lavage, chambre seule avec télévision. S'adresser à: 171 Aberdeen, Québec.
67998 21-4 (12 fs) 198

PERSONNE à tout faire, d'âge mûr, pour presbytère de petite ville des Cantons de l'Est. Ecrire à: CASIER 3012, L'ACTION, Québec.
68136 28-4 (6 fs) 198

OCCASION pour une ou deux jeunes filles de gagner de l'argent, tout en apprenant l'anglais. Aides ménagères désirées, pour travaux légers et garder 2 enfants (enfants d'âge scolaire), pour 6 mois ou plus. Maison privée dans Banlieue Toronto. Chambre, pension et $15.00 par semaine. Pour informations: Ecrire à: Madame S. Freedman, 5 Rencoch Drive, Willowdale, Ont.
68197 2-5 (3 fs) 198

Téléviseurs à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois, R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-3522.
67702 13-4 (1 ms) 209-B.

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre téléviseur, trouble de châssis, jobbé $12, garanti, lampes neuves, 17-21-24 pouces $18.95 garantie 12 mois. Téléviseurs $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois, montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773 rue St-Vallier Ouest. Tél.: 681-5496.
67884 21-4 (j. v. s. au 17-6) 209-B.

Terrains à vendre,

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près église, école, différentes grandeurs, 10% comptant, 1% par mois. Pour informations; s'adresser à: M. Odilon Hamel; Tél.: 626-0558.
68048 27-4 (12 fs) 210

BEAUPORT, rue Delage, 70 x 80. Pour informations; Tél.: 667-2552 ou 661-6763.
68101 26-4 (12 fs) 210

VILLENEUVE, 100 x 138, très bonne aubaine. Pour informations; Tél.: 663-9235 ou 626-0189.
68131 27-4 (12 fs) 210

108,000 pieds carrés terrain, très bel emplacement pour partir commerce, hôtel, motel ou autre, situé route Nationale Champigny. Pour informations; Tél.: 872-2021.
68102 26-4 (12 fs) 210

TERRAIN 60 x 200 légèrement boisé près du lac artificiel accès à l'année, résidence au chalet aubaine .05½ le pied avec condition. Pour information; TEL.: 681-7093.
68174 29-4 (12fs) 210

TERRAIN A VENDRE, superficie entre 6,500 à 70,500, à 3 milles du Pont de Québec, près de la route 5 et 9, très bon prix. Pour informations; Tél.: 832-8456.
1-5 (3 fs) 210

10 MILLES de Québec, terrain boisé, 224,000 pieds, près lac, rivière, piscine, chapelle, téléphone, électricité. Pour informations; Tél.: 822-1694.
2-5 (3 fs) 210

TERRAIN pour chalet, près du fleuve à Beaumont, très bon site. Pour informations; Tél.: 837-9590.
4-5 (3 fs) 210

LAUZON, quelques beaux terrains, rue Parent, centre résidentiel, trottoirs faits et rue asphaltée, service aqueduc. Pour informations; s'adresser à: 16 rue Parent, Lauzon; Tél.: 837-4423.
67981 28-4 (v. s. au 20-5) 210

Terres à vendre

BEAUPORT Ouest, petite terre avec 2 maisons, grange, rivière, possibilité de développement, lac artificiel. Directement du propriétaire. Pour informations; TEL.: 523-4451 ou 661-2176.
68034 22-4 (12fs)212

BANLIEUE Québec, terre boisée pour développement, Résidentiel, Commercial, 25 arpents, bon placement, prix d'aubaine acheteur sérieux, acompte $3,000.00. Balance facile, ROULEAU COURTIER, A. St-Hilaire, Tél.: 653-9107.
68002 21-4 (12 fs) 212

Marchandises variées

Les objets mis en vente à l'Expo 67 sont à des prix extrêmement variés, allant du crayon à 10 cents au manteau de fourrure à $10,000.

Plus lourd que nature

L'objet individuel le plus lourd de l'Expo 67, à l'exception des édifices, est une sculpture en acier inoxydable de l'artiste Alexander Calder et qui pèse 46 tonnes. Cette oeuvre s'intitule "L'homme".

Terres à vendre

TERRE A VENDRE, avec roulant, située à un mille du village, 65 arpents en culture, 18 vaches laitières, race Jersey, 5 taures, 1 taureau. S'adresser à: Georges Laliberté, St-Edouard, Co. Lotbinière.
68109 27-4 (12 fs) 212

Vendeurs demandés

TERRITOIRE DU LAC ST-JEAN

VENDEUR d'expérience, pour occuper immédiatement le territoire protégé du Lac St-Jean et du district. Nous avons une liste substantielle d'excellents clients attendant vos ventes et vos services. Nous avons une ligne complète de produits d'éclairage exclusifs, avec garantie de longue durée, pour magasins, édifices à appartements et bureaux, manufactures, institutions, industries, motels, restaurants, écoles, hôpitaux, etc. Commissions au-dessus de la moyenne payées chaque mercredi sur affaires renouvelées automatiquement à l'année longue. Age de 35-65, automobile nécessaire. Aucune connaissance technique nécessaire, car nos Manuels de Ventes vous démontrent comment faire de l'argent dès le premier rendez-vous. Cette année est notre 23e et notre plus grosse au Canada. L'homme qui démontrera ses capacités sera promu Gérant des Ventes pour le district, ceci dans les trois mois et recevra un montant additionnel sur toutes les ventes faites dans son territoire. Les territoires de Gaspé et de la Ville de Québec sont maintenant disponibles. Ecrivez à: Hi-Test Corporation, 206 King West, Hamilton, Ontario.
68220 3-5 (2 fs) 214

Yachts — Canots

"CRUISER" Welmouth 20 pieds, Johnson, 50 forces; trailer Tandem Tee Nee, $2,395.00. Pour informations; Tél.: 653-5478.
68100 26-4 (12 fs) 217

CANOT, moteur 5 forces et 10 forces Johnson. 1 canot toile, dernière carré. Aubaine. Pour informations; s'adresser à; Tél.: 623-0185.
68121 27-4 (12 fs) 217

YACHT 11 pieds, bateau cabine, 20 pieds. Pour informations; appelez à l'heure des repas seulement; Tél.: 523-3039.
68269 3-5 (12 fs) 217

CRUISER 21 pieds, cabine, toilette, équipé, $2,500.000. Chantiers Maritimes. S'adresser à F.-X. Lachance, St-Laurent, Ile d'Orléans; Tél.: 828-2717.
68274 5-5 (1 ms 6 fs) 217

Chatte charmeuse !



Amour à première vue ! Personne ne pourra résister aux charmes de cette chatte. Les fillettes admireront, assises sur leur lit ou leur bureau, cette "Miss Glamour" parée de bijoux et de boucles. Une jolie mascotte.

Demandez le patron 7045.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Lorettéville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency

[illegible] 1 mois $1.00
[illegible] 3 mois $2.75
[illegible] 6 mois $5.25
[illegible] 1 an $10.00

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35¢ par semaine ou $15.00 par année : $7.75, 3 mois; $4.25, 2 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick

[illegible] $12.00; 6 mois, $6.25
3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada :

[illegible] $15.00; 6 mois $7.75
3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers : 1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

AUTOMOBILES

REPARATION - SERVICE
ACCESSOIRES - PIECES

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES

1966 Chevrolet sedan, 1966 Volvo, 1965 Ford Fairlane sedan, 1964 Ford Galaxie, 1963 Chevrolet sedan, 1963 Pontiac convertible, 1962 Ford sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Volkswagen, 1961 Rambler Classic. Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec Tél.: 522-2793. Rond-Point Lévis: 837-2647.
68046 25-4 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS ENR.

1966 Météor, 1966 Pontiac Parisienne, 1966 Chevrolet, 1965 Pontiac, 1965 Chevelle station wagon, 1964 Epic, 1964 Chevrolet station wagon, 1964 Chevrolet décapotable, 1964 Météor, 1964 Pontiac, 1963 Anglia, 1963 Pontiac C. Sport, 1963 Renault station wagon, 1963 Galaxie, 1962 Pontiac, 1962 Pontiac station wagon, 1962 Rambler décapotable, 1962 Rambler, 1962 Corvair, 1961 Volkswagen Van., 1961 Ford, 1961 Renault, 1960 Météor, 1959 Chevrolet, 1959 Rambler, 1957 Station Wagon Chevrolet, aussi plusieurs autres. 1400, DORCHESTER NORD, COIN DE L'ESPINAY, QUEBEC: Tél.: 525-4769.
67872 18-4 (1 ms) A.V.

VOLKSWAGEN '62, de luxe, d'un particulier, très bonne condition et très propre. Pour informations, TEL jour: 681-4102; soir: 653-3247.
68022 22-4 (12 fs) A.V.

ENVOY 61, en parfaite condition, cause départ. Pour informations; après 5 heures; Tél.: 524-3001.
5-5 (3 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Chevrolet hard top, 2 portes; 1966 Chevelle décapotable; 1965 Volkswagen "1500"; 1965 Renault Caravelle; 1964 Chevrolet; 1964 Station-Wagon Ford, 9 passagers; 1962 Volkswagen; 210 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
68020 25-4 (1 ms) A.V.

RAMBLER Ambassadeur, 8 cylindres, 1958, moteur en parfaite condition, 8,000 milles. Pour informations; Tél.: 683-0677.
2-5 (2 fs) A.V.

CHEVROLET 1962, moteur et transmission, 6 cylindres, bas millage, 40,000 milles. Directement du propriétaire; Tel.: A.P. 522-8191. Demandez M. Normand L'ABBE.
68245 2-5 (6 fs) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
68226 5-5 (1 fs) A.V.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMY-67-10176
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.c.)
le mardi 16 mai 1967

Région Montmorency

FOURNITURE DE CONSOLES REVERSIBLES POUR ECLAIRAGE DE RUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000.), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 1er mai 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10170
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.c.)
le mardi 16 mai 1967

Complexe Manicouagan-Outardes

FOURNITURE DE VETEMENTS IMPERMEABLES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000.), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 1er mai 1967

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708
67522 6-4 (1 ms) A.D.

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR achetons, vendons, échangeons. 105 Boul. Hamel. Tél.: 681-6281.
67698 11-4 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
67879 21-4 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scrapés". LUCIER FERLAND ENR. 66, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
67527 7-4 (1 ms) A.A.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILLION Ltée, Débosselage peinture, vitrage. 1600 Dorchester 522-2256 ou 683-9998.
68222 3-5 (1 ms) D.P.

Garage — Service

Austin - M.G. - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185 avenue St-Sacrement, Québec; 681-0625.
67902 18-4 (1 ms) G.S.

Toit de décapotable

DUOLITE Auto Top, Vitres d'autos, housses, 215, 2e Avenue, 523-4207.
68200 2-5 (1 ms) T.D.

Réparation d'autos

BOUTET & FILS MAINTENANT A

20 RUE HERMINE, coin Boulevard Charest, toujours à votre service. Pour informations; Tél.: 523-3370.
68052 28-4 (1 mer. v. au 26-6) R.A.

Pour protéger le consommateur

Le gouvernement devrait instituer des prêts sous garantie de l'Etat
(M. Jean-Paul Lefebvre)

Par Lucien BOUCHARD

"Le gouvernement devrait instituer un système de prêts garantis par l'Etat pour la protection de ce nouvel esclave de la société: le consommateur" a déclaré hier le député d'Abuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, en réponse au ministre Maurice Bellemare sur le budget. Le député libéral a suggéré que le gouvernement mette à contribution les caisses populaires et les coopératives d'épargne et de crédit pour assurer la bonne marche d'un tel système.

"Cela, dit-il, augmenterait de façon très considérable la liquidité des Caisses populaires et soulagerait des milliers de familles aux prises avec des prêts à des taux d'intérêt usuraires. Actuellement, le crédit à la consommation ou les emprunts pour les petits salariés peuvent coûter de 6% à 35% et même 40% selon qu'on va à une bonne ou à une mauvaise adresse."

En 1965 seulement, a dit M. Lefebvre, les consommateurs canadiens auraient pu épargner de $300 millions à $450 millions s'ils avaient pratiqué de façon plus sage et plus éclairé le crédit à la consommation, sommes qui représentent l'écart entre un intérêt normal sur un emprunt ou sur un achat à tempérament et l'intérêt excessif que les consommateurs ont en fait déboursé.

"Le coût inutile du crédit, dit-il, représente autant sinon plus que le montant des allocations familiales que le ministre des Finances a annoncé dans son discours." Le député d'Ahuntsic estime à plus de $250 millions les prêts consentis aux petits salariés par les Caisses populaires.

LA PUBLICITE

Le député de l'opposition s'est aussi élevé contre la publicité abusive pour réclamer un contrôle en vertu du principe "qu'on ne peut pas laisser à la libre entreprise toutes les libertés qu'elle s'est accoutumés à prendre". Il a traité d'immorale la publicité qui s'adresse aux enfants par le truchement de la télévision en disant, à l'occasion des fêtes par exemple, que leur père devrait leur acheter tel jouet pour leur prouver qu'il les aime.

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, a déclaré à ce sujet que cette question fait actuellement le sujet de discussion au cours de conférences fédérales-provinciales.

Décès de M. Georges Lafond

Monsieur Georges Lafond, époux en premières noces de feu dame Joséphine Simoneau et en secondes noces de dame Marie-Paule Allard, est décédé le 2 mai 1967, à l'âge de 80 ans. M. Lafond demeurait au 1225, 1ère Avenue, Stoneham.

Outre son épouse M. Lafond laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: MM. et Mmes Georges-Henri Lafond (Annette Jobin), Aimé Cloutier (Jeanne), Gérard Lafond (Fernande Drouin), Camille Lafond (Marielle Bédard), Edouard Bouchard (Pierrette); son frère, sa soeur,, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gaudiase Lafond, Mlle Valéda Lafond, Mmes Edmond Lafond, Eugène Lafond, Alphonse Lafond, Télesphore Lafond, Jules Lafond, M. Georges Cloutier, MM. et Mmes Pierre Simoneau, Joseph Gauthier, Richard Duguay, Mme Arsène Simoneau, Mme Zéphirin Simoneau, M. Joseph Allard, M. et Mme Emile Lafond, M. et Mme Paul Racine.

Les funérailles ont lieu vendredi, le 5 mai 1967, en l'église de Stoneham et l'inhumation s'est faite au cimetière de Stoneham.

Décès de Mme Joseph Robitaille

Mme Joseph Robitaille, née Mary Blouin, épouse de feu Joseph Robitaille est décédée le 3 mai, à Québec à l'âge de 89 ans. Elle demeurait à 319 Ouest Arago.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Alex Fortier (Marie-Louise Robitaille), Mme Alphonse Gauvreau (Lucienne Robitaille), M. et Mme Octave Robitaille (Eva Lafontaine), M. et Mme Paul Robitaille (Simone Plante), M. et Mme Antonio Robitaille (Simone Boissonneault), M. et Mme Wilfrid Robitaille (Berthe Bédard), Mme Vve Philippe Gaulin (Jeanne-D'Arc Robitaille), Mme Vve Joseph Robitaille (Rose-Alma Giguère), M. et Mme Alfred Hamel; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Cyprien Blouin de St-Alban, Vermont, M. Anselme Blouin, M. et Mme Ludger Blouin, dame Vve Omer Clavet, M. et Mme Donat Blouin, Mme Amédée Blouin, Mme Lucien Blouin.

La dépouille mortelle est exposée à Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Les funérailles auront lieu Samedi 8.30 A.M. en l'église de Notre-Dame de Grâce et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Décès de M. Robert Dumont

Monsieur Robert Dumont, employé de Cie Téléphone Bell du Canada, époux de dame Wyneth Morgan, est décédé le 2 mai 1967 à l'âge de 47 ans. Monsieur Dumont demeurait au 1096 de Salaberry, Québec.

Outre son épouse Monsieur Dumont laisse dans le deuil sa fille: Mlle Gill Dumont; sa mère Mme Henri Dumont (Berthe Cantin); ses frères ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Charles Auguste Dumont, Soeur St-Dominique, a.h. (Gabrielle), M. et Mme Jean-Luc Dumont, M. et Mme Marc Dumont, M. et Mme Maurice d'Etcheverry (Gervaise), M. et Mme Médard Leblanc (Marguerite), M. et Mme Bernard Dumont, Soeur Marie du Jessé (Marie-Barthe), M. et Mme Raymond Dumont, M. et Mme John Stanley Morgan.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 5 mai 1967 en l'église St-Patrick et l'inhumation au cimetière St-Patrick.

Et ça tourne, tourne...

Le parc d'amusement de l'Expo appelée La Ronde et située dans l'Ile du même nom, possède 25 différents manèges depuis un carrousel datant du XIXème siècle jusqu'à l'ultra-moderne Gyrotron.

MOTS CROISES

PROBLEME No 92

HORIZONTAL

1—Espace clos de murs ou de bâtiments — Compartiment d'une faille (Géol).
2—Apparence — Grand emportement de colère — Toit du monde des géographes.
3—Pronom personnel — Préfixe — Conjonction.
4—Monceau — Inférieur — Mot dit aussi substantif.
5—Constellation de la zone équatoriale — Partie du bas de la jambe du cheval.
6—Ville d'Italie — Oiseau passereau.
7—Ligne quelconque — Gelée des eaux — Epaissi — Préposition.
8—Du verbe avoir — Bruit sec — Ce qui frappe l'ouie.
9—Note de la gamme — Sans mélange — Partie de la charrue — Terre détrempée d'eau.
10—Fixé par le destin — Seconder, assister.
11—Renne du Canada — Mener, conduire.
12—Conifère — Adj. possessif — Terre entourée d'eau.
13—Produit du vol — Prairie — Connaissance d'une chose.
14—Doux, bienveillant — Prénom féminin — Règle obligatoire.
15—Vieux, infirme — Jeune cerf.

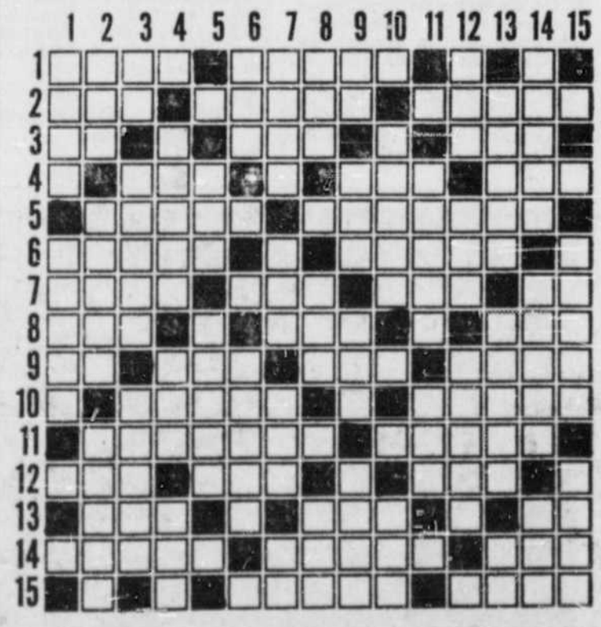
VERTICAL

1—Frère d'Abel — Percé.
2—Anc. forme de oui — Statue en attitude de prière — Ragoût de lièvre.
3—Ville de Chaldée — Ligne d'un dessin qui n'est pas ombrée — Touffe de crin derrière le pied du cheval.
4—Vive répugnance pour quelque chose — Préposition — Liliacée.
5—Pronom personnel — Ce qu'on enlève à l'ennemi.
6—Prénom masculin — Outil de menuisier.
7—Nom grec du dieu de l'amour — Mollusque — Louanges — Particule qui donne plus de force à l'affirmation.
8—Liqueur tirée du raisin — Fatigué — Plus mal.
9—Note de la gamme — Selle de bête de somme — Cou — Fait avec de la viande.
10—Ville du Brésil — Division du compas.
11—Jeune pommier non encore greffé — Gendre de Mahomet.
12—Bateau long et plat — Du verbe rire — Sphère d'acier très dur pour roulements (Méc).
13—Prénom féminin — Qui contient de la soude — Article.
14—Secrétaire de Cicéron — Pourvoir d'avantages — Saur.
15—Embarrasser, intimider (Fg) — Petit colombier.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 91

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	U	R	E	N	D	A	L	■	J	A	P	O	R	■
2	A	R	E	■	V	A	R	A	■	H	O	R	U	S	■
3	M	I	C	■	M	A	C	O	N	■	T	E	S	■	■
4	M	■	T	E	R	■	S	I	V	A	S	■	L	E	A
5	■	C	A	R	A	T	■	S	E	V	I	R	■	E	■
6	C	■	L	A	P	O	N	■	R	A	T	O	N	■	D
7	R	O	U	M	A	N	I	E	■	L	U	T	■	C	U
8	E	U	S	■	T	■	O	■	S	■	A	■	P	A	R
9	D	I	■	A	R	C	■	P	A	N	T	H	E	R	E
10	O	■	P	R	I	E	R	■	A	N	I	E	R	■	R
11	■	R	■	T	E	N	I	R	■	E	O	L	O	S	■
12	P	I	C	■	R	O	D	E	R	■	N	E	T	■	D
13	■	M	A	L	■	N	E	M	E	E	■	R	G	E	■
14	M	E	G	O	T	■	S	U	C	R	E	■	F	O	L
15	■	R	E	E	U	S	■	S	U	S	■	T	A	N	A



SERVICES SPÉCIAUX

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
VOUTE MODERNE

LOCATION DE FOURRURES

Fourrures EMOND enr.
185 est, rue St-Joseph
525-6741
67539 4-4 (1 ms) S.S.

Faites
ENTREPOSER
vos **FOURRURES**
dès maintenant
JOS. ROBITAILLE
Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
65081 1-5 (12 fs) S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950 FLEURISTE
67552 2-5 (24 fs) S.S.

DIAMANT GARANTIE
PLANS DE CREDIT
Epargnez de 30% à 60% au comptant
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
Coin Mrg Gauvreau — Tél.: 524-1372
21-4 (v. au 12-5) S.S.

GRATUIT



Collier de perles cultivées
avec l'achat d'une
BAGUE DE FIANÇAILLES
ONC ET ASSURANCE GRATUITS

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec 2
17-4 (1 mer. j. s. au 15-5) S.S.

(Couronnes Bouquet mortuaire)
QUEBEC FLEURISTE
TEL.: 524-1196
67044 10-3 (l.v.s. au 6-5) S.S.

Pavillon des Maritimes

Une des pièces décoratives du pavillon des provinces Atlantiques à l'Expo 67 consiste en une sculpture dont le matériau, qui a servi à sa réalisation, a été tiré de milliers d'os de baleines trouvés sur les rives de la baie de Bonavista, à Terre-Neuve.

avis de décès

BEAULIEU. — A l'hôpital St-Joseph de Victoriaville, le 4 mai 1967, à l'âge de 87 ans et 7 mois, est décédée dame Florida Bédard, épouse de feu M. Auguste Beaulieu, mère de Mme Eddy Lafrenière (Antoinette) Soeur Marguerite Beaulieu, Edouard Beaulieu, Sr Rachelle Beaulieu.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires André Couture, Ste-Anasthasie, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Anasthasie et de là au cimetière paroissial. 5-5 (1 fs)

BINET. — A Beauport, le 1er mai 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Arthur Binet, époux de dame Delphine Lefèvre, demeurant à 1, rue Vallée.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 9 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 2-5 (3 fs)

BLAIS. — A Québec, le 3 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Blais, époux de dame Alice Noël, demeurant à 88, rue du Roi.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 2 heures 50, pour l'église de N.-D. de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 5-5 (2 fs)

COUTURE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 3 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Maxime Couture, époux de dame Antonia Doyon, demeurant à Ste-Lucie.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.
Départ de sa résidence à 3 heures 50, pour l'église de Ste-Lucie et de là au cimetière paroissial. 5-5 (2 fs)

DALLAIRE. — A Québec, le 4 mai 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Alice Pearson, épouse de feu M. Louis Dallaire, demeurant à 1095, avenue Brown.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 5-5 (2 fs)

DARVEAU. — A Québec, le 3 mai 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Albert Darveau, époux de feu dame Lucrèce Bélanger, demeurant à 1415, rue De Longueuil.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 35, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 3-5 (2 fs)

DUBUC. — A Québec, le 3 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Raphaëlla Caron, épouse de M. Joseph-Albert Dubuc, assistant-surintendant de la Banque Canadienne Nationale (71 rue St-Pierre), demeurant à 1800 rue Jalobert.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 2 heures 45, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 3-5 (3 fs)

GIRARD. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 4 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Lucius Girard, époux de dame Alma Guay. Il demeurait au Lac Frontière, cté de Montmagny.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Dominique Bolduc à 9 heures 45, pour l'église du Lac Frontière et de là au cimetière paroissial. 5-5 (2 fs)

GUAY. — A Cabano, le 2 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé subitement M. Lucien Guay, agent distributeur, époux de dame Germaine Gagné, demeurant à 647, Chemin de la Canardière.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière de Lauzon, cté de Lévis. 3-5 (2 fs)

LEGARE. — A l'hôpital Laval, le 2 mai 1967, à l'âge de 40 ans et 10 mois, est décédée dame Gilberte Daigle, épouse de M. Arthur Légaré, demeurant à Val-Alain.
Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.
Départ de la salle municipale de Villeroy à 3 heures 45, pour l'église de Villeroy et de là au cimetière paroissial. 5-5 1 fs)

LE VALLEE. — A Québec, le 3 mai 1967, à l'âge de 63 ans et 2 mois, est décédé M. Thommy Le Vallée. Il demeurait chez ses soeurs au 1100, de la Canardière.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile. 5-5 (2 fs)

MARCEAU. — A Montmagny, le 3 mai 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Marceau, époux en premières noces de feu dame Yvonne Proulx, en secondes noces de feu dame Eva Beaupré et en troisièmes noces de dame Mélina Bernard.
Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.
Départ des salons Laurent Normand, St-François, Montmagny, à 2 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 5-5 (2 fs)

MARANDA. — A Lévis, le 3 mai 1967, à l'âge de 89 ans et 11 mois, est décédée dame Georgine Gosselin, épouse de feu M. Joseph Maranda, demeurant à 43, Déziel, Lévis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des foyers funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 3-5 (2 fs)

RIOUX. — A Québec, le 3 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roméo Rioux, époux de dame Gilberte Patry, demeurant à 104, Seigneuriale, Beauport.
Les funérailles auront lieu samedi, à 2 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 2 heures 15, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 5-5 (2 fs)

ROBITAILLE. — A Québec, le 3 mai 1967, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Mary Blouin, épouse de feu M. Joseph Robitaille, demeurant à 319, Arago ouest.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 15, pour l'église de N.-Dame-de-Grâce et de là au cimetière St-Charles. 3-5 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

CARRIER. — Vendredi, le 5 mai 1967, à 7 heures 30 p.m., en l'église de St-David, sera chanté le service anniversaire de Mlle Marie-Louise Carrier.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 3-5 (2 fs) S.A.

FISET. — Samedi, le 6 mai, à 9 heures en l'église de Ste-Odile sera chanté le service anniversaire de Monsieur Joseph Gérard Fiset, époux de dame Fernande Fiset. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68189 29-4 5-5 S.A. Fiset.

GODIN. — Lundi, le 8 mai 1967, à 7 heures 30 a.m., en l'église de Ste-Claire d'Assise, sera chanté le service anniversaire de Madame Albert Godin, épouse de M. Albert Godin.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68267 5-5 (2 fs) S.A.

TURCOTTE. — Mardi, le 9 mai 1967, à 9 heures, en l'église de Cap-Rouge, sera chanté le service anniversaire de Mlle Antoinette Turcotte, soeur de Mlle Eva Turcotte et de M. l'abbé Rosaire Turcotte, curé de Cap-Rouge.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 68252 5-5 (3 fs) S.A.

A Québec aujourd'hui

Arts

MUSEE DU QUEBEC — dessins et peintures de René Richard — collection Saidye et Samuel Bronfman du musée des Beau-Arts de Montréal, peintures de Suzanne Bergeron — vues de Québec — estampes des 18e et 19e siècles — sculpture traditionnelle du Québec.

Evangile du dimanche

Dans l'octave de l'Ascension

(S. Jean, XV, 26-27 et XVI 1-4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi, parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand ce temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

Offices du dimanche

Dimanche, 7 mai: Dimanche après l'Ascension. 2e cl. (blanc). Messe propre, Gloria, une oraison, Credo, préface de l'Ascension.

Les Quarante-Heures

MAI

7—Notre-Dame du Chemin, Sainte-Sophie.
8—St-René-Goupil.
9—Ste-Famille, I.O.
10—Saint-Victor.
11—St-Frédéric, Hôpital de l'Enfant-Jésus.
12—Notre-Dame de la Recouvrance de Ville-Vanier, Foyer Notre-Dame du Perpétuel-Secours.
13—Couvent de Loretteville.
14—St-Raymond de Portneuf, Hôpital Général.

Les entreprises de camionnage du Québec opposées aux réformes proposées par les Chemins de fer

MONTREAL. (PC). — Les entreprises de camionnage à travers le Canada sont fermement décidées à s'opposer aux réformes financières réclamées par les Chemins de fer nationaux, a fait savoir hier M. John McGee, président des associations canadiennes de camionnage, dont le congrès se déroule à Montréal.

C'est un refinancement semblable à ceux de 1932 et 1952 que les Chemins de fer nationaux réclament et il semblerait que le gouvernement fédéral serait disposé à le consentir, car il en fut déjà question à quatre reprises dans le discours du trône des six dernières années.

En vertu d'une nouvelle législation ,adoptée il y a quelques semaines par les Communes et qui limite l'expansion de l'industrie du camionnage, M. McGee a expliqué que le refinancement du CN permettrait à celui-ci de mener une concurrence injuste à l'industrie du transport par camions, car la nouvelle loi n'interdit pas aux compagnies ferroviaires d'ouvrir de nouveaux marchés.

Un service public

M. McGee a insisté pour dire que le camionnage devrait être, tout autant que les chemins de fer, reconnu comme service public et moyen de transport et que le gouvernement fédéral ne devrait faire aucune discrimination dans ce domaine.

En ce qui a trait à la juridiction sur le transport, le président des Associations canadiennes de camionnage opine que celle-ci devrait relever entièrement du gouvernement fédéral et que ce dernier devrait s'abstenir de tenter de la remettre aux provinces.

L'Association canadienne de camionnage doit terminer son congrès aujourd'hui, tandis que débutera celui de l'Association du camionnage du Québec.

Au banquet de clôture, le ministre fédéral des Transports, M. John Pickersgill, prendra la parole.

Un mur s'écroule sur 5 automobiles

Un mur de briques s'est abattu sur cinq automobiles en stationnement, vers 3 h. 15, hier après-midi, à l'angle des rues Du Pont et St-François. Personne n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont de l'ordre de plusieurs milliers de dollars.

Le pan de mur est tombé sur l'avant des cinq véhicules. Il a fallu démolir le mur pour pouvoir retirer les autos.

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LES ECHECS

PAUL KERES A L'EXPO

Durant les années qui précédèrent la guerre de 1939, Paul Kérès, d'Estonie, était l'idole des joueurs d'échecs de sa génération. Depuis, il est resté égal à lui-même, mais sans parvenir aux grands honneurs. Le vétéran Grand-Maître est parmi nous présentement, c'est-à-dire au Pavillon de l'URSS. Il y donnera, samedi après-midi, à 15 heures, une grande séance de parties simultanées contre tout venant. Il n'y aura rien à débourser, sauf l'entrée elle-même, à l'Expo. Auparavant, soit le jeudi 4 mai, Kérès jouera en simultanées à la pendule contre une dizaine d'adversaires. Ceux-ci joueront à la cadence habituelle de 120 minutes pour 40 coups, tandis que Kérès n'aura que 12 minutes en moyenne à consacrer à chaque partie.

La partie Québec-Montréal: Québec joue: 28 Fg4.
N.036567

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo) ...	$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

Loubier s'en prend aux compagnies forestières et déplore le manque de collaboration entre le ministère du Tourisme et celui des Forêts

(J.D.) — S'en prenant en particulier aux compagnies forestières qui, à son avis sabotent les richesses naturelles des parcs de la province, le ministre du tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a déclaré, hier matin, qu'à son ministère "on est indigné de constater qu'il y a un manque de collaboration de façon sempiternelle et qu'il n'y a pas eu d'unité d'action depuis toujours" entre le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et le ministère des Terres et Forêts.

Le ministre a fait savoir, alors que l'on étudiait les crédits de son ministère, que le gouvernement est fermement décidé à remédier à la situation en mettant sur pied d'ici une quinzaine de jours un comité interministériel, quant à l'aménagement des forêts et lacs de villégiature du Québec.

Il a cité en exemple le parc national de la Gaspésie, "où les intérêts miniers et forestiers sont en train de tout saboter". Ce parc, institué en 1937 possède une superficie de 510 milles carrés, comprenant notamment un habitat de caribou et du saumon de l'Atlantique en très grand nombre.

"La seule façon d'arriver avec une ligne mitoyenne à l'amiable a continué M. Loubier, c'est de l'établir par la voix du dialogue, de rencontres interministérielles. D'ici quinze jours, nous allons assister à la première réunion interministérielle des ministères et particulièrement Tourisme, Chasse et Pêche, Terres et Forets, Ressources naturelles qui est déjà acquis à notre politique, Education qui a donné une preuve tangible puisqu'ils nous ont concédé Loisirs et Sports, et je pense, a-t-il repris, j'espère que d'ici quelques semaines, nous pourrons commencer à planifier pour une politique cohérente et éviter le dédoublement, le talonnement d'une dépense futile de nos crédits par différents ministères qui ne vont pas dans le même sens".

INSECTICIDE

D'autre part, M. Loubier, répondant à une intervention du député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, a indiqué que son ministère s'est objecté auprès du gouvernement fédéral à ce que soit déversé de l'insecticide près des îles de l'Expo '67 à Montréal pour détruire des larves d'insectes.

"Cela crée un tampon de Montréal qui peut aller jusqu'à Sorel et ça pourrait avoir des effets nocifs pendant 25 ans sur la faune", avait objecté M. Michaud.

Du nouveau pour le réaménagement de l'Aire no 10 d'ici 30 jours

Par Robert GIROUX

Au cours d'une réunion qui a consisté en un dialogue entre trois échevins de la cité de Québec et divers membres du comité de logement des quartiers Notre-Dame de Jacques-Cartier, St-Roch et Notre-Dame-de-la-Paix au sujet du réaménagement de ce secteur de la ville, M. l'échevin Gérard Moisan a révélé qu'un plan et possiblement une maquette d'un projet concernant ce secteur, l'aire no 10, sera présenté à la population par la ville de Québec dans un mois environ.

M. Moisan, qui est membre du comité exécutif de la Cité de Québec, a révélé également avoir pris connaissance du rapport préliminaire du comité municipal sur l'aire no 10 dans lequel on suggère, entre autres choses, que le taux d'évaluation des propriétaires qui amélioreront leurs propriétés dans ce quartier demeure le même que celui de 1967 jusqu'en 1970 afin d'encourager la rénovation des propriétés délabrées.

Ce rapport sera présenté incessamment au comité exécutif de la cité de Québec pour ratification.

Au sujet du plan de réaménagement de l'aire no 10, l'échevin croit que les urbanistes qui l'ont conçu seront heureux d'écouter les critiques constructives des membres du comité de logement et d'en discuter avec eux, quitte à faire les revisions qui peuvent s'imposer.

Le membre du conseil municipal de Québec a rappelé une disposition de la loi fédérale sur l'habitation qui prévoit qu'Ottawa peut aider des projets de rénovation urbaine en défrayant 75% du coût.

La ville de Québec n'est pas assez riche pour défrayer le coût de ces transformations et elle devra faire appel aux gouvernements supérieurs pour mener à bien ses buts.

Il s'agit là, cependant, d'un programme d'envergure qui s'échelonnera sur une période de dix ou quinze ans, a encore averti M. Moisan.

Le plan n'en sera pas un de démolition mais prévoit plutôt que l'on commencera à bâtir des édifices résidentiels sur certains terrains vacants et dans le secteur situé entre la rivière St-Charles et la voie ferrée.

Par la suite, lorsque des locataires mal logés devront quitter leurs logements inadéquats pour diverses raisons, comme pour la disparition imminente de ces édifices pour une nouvelle artère routière, alors ces nouveaux logements s'offriront à eux.

L'échevin a encore exprimé l'opinion qu'il fallait que Québec essaie de se prévaloir de la loi fédérale de l'habitation en demandant l'aide des gouvernements supérieurs.

Il s'est dit assuré qu'on tiendrait la promesse faite que 1968 serait l'année de Québec.

Jusqu'ici, sur les 11,000 logements à prix modiques financés par le fédéral, le Québec n'en compte que 796, tous situés dans la métropole. L'Ontario est la province qui a le plus profité de l'aide fédérale dans ce domaine avec 7,035 logements.

NECESSITE DE LA RENOVATION

"Les conditions de logement dans l'aire no 10 sont dans un état scandaleux", a déclaré, au début de la réunion, M. Jean-Paul Bolduc, président de la séance.

A preuve, il a cité le rapport Martin, qui remonte à cinq ans environ, et qui dit textuellement que "dans sa condition actuelle tout le quartier St-Roch constitue un territoire impropre à l'habitation familiale".

Le comité dont je suis le président veut donc, au nom de la population, promouvoir la construction de logements simples dépourvus de luxe mais répondant à toutes les normes d'hygiène et de sécurité, a ajouté M. Bolduc.

Le problème du logement touche toute la classe ouvrière, soit près de 80% de la population du Quartier. Les chefs de famille de l'aire no 10 marque un décalage de $800 par année sur celui de Québec.

CHANCE D'AFFAIRES

Devenez votre patron.

Distribution d'articles importés d'Europe, Paris, Australie, Hong-Kong, Tokio.

Léger capital requis — Publicité fournie.

Ecrire à casier 100, L'Action, Place Jean Talon, Québec.

CUISINIERE DEMANDEE

pour 2 personnes. $150. par mois, position à l'année, maison très confortable dans la banlieue de Québec. **S.V.P. faire application par écrit au Casier No. 3013 L'Action, Québec.**

- ARTICLES de Bureaux
- CENTRE D'IMAGERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée

2 magasins pour vous servir

399 de la Canardière Tél.: 525-5119

Centre d'Achats Canardière

Centre d'Achats Laurier

Réouverture du restaurant Continental Inc.

Notre distinguée clientèle est invitée à venir jouir d'une ambiance agréable dans notre restaurant entièrement rénové, et à profiter de notre service considérablement amélioré. Ils pourront y déguster les mets succulents qui ont établi notre renommée.

RESTAURANT CONTINENTAL INC.

26, rue St-Louis — Tél.: 529-0077

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa

est à la recherche de

PROFESSEURS QUALIFIES

(masculins et féminins)

pour l'année scolaire 1967/68, dans les disciplines suivantes :

A—Pour Mont-Laurier : sciences, anglais, catéchèse.

B—Pour Maniwaki : chimie, anglais, français, matières commerciales, arts plastiques, musique et catéchèse.

C—Pour Gracefield : français, mathématiques, arts plastiques, musique et catéchèse.

Adresser toute correspondance à :

MONSIEUR GILBERT JOLY
Directeur général des écoles
Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa
C. P. 1410
Mont-Laurier (Labelle)



● L'ASSOCIATION DES COURTIERS EN ASSURANCES vient de se nommer un nouveau bureau de direction. Il s'agit de MM. Camille Leblond, trésorier (de gauche à droite); René Paquet, secrétaire; Guy Vallée, président sortant de charge; et le président Fernand Leclerc.

Les pompons rouges sont en ville!

Par Pierre Pourchelle

L'aviso - escorteur français "Commandant-Bourdais" est arrivé à Québec hier matin, et les pompons rouges de son équipage agrémenteront les rues de Québec jusqu'à lundi prochain.

Le "Commandant-Bourdais" est bien connu à Québec, puisqu'il vient chaque année à la même époque pour la fête de Jeanne D'Arc. C'est devenu une tradition. C'est le septième d'une série de neuf escorteurs de 2,000 tonnes conçus pour les missions lointaines d'escorte et de lutte anti-sous-marine. Il a été construit à l'arsenal de Lorient, où se trouve son port d'attache et il a été lancé le 15 avril 1961. Il a été remis à la Marine Nationale le 15 septembre de la même année.

Succédant à la "Ville d'Ys", puis à la frégate "L'Aventure", le "Commandant Bourdais" a été affecté à la mission traditionnelle d'assistance à la grande pêche. Cette mission le conduit chaque année entre février et octobre des bancs de Terre-Neuve et du Groenland à ceux de la mer de Barentz.

En même temps qu'une présence, il apporte aux chalutiers le courrier, des vivres frais et de l'assistance médicale et technique. En outre, par les escales qu'il fait au cours de ses campagnes, le "Commandant Bourdais" maintient les traditionnels liens d'amitiés qui lient la France au Canada, aux Etats-Unis et aux flottes ibériques et scandinaves. Une trentaine de chalutiers français de construction récente pêchent au large de Terre-Neuve.

Le "Commandant Bourdais" a quitté la France le 15 février et n'y retournera que le 6 juillet. Son équipage comprend 17 officiers, 44 officiers mariniers et 117 quartiers-maitres et matelots.

Il est parrainé par la ville bretonne de Saint-Servan, ville natale d'Edmé Adner Bourdais, né en 1820. Entré à l'Ecole navale en 1836, l'enseigne de vaisseau Bourdais fit campagne sur la "Boussole" dans le Pacifique puis sur la frégate "Corner" au Levant; il participa à la guerre de Crimée, fut promu capitaine de frégate en 1856, prit en 1859 le commandement de l'aviso à voile et à vapeur "Monge" avec lequel il partit pour les mers de Chine. Placé à la tête d'une expédition destinée à prendre Mytho, il fut tué par un boulet sur la passerelle du "Monge", en avril 1861.

Deux autres bâtiments de la Marine Nationale ont porté son nom avant celui qui se trouve actuellement dans le port de Québec: une canonnière affectée en Chine et en Cochinchine de 1863 à 1868 et un chasseur de sous-marins reconverti en canonnière et basé en Cochinchine puis au Tonkin, de 1928 à 1945.

Au Parlement

LA SOUVERAINETE DU QUEBEC ET LES COOPERATIVES

Le gouvernement du Québec a logé une protestation écrite contre l'intention du gouvernement fédéral de s'immiscer dans le champ de la législation concernant les coopératives, a fait savoir mercredi le Premier ministre Daniel Johnson en réponse à une question du chef de l'opposition, Me Jean Lesage, sur l'attitude du Québec face à la décision d'Ottawa de mettre en application certaines recommandations du rapport Carter, entre autres que les coopératives soient traitées sur le même pied d'égalité que les entreprises commerciales.

M. Johnson a informé la Chambre qu'un comité de hauts fonctionnaires étudie toute la question et que, d'autre part, le gouvernement du Québec a déjà commencé à mettre en application un plan de réaménagement fiscal qui correspondra aux besoins du Québec.

JEUNESSE ET LOISIRS

Il est possible qu'au lieu d'instituer un ministère autonome de la Jeunesse et des Loisirs, selon le programme électoral de l'Union nationale, le gouvernement institue dans les cadres du ministère actuel du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, une direction générale semblable à celle qui existe à l'Education. Cependant, le Premier ministre Daniel Johnson a déclaré aux journalistes que le transfert du bureau des loisirs et des sports de l'Education au ministère du Tourisme serait un premier pas vers la création d'un tel ministère. Rien n'est encore défini à ce sujet. M. Johnson a précisé que la formation d'un comité interministériel sur les loisirs était une autre étape vers la démocratisation des loisirs.

Ce comité qui existe officieusement depuis déjà un an environ permettra au gouvernement de coordonner son action afin d'éviter une politique de talonnement et de mauvaise utilisation des crédits.

GARE AUX PROFITEURS DE LEXPO

Le Premier ministre Daniel Johnson a menacé de sanctions sévères les restaurateurs-concessionnaires qui n'afficheront pas à l'extérieur de leur établissement les prix et leur menu comme le veut la loi, ceci, afin de protéger les visiteurs de l'Expo contre l'exploitation. Depuis l'ouverture de l'Expo, les plaintes ne cessent d'affluer au Parlement à ce sujet.

LES MIETES DE LEXPO

Le député indépendant de Sainte-Anne à l'Assemblée législative, M. Frank Hanley, demande que les "économiquement faibles" puissent se rendre sur la Terre des hommes et que les autorités prolongent à leur intention l'exposition internationale de 24 heures, après la fermeture officielle, afin de leur permettre de visiter gratuitement la foire internationale.

REPRESENTANT PERMANENT DU PREMIER MINISTRE

M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, a été nommé ministre délégué auprès du comité d'accueil et de réception pour la visite des chefs d'Etat durant la période de l'Expo.

MONTREAL PEUT LOGER 225,000 VISITEURS PAR JOUR

La région métropolitaine de Montréal, dans un rayon de 25 milles, pourra loger 225,000 visiteurs quotidiennement durant l'exposition universelle, soit 50,000 de plus que demandé, a annoncé en Chambre le secrétaire de la province, Me Yves Gabias. Grâce au service de Logexpo, 48,000 chambres ont été inspectées, 14,500 conciergeries, 1,037 unités familiales, 20,600 chambres d'hôtels et de motels, 42 terrains de camping et 3,500 chambres d'institutions. Québec, selon M. Shield, directeur de l'office municipal du Tourisme, est aussi prêt à faire face à toute éventualité sur ce plan.

RETOUR A L'ECOLE

Le député libéral d'Ahuntsic a déclaré, hier soir, en Chambre, que le gouvernement devrait faire en sorte que les 45,000 élèves qui sont sortis depuis 10 ans du "cul-de-sac" du cours secondaire général retournent à l'école en priorité, parce que ce cours ne les préparent pas suffisamment pour faire face à l'avenir. "Quelqu'un qui sort d'une onzième générale, dit-il, n'est pas préparé à autre chose qu'à porter les commandes dans une épicerie.

L'ESCALADE DES TAXES

Le ministre Maurice Bellemare a déclaré, hier soir, au cours du débat sur le budget, que le gouvernement Lesage avait imposé depuis 1960 une augmentation totale de taxes de $589 millions. "Ce fut, s'est-il exclamé indigné, le parti le plus taxeux depuis la Confédération".

Le député libéral considéré comme l'économiste du parti, M. Robert Bourassa, du comté de Mercier, a dit que la comparaison était fausse.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a dit qu'à ce compte, l'Union nationale aura atteint en augmentation un montant plus élevé en deux ans et demi que le chiffre qu'il vient de mentionner pour six ans.

"En 16 ans, dit M. Bellemare, l'Union nationale a bâti des écoles, des hôpitaux, des routes, et n'a augmenté les taxes que "de petites brindilles de cents".

PENSIONS DES MERES NECESSITEUSES ET DE VIEILLESSE

Le ministre Maurice Bellemare a déclaré en Chambre, hier, que le gouvernement n'avait pas l'intention de réduire les pensions des mères nécessiteuses dans le cas où le conjoint reçoit une pension de vieillesse augmentée. M. Bellemare répondait à une question du député de Huntingdon, M. K. Fraser, en l'absence du ministre de la Santé.

Les archivistes médicaux font le point sur leur profession

par Céline COTE

L'Association des archivistes médicaux de la province de Québec a tenu son assemblée annuelle les 1er, 2 et 3 mai dernier à la Maison Montmorency. C'est précisément au cours de la première journée des assises que le comité d'éducation a présenté à son organisme un mémoire suggérant au ministère de l'Education des projets concernant la future formation de l'archiviste, au niveau de l'Institut. Il serait peut-être question d'école-pilote dans notre région immédiate...

Comme par les années passées, l'assemblée annuelle de l'Association des archivistes de la province était avant tout une série de cours de perfectionnement pour les membres de l'AAMPO et les autres participants à ces réunions. Plusieurs conférenciers ont tenté de sensibiliser et d'informer l'assistance au sujet de certains problèmes concernant le monde des archivistes médicaux.

SUJETS TRAITES A L'ASSEMBLEE ANNUELLE

Afin d'apaiser l'inquiétude des diplômées actuelles en archives, le Dr Gilbert Blain, directeur de l'Institut supérieur d'Administration hospitalière, de Montréal, a précisé que si ces derniers se verraient, tôt ou plus tard, dans l'obligation de parfaire leurs connaissances dans cette spécialité donnée, il sera prévu, de par les changements mêmes, des conditions spéciales favorisant le recyclage et le perfectionnement des diplômées des années passées. Le Dr Blain a également voulu que son auditoire prenne conscience des principaux problèmes auxquels font face, actuellement, les professions paramédicales. Parmi ces difficultés on mentionnait le recrutement des étudiants, la formation des professeurs, le contenu du programme (le cours d'un an présentement durera trois années compiètes à l'avenir) l'organisation et le bon fonctionnement des écoles à mettre probablement sur pied d'ici peu...

Un homme de loi était également convaqué à ces assises afin de préciser les avantages qu'auraient les membres de l'AAMPQ, si ces derniers favorisaient l'adoption d'un bill public. Il semblerait, d'après Me Jean-Guy Fréchette, de Sherbrooke, que les archivistes sont des "oubliés de la loi".

Cependant, si plusieurs sujets ont été touchés au cours de trois journées d'études, le point crucial de la rencontre se situait autour des prochains changements à effectuer dans la formation des futurs archivistes médicaux. L'Association, dans son mémoire, suggère au ministère de l'Education des projets, qu'eux ,en tant qu'archivistes engagés croient bénéfiques. Est-ce que le ministère acceptera d'emblée les suggestions de ces derniers?...

CALENDRIER

VENDREDI, 5 MAI 1967
S. Pie V, pape et conf.
Demain :
S. Jean, Porte latine

SOLEIL: Lever: 4.43 Coucher: 7.12
LUNE: Lever: 3.46 Coucher: 4.20

Les marées, vendredi le 5 mai
Hautes: 4.53 a.m. — 5.15 p.m.
Basses: 12.44 a.m. — 12.16 p.m.
Les marées, samedi le 6 mai
Hautes: 5.58 a.m. — 5.37 p.m.
Basse: 12.09 a.m.

PHASES DE LA LUNE DE MAI
Dernier quartier le 1er à 5 h. 32 a.m.
Nouvelle lune le 9 à 9 h. 55 a.m.
Premier quartier le 17 à 0 h. 18 a.m.
Pleine lune le 25 à 3 h. 22 p.m.
Dernier quartier le 30 à 8 h. 32 p.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

Samedi, anniversaire de la mort de Mgr de Laval

Le 30 avril, c'était l'anniversaire de naissancee de Mgr de Laval, en 1623. Dans quelques jours, le 6 mai, anniversaire de sa pieuse mort et de sa naissance à une vie meilleure, en 1708. Est-il suranné, est-il dépassé, en nos jours d'avant-gardisme, évoquer les deux termes de cette existence lointaine, qui nous dépasse et nous intrigue ,autant qu'elle nous édifie ?

Justement, pour prévenir les embardées d'une fantaisie débridée, l'Eglise de Vatican II vien de rappeler aux chrétiens que le culte de la Vierge, des saints et des patrons particuliers a encore sa place nécessaire dans une catéchèse et une pastorale renouvelée. Bien mal venu, alors, qui affecterait de renier ou simplement de mettre en veilleuse toute valeur religieuse du passé. Ce serait refuser à l'histoire du salut, à la communion des saints elle-même, les lignes de force, la valeur de permanence qu'on concède volontiers, en saine logique, à la simple histoire profane. Voyons donc ce qu'ont fait, avec tout leur génie créateur, les commissaires de l'Expo et surtout ceux du Centenaire canadien, pour dessiner à notre "Terre des Hommes" un plus bel avenir, fondé précisément sur les bases de notre passé humain.

L'Eglise du Canada a eu, elle aussi, ses fondateurs. Et, par delà la tombe, par delà les siècles, qui ne comptent plus pour les citoyens de l'éternité, ces fondateurs restent fidèles à leur mission providentielle sur la terre; et leur puissance d'intercession, qui n'a certes pas diminué, s'offre à tous ceux qui veulent bien, à leur tour, leur rester fidèles, quelque degré qu'ils occupent dans notre Eglise canadienne.

Parmi ces fondateurs se détache l'austère et puissante figure de Mgr de Laval, pasteur vigilant qu'on a comparé aux plus grands pontifes de l'Eglise universelle. L'importance de sa charge, dans un milieu et dans des temps difficiles, la conscience vive qu'il avait du fardeau des âmes à lui confiées et de l'honneur de la religion, en butte aux empiètements des pouvoirs civils, ont stimulé surtout en lui les vertus qui font les chefs : la vigilance, la force de commandement, tempérée de charité, l'intransigeance contre les désordres et les scandales.

Et c'est de ces vertus, plus en évidence chez lui, qu'on a fait grief à Mgr de Laval. Il faudrait alors débiter au dossier de saint Jean-Baptiste, notre patron, ses apostrophes cinglantes aux pontifes de son temps et à son propre monarque Hérode. Est-ce que saint Paul, saint Augustin, saint Cyrille d'Alexandrie et tant d'autres, qui sont des saints incontestés, n'ont pas été aussi des violents, à leur façon ? L'Ecriture même canonise les gens de cette trempe : *Le royaume des cieux souffre violence et ce sont les violents qui le conquièrent* (Math. 11, 12).

Au reste, ce ne sont pas les réserves de quelques historiens attardés, à l'égard de Mgr de Laval, ce ne sont pas surtout les insinuations malveillantes, pour ne pas dire les calomnies d'un Gustave Lanctôt, qui doivent ébranler notre confiance. Historien à thèse et partial au possible, il s'enfonce de plus en plus, en vieillissant, dans son fossé d'obstinations et de préjugés; son dernier ouvrage nous afflige de ses relents plus que jamais.

Autrement sérieux et sûr pour nous le jugement solennel de l'Eglise. Quand elle se prononce dans des cas semblables, ce n'est pas à l'aveuglette. Ce n'est qu'après de rigoureux procès, réglés par le Droit canonique (section *De Processibus*). On passe au crible de la critique historique et théologique les oeuvres et les écrits du serviteur de Dieu. Il y a des tribunaux diocésains et des tribunaux romains; on y va voir dans tous les recoins. Et ce ne sont pas généralement des sourds ni des manchots qui figurent dans ces tribunaux. Il y a même un juriste qu'on appelle le promoteur de la foi, en termes profanes *l'avocat du diable*, dont on connait la fonction spéciale. On peut donc dire que par là où la section historique de la Sacrée Congrégation des Rites a passé, il est inutile pour les historiens de revenir.

Or, au terme de nombreuses sessions, le 23 février 1960, dans une réunion générale de la dite congrégation, tenue en présence du pape, les cardinaux, les prélats officiaux et les consultateurs ont donné à l'unanimité un vote favorable sur les vertus de Mgr de Laval. Et, le 28 du même mois, à l'issue du saint sacrifice de la messe, Sa Sainteté le Pape Jean XXIII a déclaré solennellement : "Il est établi que le vénérable serviteur de Dieu François de Montmorency-Laval a pratiqué au degré héroïque les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité à l'égard de Dieu et du prochain, ainsi que les vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance, de force et celles qui leur sont annexes, dans le cas et à l'effet dont il s'agit".

Dans ce décret de l'héroïcité des vertus, l'Eglise, par la voix du pontife suprême, a déclaré solennennellement que Mgr de Laval a vécu comme un saint. Pour l'étape décisive de la béatification, il ne manque plus que la "signature du ciel", c'est-à-dire que le serviteur de Dieu montre qu'il est vraiment au ciel et entendu par Dieu, en accordant au moins deux miracles de premier ordre, reconnus comme authentiques par la science comme par les tribunaux ecclésiastiques compétents. Mais Mgr de Laval, malgré sa bonne volonté, n'est pas obligé d'accorder ces faveurs extraordinaires sans l'intervention de notre prière confiante et persévérante. C'est pour l'Eglise du Canada, c'est pour nous-mêmes que nous souhaitons vivement sa canonisation. Il a vécu comme un saint; il ne tient plus qu'à nous qu'il soit déclaré saint.

Honorius Provost, ptre
vice-postulateur
de la cause.

Exposition artistique à Québec

En collaboration avec le Consulat général de France à Québec et la Société philatélique de Québec, les Archives du Québec présenteront, jusqu'au 4 juin, une importante exposition de documents, de timbres et de médailles de France, à l'occasion de la semaine de la France à Québec. L'exposition a lieu dans la salle des Archives au rez-de-chaussée de l'Edifice du Musée du Québec. L'inauguration a eu lieu hier.

Les manuscrits, gravures, plans, médailles et timbres soulignent d'une part les liens du Canada avec la France, d'autre part, les réalisations scientifiques et culturelles de la France.

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités

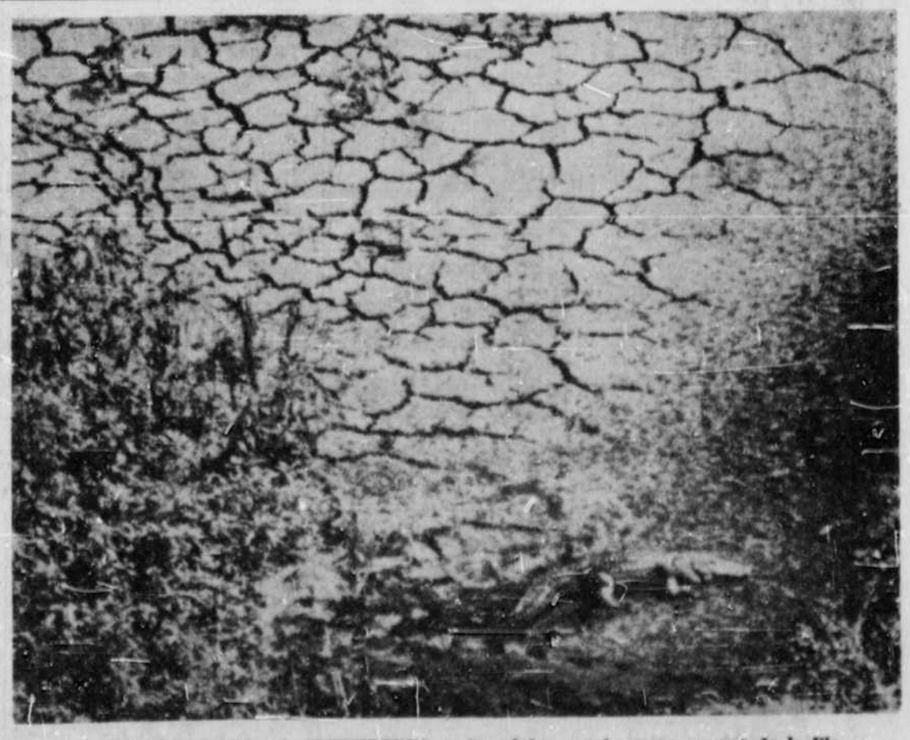
Lundi, 8 mai. — Examens pour cartes de santé. Inspections sanitaires. Examen médical scolaire.

Mardi, 9 mai. — Inspections sanitaires. — Examen médical scolaire. Hôpital, clinique de BCG. Les Prairies, de 1 h. 30 à 2 h., clinique de bébés. St-François de 2 h. à 2 h. 30, clinique de bébés.

Mercredi, 10 mai. Examen médical scolaire. Inspections sanitaires. St-Pierre de 1 h. 30 à 2 h., clinique de bébés. Berthier de 2 h. à 2 h. 30, clinique de bébés.

Jeudi, 11 mai. — Examen médical scolaire. Inspections sanitaires. Unité sanitaire de 2 h. à 4 h., clinique de bébés.

Vendredi, 12 mai. — Inspections sanitaires. Examen médical scolaire. Hôpital, clinique de BCG.



● LES EFFETS DE LA SECHERESSE — La région marécageuse au sud de la Floride est aux prises avec une sécheresse implacable et ses effets dévastateurs. Le feu serpente un peu partout dans les broussailles hors de contrôle, détruisant la vie et la végétation. Il manque d'eau et la région est remplie de crevasses. Un gros alligator s'est étendu près d'un trou où il n'y a plus d'eau sur les limites de la ville d'Everglades en Floride. (Téléphoto UPI)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GRAND-PORTAGE
COURS DE PRE-EMPLOI
STATISTIQUES

Nombre de municipalités : 57

Nombre de classes :
- 6e année : 68 classes
- 7e année : 92 classes
- 9e année : 83 classes
- 10e année : 18 classes
- 11e année : 1 classe

Total : 262 classes

Nombre de classes du cours commercial : 11

Nombre d'élèves inscrits aux cours : 5703

CLASSEMENT DES ELEVES

AGES :	HOMMES :		FEMMES :		TOTAL
16-19	659	53%	574	47%	1233
20-29	835	55%	672	45%	1507
30-39	811	73%	307	27%	1118
40-49	932	73%	338	27%	1270
50-59	454	82%	98	18%	552
60-69	12	52%	11	48%	23
TOTAL :	3703	5703	2000	36%	5703

Nombre d'élèves inscrits à titre d'auditeurs libres : 352

N.B. : Les élèves du cours commercial sont exclus de ce tableau.

★ Voici un tableau de statistiques illustrant assez bien le nombre de personnes inscrites aux cours de pré-emploi offerts à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage (Rivière-du-Loup). On peut qualifier de "poussée extraordinaire" cette situation qui prévaut dans la région de Rivière-du-Loup. On y a même vu jusqu'à 500 ou 600 personnes attendre dans une salle pour leur inscription aux cours.

Le nombre des inscriptions triplerait cette année

Plusieurs s'accordent à dire qu'à la suite de la hausse substantielle des allocations scolaires aux sans-travail, (certaines ont été haussées de $7.50 à $60 par semaine) l'éducation des adultes pourrait fort bien devenir une formule intéressante d'assistance sociale. Quoiqu'il en soit le nombre d'adultes qui ont suivi des cours approche 120,000 cette année, dont environ 42,000 chômeurs. On prévoit que le nombre des inscriptions triplera par rapport à celui de l'an dernier à la même époque.

Un dossier de l'ACTION

Textes : Lucie Plante et Uriel Poitras
Mise en pages : Berthold Landry

Afin d'empêcher la population de "jouer au parasite" diverses règles d'admission ont été établies, règles dont nous parlerons ci-après. La direction de l'éducation permanente ne s'inquiète toutefois pas outre mesure de cette situation qui sévit surtout dans le bas du fleuve. Qu'on le veille ou non, "c'est mieux que de les payer à ne rien faire".

Ainsi un bon nombre de travailleurs dans les industries marginales voudront peut-être laisser leur poste peu rémunérateur pour aller suivre un cours. La chose peut causer des ennuis à ces petites industries mais à tout prendre on croit que c'est un service à leur rendre, car elles seront dans l'obligation de se redéfinir techniquement et daministrativement. Ainsi des fusions ou des concentrations sont prévues qui procureront un meilleur rendement au point de vue économique.

Il arrive que des gens, des familles entières s'inscrivent aux cours et au total y trouvent un revenu assez appréciable, de là la formule intéressante d'assistance sociale.

Critères de sélection des candidats

En ce qui concerne les cours de pré-emploi et de formation professionnelle, des conditions très précises ont été posées. Le candidat doit en premier lieu être en chômage et âgé de 16 ans ou plus.

Il doit avoir occupé auparavant un emploi rémunéré ou avoir été en quête de travail. Il devra pouvoir éventuellement détenir un poste plus utile sur le marché du travail, ce qui implique trois principes :

— Une possibilité accrue de gains après le cours.

— L'inexistence de postes vacants susceptibles d'être remplis par le candidat. Ainsi, une personne qui, sans formation, pourrait à cause de son expérience professionnelle, occuper un emploi sur le marché local du travail à un niveau de gain équivalent ou supérieur au niveau moyen ne doit pas être dirigée vers un cours de formation.

— La présence de facteurs personnels et sociaux qui, dans des cas exceptionnels, peuvent avoir une certaine importance lorsqu'il s'agit d'établir s'il est dans l'intérêt public de faire suivre à un travailleur un cours de formation.

De plus, un candidat âgé de moins de 20 ans et sorti de l'école depuis au moins douze mois est admissible. S'il ne staisfait pas à cette exigence et si toutefois il ne se fait pas de doute que l'économie du pays a intérêt à verser dees allocations à cette personne, le cas doit être soumis au bureau régional de main-d'oeuvre, qui pourra l'approuver, après consultation avec le ministère du Travail.

Il devra cependant avoir l'intention de faire partie, définitivement, de la catégorie des travailleurs quand son cours prendra fin. Par conséquent, les personnes qui projettent de se retirer, soit pour une période temporaire ou de façon permanente (ainsi les étudiants qui retournent à l'école ou à l'université), ne peuvent être mises en rapport avec les autorités chargées de la formation.

Ces critères font partie des nouveaux amendements à l'accord fédéral-provincial sur la formation technique et professionnelle des adultes. On voit bien le souci de remédier ou de prévoir le danger d'instaurer une nouvelle forme d'assistance sociale, aussi péjorative que puisse être l'expression.

La sélection des élèves se fait conjointement par le service provincial de Placement qui relève du ministère provincial du Travail et par les Centres de main-d'oeuvre du Canada (bureau national de placement).

Si l'on veut suivre de près la réalité, il faut se rendre compte que, de fait, l'éducation des adultes représente un secteur aux frontières mal définies parce que la vie de l'adulte est actuellement en pleine transformation et que cet effort d'adaptation à la société qui entoure l'homme est précisément ce dont on veut parler lorsqu'on parle d'éducation des adultes.

Et l'éducation des adultes touche au problème de la main-d'oeuvre par les cours de formation professionnelle et dans ce secteur elle touche différemment les travailleurs et les chômeurs, les personnes plus âgées et les jeunes adultes, les femmes et les hommes, le secteur agricole, le secteur manufacturier et les collets blancs, les travailleurs qui ont simplement besoin de perfectionnement et ceux qui doivent être recyclés dans un nouveau métier, sans compter la multitude d'organismes différents (gouvernementaux, commissions scolaires, organismes privés etc.) qui possèdent des champs d'activité assez voisins. De nos jours, toutes les classes de la société sont en quelque sorte rejointes par ce problème.

Par ailleurs, l'éducation des adultes s'étend et déborde sur les activités des loisirs de la population. Un grand nombre de cours ou d'activités diverses font partie d'une promotion culturelle qui entre, elle aussi, dans le domaine de l'éducation des adultes.

TROIS GRANDS SECTEURS

Tel que dans l'Opération Départ, nous adoptons la division en trois grands secteurs, c'est-à-dire, scolaire, professionnel et culturel. Par SCOLAIRE, on entend la formation de base, de type formel, conduisant donc à un diplôme officiel. Elle couvre en général l'enseignement de la 1ère à la 12e année et, au niveau universitaire, le B.A. pour adultes. Par PROFESSIONNEL, on suppose tout enseignement immédiatement axé sur l'emploi, qu'il soit de formation professionnelle proprement dite comme les cours de métiers, ou qu'il se rattache au perfectionnement de travailleurs déjà en emploi. Par CULTUREL, l'on veut grouper tout ce qui actuellement n'entre pas dans le secteur scolaire ou professionnel. Cette section comprend les cours de perfectionnement culturel, destinés à augmenter les connaissances, le bagage culturel pour un mieux-être de la population.

Et à l'intérieur de ces trois grands secteurs, l'on a essayé de grouper tous les cours qui peuvent se donner actuellement.

COURS DU SECTEUR SCOLAIRE

Cette section comprend :
1) les cours de récupération scolaire qui sont offerts à toute la population;
2) les cours de pré-emploi offerts aux chômeurs dans le cadre de l'accord fédéral-provincial;
3) les cours qui pourraient être donnés dans les institutions privées et couvrant le même enseignement;
4) et, au niveau universitaire, le B.A. pour adultes.

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Sont classifiés comme cours professionnels :
1) les cours donnés à temps partiel dans les écoles de métiers du gouvernement et qui dépendent du service de l'Enseignement spécialisé;
2) les cours de formation professionnelle pour les chômeurs;
3) les cours de formation professionnelle pour les travailleurs de l'industrie;
4) les cours donnés aux travailleurs, sous forme de stages de perfectionnement;
5) cours donnés dans les autres écoles dépendant du ministère de l'Education, (Beaux-Arts, Ecoles normales);
6) les cours donnés dans les Centres d'apprentissage qui dépendent du ministère du Travail;
7) les cours donnés sous la responsabilité d'autres ministères tels que cours pour garde-forestiers, pour le personnel paramédical, etc.;
8) enfin, les cours de formation professionnelle donnés dans les institutions privées, soit dans les industries, les écoles professionnels privées, etc.

COURS CULTURELS

Ce vaste secteur de cours culturels a été groupé en sept sections :
1) formation familiale; arts domestiques, puériculture, psychologie des enfants, budget familial, cours de préparation au mariage;
2) formation artistique et artisanale : musique, chant, arts d'expression tels que cinéma, théâtre, danse; arts plastiques, cours de reliure, bricolage, graphologie;
3) formation physique, natation, judo, yoga, gymnastique;
4) cours de langues, anglais, français, espagnol, allemand;
5) formation générale, sciences humaines et littérature, sciences de la nature et religion;
6) cours pour l'action sociale, stages de formation pour les syndicats et caisses populaires;
7) et divers autres cours non classifiés.

Les adultes sur les bancs d'école

L'éducation des adultes n'est plus un rêve, elle devient de moins en moins un projet et la réalité fait place à un nombre sans cesse grandissant d'adultes sur les bancs d'écoles.

Que ce soit pour se relancer dans le monde du travail où la technique prend une place prépondérante, que ce soit pour mieux s'adapter à une génération qui s'oriente définitivement vers les loisirs et la culture, les adultes retournent s'instruire, sentent la nécessité de s'instruire et sont heureux de pouvoir le faire avec une plus grande facilité.

Par adulte nous entendons toute personne âgée de plus de 16 ans et définitivement lancée sur le marché du travail. Avec plus de 120,000 adultes ayant suivi des cours cette année dans la province, on conçoit facilement l'engouement de la population vis-à-vis les études, d'autant plus que les allocations aux sans-travail peuvent varier de $35 à $90 par semaine pour se perfectionner.

Comme le notait récemment le directeur de l'éducation permanente à la C.E.C.Q., M. Marcel Désilets, "l'accélération récente de plus en plus rapide du développement scientifique et technologique invite l'école à former l'esprit de façon assez souple pour pouvoir s'adapter à tout moment à des connaissances, à des techniques nouvelles. L'importance d'une éducation personnelle et familiale sur le plan psychologique et moral, aidant à cette adaptation, réapparait, non seulement dans l'enfance, mais aussi dans la jeunesse et dans l'âge adulte. L'adulte éprouve le plus de difficultés d'adaptation et doit être aidé davantage."

L'éducation étant devenue une nécessité économique et une sorte d'investissement prioritaire, il faut assurer à tous, jeunes et adultes, instruits ou pas, la possibilité de s'adapter constamment aux nouvelles formes de vie, de culture et de civilisation qui se succèdent les unes aux autres plus vite qu'on a le temps de les transmettre d'une génération à l'autre.

Urgence de la situation

L'éducation des adultes, selon M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, est devenue nécessaire dans notre monde moderne et encore plus urgente au Québec où au delà de la moitié de la population de quinze ans et plus ne fréquentant pas l'école n'a pour tout bagage de connaissance qu'une instruction élémentaire. "Les exigences de la croissance économique, dit-il, nous pressent donc d'intensifier au maximum notre action dans le domaine de la formation des travailleurs. Notre programme de recyclage de la main-d'oeuvre doit répondre aux besoins urgents de reclassement d'une population active qui n'avait pas été préparée pour faire face à l'éclatement des structures sociales et économiques d'un bout à l'autre du Québec."

Les gouvernements constatent présentement que souvent, non seulement la population n'a pas la formation professionnelle nécessaire pour profiter de ce développement, mais elle ne participe même pas à l'analyse de la situation et à la recherche des solutions avec tout l'enthousiasme souhaité.

Un véritable système d'éducation doit fournir aux individus les possibilités d'acquérir non seulement les qualifications nécessaires pour s'ajuster aux changements prévus dans le plan de développement social et économique, mais aussi celles qui s'imposent pour participer activement et positivement à la définition du plan aussi bien qu'à son exécution.

Il devient de plus urgent qu'une politique compréhensive d'éducation permanente tienne compte de la civilisation des loisirs et fournisse aux citoyens les possibilités d'un développement complet où la culture est comme le couronnement de la personnalité, où l'organisation de loisirs créateurs permet un tel épanouissement.

Les gouvernants admettent toutes ces réalités nouvelles et le vaste projet d'éducation permanente dans la province de Québec a été pensé en vue de répondre précisément à ces besoins. On est donc en train de se donner des instruments adéquats pour faire face aux problèmes et il ne faudra pas être surpris de voir sous peu la majorité de la population retourner sur les bancs d'écoles.

Cours dispensés par les régionales

Loisirs, métiers, culture générale

COURS COMPLETS POUR LA FORMATION DES ADULTES

Les commissions scolaires régionales sont les principaux agents d'éducation des adultes, tant pour les cours de récupération scolaire à temps partiel et de culture générale que pour les cours de récupération scolaire à plein temps et ceux de formation professionnelle.

Naturellement elles doivent coordonner leur action avec les autres organismes publics existants, tels que les écoles de métiers, les instituts de technologie, les centres d'apprentissage, mais le ministère de l'Education compte avant tout sur elles pour organiser les cours nécessaires aux adultes. Les futurs collèges d'enseignement général et professionnel (Bill 21) doivent continuer et parfaire le service public d'éducation des adultes.

Voici comment sont défrayées les dépenses des régionales par le ministère de l'Education :

— Cours de récupération scolaire à temps partiel et de culture générale: Un montant de $10.00 l'heure de cours par classe est accordé aux commissions scolaires, de formation sociale, culturelle, artistique, des cours d'arts domestiques ou de langues. Ces dernières doivent payer elles-mêmes leurs professeurs et toutes les autres dépenses encourues.

— Cours de récupération scolaire à plein temps : Pour chacune des classes de récupération scolaire à pelin temps, à l'adresse des adultes sans emploi, les commissions scolaires reçoivent une allocation de $275 par semaine. Toutefois, une entente devra être conclue, dans tous les cas, avec la direction générale de l'Education permanente.

— Cours de formation professionnelle : Une allocation jour-élève est allouée aux commissions scolaires pour les cours qu'elles organisent. Dans chaque cas, une entente devra être conclue avec le ministère.

Le cas de Québec

La Commission des écoles catholiques de Québec vient de créer un nouveau service de l'Education des adultes et selon le directeur du service, M. Marcel Désilets, après avoir fait l'inventaire de la population, la description du territoire, l'étude des réalisations en faveur des adultes, on dressera l'estimation des besoins en formation et l'élaboration d'un plan d'action. Ces besoins toucheront le domaine académique et professionnel aussi bien que culturel.

"L'obligation de fournir ces possibilités aux adultes, dit-il, est aussi grande que la responsabilité de la société envers la jeunesse".

L'école St-Luc, située à 543, rue du Père-Grenier, sera le centre de l'Education des adultes. On y dispensera des cours de récupération durant le jour et de recyclage en collaboration avec les centres d'apprentissage et les instituts de technologie. Les cours du soir, suivis par plus de 2,000 personnes présentement, sont dispensés aux écoles secondaires Jean-de-Brébeuf, Cardinal-Roy, Joseph-FrançoisPerrault et St. Patrick.

Opération DEPART - allocations aux sans - travail - p.12

Ce vers quoi tend le ministère de l'Education

Rendre accessible aux adultes la formation qui leur est nécessaire pour vivre pleinement leur vie de travailleur

Dans l'OPERATION DEPART, la pensée de fond qui anime la Direction générale de l'Education permanente du ministère de l'Education pourrait se résumer ainsi : rendre accessible à tous les adultes de la province de Québec la formation qui leur est nécessaire pour vivre pleinement leur vie de travailleurs, de citoyen, d'homme du 20e siècle.

CE QU'EST L'OPERATION DEPART

L'OPERATION DEPART comporte un triple objectif : 1) faire l'inventaire de ce qui se fait actuellement en éducation des adultes; 2) connaitre et évaluer les besoins de la population en ce domaine; 3) prendre la mesure des ressources disponibles; et cela aussi bien pour le territoire de chaque commission scolaire régionale que pour l'ensemble du Québec. Elle accomplira ainsi un travail de planification et de coordination au niveaux provincial et régional. Et toute la population participera à la remise à jour de son système d'enseignement.

Dans cet esprit, il importe de préciser que l'Opération Départ vise à ce que chaque région fasse sa propre enquête sur les besoins et les ressources de son territoire, de façon à présenter non pas seulement un rapport destiné à une autorité supérieure et dont on n'a été que les exécutants, mais un plan que chaque région a véritablement fait sien, parce qu'il a été élaboré, discuté et mis au point par les représentants de sa population.

UN COMITE CHARGE DE L'ENQUETE

Pour chaque régionale, on mettra sur pied un comité chargé de l'enquête. Ce comité devrait comprendre un représentant de la Commission scolaire régionale, qui serait, là où il existe, le responsable de l'éducation des adultes. Les autres organismes qui devraient être représentés sur ce comité sont : le Centre de la Main-d'Oeuvre, le Bureau du Bien-être social, l'Ecole de métiers, l'Institut de Technologie ainsi que le Centre d'apprentissage, là où il y en a. Ces personnes constitueraient le noyau de base du comité. S'ajouteraient à celles-ci, des membres des organismes importants dans le milieu et représentatifs de la population, ainsi que des industriels et des représentants des syndicats.

PLAN DE TRAVAIL

La première partie de l'Opération Départ consiste à identifier la population du territoire. Cela représente un problème pratique assez compliqué puisque le territoire de la régionale ne cadre pas avec l'unité qui sert généralement à la description statistique du territoire : la division de recensement. Etant indispensable de connaitre les caractéristiques de base de la population adulte du territoire d'une régionale, l'on procédera à l'exploration des dimensions de la population adulte par sexe et par âge, la situation de la main-d'oeuvre, le niveau de scolarité des différentes couches de la population, la situation et l'évolution de l'emploi, le problème des dépendants et de la population dite inactive, es attitudes culturelles propres à une région ou à un groupe de travailleurs. Soulignons que pour les fins de l'enquête, le territoire de la province de Québec a été divisé en 58 parties : les 55 territoires des régionales catholiques, le territoire non régionalisé de l'Ile de Montréal, le territoire non régionalisé de la région de Québec et la région de Ste-Thérèse.

Puis en second plan, l'on procédera à l'inventaire des réalisations. Car, au moment où l'on parle de plus en plus d'éducation permanente et que toutes sortes d'initiatives se font jour en ce domaine, il est urgent que les organismes les plus concernés par ce problème aient une vue d'ensemble de ce qui se fait et, en même temps, soient au courant de ce que chacun a entrepris. Une telle connaissance permettra de savoir où chacun se situe dans l'effort global et, en même temps, aidera à délimiter le champ d'action de chacun. L'inventaire des réalisations couvrira : les cours qui se donnent au niveau académique, professionnel et culturel, tant dans les organismes publics que privé; 2) les étudiants qui y assistent; 3) le personnel enseignant; 4) les ressources disponibles (locaux et matériel didactique); 5) les organismes responsables; 6) l'information fournie à la population; 7) le problème de l'orientation des adultes.

(Nous n'expliquerons pas ici toutes les phases, car elles se retrouveront dans d'autres articles publiés dans le présent dossier).

Une liste sera faite de tous les cours qui se donnent sur le territoire de la régionale pour l'année 1966-67, dans les secteurs scolaires, professionnel et culturel, sous la responsabilité d'organismes privés et publics.

Quant à l'équipement scolaire, il est naturel que l'on utilise pour l'éducation des adultes, les ressources déjà existantes pour l'enseignement aux jeunes. Mais on devra aussi discuter en comité et fournir un rapport sur les points suivants : le problème que pose aux adultes la distance entre leur résidence et le lieu de formation et les problèmes que fait naitre le transport; les avantages et les désavantages qu'il y a à utiliser pour les adultes les locaux utilisés durant le jour pour les jeunes. A-t-on prévu dans les futures constructions leur utilisation par les adultes ? Qu'est-ce qui pourrait être fait en ce sens ?

Par contre, le problème de l'orientation des étudiants adultes, moins fondamental dans le domaine culturel, devient capital lorsqu'il s'agit de la formation professionnelle. Il faut alors non seulement orienter les adultes vers un niveau correspondant à leur capacité, mais vers une spécialité qui convienne aux goûts et aux aptitudes de chacun, et en plus cette dernière doit pouvoir offrir à chacun, lorsqu'il l'aura acquise, la possibilité de s'adapter aux fluctuations du marché du travail.

La troisième phase du travail, l'estimation des besoins de formation, consistera-elle à estimer le plus adéquatement possible les besoins en formation tant dans le secteur scolaire, et professionnel que dans le secteur culturel.

LES OBJECTIFS

Les objectifs doivent concrétiser les orientations générales en vue des actions à entreprendre. Ils doivent être réalisables, quantifiables. Dans la formulation des objectifs du plan, on devrait arriver à estimer :

1) **le nombre de cours** pour les trois prochaines années : 1967-68, 1968-69 et 1969-70; et ce selon les secteurs scolaires, professionnels et culturels, selon les zones du territoire, selon les institutions publique et privées et selon les différents types de clientèle;

2) **les types de cours** : cours à temps partiel, à plein temps, cours du soir, de fin d'après-midi, du jour, sessions intensives (fins de semaine ou autres.)

Afin de pouvoir utiliser les conclusions de l'enquête OPERATION DEPART tant au point de vue régional que provincial, on a estimé que les comités devraient être en mesure de présenter leur rapport aux environs du 15 septembre prochain. Au niveau régional, le plan devrait guider l'organisation des cours pour l'année prochaine et au niveau provincial permettre de dégager les grandes lignes d'une politique d'ensemble pour 1968.

LA REGION DE QUEBEC

Dans la région de Québec, l'Opération Départ a déjà été lancée à quelques endroits : Québec, Sillery, Ville de Vanier, Ste-Foy et autres. Pour la région de Québec, M. Marcel Dezilets a été choisi membre du comité d'enquête; Sillery est représenté par M. Jean Blanchet; Ville de Vanier, par M. Jean-Paul Lafrance et Ste-Foy, par M. Vachon.

A Québec, il se donne présentement des cours à l'intention des adultes. Déjà 1030 élèves sont inscrits pour suivre des cours à temps partiel soit au cours élémentaire (1 classe) soit au cours secondaire (38 classes). Un groupe d'étudiants est aussi formé au sein d'une industrie locale. Vingt-deux classes, totalisant 1120 élèves, suivent des cours de français ou d'anglais; 275 personnes reçoivent des leçons de couture. Les cours de pré-emploi se donnent dans 20 classes pour 500 personnes. Au total, 2925 adultes de Québec ou de la région immédiate sont retournés à l'école soit pour ajouter un fleuron à leur culture générale, soit pour s'enrichir d'une meilleure préparation au travail dans la société.

$90 par semaine pour étudier

En vertu d'amendements à l'Accord fédéral-provincial sur la formation technique et professionnelle, les allocations versées aux personnes sans travail inscrites à des cours d'extension scolaire ou de formation professionnelle varient de $35 à $90 par semaine selon les régions et selon le nombre de dépendants à charge. Cet amendement n'aura pas fait peu pour promouvoir l'éducation chez les adultes et leur désir de se perfectionner. C'est définitif : dans l'économie moderne, l'éducation est devenue aussi importante que le capital.

Ainsi, en plus d'une allocation de base uniforme de $35 donnée à tous les étudiants, on a conçu un système de rétribution qui tient compte de certains facteurs particuliers. Les responsables ont retenu trois critères dans l'établissement de l'échelle des allocations supplémentaires :

— Les obligations familiales de la personne inscrite.
— Les frais supplémentaires occasionnés par son inscription aux cours.
— Les disparités régionales des revenus et du coût de la vie.

En ajoutant aux allocations supplémentaires l'allocation de base uniforme de $35, on obtient l'échelle suivante :

A cela il faut ajouter une allocation hebdomadaire additionnelle d'un maximum de $15 qui pourra être accordée pour subvenir aux frais supplémentaires encourus par les personnes qui, à cause d'un cours, devront prendre gite et couvert ailleurs que dans le lieu de leur domicile habituel. De là le maximum de $90 dans le cas d'une personne devant aller étudier à Montréal et ayant 3 personnes à sa charge.

REGIONS : a) Montréal, Côte-Nord et Nouveau-Québec;
b) Outaouais, Saguenay et Lac St-Jean;
c) Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Nord-O.
d) Bas Saint-Laurent et Gaspésie.

REGIONS	a	b	c	d
Candidat sans dépendant	$35	$35	$35	$35
Candidat ayant 1 personne à charge	$55	$51	$49	$47
Candidat ayant 2 personnes à charge	$65	$59	$56	$53
Candidat ayant 3 pers. à charge ou plus	$75	$67	$63	$59

L'ENTENTE FEDERALE-PROVINCIALE

Les chefs politiques ont ainsi tenu à augmenter sensiblement les allocations aux sans-travail afin de se mettre au pas dans la nouvelle société technologique et industrielle. L'accord fédéral-provincial a en fait deux objectifs à atteindre, sur le plan social et sur le plan économique :

Il leur a fallu faire en sorte, sur le plan social, que le travailleur ait toutes les possibilités éducatives et financières de se former ou de se recycler professionnellement, plutôt que de devenir chômeur ou un assisté social.

Sur le plan économique, les gouvernements ont la responsabilité de préparer une main-d'oeuvre compétente et spécialisée afin de favoriser le développement de complexes industriels.

Ces deux objectifs ont amené les autorités à reviser les mesures existantes pour le recyclage, le reclassement et le perfectionnement de la main-d'oeuvre. La revision complète de ces mesures est encore à l'état de projet et devra faire sous peu l'objet d'un accord nouveau entre les provinces.

Il en ressort que d'après les amendements apportés au présent accord, l'échelle d'allocations aux sans-travail a été revisée, comme nous venons de le voir; que les bureaux provinciaux de placement du ministère du Travail participeront à la sélection des élèves; que les paiements des prestations d'assurance-chômage et d'assistance sociale sont suspendues durant les cours; qu'enfin les Caisses populaires Desjardins participeront par leurs versements hebdomadaires des allocations de formation.

Trop peu de professeurs pour les adultes

La direction générale de l'éducation permanente craint présentement de se trouver en peu de temps dans l'impossibilité physique d'accueillir tous les candidats sérieux, faute de personnel enseignant, tellement les amendements à l'Accord fédéral-provincial permet l'accroissement de la population scolaire adulte.

Pour parer à cette embûche, on a déjà pensé à décupler les forces disponibles, grâce à la télévision. Un projet-pilote d'utilisation de la télévision pour la formation des travailleurs, appelé opération "Téveq".

Présentement un grand nombre de professeurs donnant des cours aux jeunes d'âge scolaire ont été appelés à prendre, suivant les circonstances, des classes pour adultes et à donner le soir l'enseignement qu'ils donnaient le jour. Le développement de l'éducation des adultes ne peut se développer ainsi et il faudra un jour pouvoir apporter une certaine autonomie du corps enseignant dans ce secteur. De plus la pédagogie des adultes n'étant pas la même, les professeurs devront être formés différemment.

Le ministère de l'Education est en train de voir comment s'opère le recrutement des professeurs pour les cours aux adultes et les problèmes que cela pose. En attendant, l'opération Téveq est en train d'explorer toutes les possibilités de la télévision pour la formation de la main-d'oeuvre dans la région-pilote Saguenay - Lac-St-Jean. Cette région a été choisie parce qu'elle est depuis dix ans la plus touchée par le chômage.

Les objectifs du projet s'établissent comme suit :
—Préparer et expérimenter un programme polyvalent de formation de la main-d'oeuvre en utilisant au maximum les possibilités techniques de la télévision.

— Apporter une contribution originale au développement de la technologie au service de l'éducation et étudier l'intégration possible, à ce moyen de communication de masse, des autres méthodes et instruments modernes d'enseignement.

— Faire connaitre le développement des différentes étapes dans le but de faire naitre d'autres expériences semblables et de susciter l'invention des instruments et des techniques nécessaires à l'extension et au perfectionnement des expériences entreprises.

— Agir comme milieu de formation du personnel spécialisé pour la fabrication du matériel, la programmation et la réalisation des émissions éducatives à l'adresse des adultes.

Ainsi, par la télévision on pourra contourner la difficulté de trouver des professeurs dans une période relativement courte. Par ce médium de communication, un professeur, et non le moindre, pourra communiquer son savoir à un nombre considérable d'élèves situés en des lieux éloignés. Du même coup, on résout naturellement le problème de la pénurie de personnel qualifié, de locaux et de matériel technique nécessaire à la mise sur pied de plusieurs cours de formation professionnelle.

"SESAME" et la falaise s'ouvrira

Inventer une pédagogie des adultes n'est pas une petite tâche, rien n'ayant été accompli auparavant dans ce domaine et les professeurs ayant été formés pour enseigner à des enfants, comme l'indique bien la racine grecque du mot pédagogie. C'est l'objectif du projet SESAME de la direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'Education.

Le projet SESAME (session d'enseignement spécialisé aux adultes par le ministère de l'Education) veut ouvrir au plus grand nombre possible d'adultes la porte de la culture, à des adultes ne possédant qu'une formation élémentaire. De là une complète pédagogie à inventer. Ce projet ne vient que de poser ses bases et le tout en est à l'inventaire comme d'ailleurs l'immense organisation de l'éducation permanente.

SESAME ne peut se contenter de permettre à un certain nombre de travailleurs défavorisés de s'adapter aux exigences du monde du travail de ces cinq ou dix prochaines années. Le projet doit selon M. Fernand Jolicoeur, directeur général de l'éducation permanente, leur permettre une adaptation permanente aux conditions d'un monde en constante évolution. C'est dans ce sens que la scolarisation considérée sous l'angle d'une accession à un ensemble de connaissances pré-déterminées dans les cadres d'un programme d'études est une solution à court terme. Si l'objectif du projet SESAME est de donner le diplôme de neuvième ou de onzième année à de jeunes chômeurs âgés de 18 à 25 ans, il prévoit simultanément une action pédagogique intensive en vue de leur assurer une culture susceptible de les libérer par la suite d'une sphère professionnelle trop exclusivement spécialisée.

Il s'agit dès lors de réunir des hommes et des femmes déjà sensibilisés au problème de l'éducation des adultes : étudiants à l'université, sociologues, professeurs, cadres syndicalistes, travailleurs sociaux, ouvriers, cadres patronaux, ingénieurs, militants jocistes, etc., afin de les engager à l'élaboration d'une pédagogie des adultes et à préparer des cours d'enseignement programmés pour adultes. Cette réunion sera mise sur pied ce mois-ci; de là le peu de détails à fournir sur le projet.

Quoi qu'il en soit, le projet SESAME, avec l'opération DEPART constituent, pour emprunter les mots de M. Marcel Masse, "la clef de voûte de cette transformation syndicale du système d'éducation du Québec et, par conséquent, de la texture sociale de la province.

Besoins auxquels doit répondre un système d'éducation permanente

Le monde actuel se trouve en pleine transformation : la science accumule chaque jour ses résultats, des techniques nouvelles remplacent celles auxquelles nous étions à peine habitués des industries naissent, d'ancienne déclinent ou disparaissent. Un système d'éducation permanente qui se veut complet et adapté à cette situation semble devoir répondre dans le domaine de la formation scolaire et professionnelle à quatre besoins essentiels.

Le premier est celui que nous qualifierons de rattrapage. Il consiste en une oeuvre collective de grande ampleur puisqu'il faut pallier aux insuffisances passées d'un système d'éducation qui n'a pas suivi le développement d'une industrialisation rapide. Ce premier besoin touche le secteur scolaire comme le professionnel. Le second besoin est celui de la remise à jour. Il est constant à quelque niveau que se soit dans l'organisation industrielle ou commerciale, et il prend souvent le nom de perfectionnement. Le troisième besoin que doit satisfaire l'éducation permanente est de permettre la réorientation des travailleurs vers une activité nouvelle. Il est aussi appelé recyclage, reclassement des travailleurs, reconversion de la main-d'oeuvre. Enfin le quatrième besoin auquel doit répondre la formation professionnelle se situe dans un ordre un peu différent des trois premiers, il s'agit de la promotion sociale. Il est normal que ceux qui ont pu bénéficier d'une formation de base suffisante, tentent, après avoir fait l'expérience de la vie professionnelle, de progresser dans leurs connaissances et d'accéder ainsi à des postes supérieurs de responsabilité.

LES BESOINS ECONOMIQUES

Le but de cette approche est de saisir les besoins des entreprises en main-d'oeuvre qualifiée, afin d'établir une programmation de cours pour le secteur scolaire et professionnel, qui soit adaptée à l'évolution économique de la région. Et le meilleur moyen de satisfaire cet objectif, c'est une consultation, la plus large et la plus approfondie possible, auprès des agents responsables de ce développement : les établissements industriels, commerciaux, les entreprises publiques et de services. La consultation devra se faire pour chaque secteur industriel existant sur le territoire d'une régionale.

LES BESOINS DES INDIVIDUS

Il est aussi important de s'attacher à cerner les besoins de formation scolaire et de formation professionnelle de groupements particuliers de la population, tels que les personnes sans emploi, les assistés sociaux, les jeunes adultes et les femmes.

Les conséquences individuelles, sociales et économiques du chômage sont énormes. Aussi convient-il que chaque régionale saisisse les aspects particuliers que le chômage prend sur son territoire, si elle veut offrir aux personnes sans emploi les formations adéquates.

Deux données pourront servir de point de départ aux recherches dans ce domaine. Elles décriront : les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi.

Les assistés sociaux constituent eux pour l'éducation des adultes une clientèle particulière. Les problèmes de formation qu'elles peuvent avoir représentent un effort économique, social et psychologique autant qu'un effort éducatif. La mise en place d'un système d'éducation permanente doit tenir compte des jeunes qui quittent prématurément le système d'enseignement régulier. Ainsi, si l'éducation régulière s'occupe de plus en plus des enfants exceptionnels par suite de handicaps physiques, intellectuels ou sociaux, il semble qu'un bon nombre parviennent à l'âge adulte sans une préparation qui leur permettrait de gagner leur vie. Il apparait donc que le problème de rattrapage de ces jeunes adultes insuffisamment préparés ou handicapés serait facilité s'il faisait l'objet d'études systématiques et d'un partage plus clair des responsabilités entre le système d'enseignement régulier et celui des adultes.

Et le travail féminin lui ? Il consiste en une évolution à la fois récente et loin d'être terminée. Cette évolution de la société amène à reconnaitre que les filles doivent posséder les mêmes chances que les garçons d'apprendre un métier et de jouir dans l'exercice de celui-ci des mêmes avantages et promotions et que les conditions de maternité de la femme exigent des adaptations de la part du monde du travail.

Un bon nombre de femmes, ayant dû délaisser leurs emplois pour les tâches familiales reviennent sur le marché du travail. Et non seulement la société n'a pas prévu de mécanisme de "recyclage professionnel" satisfaisant, mais de plus, les femmes manquent très souvent de la formation de base qui rendrait leur réinsertion plus facile dans le monde du travail.



Pour vous... et votre ligne !

Quel grave sujet de préoccupation que cette silhouette trop ronde ou trop longue, et comme sont enviables les femmes qui se tiennent dans la bonne moyenne, sans avoir à s'imposer le plus petit sacrifice ! Sacrifices qui sont toujours très évidents d'ailleurs ! Surtout en ce qui a trait aux femmes bien en chair, qui s'essaient au stoïcisme en regardant passer les petits gâteaux, sans même broncher, en réception ! Comment les taquineries ne fuseraient-elles pas, tôt ou tard, même avec un semblant de discrétion ou avec une compassion exagérée ?

XXX

Trop ronde ou trop longue, ce n'est vraiment pas la mer à boire, et vous devriez en faire fi, à moins que d'être mal portante ! Sur le plan de la beauté, cette question de taille demeure fort discutable et la bonne humeur et la bonté passent certes au premier plan. On dirait hélas que les femmes fondantes y perdent même leur sourire, tant l'épreuve de l'amaigrissement les prend à la gorge ! Les trop minces ont je crois l'acceptation plus facile, même si elles n'engraissent pas aisément !

XXX

Engraisser ? Quelques femmes le désirent, bien que ne voulant pas dépasser la mesure ! La taille idéale n'est pas facile à obtenir : on en accuse le tempérament bilieux, une hygiène mal comprise, le manque de repos, un régime non balancé, le trop peu de sommeil, les nerfs à fleur de peau, etc., etc... Trop de minceur vaut quand même mieux c'est plus allègre à porter, et à supporter, que trop de . . . splendeur !

XXX

Maigrir ? Que de trucs pour y arriver ! Que de tortures même ! Et autant s'habituer aux trucs et aux tortures : si vous négligez la thérapeutique, la nature reprend le dessus ! Un homme au régime me disait un jour : "Je me porte mieux, mais je suis moins heureux !" Difficile de choisir entre les deux, mais comme son bonheur fait généralement celui des autres, il serait charitable de choisir la rondeur de taille, pour plus de rondeur d'humeur !

XXX

Visitez seulement les musées, et les siècles vous réconcilieront avec votre taille, beautées épanouies du Moyen-Age, beautés alanguies et éthérées de la période romantique ont également inspiré des chefs-d'oeuvres qui demeurent ! Alors, pourquoi ne pas demeurer vous-même, si vous n'en souffrez pas ?

Francaine L. Roy

Elle maigrit de 80 livres et affirme que l'obésité s'intègre à l'existence

TORONTO (P.C.) — Une Torontoise qui a réduit son poids de 230 à 150 livres, est d'avis que le problème de l'obésité s'intègre à l'existence. Agée de 40 ans, Yola Carnacchio accompli son exploit d'amaigrissement en 21 mois, alors qu'elle faisait partie d'un groupe de femmes poursuivant le même but.

Elle a atteint son poids actuel il y a deux ans, mais elle est toujours membre du club considérant que la plupart des gens qui ont souffert d'obésité ont autant de mal à ne pas reprendre du poids qu'à perdre le surplus au départ.

Selon Mme Carnacchio, l'obésité constitue une problème à vie, et doit être traitée comme tel.

DIETE

Auparavant, elle n'arrivait pas à réduire son poids à cause de ses habitudes alimentaires qui n'étaient pas adéquates, alors qu'elle se nourrissait de mets trop riches et tout à fait contraires à la diète qui lui convenait.

Après avoir effectué les changements aux menus, Mme Carnacchio dut apprendre à découvrir les raisons psychologiques motivant ce goût de trop manger. Etant une personne très émotive, le moindre ennui ou état de nervosité l'incite à ingurgiter un aliment quelconque.

Comme membre du club d'amaigrissement, Mme Carnacchio se rend aux réunions et se fait un point de légitime orgueil de rester relativement svelte, alors que chacune de ces femmes doit vérifier son poids.

Des boutiques qui offrent des vêtements d'avant-garde

par Margaret NESS

TORONTO (PC) — Les boutiques poussent comme des champignons à travers tout le Canada.

La plupart de ces petits magasins, dont l'idée originale vient de Londres via New York, offrent surtout des vêtements d'avant-garde, dans un décor original. Quelques-unes commencent à réaliser que l'âge de leur clientèle peut être prolongé jusqu'au-delà de la trentaine, à condition de faire un choix judicieux des modèles et des tissus.

Le nom donné à la boutique, habituellement inattendu, s'il ne garantit pas le succès, du moins a le pouvoir d'attirer l'attention.

A Toronto, The Unicorn a ouvert ses portes il y a quatre ans dans le village. La boutique Bizarre est également installée dans le village ,avec une succursale dans Yorkville. Rue Bloor, une boutique tenue par une Anglaise, Pat McDonagh, porte le nom ironique d'Establishment. C'est une combinaison de "salon de café" et de boutique de mode.

Le salon-de-café-boutique est également en vogue à Ottawa, où Penny Faulkner dessine et vend des vêtements "dans le vent" dans un local attenant au salon de café tenu par son mari. Patrick et Marke offrent leurs modèles originaux dans une boutique située au-dessus d'une galerie d'art.

Gagnants de prix

Un certain nombre de dessinateurs de mode, dont John Warden et Mr. Gilbert, de Montréal, ont également ouvert boutique. Ils continuent à y créer des vêtements individuels pour leurs clientes plus âgées, en même temps que des vêtements "mod", à des prix plus modestes, pour la jeune génération. Tous deux ont remporté des prix Union Label, lors de présentations de collections nationales.

Pat McDonagh a découvert que ses clientes les plus importantes sont dans la trentaine.

"Les femmes canadiennes veulent suivre la mode, mais elles ne veulent pas paraitre ridicules, dit-elle. Si les vêtements sont de bon goût, elles les aimeront et les porteront".

La plupart des boutiques "go-go" ont organisé un décor typique. Ainsi, celle de John Warden, située sur la rue Crescent, à Montréal, est tendue d'une étoffe à pois, sumée de marguerites, dans les tons de noir et blanc.

Activités féminines au club de golf de Cap-Rouge

L'organisation féminine du Club de Golf de Cap-Rouge annonce le début des activités pour la prochaine saison. Un déjeuner d'ouverture a eu lieu mardi, le 2 mai à 12.30 hres. Mme Jeannette Dorval en était la présidente d'honneur.

Voici également la liste des activités sociales intéressant les femmes :

Tous les mardis : tournois hebdomadaires.

Le 7 juillet : dîner-théâtre. A cette occasion, la troupe de Georges Delisle présentera deux courtes pièces, "La confession" et 'Pas d'histoire". Responsable : Mme Suzanne Dolbec.

Le 20 juillet : Tournée "Invitation". Responsable : Marie Duchaine.

Le 9 août : Conférence donnée par Mme Yolande Bonenfant. Sujet : Le Dr Hubert Larue, médecin du siècle dernier. Egalement, partie musicale sous la responsabilité de Mme Carmen Foucault.

Eprouvez vos connaissances

7—Qui inventa les freins à air comprimé ?
2—Quel pays a le monopole de l'hélium ?
3—Qu'est-ce qu'un anachronisme ?
4—Quel président des Etats-Unis était d'origine suisse ?
5—Quel évangéliste a écrit le plus court évangile ?
6—Quel roi de Babylone vit une écriture mystérieuse sur un mur ?
7—Quel fameux sculpteur a écrit une des plus merveilleuses autobiographies ?
8—Qui fit usage d'une mâchoire d'âne dans une bataille mémorable ?
9—Qui fit la conquête du Pérou ?
10—Quelle ville était autrefois appelée "L'Industrie" ?
11—Quelle est la hauteur de la tour Eiffel ?
12—Quel est le cri particulier du cerf ?
13—Quelle est la fête nationale des Acadiens ?
14—Quel ouvrage considère-t-on comme le chef-d'oeuvre de Goethe ?
15—Au figuré, qu'entend-on par "jeune pigeonneau" ?
16—Quel compositeur viennois fut remarquable par ses chants mélodieux ?
17—Quelle est la plus grande de planète ?

SOLUTIONS

1—Westinghouse.
2—Les Etats-Unis.
3—Une erreur dans la date des événements.
4—Herbert Hoover.
5—Saint Marc.
6—Balthazar.
7—Benvenuto Cellini.
8—Samson.
9—François Pizarre.
10—Joliette.
11—300 mètres (915 pieds).
12—Il brame.
13—L'Assomption.
14—"Faust".
15—Un jeune homme que l'on dupe.
16—Franz Schubert.
17—Jupiter.



Pour faire face aux pluies printanières, munissez-vous de ce joli imperméable de vynile. Le fin motif à carreaux le rend plus agréable à porter, surtout quand il est enjolivé de vynile contrastant sur le devant et au col. Un achat pratique et de bon goût !



● **La jeune maquettiste allemande, Deidi von Schawen, s'accordant un petit moment de détente. Derrière elle, une de ses "créations" que l'on pourra voir au Pavillon de l'Homme et la Santé : un mobile géant qui couvre du plancher au plafond et qui est composé de très larges photographies d'enfants et d'adultes de toutes les nationalités du monde.**

Une rencontre a conduit la jeune maquettiste Deidi à travers le monde

En cette existence pleine d'imprévue et d'inattendus, il est bien rare qu'une simple rencontre soit l'occasion inespérée de réaliser de grandes choses. Cependant, pour Mlle Deidi von Schaewen (prononcer Die-dee von Shay-fen) maquettiste, une rencontre inattendue avec l'architecte américain Peter Harnden la conduisit presque partout à travers le monde.

Initialement, M. Harnden lui avait offert de se joindre à son étude de Barcelone en Espagne. Ce qu'elle fit et ce qui, par ricochet, l'amena à Montréal, à l'Expo 67. En effet, lorsqu'on demanda à M. Harnden de collaborer à la conception artistique de l'intérieur du pavillon de l'Homme et la Santé, il désigna Mlle von Schaewen à titre de consultante-maquettiste pour le projet.

"C'est pour moi une occasion unique. Ce travail constitue indéniablement le plus grand défi que j'aie eu à surmonter jusqu'à ce jour. Il est tout simplement emballant, et même un peu terrifiant, de devoir exprimer graphiquement un des aspects les plus fascinants de l'homme et de son univers — la santé".

Native de Berlin, Mlle von Schaewen s'intéresse dès son jeune âge à l'art. Elle suivit un cours en pédagogie et en dessin graphique dans une des écoles des Beaux-Arts de Berlin. Elle continua cependant à s'intéresser activement à l'architecture et à la photographie. Avant de se joindre à l'étude de M. Harnden, elle travailla quelque temps à Berlin à titre de maquettiste pour divers média d'information et s'occupa du montage de quelques expositions itinéraires sur l'éducation et l'architecture.

Lorsqu'elle reçut l'offre de l'Expo, Mlle von Schaewen dut se renseigner sur les divers aspects de la recherche médicale actuelle afin de pouvoir bien comprendre le thème de l'Homme et la Santé. Dans ce but, elle voyagea en Europe et en Amérique du Nord, ramassant informations et matériaux pour le pavillon. Les fruits de son travail sont les exhibits des divers kiosques situés dans l'enceinte circulaire adjoignant le Midithéâtre, au coeur du pavillon de l'Homme et la Santé.

"Les visiteurs seront témoins des effets des médicaments sur les araignées", nous explique la maquettiste allemande. "Ils pourront aussi se renseigner sur le fonctionnement du système artériel et du système nerveux chez l'homme et la femme grâce à des maquettes transparentes illuminées. En outre, ils verront une maquette conçue uniquement des divers organes artificiels dont disposent les chirurgiens, d'authentiques parties du corps humain injectées d'un liquide coloré et "empaillées" dans du plastique transparent. De plus, ils pourront examiner d'anciens instruments médicaux ainsi qu'un modèle géant de dent. Il leur sera aussi possible d'assister à une démonstration scientifique qui mesure la force de la tension émotive créée par notre environnement social moderne".

"Aucun visiteur ne pourra demeurer indifférent en face de tous ces phénomènes humains. Tous ne seront peut-être pas étonnés ou inspirés, mais cette visite au pavillon de l'Homme et la Santé constituera pour chacun une expérience inoubliable".

Mentionnons ici que le Pavillon de l'Homme et la Santé est situé dans la Cité du Havre en face du premier arrêt de l'Expo-Express. Les principaux commanditaires de ce pavillon sont les compagnies d'assurance-vie du Canada.

l'Action féminine

Institut d'Orientation Nuptiale à Québec

par Céline Côté

Monsieur Louis Jentel, directeur-fondateur de l'Institut d'Orientation Nuptiale, est venu de Paris à Québec avec l'intention bien arrêtée d'établir ici une succursale de cet organisme qu'il dirige à Paris. Si le taux élevé des divorces européens justifiaient la fondation d'une telle association, il semble bien, malgré des statistiques imprécises de la situation au Canada, que l'Institut d'Orientation Nuptiale a toutes les raisons d'être dans notre région québecoise . . .

MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Adopter des mesures préventives face aux problèmes quels qu'ils soient a toujours été la politique des gens réellement engagés à solutionner telle ou telle difficulté. Cette fois, il s'agit de lutter contre le nombre toujours croissant de séparations, de divorces légaux, d'accord! Mais, la société québecoise, n'acceptant pas encore totalement ces gens au statut particulier, oblige de nombreux couples à vivre sous un même toit tout en étant aussi loin l'un de l'autre qu'un couple réellement divorcé. Alors, c'est pourquoi il est difficile d'établir chez-nous des statistiques valables sur ce sujet.

Toutefois, il demeure certain que les Canadiens doivent réagir devant ce grave problème. Voilà, qu'un expert parisien vient nous suggérer une méthode qui fonctionnerait efficacement là-bas.

L'ION a particulièrement élaboré les services qui atteignent directement les jeunes gens et jeunes filles provenant d'un milieu urbain, donc plus complexe. A l'aide de différentes techniques reconnues dans le monde de la psychologie, l'ION oriente le choix de tout candidat, jugé apte au mariage par ce même organisme. Les techniques employées seront des tests de graphologie analytique, de psycho-morphologie, ainsi que des tests projectifs. Il est entendu qu'on tiendra compte des facteurs préétablis par les traditions: milieu, religion, profession, âge, taille, goûts et autres. Toutefois, les critères de base seront de toute évidence indiqués par la règle d'or qui se dit essentielle à l'harmonie du couple : les deux partenaires doivent être assez semblables pour se comprendre et assez différents pour se compléter.



M. Louis Jentel, directeur-fondateur de l'Institut Orientation Nuptiale

Donc, les jeunes gens qui auraient recours à cette agence sérieuse éviteraient une bonne part des risques encourus par les rencontres fortuites. De plus, ils seraient assurés, jusqu'à un certain point, de la réussite d'une alliance contractée dans de telles situations.

Si l'ION se veut d'abord préventive, signalons aussi qu'elle aide avantageusement les fiancés. L'action de cette association, auprès de ces derniers sera plutôt une vérification des chances de bonheur et d'accord qu'ont ces jeunes gens en s'épousant l'un l'autre. Monsieur Jentel précise que très souvent, malgré des contre-indications sérieuses à l'union d'un couple ayant déjà décidé de se marier, les futurs époux ne changent pas d'idée. Nous considérons notre travail presque inutile à ce moment et nous croyons que nous avons davantage à faire auprès des personnes encore seules.

En ce qui a trait aux gens déjà mariés aux prises avec des problèmes graves, qui pensent même à la séparation ou au divorce, notre travail consistera à préciser le ou les troubles. Nous les aiderons s'il y a lieu ou encore nous leur suggérons une psychothérapie s'il y a des chances d'amélioration pour tel ou tel couple. Il est regrettable de constater trop souvent que ces personnes essayant de partager leur existence n'ont rien de commun, qu'ils n'auraient jamais dû s'épouser. Le mariage à ce moment n'a fait que détériorer l'un ou l'autre des conjoints quand ce n'est pas les deux.

Ce sont précisément ces alliances que l'ION veut diminuer le plus possible et par conséquent baisser le pourcentsant particulièrement dans les pays les plus civilisés . . . Pour renseignements supplémentaires, communiquez au numéro de téléphone suivant: 683-7459.

—Horoscope—

VENDREDI, 5 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — Evitez les importuns et les bavards dans toute la mesure du possible. Aspects planétaires propices aux voyageurs de toutes catégories.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Employeurs et employés, producteurs et consommateurs sont également favorisés par la marche des planètes. Surveillez votre poids.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne vous torturez pas pour savoir si vous plaisez à "tout le monde", c'est une impossibilité. Une surprise agréable sur le plan profesionnel.

22 juin au 21 juillet (Cancer) — Ne soyez pa trop indulgent pour vos défauts. Une de vos démarches sera couronnée de succès. Vous mettrez votre habileté manuelle à profit.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous réussirez mieux dans un grand champ d'activités que dans un milieu trop spécialisé. Il y a place pour l'originalité, aujourd'hui.

24 août au 23 septembre (Vierge) — On vous rappelle que "toute vérité n'est pas bonne à dire", et que si "la parole est d'argent", par contre, "le silence est d'or".

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Injectez du sang nouveau dans votre routine quotidienne, et rafraîchissez-vous les idées. On écoutera vos réclamations d'une oreille sympathique.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous apprécierez plus que jamais les moments de loisirs qui vous sont accordés, et les emploierez mieux qu'avant.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous toucherez la récompense des sacrifices que vous vous êtes imposés. Votre humeur aura des "hauts" et des "bas".

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On compte plus que jamais sur votre affection et votre protection. La journée ne se prêtera pas aux changements fantaisistes.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous avez tout intérêt à tenir compte de l'avis de vos collaborateurs. Ayez recours au travail pour dissiper l'ennui.

20 février au 20 mars (Poissons) — Une soirée divertissante couronnera une journée de travail méritoire. Les influences planétaires stimuleront votre optimisme et votre ambition.

SI VOUS ETES NE UN 5 MAI

Quand vous avez décidé de de défendre une cause, puissiez-vous lutter envers et contre tous, vous le feriez. Tout genre d'abus sera préjudiciable à votre santé, dont l'équilibre est fragile. Quelle que soit la trame de votre existence elle portera toujours le sceau de vos tendances artistiques.

Planification pour demain aujourd'hui

Le visiteur du Pavillon du Téléphone verra à ce stand comment la rapidité et l'efficacité annoncent les communications de l'avenir.

Le stand est composé de deux jeux. L'un permet d'évaluer le gain du temps réalisé par le nouveau système de commutation électronique par rapport au conventionnel système électro-mécanique. L'autre montre les temps relatifs de composition au moyen du téléphone à cadran et du nouveau téléphone à clavier. Le visiteur s'apercevra que le téléphone à clavier peut réduire de moitié le temps de composition des appels.

Un coup d'oeil sur l'avenir

Les communications de l'avenir peuvent se résumer en trois mots : rapidité, efficacité et électronique . . . ce sont les principales caractéristiques du nouveau système de commutation électronique.

Il a fallu des millions d'heures de travail à des centaines de techniciens pour mettre au point le premier central électronique. Il ne faudra que sept minutes et demie au visiteur pour être parfaitement renseigné sur cette nouvelle invention.

Sept minutes et demie c'est la durée d'une petite pièce de théâtre qui sera interprétée par deux hôtesses du Pavillon du Téléphone quatre fois par heure pendant toute la durée de l'Expo.

Devant un décor multicolore, le spectateur assistera à la mise en pratique de plusieurs nouvelles utilisations du téléphone et du Vidéophone. Le texte est bilingue, véritable amalgame de l'anglais et du français. Une musique enregistrée souligne les différentes scènes.

La pièce se déroule très rapidement. Les hôtesses devront constamment vérifier leurs positions et avoir la main sûre lorsqu'elles composeront les numéros sur leurs appareils portatifs à clavier, les mêmes qui dans quelques années seront utilisés par la ménagère pour payer les factures ou faire le ménage pendant qu'elle est en visite.

En sept minutes et demie on ne peut voir que quelques aspects des communications de demain . . . mais c'est suffisant pour se rendre compte que les techniciens de l'industrie du téléphone travaillent pour l'avenir.

Facile même pour une débutante



Des trésors pour les jours ensoleillés et les loisirs. Cousez une tente, une blouse et des shorts dans des cotons aux couleurs gaies pour la piscine, le patio et les vacances. Les encolures à cordon sont de confection facile.

Le patron 9186 se vend dans les grandeurs suivantes : 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRE	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	5000	10½	10	10
Acme	21000	32	22	22
Aetna In	700	45	45	45
Agena M	10000	12½	12½	12½
Agnico	1900	112	109	112
Akaitcho	200	53	53	53
Am Larder	1000	24	24	24
Ang Am	31800	24	22	24
Ang Ruyn	1100	129	129	129
Ang U Dev	8500	79	77	78
Ansil	5000	8	8	8
Area	2100	335	335	330
Argosy	12200	104	99	99
Armore	1500	19	18	18
Arcadia	2240	21	21	21
Atl C Cop	4700	75	70	74
Aunor	1400	250	241	250
Bankfield	2000	10	10	10
Barez	2000	40	39	39
B-Dqu	40	8½	8½	8½
Belcher	3000	37	36½	36½
Belletere	2000	22	22	22
Bethlm	2650	630	620	625
Big Nama	5500	31	31	31
Black Bay	1500	8½	8½	8½
BL Hawk	3400	33	32	33
Bounty Ex	500	15½	15½	15½
Bralorne	2800	190	187	190
Broul Reef	5800	31½	31	31
Brunswk	7370	585	580	585
Bunker H	2000	25	25	25
Calmo, IB	2150	44	45	42
Cam Mine	35685	30	27	27
Camflo	600	375	360	375
Camp Chib	1525	625	615	615
Camp RL	240	19½	19	19
C Tung	22800	157	151	153
C Faraday	900	255	255	255
C Jamieson	1200	90	90	90
C Lencourt	3500	17½	17	17½
C Malart	1000	11	10½	10½
Cdn Nisto	8500	22	20	22
Candor	44500	28	26	28
Can-fer	500	94	94	94
Cantre	2975	16½	16½	16½
Captain	3000	18½	18	18
Cassiar	605	16¾	16½	16¾
Cent Pat	900	151	151	151
Chestrvl	11200	26	25	25
Chib Kay	700	12	12	12
Chimo	4200	75	70	75
Coch Will	2800	165	155	155
Conigo	7500	21½	21	21½
Con-Key	3000	13½	13	13
C Bellek	2000	7	7	7
C Call	28000	14	13	13
C Arrow	1000	16	16	16
C Hall	135633	65	60	65
C Marben	1500	250	250	250
C Mogul	3150	375	370	325
C Morlan	68000	570	555	560
C Mosher	700	15	15	15
C Neg	158233	32½	30½	30½
Con Nichol	2800	14½	14	14
C Rambler	1900	139	135	136
C Red Pop	21007	25	24½	25
Conwest	100	590	590	590
Coprcorp	1800	67	65	65
C FM	18971	123	120	123
Cop Man	13000	28	27	27
Coulee	500	43	43	43
Courvan	50	8	8	8
Cowich	1100	35	35	35
Craigmt	1200	12	11½	11½
Cstland	2000	30½	30½	30½
Daering	3000	11½	11½	11½
D'Aragon	4000	17	16½	17
Deer Horn	7000	20	20	20
D'Eldona	11500	145	142	144
Delhi Pac	5000	15	15	15
Denison	1382	66½	65½	66
Dickson	333	350	350	350
Discovry	2740	116	112	115
Dome	25	43	43	43
Donalda	4000	15½	15	15½
Dunraine	7100	70	66	70
East Mal	100	145	145	145
East Sull	1750	540	535	540
Endeko	525	11¾	11	11
F West	12000	12½	12	12½
F Mar	2250	165	150	150
Frobex	4441	500	495	495
Gnt Masct	1825	129	125	126
Giant Yk	35	755	755	755
Glenn Exp	18000	20½	19½	19½
Goldray	100	82	82	82
Goldrim	9700	33	31½	31½
Gortdrm	750	245	242	242
Gradore	3050	21	20½	20½
Grandroy	3675	39	37	37
Granduc	1200	445	440	440
Granisle	6200	580	565	565
Green Pnt	500	27½	27½	27½
Gulch	6500	35	32½	32½
Gunnar	900	143	140	140
Hallnor	202	274	274	274
Hastings	3500	145	145	145
Headway	1500	19	19	19
Heath	9000	7½	7	7
High-Bl	200	10½	10¼	10½
Hollinger	615	25¼	24¾	24¾
Huds Bay	1542	63½	62¾	63
Hu-Pam	7000	10½	9½	10½
Hydra	11610	23	22	22
Irish Cop	6000	15½	15	15
Iron Bay T	4075	340	320	340
Iso	2400	160	150	150
Jaye Exp	500	16	16	16
Jelex	7067	24	23	23
Jollet	4500	29	29	29
Jonsmith	5500	17½	17	17½
Joutel	2800	80	77	77
Jowsey	3566	90	90	90
Kam Kotia	1500	320	310	315
Kerr Add	4250	12¾	12½	12¾
K Anacon	114	100	100	100
Kid Creek	42550	76	63	75
Kirk Min	2500	12	12	12
Kirkr Twns	9500	16	16	16
Lab Min	325	29⅜	29⅜	29⅜
L Dufault	3935	13⅜	13	13¼
Lake Lyn	500	15½	15½	15½
L Osu	50	9	9	9
L Shore	110	180	180	180
La Luz	969	14	13½	14
Langis	1500	33	33	33
Leiten	280	705	705	705
Liberian	225	10	10	10
LL Lac	275	151	151	151
Lorado	2500	88	87	87
Macassa	500	165	160	160
Macdon	2000	21	21	21
MacLeod	6186	45	45	45
Madsen	2500	130	127	130
Man Bar	1000	21	21	21
Marchant	100	140	140	140
Match	2927	10½	10½	10½
Maitgmt	7281	12½	12½	12¾
Maylorn	14000	9	9	9
Mc Adam	3000	47	46	46
Mc Intyre	526	93½	93	93
McWat	6050	55	50	55
Merrill	1850	76	73	73
Meta	2000	10	10	10
Metal Min	247	118	118	118
Midrim	4000	40	38	39
Min-Ore	4500	12	10½	10½
Mt Wright	1515	26	26	26
Multi-Mi	4800	139	136	137
Nat Expl	4000	13	12½	12½
Nealon	500	6	6	6
N Cal	11000	30	28	30
Newconx	1400	529	515	520
N Harri	2000	15	15	15
N Hosco	9150	248	240	240
N Imperal	9950	350	335	340
N Mylama	7000	18	17½	18
N Que Ragl	500	405	400	405
N Sen	31520	42	39	41
Nick Rim	4100	15	14½	14½
Norbaska	1700	62	61	61
Norbaska	11500	5	4½	6
Norbeau	200	37	37	37
Norgold	2500	9	8½	9
Norlex	1200	16½	16½	16½
Normetal	3410	405	395	395
Norpax	3000	8½	8½	8½
Norcal	18700	34	20	33
N Coldstm	700	72	72	72
Northgat	5850	505	495	495
N Rank	1000	25½	25½	25½
N Rock	600	30	30	30
North Can	400	120	120	120
N Beauc	1000	60	60	60
Obaska	2000	9	9	9
Opemska	6838	10	990	990
Orchan	3350	240	216	240
Osisko	3500	67	65	66
Pamour	1500	181	180	180
Parkin	20500	9	9	9
Patino	1209	895	890	895
Pax Int	1000	12	12	12
Pce Expl	63600	80	75	75
Pick Crow	26	17	17	17
Pyramid	800	365	360	360
QMI	8	250	250	250
Que Man	1500	24	24	24
G Mo...	...	...	...	85
Que Sturg	1625	24	24	24
Quemont	1840	825	810	825
Quonto	2000	4½	4½	4½
Radior	16700	56	50	54
Rayrock	2025	130	127	128
Rio Algom	2032	29¾	30½	30¾
Rio Alg	310	15¾	15¼	15½
Rix Athab	1000	23	23	23
Roman	6280	18⅜	18	18¼
Rowan Cn	1000	6½	6½	6½
Ryanor	3000	10	9½	9½
San Antoni	1100	20	20	20
Sarimco	1500	11½	11	11½
Satellite	1500	25	25	25
Sherritt	8725	420	405	420
Sil Eureka	5800	122	99	122
Silvrfids	300	315	315	315
Sil Miller	500	12	12	12
Silvmg	18200	27	24	27
Sil Stand	1700	99	99	99
Siscoe	3300	510	500	505
Sturek	32485	390	350	370
Steep R	1225	585	575	585
Sud Cont	2100	22	22	22
Sullivan	900	365	360	360
Teck Corp	30	475	475	475
Texmont	1000	65	65	65
Texore	500	23	23	23
Thom L	500	48	48	48
Tombill	6300	118	108	116
Torbrit	2000	57	56	56
Tormont	1000	7	7	7
Tribag	975	119	118	119
Trin Chib	1500	11	10½	10½
U Asbestos	1600	355	350	350
U Buffadn	9900	35	33	35
Un Keno	1225	435	415	420
U Minidam	5000	20	20	20
Upp Can	700	132	132	132
Wasmac	200	76	76	76
West Mine	1742	405	400	400
White Star	4500	29	28	28
Wilco	3500	39	38	39
Willroy	1467	106	106	106
Windfall	4500	17½	17	17
Win-Eld	36000	15	14½	15
Yale Lead	3000	20	20	20
Yk Bear	63382	197	193	195
Young HG	2000	4½	4½	4½
Yukon C	2500	102	102	102
zenmac	2800	24	24	24

PETROLES ET GAS

Alminex	450	450	450	450
Am Ledue	8500	16	15	15½
Anchor	1500	8	8	8
Asamera	7100	480	460	470
Banff	5110	13	11¾	12⅜
Banff	100	900	900	900
Calvert	3400	26	25½	25½
Glengair	2389	215	200	215
GL Paper	210	28⅞	28⅜	28⅜
Hawk Sid	1500	390	385	390
Home A	585	19¾	19	19¾
Norne Pf	1400	355	350	350
Hud Bay	4145	63½	62¾	62¾
HBC	500	18¾	18½	18¾
Husky Oil	4450	15¾	15¼	15¼
Inm Oil	1026	59½	59¼	59¼
Imp Tob	410	15	14¾	14¾
Imp Tob Pr	200	5¾	5¾	5¾
Imp Oil Accep	925	25¾	25½	25¼
IAC	100	24¾	24¾	24¾
Inglis	3925	13½	12⅞	13½
Int Nickel	1070	99½	99⅜	99½
Int Pap	150	33½	32½	33½
Int Pap	150	33½	33½	33½
Int Util	260	31¾	31	31¾
Int U	150	32	32	32
Loblaw A	830	8	7¾	7¾
Loblaw B	925	8½	8¼	8¼
Loeb M	675	13¾	13¾	13¾
Maclaren A	550	25	24¾	25
Maclean B	200	49¾	49¾	49¾
Macmil	4780	29¾	29¾	29¾
Mar Tel	163	22¾	22¾	22¾
Mass-F	2035	23¾	23¼	23¾
Melchers	110	20	20	20
Miron	445	6¾	6¾	6¾
Molson A	320	23½	23¼	23½
Molson B	425	24½	24⅜	24⅜
Mont Loco	140	15¾	15¾	15¾
Mont Trst	365	16	15¾	16
Moore Corp	765	110¼	109¾	110½
Morse R A	100	22¾	22¾	22¾
Morse	95	55	55	55
Mussens	300	6¼	5	6
NB Tel	202	16½	16¼	16¼
Nfld Light	1975	10¾	10	10
P Potash	15500	10	10	10
Provo	2600	590	585	590
Que Ascot	1000	4	4	4
Q Cobalt	800	275	235	235
Q Ind Min	500	7	7	7
Quennston	500	11½	11½	11½
Rouy	6000	14	14	14
RA Pete B	5400	84	81	81
Rusty Lk	2000	7	7	7
StL Col	2000	190	190	190
St Lux Ex	2500	13½	13	13
Shwngn MS	34600	135	100	114
Silver Reg	2000	20	20	20
Silver Smt	4000	9	9	9
Silver T	11500	38	36	38
S Dufault	4500	10½	10	10½
Stairs Ex	1000	10	10	10
Subeo	22400	90	81	88
Surluga	2200	108	103	103
Tache	500	7	7	7
Talisman	500	35	35	35
Titan	2000	4½	4½	4½
Transter	10000	17½	17	17
Un Ovalski	500	35	35	35
Upton Cop	4000	31	31	31
W Dufault	1000	19	19	19
Westairs	500	8	8	8
West Hill	3000	31	31	31
Wiscon	2000	22	21	22

Total des ventes: Industries: 192,100; Mines et Pétroles: 497,800.

PETROLES

U Chs	48743	330	290	330
Mil Ct	39955	145	121	130
Dyn	38425	144	122	125
N Cnt	36850	44	36	39
Prm	31600	24½	23½	24
Noranda	250	52⅜	52¼	52½
Nor Ctl G	400	12⅜	12⅜	12⅜
NS LP	527	11	11	11
Ogilvie	525	14½	14	14½
Oshawa A	450	35	34¾	35
Pac Pete	560	13¾	13¾	13¾
Phillips C	190	58½	58½	58½
Placer	150	37	37	37
Pow Corp	1885	12⅝	12¼	12¼
Pow C	100	43½	43½	43½
Price	1115	13	12⅞	12⅞
Qn Ga.	672	10⅜	10⅜	10⅜
Que Phone	771	19¼	19¼	19¼
Rio Algom	905	30⅛	30½	30½
Rio Alg	100	104½	104	104½
Ronalda F	400	12½	12¼	12½
Rothmans	335	29	28¾	29
Royal Bk	971	83	82¼	83
Steel Can A	100	27	27	27
Stl Corp A	75	91	91	91
Salada F	450	10⅝	10½	10⅝
Scott Las	450	16¼	16¼	16¼
Sears R	1950	26⅜	26½	26⅜
Shell In P	150	29	29	29
Shop Save	200	12⅞	12⅝	12⅞
Sogemines	338	13¼	13¼	13¼
SS Steel	400	12⅜	12	12½
Steel Can	825	24⅝	24⅝	24⅝
Steinbg A	925	21⅝	21¾	21¾
Texaco Can	200	28	28	28
Tor Dor	295	70½	70¼	70½
T Grp A	500	8¾	8½	8½
Tr Can PL	2055	30	29¼	29¼
Tr Ca P	605	49½	48¾	49¼
Tr Mt PL	550	17¾	17¾	17¾
Tr Gen Can	100	26	26	26
Union Oil	350	35	35	35
Wajax	550	14¾	14½	14¾
Walk GW	580	35⅞	35¾	35⅞
W Coast Tr	1060	27¾	27¾	27¾
Weston A	500	20⅝	20⅝	20⅝
zellers	300	25¾	25¾	25¾
zeller	1000	42	42	42

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2380	10¼	10¼	10¼
Alcan	5380	33⅜	33⅜	33⅜
Alcan	75	41	41	41
Algoma	110	25½	25½	25½
Alliance	3075	90	85	85
Alcan	500	21	21	21
Ang CP	300	10¾	10¼	10¼
Angt	25	38¼	38¼	38¼
Arc C	350	11¾	11½	11½
Asbestos	100	22⅜	22⅜	22⅜
Atl Sug	915	10¼	10	10
Ang Tel	330	52½	52½	52½
Bank Mont	660	69	68¾	69
Bank NS	1085	78½	77½	78½
Banq CN	387	62¾	62½	62¾
Banq Depar	200	15	14⅞	14⅞
Banq PC	850	47½	47	47½
Bath AP	35	60½	60½	60½
Bell Phone	4239	50½	50¼	50½
Bowater	1650	7⅛	7	7⅛
Brazil	643	12⅜	12⅜	12⅜
BA Oil	2245	36½	36	36¼
BC Phone	200	69	69	69
Pc Phonr	100	23	23	23
Brinco	4055	405	400	400
CAE	8395	10¼	9½	10⅛
Cal Pow	100	23⅞	23⅞	23⅞
Cal P	20	107	107	107
Can Cem	275	44¼	44	44
Can Cem	400	24	24	24
Can Iron	200	21⅜	21¾	21⅜
Can Perm	700	12¼	12¼	12½
C&L	1849	32½	32¼	32¼
Cdn Brew	14180	7	6⅞	7
Cdn Brew	300	39	38½	38½
Cdn Brew B	105	48	47	48
C Br Alu A	343	17⅜	17¼	17¼
C Hydro	590	22	21¾	22
C Ibp Bk C	401	71¼	71	71¼
CIL	350	22½	22½	22½
CIL	60	73	73	73
CI Pow	1205	35¾	35½	35¾
CI Pow	100	17¼	17¼	17¼
C Marconi	1700	495	485	485
CPR	7539	69¼	67¾	68½
CPR	100	9½	9½	9½
Cdn P Fina	725	13½	13½	13½
C Mare Rt	600	10	8	10
C vickers	150	13½	13½	13¾
Cent Del	730	11¾	11¾	11¾
Chemcell	1360	12½	12½	12½
Chec	50	32¼	32¼	32¼
Cominco	2425	32⅜	31¾	32⅜
Con Paper	875	42⅜	42	42¼
C Paper	900	925	905	905
C Paper	575	26¼	25¾	26¼
C Glass	200	15¾	15¼	15¾
Coronatn	1000	170	170	170
Crush Int	400	14	14	14
Dist Seag	1140	39¾	38¾	39¼
Dome Pete	300	53¾	53¼	53¾
D Bridge	635	21¾	21	21
D Coal Pr	100	11¾	11¼	11¼
Dofasco	160	24½	24½	24½
D Glass	1650	13¾	13¼	13¾
D Glass Pr	200	15	15	15
D Stores	123	18⅜	18⅜	18⅜
Doun Text	385	23	23	23
Domtar	3699	16¾	16¼	16¾
Donohue	3180	8½	8⅜	8½
Du Pont	575	37⅜	37	37
Du Pont	50	74½	74½	74½
Fam Play	150	36¼	36	36
Fin Coll	2955	7¾	7	7⅛
Fraser	175	23¾	23⅜	23¾
Fr Peta	150	410	410	410
Fulcrum	105	55	55	55
Glengair	2389	215	200	215
GL Paper	210	28⅞	28⅜	28⅜
Hawk Sid	1500	390	385	390
Home A	585	19¾	19	19¾
Norne Pf	1400	355	350	350
Hud Bay	4145	63½	62¾	62¾
HBC	500	18¾	18½	18¾
Husky Oil	4450	15¾	15¼	15¼
Inm Oil	1026	59½	59¼	59¼
Imp Tob	410	15	14¾	14¾
Imp Tob Pr	200	5¾	5¾	5¾
Imp Oil Accep	925	25¾	25½	25¼
IAC	100	24¾	24¾	24¾
Inglis	3925	13½	12⅞	13½
Int Nickel	1070	99½	99⅜	99½
Int Pap	150	33½	32½	33½
Int Pap	150	33½	33½	33½
Int Util	260	31¾	31	31¾
Int U	150	32	32	32
Loblaw A	830	8	7¾	7¾
Loblaw B	925	8½	8¼	8¼
Loeb M	675	13¾	13¾	13¾
Maclaren A	550	25	24¾	25
Maclean B	200	49¾	49¾	49¾
Macmil	4780	29¾	29¾	29¾
Mar Tel	163	22¾	22¾	22¾
Mass-F	2035	23¾	23¼	23¾
Melchers	110	20	20	20
Miron	445	6¾	6¾	6¾
Molson A	320	23½	23¼	23½
Molson B	425	24½	24⅜	24⅜
Mont Loco	140	15¾	15¾	15¾
Mont Trst	365	16	15¾	16
Moore Corp	765	110¼	109¾	110½
Morse R A	100	22¾	22¾	22¾
Morse	95	55	55	55
Mussens	300	6¼	5	6
NB Tel	202	16½	16¼	16¼
Nfld Light	1975	10¾	10	10
Norgold	2500	9	8½	9
Norlex	1200	16½	16½	16½
Normetal	3410	405	395	395
Norpax	3000	8½	8½	8½
Norcal	18700	34	20	33
N Coldstm	700	72	72	72
Northgat	5850	505	495	495
N Rank	1000	25½	25½	25½
N Rock	600	30	30	30
North Can	400	120	120	120
N Beauc	1000	60	60	60
Obaska	2000	9	9	9
Opemska	6838	10	990	990
Orchan	3350	240	216	240
Osisko	3500	67	65	66
Pamour	1500	181	180	180
Parkin	20500	9	9	9
Patino	1209	895	890	895
Pax Int	1000	12	12	12
Pce Expl	63600	80	75	75
Pick Crow	26	17	17	17
Pyramid	800	365	360	360
QMI	8	250	250	250
Que Man	1500	24	24	24
G Mo...	...	...	...	85
Que Sturg	1625	24	24	24
Quemont	1840	825	810	825
Quonto	2000	4½	4½	4½
Radior	16700	56	50	54
Rayrock	2025	130	127	128
Rio Algom	2032	29¾	30½	30¾
Rio Alg	310	15¾	15¼	15½
Rix Athab	1000	23	23	23
Roman	6280	18⅜	18	18¼
Rowan Cn	1000	6½	6½	6½
Ryanor	3000	10	9½	9½
San Antoni	1100	20	20	20
Sarimco	1500	11½	11	11½
Satellite	1500	25	25	25
Sherritt	8725	420	405	420
Sil Eureka	5800	122	99	122
Silvrfids	300	315	315	315
Sil Miller	500	12	12	12
Silvmg	18200	27	24	27
Sil Stand	1700	99	99	99
Siscoe	3300	510	500	505
Sturek	32485	390	350	370
Steep R	1225	585	575	585
Sud Cont	2100	22	22	22
Sullivan	900	365	360	360
Teck Corp	30	475	475	475
Texmont	1000	65	65	65
Texore	500	23	23	23
Thom L	500	48	48	48
Tombill	6300	118	108	116
Torbrit	2000	57	56	56
Tormont	1000	7	7	7
Tribag	975	119	118	119
Trin Chib	1500	11	10½	10½
U Asbestos	1600	355	350	350
U Buffadn	9900	35	33	35
Un Keno	1225	435	415	420
U Minidam	5000	20	20	20
Upp Can	700	132	132	132
Wasmac	200	76	76	76
West Mine	1742	405	400	400
White Star	4500	29	28	28
Wilco	3500	39	38	39
Willroy	1467	106	106	106
Windfall	4500	17½	17	17
Win-Eld	36000	15	14½	15
Yale Lead	3000	20	20	20
Yk Bear	63382	197	193	195
Young HG	2000	4½	4½	4½
Yukon C	2500	102	102	102
zenmac	2800	24	24	24
Agassiz	4500	22	20½	20½
Aiscope	900	135	131	131
Anthonian	1000	12	12	12
Arno	5000	5½	5	5
Atl Mines	700	23	23	23
Augustus	850	45	45	45
Baker	1000	8½	8½	8½
Band Ore	1000	14	14	14
Bateman	1000	7	7	7
Beauce	1000	5½	5½	5½
Belechas	1500	13	13	13
Black Hk	500	32	32	32
Black Riv	3000	7½	7½	7½
Bruce Pre	300	6	6	6
Burnt Hill	3500	39	37½	39
Cannon	2000	33	33	33
Carbec	31100	224	221	222
Cessland	1200	139	137	139
Chemal	1000	205	202	202
Coastal M	1000	7½	7½	7½
Cominga	2500	6½	6½	6½
C Canora	2000	14½	14¼	14¼
C Manitoba	1000	22	22	22
C Mogador	4000	16½	16½	16½
C Que Smlt	2000	4	4	4
C virginia	2000	35	34	35
Devlle El	115200	60	48	59
Dalsan	200	14	14	14
Dumont	7500	20½	20	20
Eagle Mine	1250	119	119	119
East Sull	100	540	540	540
E ventures	1000	12	12	12
Fidelity	1000	35	35	35
Flint Rock	1000	12	12	12
Ft Reliance	2000	28	27½	27¾
Fundy Ex	2000

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

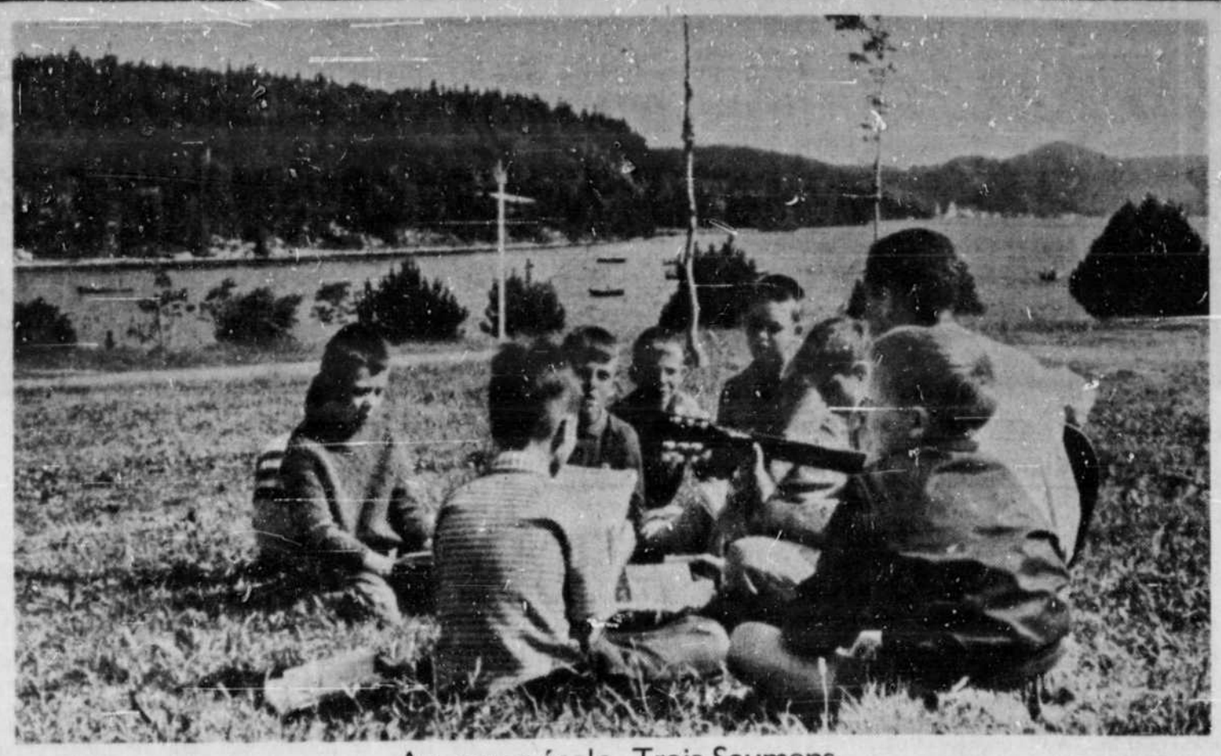
Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures



Au camp-école Trois-Saumons

École provinciale de moniteurs de camps de vacances

Appel à tous les garçons et les filles qui aiment la nature, la vie au grand air, le retour aux sources . . . Vous les jeunes de 17 ans et plus qui rêvez de développer votre personnalité, de vous extérioriser, de donner votre mesure, de prendre des responsabilités, de vous enthousiasmer . . . un moyen, un excellent moyen, un stage à l'Ecole Provinciale de Moniteurs.

BUT

L'Ecole Provinciale de Moniteurs a été fondée en vue d'aider les jeunes à profiter de leurs vacances au sein de la grande nature tout en se rendant efficaces et aptes à jouer un rôle dans la société.

Beaucoup d'étudiants s'imaginent, à tort d'ailleurs, qu'il suffit de vouloir se rendre utile pour être compétent dans le rôle de moniteur de colonie de vacances. Il n'en est pas ainsi et un bon cours, non seulement les aide à prendre leur rôle au sérieux mais leur apprend aussi et surtout ce qu'on pourrait appeler "les trucs du métier". Sans compter sur l'avantage, qui n'est pas à dédaigner, de pouvoir obtenir un poste de moniteur dans les camps de vacances, beaucoup plus facilement, si l'on est nanti d'un diplôme de l'Ecole de Moniteurs.

Le but de l'Ecole Provinciale de Moniteurs se résume en trois points essentiels : 1) Formation des jeunes candidats au rôle de moniteur; 2) Etude du comportement de l'enfant en colonie de vacances; 3) Enseignement pratique des procédés techniques à la portée des moniteurs.

PERIODES DE SEJOUR ET COUT

Il y a deux stages, au choix, soit du 25 juin au 15 juillet ou du 23 juillet au 12 août. Les candidats admis obtiennent automatiquement une bourse du Ministère de l'Education. Chaque candidat doit débourser la somme minime de $15.00 par semaine.

SITE

L'Ecole Provinciale de Moniteur est située sur les bords enchanteurs du magnifique lac Trois-Saumons, juché dans les montagnes, surplombant le majestueux St-Laurent, à mi-chemin entre L'Isiet et St-Jean Port-Joli, à environ 70 milles de Québec, d'accès facile, pittoresque et agréable.

INFORMATION

L'Ecole de Moniteurs présente ses cours sous forme de stages alliant la pratique à la théorie. Un dépliant et tous renseignements à cet effet, peuvent être obtenus sur demande à : Ecole Provinciale de Moniteurs, 1058, ave des Erables, Québec 6. (Tél. : 681-0744).

ECOLE DE CADRES

Pour les jeunes de 19 ans et plus, un stage d'information "L'Ecole de Cadres" offre également un cours du 11 au 18 juin. Ce dernier cours s'adresse plus particulièrement aux moniteurs et monitrices qui désirent occuper un poste de moniteur "chef" de camp, de groupe etc.

L'Ecole de Cadres initie le candidat à la psychologie, à la physiologie et à la sociologie de l'enfant et, suivant les méthodes de pédagogie active aux différentes activités intellectueles et physiques entrant dans le cadre du programme éducatif d'un camp de vacances.

INITIATIVE

Ces différents stages sont une initiative du Camp-Ecole Trois-Saumons Inc. en collaboration avec l'Association des Camps du Québec et le Bureau d'Education des Adultes du Ministère de l'Education, pour stimuler les jeunes à consacrer leurs loisirs et une partie de leurs vacances au service des campeurs et campeuses.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER



Résumé : Camelot ! Le prince Vaillant est entouré d'amis, plusieurs portant des noms qui vivront grâce à des chansons et à des contes. Reynolde, les yeux grands ouverts sur ses merveilles, se promène sans but parmi les splendeurs du château.



Vaillant s'en va se joindre le roi pour faire rapport. Il trouve Arthur dans la cour d'exercice en train de pratiquer les ruses guerrières.



Un petit royaume a été sauvé d'une ruineuse guerre civile, un prince retrouvé, un roi couronné et, un serment de loyauté au roi Arthur a été obtenu.



Ses affaires terminées, Vaillant est libre pour des choses plus importantes. Lorsqu'elles étaient gardées dans le château, les jumelles étaient soit de petits diablotins toujours dans le trouble ou de petits angelots étant dorlotés et gâtés. Alors Vaillant a acheté une maison et un jardin en ville. Maintenant, essoufflé, il arrive à la porte.



Aleta semble plus jolie que jamais et les enfants grandissent normalement et en santé. Une telle satisfaction arrive rarement à des hommes de sa profession, de sorte que Vaillant sa vautre de confort et d'affection ... et ce pauvre Reynolde est presque oublié.



Il trouve le chemin du bureau de sire Baldwin, l'officier en charge des écuyers, et lui fait part de son désir de s'enrôler dans la compagnie de la Table ronde. Sire Baldwin explique :

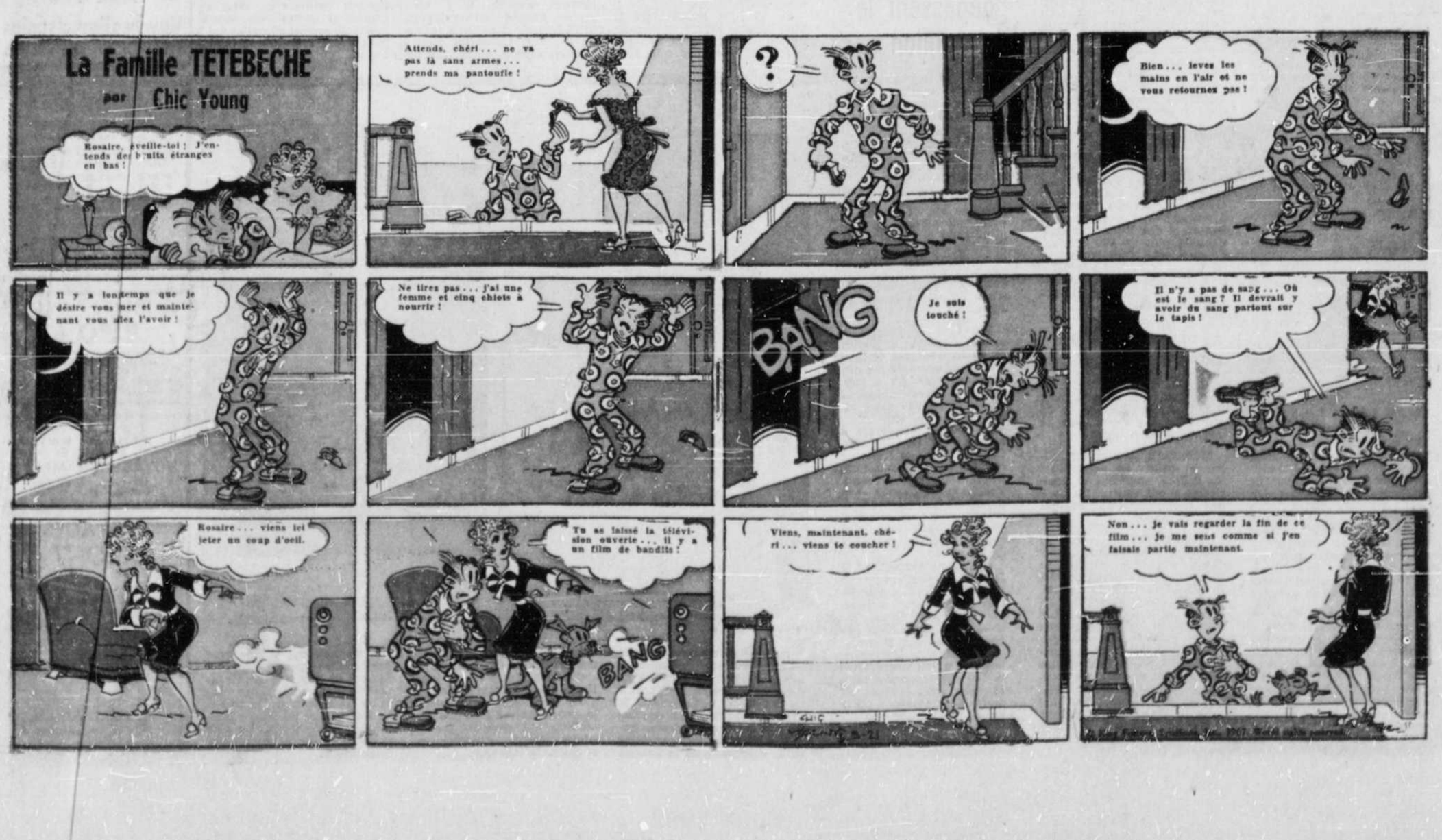
1578 © King Features Syndicate, Inc., 1967, World rights reserved. 5-7



"En premier lieu, vous devez prouver votre habileté comme novice, puis comme écuyer ou bachelier, se préparer au combat. Les survivants de ces essais deviennent chevaliers d'armes. La prochaine étape est celle de chevalier-guerrier, endurci dans la bataille. Il n'y a que ceux qui rendent de grands services au royaume qui sont élus à la Table ronde.



"Quel dur chemin à parcourir", s'exclame Reynolde, alors qu'il poursuit son chemin jusqu'à la cour de pratique. Rendu là, un garçon au moins quatre ans plus jeune que lui lui demande brusquement, "Voulez-vous faire une ronde de pratique ?" PROCHAINEMENT : L'ERREUR.



A travers le labyrinthe de l'Expo

Par ROSEMARY SPEIRS

MONTREAL (P.C.) — Un fouillis bourdonnant de reporters ne cessaient d'exprimer leur émerveillement durant le voyage à travers le Labyrinthe de l'Expo. Des jeux de lumière scintillaient autour d'eux dans l'obscurité pour aller se perdre au loin dans l'insondable profondeur des miroirs prismatiques.

De petites lignes lumineuses suivaient précisément le rythme d'une musique venue d'on ne sait où, pour ensuite se briser et se fondre dans le traditionnel "nulle part" qui forme le centre de tout dédale de bonne qualité ...

Il pouvait y avoir mille feux ou n'y en avoir que dix, comme il y avait peut-être des centaines d'ombres frémissantes dans l'opacité veloutée, au lieu des 30 reporters à qui on avait offert un avant-goût de ce pavillon thématique conçu et construit au coût de $1,300,000, et inauguré pour la presse, samedi.

Ce fut en tout cas un bon quart d'heure d'enchantement qui a atteint son but précis : sortir le visiteur du monde de tous les jours pour lui laisser croire qu'il est revenu au moment de sa naissance, prêt à tout réapprendre.

Le vrai "nouveau cinéma"

Le dédale de miroirs est situé quelque part au coeur du Labyrinthe, pavillon carré érigé sur le rivage de Montréal par la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle. C'est l'un des 17 pavillons thématiques illustrant le thème de l'Expo : "Terre des Hommes".

L'obscurité et les jeux de lumière ne sont qu'un entracte qui sépare deux films d'une durée de 15 minutes chacun, préparés par l'Office national du film sous la direction de Roman Kroitor et destinés deux des plus étranges cinémas du monde.

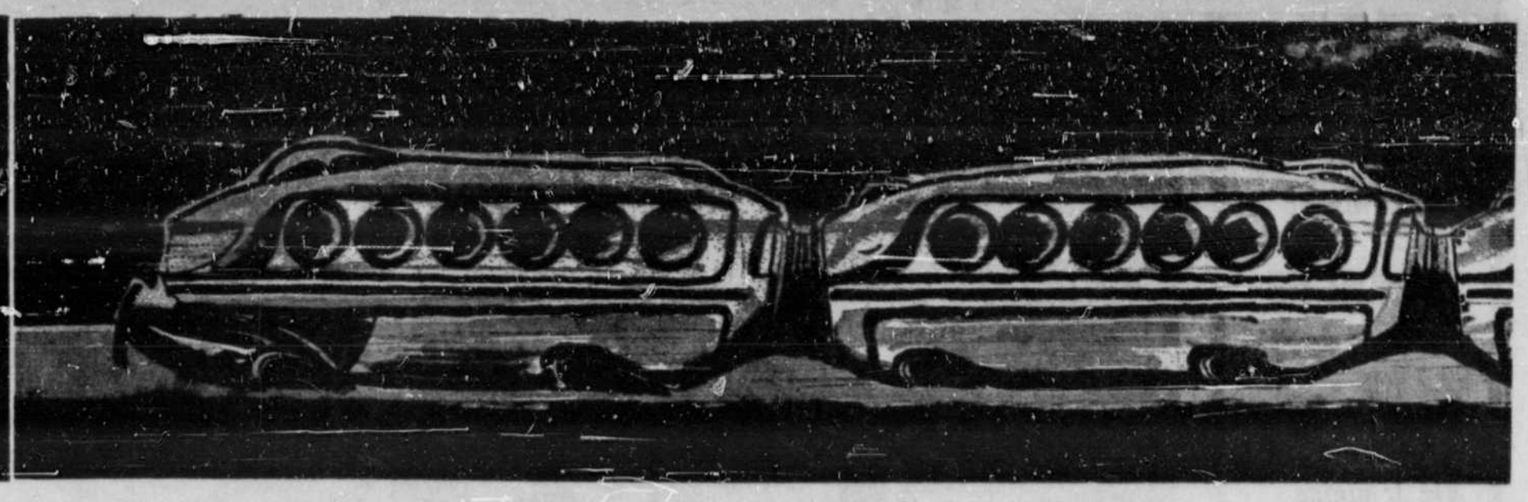
Le premier est un immense ovale dont les murs reçoivent sur quatre étages de places 240 spectateurs debout qui s'emplissent les yeux de ce que montrent deux écrans de 40 pieds de largeur : l'un au plancher à leurs pieds, l'autre couvrant un mur entier.

Là, des séquences filmées illustrent la naissance, l'enfance et la jeunesse, juxtaposant parfois leurs thèmes contrastés ou apportant deux points de vue différents sur le même événement.

Dans une séquence charmante, une fillette japonaise lance des pétales de fleurs du bord d'une rivière ... et ils viennent flotter sur l'eau aux pieds des spectateurs.

Après les dernières images, les spectateurs passent à un balcon élevé d'où ils prennent une vue surprenante du St-Laurent et du terrain de l'Expo, à leurs pieds.





● Vers l'élimination de la roue — l'une des inventions fondamentales de l'homme — l'aérotrain qui glisse sur un rail, ne l'effleurant qu'à peine — l'avènement des "glisseurs" ouvre aux trains d'exceptionnelles perspectives: sans roues, ils circuleront à 400 kms à l'heure.

Intermédiaire entre le train et l'aéroglisseur

VOICI L'AEROTRAIN

Bolide ferroviaire, l'aérotrain se passera de roues et pourra facilement atteindre la fantastique vitesse de 400 kms à l'heure (près de 250 m/h.).

Dans la liste des grandes inventions de l'humanité, une des premières places revient sans doute à la roue. On avait toujours pensé que, sous ses diverses formes, on ne pourrait jamais s'en passer. Et pourtant si son abolition n'est pas encore totalement prévue, dans bien des secteurs on a trouvé mieux qu'elle. En particulier pour les chemins de fer. La vitesse des trains de l'avenir sera tout autre que celle des trains actuels; et déjà la roue ne permet que des vitesses trop modestes pour notre époque. Le professeur Kyunoio Ozawa, l'un des experts japonais les plus renommé en fait de transport, a dit récemment que même si la roue ne sera pas éliminée, elle devra être utilisée suivant d'autres principes permettant de réduire le plus possible le frottement qui freine la vitesse.

Le système de l'avenir se base sur le principe de la couche d'air inventée par l'anglais Christopher Cockerell et appliqué avec un extraordinaire succès à **l'overcraft,** véhicule amphibie qui glisse sur terre et sur l'eau à quelques centimètres au-dessus de la surface, franchissant sans heurts les aspérités ou les accidents du terrain, et les vagues d'une mer agitée.

L'aérotrain, comme nous le disions, suivra le même principe, tout en restant un moyen de transport terrestre. Il glissera sur un seul rail en l'effleurant à peine, une couche d'air tenant le convoi suspendu au-dessus. Le gouvernement français a déjà destiné environ 400 millions à l'étude de l'aérotrain, dont la vitesse se rapprochera de celle des avions mais qui présentera l'avantage d'être directement accessible dans les gares des villes et non dans des aéroports plus ou moins éloignés.

Les experts japonais ont déjà fait l'essai d'un modèle réduit de train sans roues, auquel ils ont donné le nom de "bolide sonique glisseur" : "bolide" en raison de sa forme; "sonique" car sa vitesse se rapprochera de celle du son; "glisseur" parce qu'il glissera sur une voie spéciale avec réduction maximum du frottement. Là aussi la roue sera éliminée et la traction effectuée par système propulseur à réaction. Le "bolide" mesurera plus de 200 mètres (636 pieds) de long et pourra transporter environ 1,000 passagers.

La raison qui empêche la roue de dépasser certaines vitesses est évidente : le frottement contre le rail ou le terrain crée des problèmes ardus quand il s'agit d'atteindre des vitesses de plus de 200 kms à l'heure (env. 125 m/h). Les "glisseurs" ont résolu le problème. Les usines Ford, par exemple, ont déjà techniquement achevé la fabrication du "Levacar", un autre train courant sur des rails qu'il effleure à peine, grâce à la couche d'air intermédiaire : la vitesse est presque de 500 kms à l'heure (310 m/h).

A l'heure actuelle, on sait que l'un des trains les plus rapides du monde est le Tokaido Express, qui relie Tokyo à Osaka à une vitesse moyenne de 200 kms à l'heure. Mais l'avènement des "glisseurs" fera sensiblement monter la vitesse des trains de l'avenir, garantissant leur utilisation pendant de nombreuses années et peut-être même des siècles. Du reste, on se résignerait sans doute mal à voir disparaître un moyen de transport auquel nous sommes tous si attachés. Rien ne peut remplacer l'agrément, le plaisir, l'émotion d'un voyage en chemin de fer.

Il est superflu de souligner l'attrait que le train exerce sur nos imaginations, les rêves qu'il peut inspirer. Rien ne peut remplacer la joie fiévreuse d'un départ ou d'une arrivée par le train. Et le voyage ? Quel autre moyen de locomotion peut éveiller notre imagination, alimenter nos rêves avec autant de vivacité ? Le bruit berceur du train, le sifflet de la locomotive ont inspiré bien des pages musicales; poètes, romanciers et cinéastes en ont fait le décor suggestif de la passion et de l'aventure.

Le train est devenu, en somme, un personnage, un élément indispensable de la vie moderne. Soyons-en sûrs : même si le train ne devait jamais dépasser de modiques vitesses, il trouverait toujours des amateurs disposés à perdre un peu de temps pour avoir le plaisir de s'en servir.

R. Nissim (E.N.I.T.)

(D'après "L'ITALIA", no 221)

Transport supersonique

La mise au point des avions de transport supersoniques s'est poursuivi régulièrement, surtout depuis 1965, en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Union soviétique. On dispose de peu de renseignements sur les travaux effectués en Union soviétique en dehors de l'indication qu'un prototype d'avion de transport supersonique russe volerait en 1968, qu'il serait construit en alliage d'aluminium, d'une capacité et d'une configuration analogues du projet franco - anglais "Concorde", et d'une vitesse de croisière d'environ 2,4 Mach.

Le Concorde est construit par British Aircraft Corporation et Sud Aviation et les frais d'étude et de recherches sont partagés entre les deux gouvernements. La première étape est la construction de deux prototypes, un dans chaque pays, qui devraient voler d'ici la fin de mars (en France) et d'octobre (au Royaume-Uni) 1968.

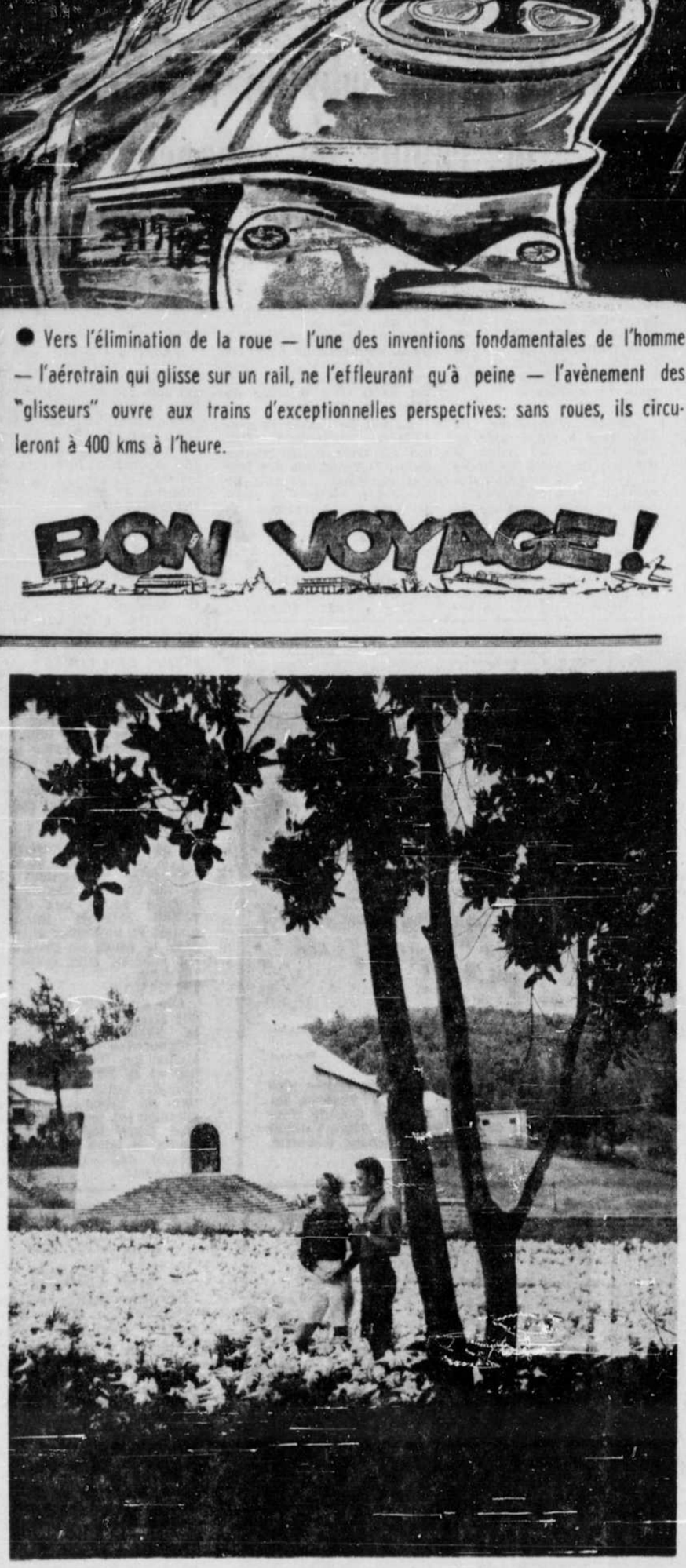
Le premier avion de présérie doit voler en juillet 1969 et le deuxième en septembre 1969. Le certificat de navigabilité devrait être délivré au premier trimestre 1971, lorsque l'appareil aura enregistré 4,000 heures de vol. (Bull. OACI)

Salle de presse à l'aéroport de Montréal

Les journalistes qui voudront rencontrer les dignitaires étrangers qui visiteront l'Expo 67, pourront le faire dans la salle de presse qui sera mise à leur disposition par Eastern Airlines à l'Aéroport de Montréal.

M. N. G. Dykstra, directeur régional d'Eastern au Canada, a annoncé qu'une salle spécialement équipée sera disponible et que le personnel d'Eastern offrira à la presse toute l'assistance dont elle aura besoin.

On s'attend à ce qu'un grand nombre de visiteurs des Etats-Unis et d'outre-mer viennent visiter l'Expo en passant par New York où Eastern offre 6,210 places par semaine, dans chaque direction, entre New York et Montréal.



★ Aux Bermudes : La somptueuse floraison des lis

Vacances aux Bermudes

Parmi les escales les plus recherchées des voyageurs de croisière sur l'Atlantique, les Bermudes restent au premier plan. Cet archipel — colonie britannique qui s'étend sur 22 milles environ et dont la capitale est Hamilton — réunit les attraits du passé et du présent.

On y trouve de quoi plaire à ceux qui préfèrent le séduisant décor des tropiques, la détente au grand soleil, les baignards à une plage de sable rosé en plein Atlantique, les couleurs vives des jardins où fleurissent hibiscus et oléandres, bougainvillées et autres plantes aux fleurs splendides, aux parfums subtils.

De toute façon, il y a grande variété de distractions organisées, d'événements, d'excursions en bateau, de visites pour émerveiller le vacancier.

Les voyageurs fortunés, séjourneront dans les grands hôtels, qui ne manquent pas.

Mais les touristes ordinaires s'arrêteront volontiers à des hôtels plus intimes où ils pourront louer, soit un petit appartement, soit une maisonnette. Là-bas, on les appelle "Cottage Colonies"; ils sont reconnus pour leur atmosphère hospitalière.

HAMILTON

La petite ville d'Hamilton, aux rues bordées de palmiers parsemées d'élégantes boutiques, aux vieilles maisons de pierre, semble à bien des visiteurs comme sortir d'un livre de contes. Tout y respire la gentillesse et le bonheur tranquille. Les maisons n'y sont pas numérotées mais portent chacune un nom évocateur; leurs teintes pastel ajoutent à la douceur du paysage.

Parmi les points d'intérêt, on trouve, près d'Hamilton, la fameuse sellette à plongeon, employée au XVIIe siècle pour calmer les mégères; Fort Scaur, érigé pour défendre le port de Sa Majesté et maintenant converti en parc; le phare de Gibb's Hill, perché sur un poteau de fonte, au haut d'une colline, et visible de 40 milles.

FINI, L'ISOLEMENT !

Sans source d'eau naturelle, encerclés par des récifs de corail, les Bermudes ont vécu isolés pendant près de 350 ans. Aujourd'hui, les 47,000 habitants ne paient aucun impôt sur le revenu, n'ont ni serpent, ni fièvre des foins, ni dette publique . . . Ils perpétuent même les coutumes britanniques ancestrales !

OCCUPATIONS ET SPORTS

C'est à juste titre qu'on a décerné aux Bermudes le titre de "paradis des sportifs". Le golf n'y connaît pas de saison creuse. La pêche s'y pratique également à l'année longue. Les eaux des Bermudes contiennent plus de 600 variétés de poissons. Tout le littoral se prête à merveille à la natation, à l'exploration sous-marine, au ski nautique, à la navigation à voile.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS

CLIMAT. — Jamais trop chaud ni trop froid. En août, le maximum est de 86 F.; en février, le mois le plus frais, il fait rarement moins de 56 degré. L'air y est salubre; la mer, chaude et limpide.

MONNAIE. — Sterling : billets et pièces du pays; mais les dollars canadiens et américains y ont cours. La livre des Bermudes vaut environ $3.07 canadiens.

TRANSPORT. — Outre le trajet qui, du continent américain, s'effectue par bateau (nombre de croisières ont les Bermudes sur leur itinéraire), on brûle les étapes pour atteindre la capitale Hamilton en prenant l'avion jet : deux heures et demie de Montréal. Seulement ! Des renseignements plus précis peuvent être obtenus soit des lignes aériennes ou de navigation qui desservent l'archipel, soit du "BERMUDA NEWS BUREAU, — service canadien — au 111 de la rue Richmond ouest, Toronto 1, Ont.

• A l'indicateur de KLM pour l'hiver '66-67

Introduction d'un deuxième service hebdomadaire à destination de Johannesbourg, nouvelle ligne à destination de Birmingham et accroissement sensible de la capacité de fret, grâce à l'introduction d'un grand nombre de service "combi-services" cargo/passager, tels sont les points les plus importants de l'indicateur KLM d'hiver, qui est entré en vigueur le 1er novembre et sera valable jusqu'au 31 mars 1967.

En outre, un nombre de services plus élevé que l'hiver dernier sera exécuté sur différentes lignes grâce au maintien des vols figurant à l'horaire d'été.

Toutes les lignes européennes seront desservies exclusivement par DC-9 ou ELECTRA II, ce qui permet de disposer de places de 1ère classe sur tous les vols KLM. Les derniers Viscounts ont été retirés du service.

Tel qu'annoncé auparavant, KLM continuera ses départs quotidiens du Canada à destination d'Amsterdam cet hiver. Il y aura 8 vols d'Amsterdam à destination du Canada.

Entre Amsterdam et New York, selon la direction, 16 à 17 vols seront effectués.

(Nouvelles de KLM).

La "belle ville du Nord"

COPENHAGUE

fêtera son 8e centenaire

Environ 40,000 Canadiens visiteront la Scandinavie cette année 1967, alors que la capitale du Danemark, COPENHAGUE, fêtera son huitième centenaire. Cette ville, qui a la réputation d'être la "belle ville du Nord", est le principal port d'entrée du pays.

Pendant toute l'année, cet anniversaire sera marquée par une série de manifestations artistiques et sportives, d'expositions, de spectacles de ballet et de concerts. La période la plus intense des fêtes commencera vraiment le 14 juin, alors que cent maires de villes étrangères, dont 10 venant d'Amérique du Nord, seront conviés à Copenhague pour une série de banquets, de parades aux flambeaux, de feux d'artifices et autres manifestations.

Le 16 juin, on dressera la table la plus longue du monde: un mille, au milieu de Strogea, la rue des boutiques, qui, habituellement, est remplie du parfum du café fraîchement moulu et des petits gâteaux au beurre. Pendant toute la journée, on servira sur cette table longue d'un mille, de la bière, du café et des crêpes. La bière sera versée dans des gobelets souvenirs, imitant les historiques cornes dans lesquelles buvaient les Vikings. Le soir, il y aura danse dans tous les squares de la ville.

oPur commémorer la fondation de la ville de Hafnia (lot latin pour Copenhague), par l'évêque Absalon, il y aura grande parade carnavalesque, le 17 juin, de Rosenborg à l'hôtel de ville. Ce défilé décrira certains aspects de la ville depuis Absalon jusqu'à aujourd'hui.

Du 20 août au 2 septembre, se tiendra dans la ville un congrès athlétique qui réunira des jeunes au nombre de 650, venant de 50 pays. Ces jeux seront appelés justement "Les Hafniades".

Tivoli, dle premier de tous les parcs d'amusements du monde, ferme toujours à la fin de la saison ,le dimanche précédant le 15 septembre; cette année, il restera ouvert une semaine de plus, pour permettre aux visiteurs de evnir s'y amuser et surtout de voir le spectacle spécial de ballet qui a pour thème l'histoire de Copenhague.

Sept villes japonaises dépassent le million

Avec sa population de plus de 98 millions d'habitants, le Japon occupe le septième rang, du point de vue démographique. Il vient après la Chine rouge, l'Inde, l'Union soviétique, les Etats-Unis, l'Indonésie et le Pakistan.

Comme sa densité de population atteint 680 personnes au mille carré, il se place après la Belgique, les Pays-Bas et la république de Corée. D'après le recensement actuel, il y a 1,700,000 femmes de plus qu'il n'y a d'hommes vivant au Japon.

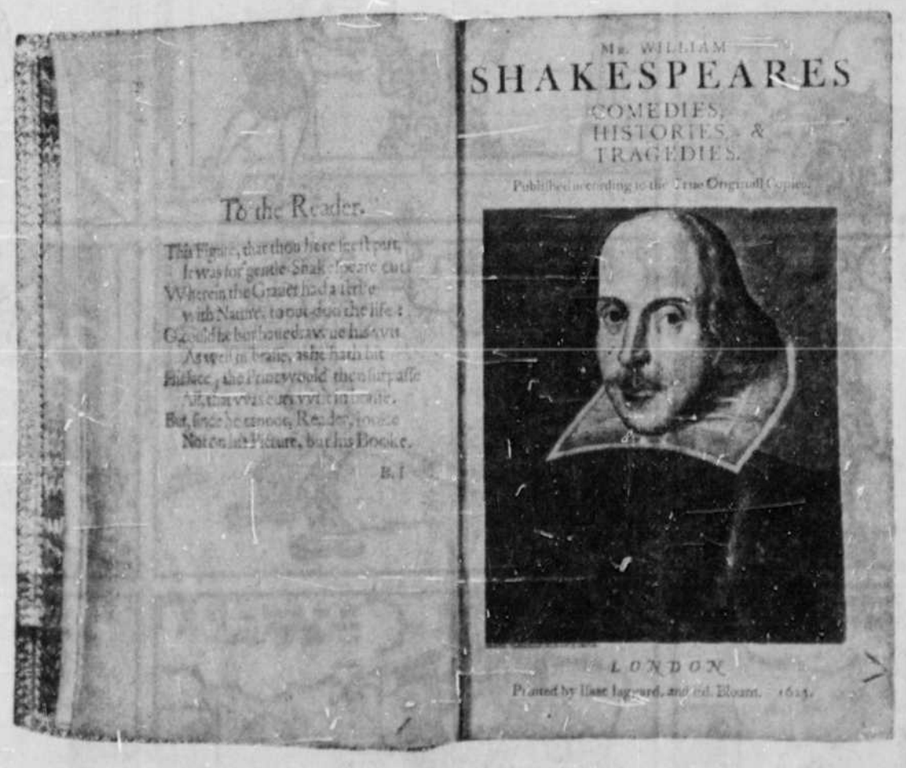
Même si la famille moyenne compte de moins en moins d'enfants, le taux d'essor démographique des nouveaux ménages a augmenté considérablement durant 1960-1965 pour atteindre 16.7 p. 100.

La population rurale a continué de diminuer. Cela traduisait la tendance croissante à l'urbanisation. Des villes comme Tokyo, Yokohama et Nagoya ont enregistré un essor démographique allant de 10 à 20 p. 100, soit bien plus que la moyenne nationale de 5.2 p. 100.

A l'heure actuelle, le Japon s'enorgueillit de sept villes dont la population dépasse un million: Tokyo, Nagoya, Osaka, Yokohama, Kyoto, Kobé et Kitakyushu.

L'an dernier, le taux de natalité a augmenté de 6 p. 100 par rapport à 1964, et alors que le taux de mortalité infantile a baissé de 3.8 p. 100, le taux de mortalité chez les adultes est monté de 2.4 p. 100.

(Bulletin du Japon)



De sévères mesures de précaution ont été prises peu avant l'ouverture de l'Expo, alors qu'on faisait transporter au pavillon britannique, la première édition des oeuvres de Shakespeare, déposée jusque-là dans la chambre forte de la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce située à l'Expo.

Ce livre d'une valeur inestimable est enfermé dans un globe transparent et constitue le point central de l'une des sections qui groupent les diverses pièces exposées au pavillon britannique.

L'ouvrage, qui a été prêté par la Shakespeare Memorial Library de Birminghsm, Grande-Bretagne, est l'un des plus importants de toute la collection de trésors de cette bibliothèque — trésors liés au plus grand nom de la littérature britannique.

VOYEZ
NIAGARA
EN FLEURS
Départ 19 mai
Voyages Franciscains
801, 4e Rue — Tél.: 523-0031

MARITIMES
GASPESIE
GASPESIE: 7 jrs: $169
MARITIMES: 12 jrs: $289
● BUS DRIVE ● GUIDE
● HOTES ● POURBOIRES
● REPAS ● TOURS
Départs : Juin, Juillet, Août
781, Coline — 653-8593
Dobeau : 276-0392
VOYAGES CHAMPLAIN

une SEMAINE à CARAVANE MOTEL
EXPO 67
●Transferts ●Logements ●Entrées
●POELE ●FRIGO ●T.V.
●Stationnement
●1 adulte $29 ●4 adultes $69
●2 adultes $19 ●6 adultes $79
●3 adultes $ 9 ●8 adultes $89
Les prix ci-dessus sont pour chaque personne
SPECIAL Gratuit pour enfants moins de 12 ans
VOYAGES CHAMPLAIN
781 Coline — 653-8593
Dolbeau: Tél.: 276-0392

VOYAGES
à expo67
COMMENCENT LE 29 AVRIL
1 JOUR : $15.00
par transpot économique $10.00
2 JOUIS : $25.00
Comprend: transport, minirati, guides, passeports, chambre, cartes de l'Expo, documentation, etc.
(Prix spéciaux pour groupes)
Il est urgent de réserver à :
VOYAGES FRANCISCAINS,
801, 4e rue, Québec 2
Tél. : 523-0031

Visitez la librairie de L'ACTION

Propos littéraires

achetez lisez marabout 10 millions de lecteurs!

Les deux villes

(roman)

de Mario Soldati

Dans aucun de ses livres Mario Soldati n'a mis autant de lui-même. Deux villes, Turin et Rome, servent de toile de fond à quarante ans de vie italienne vue à travers celle d'un personnage, Emilio Viotti, dont on ne peut se détacher malgré ses faiblesses.

L'enfance d'Emilio se situe vers 1910, dans un Piémont aux moeurs rigides et aux paysages grandioses par lequel il restera marqué à jamais. Ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, qui sont parmi les plus belles pages écrites par Soldati, seront toujours plus ou moins présents dans sa vie quand, ayant renoncé à l'amour sain et spontané de Vévé, il aura, par ambition, épousé sans amour Elena, une femme intelligente mais corrompue.

Dans les milieux du cinéma de la Rome fasciste, décrits avec une ironie mordante, il achève de se corrompre lui aussi et devient un obsédé sexuel, jusqu'à ce que, au moment où il allait retrouver peut-être une sorte d'innocence dans l'amour le plus insensé, son destin se termine tragiquement, à deux pas de la tombe fraîche de son meilleur, de son seul ami.

Comme un fleuve charrie toutes sortes d'objets et baigne les paysages les plus divers — car le récit se déroule avec la majesté et la force inexorable d'un puissant cours d'eau — le roman de Soldati abonde en péripéties et en personnages depuis les deux grand-tantes, symboles de l'égoïsme et de la respectabilité de l'antique bourgeoisie piémontaise jusqu'à ce banquier romain, d'origine lombarde, cynique et débauché, qui est un des mauvais anges d'Emilio, en passant par Vévé, la petite amoureuse plébéienne, généreuse et sensée, qui aurait pu être son salut.

Le grand romancier italien Guido Piovene a présenté en ces termes, dans un article de LA STAMPA, cette oeuvre nouvelle de l'auteur des LETTRES DE CAPRI : "Une somme de sa propre vie. Ce n'est plus un roman, c'est LE roman".

En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $6.00.

Douze heures du jour qui couvrent une période de 10 années

Un commentaire d'Emile Bégin

Dans notre Laurentie, qui ne connaît Jean Guitton ? Peut-être nos esthètes, nos pinceurs de guitare, nos barbus tarfelus du secondaire, des arts ou de l'université. En tout cas, il a été le premier laïc que Jean XXIII ait invité en qualité d'observateur au Concile. Je ne crois pas qu'il ait la psychose du Vietnam. Il a été prisonnier pendant cinq longues années durant la dernière guerre mondiale. Il est aujourd'hui professeur de philosophie en Sorbonne. Il fait partie de l'Académie française et il a écrit une dizaine de beaux livres. Il a osé, ces derniers temps, louer **le Paysan de la Garonne** et d'implacables derviches se sont mis, en France, à hurler contre lui.

* * *

"Les heures passent, écrit Jean Guitton, je voudrais les empêcher de passer, de passer trop vite." Je suis de ce sentiment, l'été, quand la douceur de l'air est indicible; mais l'hiver, les heures sont toujours trop longues, je veux parler des hivers québécois. Mais Jean Guitton a vécu le Concile, les heures miraculeuses que Satan et les autres esprits mauvais s'efforcent d'obscurcir. Son catholicisme oecuménique sans fracas a vécu d'autres heures, d'un prix inestimable, "moments de plénitude et de beauté". Pour marquer l'enchaînement de ces instants l'académicien divise son ouvrage en douze parties correspondant aux douze heures du jour qui couvrent une période de dix années. Rien du journal intime. Sans doute Guitton connaît Proust; mais il ne part pas avec lui "à la recherche du temps perdu". Il ne craint pas d'analyser l'athéisme et l'antithéisme qui refusent Dieu et adorent des idoles, de dénoncer l'oecuménisme verbal et verbeux, l'oecuménisme impatient, naïf, démolisseur, qui ignore la charité et la porte étroite de la croix, qui se complaît dans le misérabilisme et la fausse grandeur de la misère. Il n'aime pas les classifications amères de **progressiste,** d'**intégriste.** Il offre des indications précieuses sur le profane et le sacré, le luxe et la beauté, la bonté et la faiblesse qui se donne l'illusion de la bonté. Il étudie avec une égale sérénité les perfections de l'homme et de la femme. C'est le philosophe qui peut, sans entrer en colère ou en transes, parler de la mort, d'Eros, de la réalité quotidienne, du miracle et des mystères, de notre coin de terre et du cosmos et . . . du laïc dans l'Eglise, du ciel, du purgatoire et de l'enfer. Vous êtes étonnés ? Guitton parle de l'enfer : c'est là que les pastoraleux gominés ou passés au **Score** l'attendent avec leurs fallacieuses distinctions, leur style **mature, sature,** soporifique et soi-disant **sécure** (quelle langue, depuis que nous ne savons plus le latin !).

En qualité de philosophe, c'est l'homme surtout qui intéresse Jean Guitton : Louis Chaigne, Robert Aron, Daniel-Rops, Newman, Lord Halifax, l'abbé Steinmann, le curé d'Ars, Pascal, Gagarine, Thellier de Poncheville, Lacordaire, les moines de Taizé, Jeanne d'Arc, Thérèse de l'Enfant Jésus, Céline Martin passent tour à tour devant nos yeux. Les portraits sont esquissés avec la douceur de l'amitié, l'admiration pour la grandeur humaine. Ces portraits supposent une vaste lecture, l'échange précieux des conversations qui s'évadent du terre à terre. Vous le diraije ? Jean Guitton aime rencontrer le prêtre, les **anciens** ou les **vieux** et les jeunes. Avec les uns et les autres il a pu fixer les traits du prêtre d'après Vatican II. Si le prêtre doit pénétrer plus avant dans la "pâte humaine", il devra vivre seul ce qui ne signifie pas vivre dans l'isolement. "Les prêtres seront nos guides s'ils demeurent dans leur domaine propre qui est inaccessible et nécessaire. . ." "Vous perdrez toujours si vous voulez nous égaler ou nous guider sur notre terrain laïc..." "Nous vous demandons avant tout et au-dessus de tout de nous donner Dieu..." "Vous êtes les ambassadeurs de l'Absolu" (pp. 334, 335). Ces prêtres selon son coeur, Guitton les a rencontrés surtout chez Pie XII, Jean XXIII et Paul VI qu'il a connus personnellement, qu'il a regardés vivre, qu'il a aimés. Les pages qu'il consacre à Pie XII en particulier sont très émouvantes. Sous sa plume on sent que la mort de Pie XII a été pour le grand Pape son **dies natalis.** Le ciel de Rome, toute la ville et le monde entier s'étaient unis dans la douceur et la beauté, le recueillement pour les obsèques : une heure divine ! A l'occasion de la mort du Pape, Jean Guitton nous dit ce qu'il sait du déroulement du Conclave pour élire le nouveau successeur de Pierre.

Avec Jean XXIII commence le Concile qui n'est pas du tout l'agitation et la confusion où Lucifer trône aujourd'hui. Crovez-vous que Jean XXIII ait voulu le néo-modernisme des pseudo-théologiens de notre temps ? la danse des frocs et des scapulaires, la gloire du sexe, la décapitation des statues ou leur disparition, les églises laides comme des ulcères, les chants communautaires horribles, l'indifférence à l'égard de la Vierge Marie et l'audace à la Danton; encore de l'audace, toujours de l'audace, le salut assuré de tous à la Teilhard, la disparition du culte eucharistique et l'intercession des saints ? Non. Le Concile n'est pas une rupture mais une continuation où chacun doit travailler dans l'humilité et la prière à l'extension de la Foi, de l'Espérance, de la Charité, de la Justice et de la Paix, **in nomine Christi.** Vous ne pouvez servir deux Maîtres, Dieu et Mammon et tout ce qui sent la mammonité. Si vous n'êtes pas capables d'aimer et de servir vos frères, vous avouez votre incapacité à aimer Dieu. Que vous servent la richesse, la présence au monde, les distinctions, les bonnes places, le bla-bla, la technologie, les réussites scientifiques fracassantes, si vous perdez votre âme ?

* * *

Jean Guitton parle avec respect et espérance de la nouvelle investiture des laïcs. A moins que l'Esprit ne s'en mêle, l'adolescent prendra des années pour devenir un homme. Il parle aussi de la mansuétude du Maître des maîtres, de sa patience, de ses attentes. On ne doit pas combattre ce qu'on a appelé le **triomphalisme** d'autrefois avec un nouveau **triomphalisme** plus électrique. Il ne faut pas diviser pour régner. Il faut éviter un nouveau catharisme à la recherche du pur. Et finissons par un texte chargé de sens pour les Québécois comme pour tout le monde : "L'Eglise de la charité, telle que saint Paul la définit, est une Eglise de la patience et du support mutuel, une communion des saints et des pécheurs, une école où on ne sait jamais qui est classé premier; car le dernier peut se trouver soudain promu, alors que le premier, tenté d'orgueil, soudain tombe . . . Les chrétiens sont tous des **pauvres,** des chercheurs ; tous ont faim" (p. 362). Et ils ont surtout faim de Dieu.

— — —

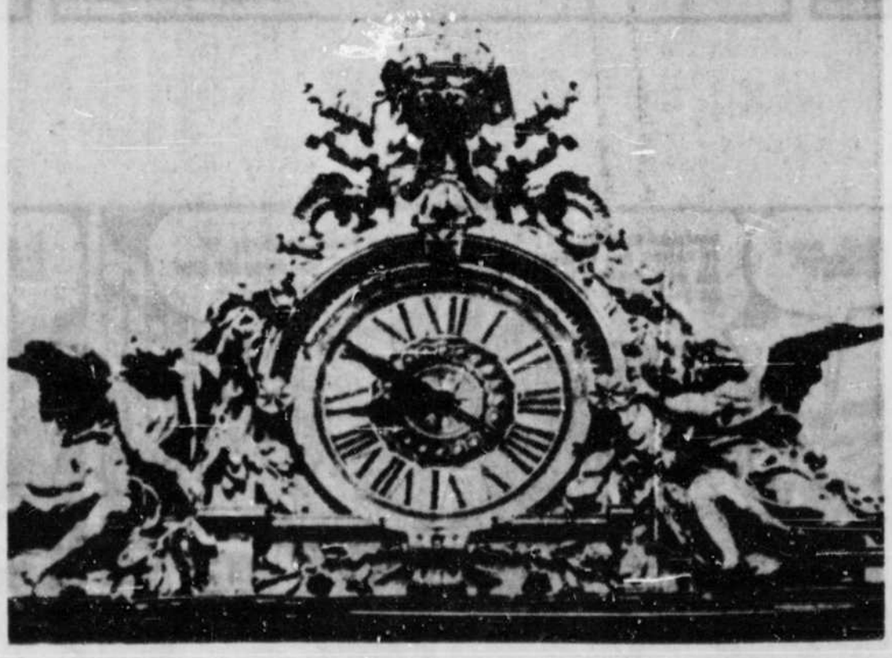
Chez Fayard.
En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $6.50.

Jean Guitton

de l'Académie Française

LIVRE D'HEURES

Fayard



Vient de paraître

Louis Lavelle

Panorama des doctrines philosophiques

Le "Panorama des doctrines philosophiques" groupe vingt chroniques parues au journal "Le Temps" entre 1930 et 1942. Ces chroniques du grand philosophe de "La dialectique de l'Eternel Présent", écrites dans une langue pure et accessible à tous, sont destinées à un large public. Louis Lavelle, à l'occasion de chacun des ouvrages qu'il présente, nous associe à sa méditation sur les problèmes que tout homme se pose au sujet de l'existence, de la valeur et de sa propre destinée.

Pénétrant avec une remarquable générosité d'esprit jointe à une grande rigueur les pensées les plus diverses, et apparemment les plus opposées, de l'antiquité à nos jours, le philosophe les ramène, chacune avec sa nuance propre, vers le même foyer de la vie spirituelle. Car "la conscience humaine est indivisible : elle est présente tout entière en chaque homme; et il trouve en lui les mêmes conflits qui l'opposent à autrui". Et "si chacun n'aperçoit qu'une parcelle de vérité, toutes ces parcelles sont accordées".

Ce recueil sera suivi de deux autres qui achèveront l'ensemble de la publication des "Chroniques philosophiques" commencée aux Editions Montaigne.

En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $3.25 net.

Maurice Deleforge

La littérature apprend-elle à vivre ?

Quel est l'éducateur, quel est le professeur de littérature qui ne s'est pas posé une telle question au cours des dernières années ? A notre époque de sciences exactes, de prévision, de planification, la chose littéraire n'apparaît-elle pas un peu anachronique, et ceux qui avaient fait profession de l'enseigner ne sont-ils pas en passe de se muer en gardiens de musée ?

MONSIEUR DELEFORGE que certains connaissent peut-être déjà par les articles qu'il a écrits dans "Orientations", répond à ces questions avec éloquence : la littérature apprend à vivre, parce qu'elle introduit à tout l'humain comme le dit JEAN ONIMUS dans la Préface qu'il a accordée à cet ouvrage. Elle permet la rencontre, le dialogue, la découverte de soi-même, le projet, et le professeur de lettres se voit devenir dans ces perspectives un médiateur, un prophète, un co-créateur.

Encore faut-il qu'il fasse bien son travail. C'est à quoi l'aideront ces pages et ces dialogues entre l'auteur et un contradicteur des Lettres, Monsieur SIMPLICE, dans lesquels on retrouve la ferveur et le ton des grandes oeuvres. Tous ceux qui aiment les lettres, la lecture, la poésie, comme tous ceux qui doivent enseigner ce qu'on appelle la littérature, auront plaisir et profit à lire ces pages si gonflées de la sève même de la vie.

En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de $4.50.

Josue de Castro

Des hommes et des crabes

"Les hommes ne vivent que de la pêche aux crabes. Ils sucent leurs pattes, lèchent et récurent leur carapace jusqu'à ce qu'elle soit propre comme verre, et, de cette boue devenue chair, ils forment la chair de leur corps et la chair du corps de leurs enfants. Deux cent mille individus nourris de viande de crabe. Ce que l'organisme rejette retourne à la boue et ces détritus, à nouveau, redeviennent crabes."

Tel est le cycle dont vivent et meurent prisonniers les habitants des bidonvilles de Recife, dans ce Nordeste brésilien où est né Josué de Castro. C'est de là qu'est partie son idée de campagne mondiale contre la faim. Il s'en est souvenu dans ce document romancé qui nous retrace l'épopée collective d'une tribu d'affamés, tour à tour victimes de la sécheresse, de l'exploitation, de la crue des fleuves et de la révolution avortée.

Un roman qui en dit plus long sur la faim que tout traité d'économie politique.

Editions du Seuil.

En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $3.75.

à prix populaire marabout en vente partout

L'ENCYCLOPÉDIE DES PARENTS MODERNES

2 volumes de 288 pages plus 64 pages de hors-textes en couleurs.

PRIX SUGGÉRÉ : $ 1.95 par volume



marabout université

EN VENTE PARTOUT

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

ed. Marabout Kasan 226 est, Christophe Colomb Québec 7 P.Q.

LA CONFESSIONNALITE

ET LE

RAPPORT PARENT

Frs-Albert Angers

Un document ESSENTIEL SUR LA CRISE SCOLAIRE au QUEBEC

EN VENTE A

"DIFFUSION CONFERENCE F.-A. ANGERS"

C.P. 26 Stanhope Cté Stanstead P.Q.

0.25 L'UNITE — 2.50 LA DOUZAINE — 16.00 LE CENT (PLUS POSTAGE)

32 pages

Bernadette Delarge

La vie et l'amour

Une mère de famille et un médecin se sont rencontrés pour réaliser une initiation sexuelle des filles non pubères, à partir de 8 ans.

Un ouvrage double est né de ce dialogue, il est nourri des plus récentes recherches médicales et psychologiques. Il met à la portée des filles, avec clarté et doigté, une information sexuelle, dont elles ont besoin pour s'épanouir et préparer leur vie de femme, et à la portée des parents un livret explicatif leur facilitant la tâche de l'initiation.

Il faut dès l'âge le plus tendre initier à la psychologie sexuelle avec la même précision et la même simplicité qu'on apprend les sciences naturelles, mais la découverte des organes et fonctions de la sexualité ne doivent pas être dissociés de leur finalité : l'épanouissement dans l'échange. Là se situe tout le problème de l'éducation.

Les éducateurs, et surtout les parents, ont à leur disposition un livre qui dira à leurs filles la plénitude d'une vie où règne l'amour.

Collection "Pour mieux vivre".

En vente à La Librairie de l'ACTION, au prix de $3.25 net.

Votre Horoscope

SAMEDI, LE 6 MAI

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Vous entamerez des pourparlers délicats. L'arrivée d'un nouveau venu dans votre milieu vous apportera certaines difficultés.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Imagination, dextérité habileté manuelle sont trois clés de succès, aujourd'hui. Orateurs, écrivains et militaires feront du bel ouvrage.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre attitude ferme et diplomatique, en même temps, en surprendra plusieurs. Ménagez votre santé.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Intéressez-vous davantage aux nouveaux produits vous y trouverez votre profit. Vous découvrirez une vérité au hasard d'une conversation.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Profitez de l'expérience des autre. Originalité et imagination créatrice sont indispensables aux couturiers et modistes.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — On utilisera vos qualités de minutie et de précision. Surveillez votre alimentation de plus près. Influences mixtes.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Amusez-vous à déceler le côté humoristique des événements. Quelques heures seront défavorables aux natifs de ce signe.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous l'aurez l'esprit à la découverte et chercherez à satisfaire votre curiosité. Rapports humains des plus agréables.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire). — Vous plaiderez pour la conciliation plutôt que pour la séparation ou la mésentente. Vous faites travailler votre intuition et votre imagination.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Difficultés et retards sur certains plans. Vous encouragez un ami dans le malheur. Ne vous souciez pas des railleries.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Influences planétaires mixtes. Ne vous inquiétez pas des changements d'humeur de vos proches. Montrez-vous plus énergique.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Une journée qui sera meilleure e nréalité qu'en apparences. Une journée qui fera sa marque sur le plan sentimental.

SI VOUS ETES NE UN 6 MAI

Foncièrement honnête, vous souhaitez que les autres le soient avec vous. Bien fin sera celui qui vous convaincra que le "succès vient en dormant". Le surmenage est à éviter dans tous les domaines. On devine la recherche de l'harmonie et de l'équilibre dans tout ce que vous faites.

DIMANCHE, LE 7 MAI

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Votre compréhension des problèmes domestiques sera réconfortable. Une bonne journée pour faire du grand ménage.

21 avril au 21 mai (Taureau). — Ne perdez pas de temps en répétitions. Certains succès nourriront votre enthousiasme. Evitez les beaux parleurs et leurs trop belles histoires.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous profiterez des observations judicieuses que l'on vous fera. Un supplément de bonne volonté est nécessaire aux étudiants.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — N'ayez pas trop de fers au feu, ce serait compromettre le résultat final. Mieux vaut entreprendre moins de choses à la fois et les mener à bonne fin.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Ce n'est pas le temps de faire des histoires, tenez-vous en aux faits. Début d'une ère progressive pour les déficients mentaux.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Evaluez les différences, allez au coeur des problèmes et faites-vous un jugement bien informé. Heureuse rencontre en perspective.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Bousculé par toutes sortes d'événements, vous aurez de la difficulté à conserver votre équilibre. Un désir intime se réalise.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous ironiserez facilement. Votre souci de plaire sera un peu trop évident. On compte sur votre collaboration.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire). — Quand vos obligations et votre travail seront trop lourdes, prenez le temps de relaxer.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous serez sollicité par trop d'intérêt à la fois. Soucieux de plaire à trop de gens vous ne parviendrez pas à faire le point dans tous ces courants.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous exprimerez vos sentiments par de menues attentions, beaucoup mieux qu'en paroles. Les associations parents et maitres feront du travail constructif.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne remettez pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui. La concurrence sera votre meilleur stimulant. Influences planétaires mixtes.

SI VOUS ETES NE UN 7 MAI

Vous n'excellerez comme spécialiste qu'après un long stage dans un milieu de travail. La diversité de vos passe-temps sera une excellente source de culture générale. Un manque d'harmonie dans votre entourage immédiat influencera votre comportemenit. Plusieurs artistes sont nés à pareille date.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young



PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller



STEVE CANYON par Milton Caniff



















Prix du Festival du film pour enfants à une oeuvre canadienne

LA PLATA, Argentine (PC - PA) — Le premier prix du sixième festival du court métrage pour enfants a été alloué mardi au film "Animal", film réalisé par l'Office national du film du Canada.

Le film a reçu la plaque d'or du festival auquel participaient 22 pays.

Le film canadien est un dessin animé d'une durée de dix minutes. Il a pour but d'encourager le dialogue entre les étudiants du primaire et porte sur les idées concernant l'environnement, la survivance et l'adaptation de l'animal.

Le film a été réalisé par Sydney Goldsmith qui a travaillé en collaboration avec Grant Munro pour les dessins, Ron Tunis pour l'animation, Jacques Jarry pour la photographie et Kathleen Shannon, Pierre Brault et Malca Gilson pour le son et la musique.

Un autre film de l'ONF, "Célébration", a gagné une plaque d'argent dans la catégorie des films ayant pour thème le voyage, l'industrie et le folklore.

Cette deuxième production de l'ONF a été réalisée à l'occasion du Centenaire. C'est un film en couleur d'une durée de 16 minutes. Tex Tasker et William Wintrabu ont été en charge de sa réalisation et de sa production.

CINÉ BULLETIN

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Sujet court à 7.30. Les dix commandements (AA) à 8.00 hres.

CANADIEN. — Le casino royal (—) à 1.15, 3.45, 6.15, 8.45. Sujet court à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

CANARDIERE. — Fantômas (AA) à 12.40, 3.40, 6.30, 9.30. Les rats du trottoir (AR) à 2.30, 5.20, 8.15. Continu de 12.40 à 11.20 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — Opération tonnerre (AR) à 1.45, 5.40, 9.40. Le mercenaire de minuit (A) à 4.00, 8.00. Continu de 1.40 à 11.50.

CARTIER. — Les lanternes rouges (D) à 12.45, 5.13, 9.48. Les Cheyennes (AA) à 2.37, 7.02. Films à venir à 2.27, 9.38. Nouvelles à 6.55. Fin à 11.30 hres.

EMPIRE. — Des pissenlits par la racine (D) à 1.00, 3.50, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Genghis Khan (AR) à 1.00, 4.57, 8.54. Le double (—) à 3.05, 7.02. Annonces à 3.22, 7.19. Le procès de Julie (AR) à 3.36, 7.33. Fin à 10.59 hres.

LAIRET. — Les lanternes rouges (D) à 12.45, 5.13, 9.48. Les Cheyennes (AA) à 2.37, 7.02. Films à venir à 2.27, 9.38. Nouvelles à 6.55. Fin à 11.30 hres.

LE BIJOU. — Blindfold (A) à 6.10, 9.40. Le beau geste (AA) à 8.00. Fin à 11.30 hres.

LEVIS. — Agent 333, passeport pour l'enfer (AR) à 7.30. Cartes sur table (A) à 9.15. Samedi, matinée pour les jeunes : John Paul Jones, maître des mers (AA) à 1.30.

LIDO. — Sujet court à 7.30. My Fair Lady (version française) (AA) à 7.40. Samedi, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00.

PARIS. — Actualités à 12.30, 3.40, 8.15. Carnaval (D) à 12.40, 3.45, 6.40, 10.00. La griffe du coyote (AA) à 2.00, 5.05 et 8.20 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.45, 4.20, 7.55. Sujet court à 12.55, 4.30, 8.05. My Fair Lady (AA) à 1.20, 4.55, 8.20. Fin à 11.20 hres. (2e semaine).

PRINCESSE. — Docteur Folamour (A) à 12.50, 6.02. Annonces à 2.33, 7.35. Le meilleur ennemi (T) à 2.29, 7.41. Point limite (AA) à 4.12, 9.24. Fin à 11.14.

RIALTO. — Contes fantastiques (A) à 12.50, 3.44, 6.38, 9.42. La chambre de tortures (A) à 2.18, 5.12, 8.16. Annonces à 3.38, 6.32, 9.36. Nouvelles à 8.06. Fin à 11.10.

SILLERY. — 001 destination Jamaïque (A) à 7.30. Ce drôle de paradis (P) à 9.55. Fin à 11.00. Samedi, matinée pour les jeunes : Aventures en Floride (T) à 2.00.

STE-FOY (Salle Alouette). A Man for All Seasons (AA) à 2.15 et 8.15 hres. (7e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Opération tonnerre (AR) à 8.50. Le mercenaire de minuit (A) à 7.10. Fin à 11.00. Matinées les samedi, dimanche et mercredi : Opération tonnerre à 1.15, 5.00, 8.50. Le mercenaire de minuit à 3.25, 7.10. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Les trois Stooges contre les hors-la-loi (T) à 7.30. Jason et les argonautes (AA) à 9.05. SAMEDI, matinée pour les jeunes à 1.30 avec les films mentionnés plus haut.

STUDIO 9. — Semaine de la France à la salle Marquette : Le profil de la France par le court métrage à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Contes fantastiques (A) à 12.45, 3.45, 6.35, 9.45. La poupée diabolique (AR) à 2.20, 5.15, 8.10. Fin à 11.10 hres.

Dix millions pour le long métrage canadien en 1967

Par GERARD McNEILL

Ottawa (PC) — La somme de $10,000,000, destinée cette année à la production de longs métrages canadiens, constitue un nouvel effort pour accentuer la personnalité de la nation.

En effet, il n'est pas un endroit où cette personnalité est plus intangible que dans les 1,400 salles de cinéma du pays, où domine l'influence des productions américaines, britanniques, françaises ou italiennes.

Les programmes y sont même plus souvent japonais que canadiens.

Ottawa a mis ses espoirs d'un changement dans le Canadian Film Development Corporation, qui administrera cette subvention de $10,000,000.

On recherche actuellement une personne énergique, cultivée, qui agira comme commissaire du cinéma, et le gouvernement espère qu'avant la fin de l'année une commission de six membres aura été nommée.

L'industrie du film s'est ralliée derrière la législature et sera représentée par un comité consultatif qui comprendra également des critiques et des distributeurs de films.

La législation, adoptée en mars, donne à la commission l'autorité de distribuer des fonds destinés aux productions, à peu près à n'importe quel stade, sous forme d'investissements ou de prêts.

La législation canadienne est un amalgame de méthodes européennes qui se sont révélées satisfaisantes et ont contribué à promouvoir l'industrie du film en Angleterre, en France et en Italie.

Les Etats-Unis et le Canada sont parmi les rares pays occidentaux où les producteurs de films n'ont pas été subventionnés.

Aussitôt que la corporation canadienne sera établie, des ententes de co-production devraient être signées à brève échéance avec la France et l'Italie.

Bénéfice double

Cela signifie que, dans le cas de productions italo - canadiennes, par exemple, des bénéfices gouvernementaux venant des deux pays reviendront au producteur.

Jusqu'ici, les difficultés les plus graves rencontrées par les producteurs de films canadiens ont été surtout financiers, car, malgré certains navets notoires, le talent ne manque pas.

Les 10 compagnies privées qui produisent des longs métrages au Canada en ont fait une industrie de $14,000,000, malgré les problèmes internes.

Les professionnels bénéficieront certainement d'un système fédéral qui vise carrément au succès commercial.

En effet, un bon film commercial requiert au moins trois éléments fondamentaux : un bon sujet, des artistes connus et un bon metteur en scène.

Les producteurs qui cherchent des fonds devront fournir les trois éléments, avec, en plus, un plan de distribution commerciale.

Radio Sacré-Coeur
CKCV 1280 — 6 h. 15 a.m.

L'EMISSION TEMOIGNAGE
ANIMATEUR : Paul HAMEL, s.j.
Samedi, 6 mai. — Lucien Charbonneau : De la messe obligatoire du dimanche à la messe quotidienne.
Lundi, 8 mai. — Louis Chabot : Pourquoi un Office des techniques de diffusion.
Mardi, 9 mai. — Jeannette-Marie Bertrand, Paul Hamel : Moyens de communication sociale, moyens de fraternité.
Mercredi, 10 mai. — Jean-Paul Regimbal : Comment le jeune peut-il devenir délinquant.
Jeudi, 11 mai — Jeannette-Marie Bertrand, Paul Hamel : L'hospitalité et l'Expo 67.
Vendredi, 12 mai. — Irénée Beaubien : Le 13 mai : journée du Pavillon chrétien.
Samedi, 13 mai. — Jean Galot : Ça va se diable (J. Bre.).

Le Choeur de l'Armée Rouge au Colisée, du 24 au 26 mai



• LE CHOEUR DE L'ARMEE ROUGE, qui a suscité l'enthousiasme dans le monde entier, sera au Colisée de Québec les 24, 25 et 26 mai. Le groupe est de toute première force, le Choeur possède une discipline, un ensemble irréprochable. Les instrumentistes de l'Armée Rouge sont des musiciens accomplis, les danseurs acrobates sont un sensationnel attrait au spectacle.

Rétrospective du cinéma canadien rend hommage au cinéaste Garceau

Une troisième séance consacrée à des films d'animation produits entre 1959 et 1966 sera présentée le mercredi 19 avril prochain à 18 h. 30 dans le cadre de la Rétrospective du Cinéma canadien. On verra alors des films réalisés à l'ONF, des films de cinéastes indépendants et finalement, des films réalisés pour le département des arts graphiques de la CBC à Toronto. Parmi les films de l'ONF, mentionnons : My FINANCIAL CAREER de Gérald Poterton, I Know An Old LADY WHO SWALLOWED A Fly de Kaj Pindal, THE ANIMAL MOVIE de Ron Tunis et Grant Munro et THE DRAG de Carlos Marchiori (les dangers de la cigarette !). Puis, on pourra voir des films d'un animateur de Vancouver, Al Sens, et une collection des films-annonces, mini-films de 20 à 60 secondes réalisés par différents artistes de la CBC à Toronto.

La séance de 21 h. 00 rendra hommage à Raymond Garceau. Loin de toute préoccupation esthétique, les films de Garceau sont par ailleurs très près des hommes et de leurs problèmes. Garceau a su faire ressortir les problèmes qui préoccupent les régions agricoles et les minorités économiques au sein du pays. ALEXIS LADOUCEUR, METIS, nous brosse le portrait d'un indien de l'Alberta, vieil ermite qui vit sur les bords d'un lac. MONSIEUR LE MAIRE est un portrait-esquise d'Horace Boivin, maire de Granby, pendant plusieurs années. LA CHAUDIERE est une étude de la région de la Beauce baignée par la célèbre rivière, à la fois menarivière, à la fois.tCMFWSHP ce et richesse pour les habitants de cette région. LES PETITS ARPENTS et UNE ANNEE A VAUCLUSE traitent de deux problèmes agricoles.

Dimanche soir, le 7 mai 1967
à 8h.15 et 10h.00
Tour de chant de
Jean-Paul Fillion
à la boîte à chanson
"LE BOURDON"
Salle Notre-Dame de Grâce
640 rue Colbert
Adm. $1.00
Rés. : 523-1141 — 523-0536
Nous nous excusons auprès des personnes qui se sont dérangées dimanche dernier pour venir assister au tour de chant de Danielle Odecra, lequel fut contremandé par suite d'un accident survenu à cette populaire artiste, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mercredi, jeudi, vendredi
24 - 25 - 26 mai au
COLISEE DE QUEBEC
LE CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE
SES DANSEURS ET MUSICIENS
ENSEMBLE DE 180 !
• Dans un enlevant programme de 2 heures.
• Le plus puissant ensemble choral de l'Univers.
• Une inoubliable soirée
BILLETS EN VENTE ACTUELLEMENT au Colisée
et dans les dépôts réguliers
Loges: $5., $4.; parterre: $5., $4.; Mezzanine: $4., $3.50; Balcon: $2.; taxe et charge de service incl. Commandes postales acceptées: adresser à: Colisée de Québec, Parc de l'Exposition, Québec 3. Inclure un MANDAT POSTE à l'ordre de l'Exposition Provinciale, et inclure une ENVELOPPE RETOUR adressée et affranchie.

Gagnant de 6 OSCARS dont LE MEILLEUR FILM
COLUMBIA PICTURES présente FRED ZINNEMANN'S film of
A MAN FOR ALL SEASONS
From the play by ROBERT BOLT • TECHNICOLOR
MATINEE Mercredi - Samedi - Dimanche
ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE
Mat. Mercredi-Samedi .... 2h.15... $1.50
Mat. Dimanche..... 2h.15... $2.00
Tous les soirs..... 8h.15... $2.00
Pour groupes, contactez le Gérant 656-0592
CINEMA Ste-FOY SALLE ALOUETTE 656-0592

TOUT QUEBEC RIT AVEC LOUIS DE FUNÈS!
FULGURANT FOU-RIRE FANTASTIQUE !
LOUIS DE FUNÈS JEAN MARAIS
FANTÔMAS
AUSSI LES RATS DU TROTTOIR
en SCOPE et en COULEURS
Salle climatisée stationnement gratuit
Cinéma CANARDIERE Centre d'Achats Canardière — 661-8575
4ième SEM.

A l'affiche en ANGLAIS
Voyez le nouveau film de James Bond !
2e SEM.
CHARLES K. FELDMAN
Avec, entre autres:
PETER SELLERS · URSULA ANDRESS
DAVID NIVEN · WOODY ALLEN
JOANNA PETTET · ORSON WELLES
et toute une pléiade de filles parmi les plus belles et les plus talentueuses qui soient !
Inspiré du roman d'Ian Fleming
Un film Columbia Pictures
JAMES BOND 007 CASINO ROYALE
Spectacle au complet 1h., 3h.30, 6h., 8h.30
Canadien Place Laurier - 656-9922

LA PLUS JOYEUSE PARODIE DES FILMS DE TRUANDS
MIREILLE DARC et LOUIS DE FUNES
DES PISSENLITS PAR LA RACINE
GEORGES LAUTNER MICHEL AUDIARD
1h. 3h. 5h. 7h. 9h.
24, côte de la Fabrique — 524-2880
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
Cinéma Empire

SAMEDI
A 10 HEURES A.M.
★ MATINEE DES JEUNES
de 10 ans et plus
LE CANADIEN
"L'Epée de Cid"
aussi 4 dessins animés
CARTIER
"Les Derniers Jours de Herculanum"
aussi 4 dessins animés
LAIRET
"Robinson Crusoé sur Mars"
aussi 4 dessins animés
Seulement 40

Si vous avez manqué LES LANTERNES ROUGES
Un film Choc
CAPTIVANT ... du TONNERRE ...
CENTRE DE VENTE OFFICIEL expo67
CARTIER-LAIRET 1019 Ave Cartier - 525-9240 3e Ave - 623-5050

007 Première Fois EN FRANÇAIS !
THUNDERBALL
TECHNICOLOR
'OPERATION TONNERRE'
SEAN CONNERY JAMES BOND
DEUX GRANDS FILMS EN 2 HEURES
2e SEM.
TUE DES INNOCENTS une VILLE TERRORISEE! MERCENAIRE DE MINUIT
Au Champlain: Matinée: Mercredi, Samedi, Dimanche
CAPITOL & CHAMPLAIN
972 RUE ST-JEAN - 522-6300 PLACE STE-FOY - 656-0592
Maintenant à l'affiche pour une période limitée.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT

AUJOURD'HUI
VENDREDI

CANAL
7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.15
5—Music
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
11—Musique
9.43
5—Opening
9.45
4—TV-Bingo
5—Quebec Schools
10.00
5—Canadian Schools
10.15
4—Ciné-Matinée — "Gardons notre sourire" (—)
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin — "Contes d'enfants"
11.00
5—Mr. Dressup
11—Grandes chasses et pêches — Reportage sur les diverses chasses et pêches dans le monde. "La chasse au faisan et la chasse au sanglier".
11.25
5—The Bonnie Prudden Show
11.30
11—Long métrage — "L'homme sans nom" — Adultes — Film, avec Jean Galland, Alerme et G. Rollin.
11.45
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui sais-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Les pirates de la côte" — Adultes — Film d'aventures, avec Lex Barker et Estella Blain.
2.15
4—La Sixte — "Le dos au mur" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Gérard Oury et Jeanne Moreau. Les machinations vengeresses d'un mari trompé. — Scénario bien agencé.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge Of Night
3.45
4—Moucherie
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicaire
11—Bobino — (*)

CANAL
4.30
5—Forest Rangers
11—La boîte à surprise
5.00
4—Super car
5—Cartoons
11—Roquet belles oreilles
5.30
4—Fusée XL-5
5—It's About Time — (*)
11—Rue de l'Anse
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Rond-Point
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—F. Troop — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—La famille Stone
5—Them Munroes — (*)
7.30
4—En première — "Bagdad" — (*) — Adultes.
11—Atome et galaxies — (*)
8.00
5—Get Smart — (*)
11—Du côté de Québec
8.30
5—The Tommy Hunter Show (*)
11—Cinéma international — "La grande révolte" — Adultes — Drame épique, avec Maria Felix et Jorge Mistral.
9.00
5—Friday Night At The Movies : "Sins of Rachel Cade"
9.15
4—L'école du bonheur
9.30
4—Monsieur Banco — Quizz musical
10.00
4—Les enfants de coeur
10.15
11—Votre choix
10.30
4—Légendes de Jessie James
10.45
M—Les affaires de l'Etat — (*) "Progressiste-conservateur"
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.12
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise — "Opération dans le Pacifique" — Adultes, avec réserves — Film de guerre, avec John Wayne et Patricia Neal.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—After II — "The Garment Jungle"
11.36
11—Cinéma — "Trop jeune pour aimer" — A déconseiller — Drame, avec Heinz Blau et Loni Von Friedl.
12.59 A.M.
5—Sign Off
1.06
11—Fin des émissions
1.06
5—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN
SAMEDI

CANAL
8.45 A.M.
4—Musique
9.15
4—Horaire commenté
9.20
4—Dessins animés
9.30
4—La roulotte du Gros Bill
11—Musique
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
4—Un coin de paradis
11—Visa pour l'avenir — "Des monstres à apprivoiser"
11.00
4—Les Boucaniers
11.30
4—Carnet de voyage
11—Tour de terre — "L'herbier"
12.00 P.M.
4—De tout, de tous
11—Pépinot
12.30
4—Passeport musical — (*)
5—Music
11—Viens voir — L'abbé Ambroise Lafortune raconte ses voyages.
12.58
5—Opening
1.00
5—Focus
11—Illusions amusantes
1.15
11—Images en tête
1.30
4—La Sieste — "Deux nigauds au collège" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Bud Abbott et Lou Costello. L'arrivée de deux nouveaux hommes de peine dans un collège féminin entraîne plusieurs complications cocasses. Comique.
5—On The Scene
1.45
11—Les quatre saisons
2.00
4—De tout, de tous
5—CBC Sports Presents — Kaleidasport
11—Les coulisses de l'exploit
3.00
4—Aventures d'outre-mer
11—Cinéma —
3.30
4—Colonel March
4.00
4—Les petits bonshommes
5—CBC Sports Presents — Grand Prix Formula One
4.30
4—Dernier recours
11—Robin des Bois
5.00
4—Allez 4
5—CBC Sports Presents — (*) Kentucky Derby
11—Bob Morane — "Le dragon des Pénitents"
5.30
11—Carnet Expo — (*)
6.00
4—Corporation des instituteurs du Québec
5—Teen Club
11—Cent millions de jeunes

CANAL
6.15
4—Les détectives
6.30
11—Téléjournal
6.45
4—Actualité — Editorial
11—Langue vivante
7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies — (*)
11—Hebdo-Sport
7.30
5—Tarzan — (*)
11—Suivez cet homme — (*)
8.00
4—Les arpents verts — (*)
11—Visite à l'Expo — (*)
8.30
4—A la brunante — "Quelque part dans la nuit" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique et policier, avec John Hodiak et Nancy Guild. Un G. I. amnésique essaie de retrouver son passé et sa personnalité. Violemment réaliste.
5—Carrousel
9.00
11—Sincèrement Fernand Gignac
9.30
11—Les fables de Lafontaine
10.00
11—Les couche-tard
10.15
4—La crème de toast et café (*)
10.30
5—In Person — (*)
11—Le bonheur conjugal
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.14
5—After II — "Hilda Crane"
11.16
11—Nouvelles sportives
11.18
4—Nouvelles sportives
11.24
4—Adagio — "Le miracle de la 34e Rue" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Edmund Gween et Maureen O'Hara. Un vieux monsieur engagé comme Père Noël dans un magasin prétend l'être véritablement. Délicieuse fantaisie.
11.30
11—Cinéma — "L'oeil du maître" — A déconseiller — Drame psychologique, avec Jacques Charrier et Stéphane Audran. Un journaliste jaloux s'acharne à détruire le bonheur d'un jeune couple. Climat malsain.
12.41 A.M.
5—Sign Off
1.00
11—Fin des émissions
1.04
4—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

JUSTE RECOMPENSE A UN ATHLETE DE L'ABITIBI

TORONTO (PC) — On a donné le Maple Leafs Gardens à Dave Keon hier soir. En effet, le centre de Noranda, Qué. a remporté le trophée Conn Smythe, réplique en verre du Gardens, en qualité de joueur le plus utile lors de séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Son nom sera gravé aux côtés de ceux de Jean Béliveau, premier récipiendaire du trophée en 1965, et Roger Crozier, gagnant en 1966.

Keon a également reçu une plaque de bronze et un boni de $1,500.

Selon Keon, le trophée est un symbole "sur lequel devraient être gravés les noms de 18 autres joueurs.

"Ce qui importe, c'est de faire son possible et remporter la coupe Stanley."

S'il avait lui-même choisi le joueur le plus utile Keon aurait hésité entre ses coéquipiers, Johnny Bower et Terry Sawchuck, "car ils sont les responsables de notre triomphe".

TROPHEE

Le trophée Conn Smythe a été créé par le Maple Leaf Gardens en l'honneur de l'ancien pilote, gérant, président et gérant de l'équipe, lequel est maintenant gouverneur honoraire à vie de la LNH.

Ce sont les six gouverneurs du circuit ou leur représentant qui élisent le vainqueur. On n'a pas annoncé le détail du scrutin.

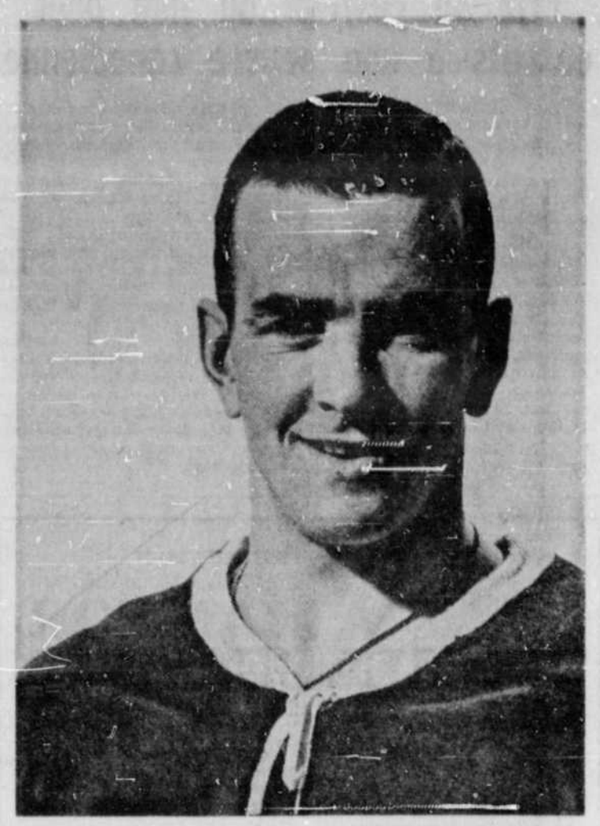
Keon a récolté trois buts et cinq aides en 12 parties contre Chicago et Montréal.

Selon lui, la série semi-finale contre Chicago a été la plus dure et Stan Mikita s'est avéré une surprise désagréable.

On sait que ce dernier a remporté cette saison le trophée Lady Byng, accordé au joueur le plus gentilhomme, "mais il s'est avéré aussi rude qu'auparavant, sans répliquer toutefois".

En plus de contribuer à l'offensive des siens, Keon s'est avéré très efficace à la défensive pendant des punitions à des coéquipiers.

Keon avait remporté le trophée Calder à ses débuts en 1960-61 et s'est également mérité le trophée Lady Byng à deux reprises.



Dave KEON

Ce que j'en pense



par Jean Pouliot

En apprenant la nomination de Bobby Orr comme récipiendaire du trophée Calder, nomination qui a surpris autant de monde que celle de Sandy Koufax comme le meilleur lanceur l'an dernier, nous nous sommes demandé si le magnifique joueur de défense réussirait à éviter la guigne qui s'attache habituellement au récipiendaire du titre de recrue de l'année.

On peut réellement se poser la question on constatant que des super-vedettes comme Gordie Howe, Bobby Hull, Jean Béliveau, Stan Mikita et Henri Richard n'ont pas été choisis la meilleure recrue de la L.N.H. à leurs débuts dans le grand circuit. Howe est arrivé dans la ligue en 1946-47 et il n'a alors récolté que sept buts, cédant le trophée Calder à Howie Meeker. Hull montrait déjà beaucoup de promesses, mais il a dû s'incliner cette année-là devant Frank Mahovlich. Béliveau a manqué plusieurs joutes à cause de blessures en 1953-54 et c'est Camille Henry qui a hérité du fameux trophée. Stan Mikita a été surpassé par son coéquipier Bill Hay, alors que Henri Richard devait céder le pas devant un superbe cerbère nommé Glenn Hall.

Depuis quelques années en particulier, les détenteurs du trophée Calder ont été particulièrement malchanceux. Le vainqueur de l'an dernier, Brit Selby, a été cédé au Victoria où il s'est cassé la jambe. Roger Crozier, le gagnant de 1964-65, a connu une mauvaise saison et il est menacé de perdre son poste aux mains de George Gardner. Jacques Laperrière, meilleure recrue en 1963-64, a depuis lors été nettement dépassé par Jean-Claude Tremblay d'abord, puis par Terry Harper cette année. Kent Douglas, gagnant de 1962-63, est maintenant rendu à Rochester.

Les cinq années précédentes ont été un peu plus fécondes, mais tout de même sans super-vedette. Bobby Rousseau a gagné le titre en 1961-62, mais il n'impressionne personne dans le moment. Dave Keon est un joueur fantastique, mais qui n'a pas atteint la célébrité d'un Hull ou d'un Mikita. Bill Hay, gagnant de 1959-60, n'est qu'un numéro parmi les vedettes des Black Hawks, alors que Ralph Backstrom (1958-59) n'a jamais approché les sommets qu'on lui prédisait. Enfin, 1957-58 est l'année où Bobby Hull dut s'incliner devant Frank Mahovlich et Larry Regan fut le vainqueur de l'année précédente.

En résumé, si l'on excepte Hall, Henry et Mahovlich qui ont atteint la célébrité, mais qui ont alors éclipsé Richard, Béliveau et Hull, on ne rencontre dans toute l'histoire du trophée Calder que trois autres joueurs qui ont connu une carrière aussi brillante que leur saison de recrues, soit Lorne Worsley (1952-53), Bernard Geoffrion (1951-52) et Terry Sawchuk (1950-51).

Personnellement, nous aimons croire que Bobby Orr est dans cette catégorie de super-vedettes que la guigne du trophées Calder n'affectera pas, mais ne dites pas cela aux athlètes superstitieux que sont les joueurs de hockey.

TROIS SUR DIX-NEUF

Un autre honneur que les joueurs considèrent comme portant la guigne est le championnat des compteurs de la ligue Junior A d'Ontario. Parmi les dix-neuf champions compteurs, seulement trois sont devenus assez célèbres dans la ligue Nationale, soit George Armstrong, Stan Mikita et Rod Gilbert.

Voici l'énumération de ces champions compteurs:

1965-6 : André Lacroix — il a dû passer par l'Américaine, alors que Bobby Orr faisait directement le saut.
1964-5 : Ken Hodge — s'est taillé une place avec les Black Hawks, mais ne sera probablement pas protégé à l'expansion.
1963-4 : André Boudrias — malgré un record de 97 aides, il est encore à Houston, alors que Cournoyer est avec le grand club
1962-3 : Gary Dineen — champion dans la métro, est encore avec l'équipe nationale du Canada.
Wayne Maxner — champion OHA, a manqué son essai avec les Bruins et joue dans la Centrale.
1961-2 : Dineen et Boudrias avaient alors remporté leur premier championnat dans chacune des sections.
1960-1 : Rod Gilbert — une exception à la règle.
1959-60 : Chico Maki — joue régulièrement, mais est loin d'être une vedette au milieu de la pleiade d'étoiles des Hawks.
1958-9 : Un nommé Stan Mikita — ça va.
1957-8 : John McKenzie — se promène beaucoup dans la Nationale. Etait nettement plus à son aise dans l'Américaine.
1956-7 : Bill Sweeney — trois titres des compteurs dans l'Américaine, mais aucun succès dans la Nationale.
1955-6 : Stan Baluik — a pris quelques années à s'apercevoir qu'il avait plus d'avenir dans le golf.
1954-5 : Hank Ciesla — de la difficulté sous la Grande Tente.
1953-4 : Brian Cullen — limité à Buffalo, comme son frère, malgré les plus grandes promesses.
1952-3 : Jim McBurney — Devint un excellent senior, pas plus.
1951-2 : Ken Laufman — A aussi préféré demeurer senior toute sa vie.
1950-1 : Lou Jankowski — Compagnon de ligne d'Alex Delvecchio, il ne joua qu'une vingtaine de parties dans la L.N.H.
1949-50 : Danny Poland — A préféré devenir arbitre.
1948-49 : Dutch Reibel — devrait être le copain de lignes de Gordie Howe, mais n'est pas parvenu à le suivre
1947-48 : George Armstrong — la troisième exception.

La plupart de ces histoires sont celles d'athlètes dont on a trop attendu sous la Grande Tente. On les a brûlés en les exposant trop vite au changement de calibre.

C'est pourquoi nous avons confiance que, comme son grand rival Bobby Orr, André Lacroix saura éviter la guigne qui s'attache aux champions compteurs de l'Ontario comme aux détenteurs du trophée Calder. Sa progression sûre et normale avec les As est encore le meilleur chemin vers une solide carrière professionnelle.

L'ANECDOTE DU JOUR

Chicago devait gagner la coupe Stanley pour mousser l'expansion aux Etats-Unis. New-York devait l'emporter pour remplir son nouveau Madison Square Garden en octobre prochain. Le Canadien avait réservé une place à l'Expo pour la fameuse coupe. Alors, évidemment, Toronto a gagné.

IL FAUDRA S'HABITUER AU NOUVEAU VOCABULAIRE

Par BRUCE LEVETT
De la PRESSE CANADIENNE

Les Seals contre les Penguins dans la finale de la coupe Stanley ou encore les North Stars contre les Blues, voilà une situation qui pourrait se réaliser un jour.

Car les nouvelles équipes de la ligue Nationale de hockey y sont allées de noms pittoresques à défaut d'alignements aux grands noms.

C'est ainsi qu'on a la nomenclature suivante :

Les Blues de St-Louis, les Penguins de Pittsburgh, les Kings de Los Angeles, les North Stars de Minneapolis-St-Paul, les Seals de la Californie et les Flyers de Philadelphie.

Mais qu'elle est l'origine des noms des équipes actuelles: les Maple Leafs de Toronto, les Canadiens de Montréal, les Rangers de New York, les Red Wings de Detroit, les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago?

Detroit, qui s'appelait d'abord les Cougars, sont devenus les Falcons en 1930. James Norris a acheté l'équipe en 1933 et a voulu leur donner un nom rappelant les Winged Wheelers de Montréal.

Il a ajouté une roue ailée rouge à l'uniforme et les Red Wings étaient baptisés.

Patriotisme

Conn Smythe et quelques autres jeunes vétérans du premier conflit mondial ont acheté les St. Pats de Toronto en septembre 1927 et, toujours imbus de patriotisme, désiraient un nom symbolisant le Canada, soit celui de Maple Leafs.

Les Rangers de New York rappellent le corps pittoresque des hommes de loi du Texas. C'est le colonel John Hammond qui les a baptisés ainsi en l'honneur de Tex Rickard, président du Madison Square Garden, dont Hammond était le vice-président alors que l'équipe portait le nom de Chemises bleues.

Charles Adams a fait l'acquisition de la franchise en 1924 et a décidé que les couleurs brune et or, soit celles de sa chaîne de supermarchés, seraient également celles de l'équipe.

"Brown" réfléchit Mlle Moss avec sa logique féminine, "Alors pourquoi ne pas appeler l'équipe les Bruins?"

Canadiens

Nat Dorval a formé une équipe à Montréal en 1909 et voulait lui donner un nom symbolisant les Canadiens français, d'où naturellement sortit le nom de Canadiens. Comme le mot Habitant était le nom des pionniers canadiens-français, il en est résulté "Canadiens Habitants".

Le nom de Black Hawks fut également un naturel. Le major Frederic McLaughlin leur a tout simplement donné le nom de son régiment pendant le premier conflit mondial, soit une unité de la 33e division américaine.

Coquetel sportif

SOCCER

HAMILTON (PC) — Après une carrière de 29 ans ans comme arbitre de hockey et de soccer, Hughie McLean, âgé de 52 ans, a décidé de prendre sa retraite hier, à la suite de sa nomination au poste de directeur de l'Association ontarienne de hockey. Il avait connu une certaine célébrité en mars 1951 quand Maurice Richard l'avait bousculé dans l'entrée d'un hôtel newyorkais, incident qui avait coûté une amende de $500 au Rocket.

BASEBALL

DETROIT (PC) — Le jeune George Korience, originaire d'Ottawa, espère se mériter une place sur le personnel des lanceurs des Tigers de Detroit à l'âge de 21 ans.

"J'espère bien demeurer une saison sous la grande tente, a-t-il dit. On doit réduire le personnel mardi prochain et j'espère bien demeurer avec les Tigers."

George lançait des pierres dans un étang lorsqu'il avait neuf ou 10 ans quand sa mère lui a suggéré de se lancer dans le baseball.

"J'ai tenté ma chance comme lanceur et je le suis demeuré", a ajouté, qui a toutes les apparences d'un lanceur avec ses 210 livres et une stature de 6'2". D'ailleurs, il ne désire faire rien d'autre sur un terrain de baseball.

Les dirigeants olympiques sont en perte de vitesse

TEHERAN (AFP) — Pause hier à Téhéran où sont réunis les dirigeants mondiaux du sport olympique. La plupart des délégués sont partis en excursion et seuls les trois membres du comité exécutif du comité olympique se sont réunis pour préparer la session du CIO qui s'ouvrira cet après-midi.

Les comités nationaux olympiques qui ont tenu leurs réunions les 29 et 30 avril et les 1er et 2 mai, puis leur assemblée commune avec le comité exécutif dans la journée du 3 mai, ont terminé leurs travaux.

Il est donc possible aujourd'hui de faire le bilan de cette première partie et, pour employer une expression de sport, de considérer le score à la mi-temps.

Schématiquement, on peut dire que le CIO est actuellement mené par trois buts à zéro.

Le premier a été marqué contre lui par les fédérations sportives internationales. Le match s'est déroulé à Lausanne les 21, 22 et 23 avril. La création d'une assemblée générale des fédérations sportives" qui se réunira chaque année pour étudier les problèmes du sport amateur peut être considérée dans une certaine mesure, comme une atteinte au prestige du CIO qui se veut souverain en la matière.

Les "recommandations" contenues dans la lettre adressée par le président de cette nouvelle "assemblée" au CIO, bien que n'ayant pas reçu l'aval des fédérations dirigées par les anglais, dont celles très importantes d'athlétisme et de boxe, portent les signatures des présidents de 27 fédérations et ne pourront pas être simplement rejetées par le CIO. Il devra en tenir compte s'il ne veut pas entrer en lutte ouverte avec les signataires.

Second but

Le second but est à l'actif des comités nationaux olympiques, émanation directe pourtant du CIO.

Trouvant que leurs rapports avec le CIO étaient trop "lâches" les CNO avaient décidé, lors de leur réunion de Rome l'année dernière, d'étudier la possibilité de créer une "association" comprenant un certain nombre de présidents de CNO, qui serait chargée des liaisons avec le CIO. Deux rapports sur ce sujet étaient soumis à l'approbation des CNO à Téhéran et si ceux-ci n'ont pu se mettre d'accord sur aucun des deux textes, renvoyant la décision à leur prochaine réunion de Mexico, les débats auxquels ils ont donné lieu ont eu suffisamment d'écho pour "obliger" le tout puissant CIO à transiger.

M. Avery Brundage, président du CIO, a, en effet, annoncé qu'un sous-comité de l'organisme aux destinées duquel il préside, allait être créé à Téhéran même dont les six membres qui le composeront auront à charge d'établir une liaison plus étroite entre le CIO et les CNO et de mieux aider ces derniers à faire connaître leurs problèmes, leurs besoins et leurs suggestions. C'est un compromis et l'attitude future des CNO dépendra de l'efficacité dont feront preuve les membres de ce nouveau comité qui aura jusqu'à la prochaine réunion de Mexico pour démontrer leurs talents.

Les CNO n'ont pas totalement abandonné leur idée de "syndicat" dont ils poursuivront l'étude pendant l'année qui vient et qui mieux que par l'intermédiaire du "sous-comité" leur permettra d'être plus étroitement associés aux décisions du CIO.

Troisième but

Les comités nationaux olympiques africains sont les auteurs du troisième but. Le ballon était l'Afrique-du-Sud.

En demandant "l'exclusion" du CNO sud-africain et en menaçant de se retirer des Jeux olympiques si une équipe sud-africaine même mixte était invitée à ces jeux tant que la ségrégation raciale continuerait à être appliquée sur les stades de ce pays, les 35 CNO africains ont littéralement mis le CIO au pied du mur.

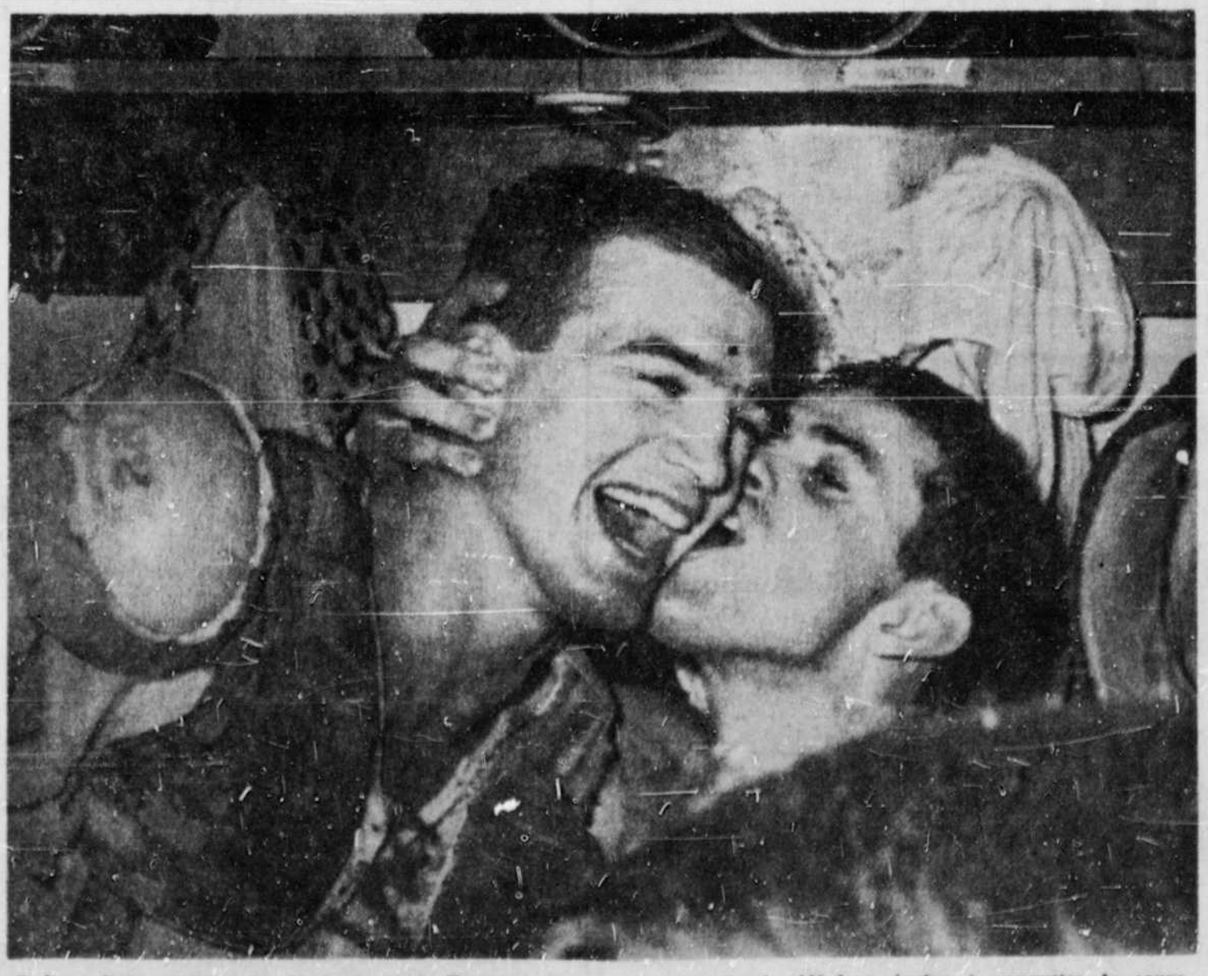
Une majorité semblait, en effet, se constituer au sein du CIO pour considérer que le CNO d'Afrique-du-Sud avait eu du mérite à obtenir de son gouvernement la constitution de cette équipe mixte et semblait encline, pour l'en récompenser, à proposer une réintégration même provisoire au sein du mouvement olympique du CNOAS, qui est suspendu depuis plusieurs années, ce qui aurait permis aux athlètes noirs et blancs de ce pays de participer, dans les sports individuels au moins, aux Jeux de Mexico.

De l'avis de spécialistes, cette éventualité semble aujourd'hui écartée. Il leur apparaît difficile pour le CIO de provoquer l'éclatement que constituerait le retrait de 35 pays africains.

Pour eux, la décision ne pourra donc être que le maintien de la mesure de suspension actuelle du CNO d'Afrique-du-Sud.

D'ailleurs, la décision du CIO ne sera pas prise à Téhéran. L'instance suprême s'est accordée un sursis de quelques mois puisque elle a décidé de ne se prononcer qu'en février 1968, lors de sa réunion de Grenoble, après avoir pris connaissance du rapport que lui remettra sa commission de trois membres qui doit se rendre enquêter, sur place, d'ici là, sur les conditions dans lesquelles sont appliqués les règlements olympiques en Afrique-du-Sud.

La seconde mi-temps s'ouvrira samedi avec le début des travaux du CIO, seul habilité à prendre toute décision en ce qui concerne le sport olympique.



● Deux jeunes joueurs des Maple Leafs de Toronto qui sont très fiers d'avoir aidé leur équipe à remporter la coupe Stanley. Mike Walton (à droite) et Brian Conacher se félicitent mutuellement de cette brillante victoire aux dépens des Canadiens. Tous deux se marieront dans quelques jours. (Téléphoto UPI)

Les Aigles de Drummondville n'ont pas ménagé leur proie

DRUMMONDVILLE. — (P. C.) — Les Aigles de Drummondville ont fait preuve de beaucoup de robustesse lors d'un gain de 4-0 aux dépens des Spurs de Calgary, ce qui leur a permis de prendre une avance de 1-0 dans la première partie de la finale de la coupe Allan, série 4 de 7.

Ron Roberts a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Raymond Fortin et Rolland Leclerc complétaient leur total.

Claude Cyr a effectué 30 arrêts pour son blanchissage tandis que son rival, Bob Taylor, repoussait 40 rondelles dirigées vers lui.

Le second match de la série aura lieu ici vendredi soir.

Roberts a ouvert le pointage avec l'aide de Michel Labrosse et Jean Therrien à mi-chemin d'une rude première période, puis Fortin a porté le compte à 2-0 au tout début de la seconde reprise avec un long lancer frappé de 50 pieds.

Roberts a augmenté la marge dans la deuxième minute de jeu de la dernière reprise, puis Leclerc a complété le total à 10-32.

L'arbitre a imposé un total de 21 punitions, y compris quatre majeures et une mauvaise conduite.

Therrien a écopé de quatre punitions dans le premier engagement, y compris une majeure. Marty Desmarais et Lapalme ont également hérité de majeures pour bagarre dans cette première période.

SOMAIRE

Première période :

1. Drummondville, Roberts Lapalme, Therrien 11:55.
Punitions — Brown, Racette 4:33, Balon 5:21 Therrien 8:10, Brown 10:30, Roberts 12:03, Desmarais, Lapalme, majeures 13:28, Therrien, Hicks 14:30, majeures 17.07.

Deuxième période :

2. Drummondville, Fortin Haworth 0:32.
Punitions — Balon 3:29, Eastman, mineure, 10 minutes de mauvaise conduite 4:54, Roberts 11:38.

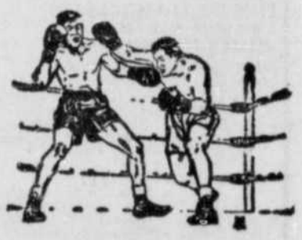
Troisième période :

3. Drummondville, Roberts Haworth, Cyr 1:150
4. Drummondville, Leclerc Labrosse, Fortin 10:32.
Punitions — Labrosse 4:10, Hardy 13.54.

Lancers :

Calgary	9	11	11-30
Drummondville	12	15	17-44

Assistance : 3,486.



PARIS (AFP) — Marcel Cerdan, fils, ne pourra boxer en mai à Rouen où il devait rencontrer René Fromont.

En effet, à la suite de l'examen de la vue auquel les boxeurs sont soumis deux fois par an, le président de la Commission médicale de la Fédération de boxe a retiré provisoirement sa licence au jeune boxeur.

Interrogé hier soir à son retour d'Aix-en-Provence où il avait assisté mercredi aux obsèques de son ancien élève, Hilaire Pratesi, le gérant Philippe Filippi a déclaré qu'il s'agissait selon lui d'une mauvaise interprétation du résultat de cet examen.

Trois éminents spécialistes, dont un professeur, auxquels il s'est adressé et qui ont examiné Cerdan, lui ont certifié, a-t-il dit, que le boxeur ne souffrait d'aucune lésion et qu'il possédait la même acuité visuelle qu'à ses débuts.

Cerdan est le fils de l'ancien champion du monde des poids moyens. Il est né le 4 décembre 1943 à Casablanca. Passé professionnel en 1964, il a disputé 30 combats, remportant 29 victoires et concédant un match nul. Depuis sa récente victoire sur Robert Gallois, Cerdan est l'espoir de la catégorie des poids mi-moyens.

Rallye Shell 4000

KIMBERLEY, (P. C.) — Les concurrents dans le Rallye du Centenaire ont affronté des conditions hivernales hier dans le sud-est de la Colombie-Britannique.

A la sortie de Kelowna, à la suite d'un trajet de 11 heures en provenance de Vancouver, les voitures ont roulé sur la neige et la glace dans cette partie montagneuse de la province.

Les 85 des 93 autos débutantes, huit ayant déjà subi l'élimination, étaient dans la seconde et plus difficile étape de ce périple de 4,500 milles, un trajet tortueux de 18 heures qui devait les amener à Red Deer pour la nuit.

L'étape d'hier comprenait une section en circuit fermé dans les montagnes Cascades, qui avaient fait de nombreuses victimes l'an dernier.

Les conducteurs, arrêtés ici pour le lunch, ont déclaré que les Cascades avaient présenté un défi formidable en raison de la glace sur les routes. Toutefois, il semble que les éliminations seront moins nombreuses cette année.

RESULTATS

Plus tôt dans la journée, les organisateurs ont réajusté les résultats de la veille, si bien que, au début de l'étape Kelowna-Red Deer, Paul MacLennan, de Toronto, et John Wilson, de Waterloo, Ont., vainqueurs de l'an dernier, occupaient le premier rang avec leur Lotus Cortina, n'ayant subi que deux points de pénalisation.

John Smith, de Kingston, Ont., et John Catto, d'Ottawa, dans une autre Lotus Cortina, étaient en deuxième place avec cinq points perdus, suivis de Carl Schulz et Paul Manson, de Toronto, avec six points.

Chez les dames, l'Irlandaise Rosemary Smith domisait avec 28 points, suivie de l'Anglaise Anita Taylor avec 77 points.

Cette dernière a perdu beaucoup de temps dans les Cascades hier en raison d'une crevaison.

Chez les manufacturiers, les Citroëns occupaient le premier rang, suivies de Ford et Nissan.

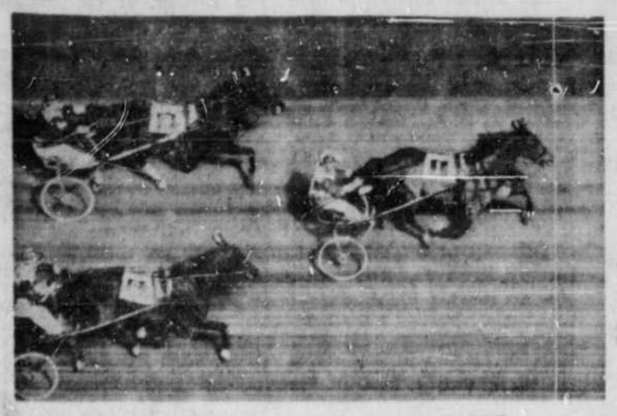
BOXE

Par la PRESSE ASSOCIEE

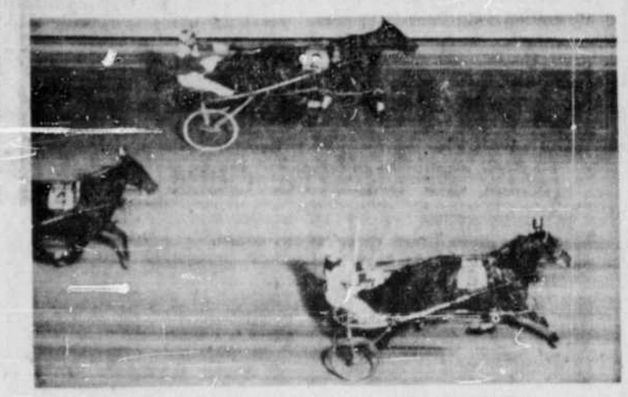
New York — Gray Gavin 149 3-4, de Brooklyn, N.-Y., a gagné par décision sur Larry Wright, 145½, de Brooklyn, en 8 rounds; Danny Perez, 154, de Porto Rico, et Carl Williams, 156 1-4 ont fait match nul en 8 rounds.
Dortmund, Allemagne — Ray Patterson, 190 1-2, de Stockholm, et Norbert Grupe, 180, d'Allemagne de l'Ouest, ont fait match nul en 10 rounds.



Photos-Finish du Pari-Double



Première course, le No 1 KING'S CADET



Deuxième course, le No 3, GAZELLE IBAF

Les résultats à Québec

COURSE NO 1

No 1 King's Cadet (Jean Cerenne) 7.40 4.10 2.30 — No 3 Ronald's Girl (Hello Ouellet) 4.50 2.50 — No 6 Half Song (Serge Seguin) 2.30

Ont aussi couru : Merry Craft, Daring Guy, Glendale Jack, Lucky Symbol, Knight Air.
TEMPS : .33 1.07.5 1.41.5 2.15.5.

COURSE NO 2

No 3 Gazelle Ibaf (Rosario Guertin) 6.70 3.50 2.90 — No 2 Carol Ann Colby (Jean-Claude Corbin) 4.40 3.20 — No 4 Sugar Lind (Eddy White) 4.30

Ont aussi couru : Lucinda Tass, Peter A.L. Express, Anaida Adios, Royal Match, Sonny's Pointer G.
TEMPS : .31 1.03.4 1.37 2.10.4.

PARI-DOUBLE : No 1 King's — No 3 Gazelle Ibaf $31.10.

COURSE NO 3

No 5 Huntingdon Boy (Irène Aubin) 41.80 18.70 8.80 — No 1 Claude Richelieu (Denis Larochelle) 4.40 3.60 — No 6 (Coffe Mir (Bernard Gervais) 5.10.

Ont aussi couru : Sunny Bubble, Metro Ibaf, Two Mountains Rank, Diamond Blitz, Stirling Mir.
TEMPS : 31.3 1.37.3 2.10.3.

COURSE NO 4

No 2 Jolie Betty (Tom Miller) 12.60 4.30 3.70 — No 1 Davies Dream (Bernard Gervais) 10.90 5.60 — No 6 Gay Purdue (Jean-Claude Corbin) 3.80.

Ont aussi couru : Top Diamond, Eros, Northwood Airway, Leon C. Direct Scott Express a été retiré.
TEMPS : .31.2 1.06.1 1.40.2 2.12.4.

QUINELLA : No 1 Davies Dream — No 2 Jolie Betty $31.50.

COURSE NO 5

No 2 Luxmité (Jos Guénette) 8.70 3.70 2.90 — No 6 Rosebud Belle (Hello Ouellet) 3.80 2.50 — No 7 Demon Day (Nicol Tremblay) 2.30

Ont aussi couru : Fedor Dick, Yankee Titan, Grace Ibaf, Mr. Coal Dust, Kamway Yates a été retiré.
TEMPS : .33.3 1.08 1.41.1 2.14.4.

COURSE NO 6

No 2 Two Mountains Babe (René Grandmaison) 3.00 2.30 2.10 — No 1 Mado Cax (Nicol Tremblay) 2.70 2.60 — No 8 Christian Abe (Marcel Cournoyer 2.70.

Ont aussi couru : Audrey Boy, Elaine Creed, Brown King, Bonny Gold, Sadie Mac a été retiré.
TEMPS : .31.3 1.05.1 1.38.3 2.10.3.

COURSE NO 7

No 5 Sweet Mozelle (Denis Normandin) 6.20 3.20 2.70 — No 2 Satan (Irène Aubin) 4.10 3.90 — No 1 Desmond's Son (Gerald Horton) 4.20.

Ont aussi couru : Chief Moken, Incitatus, Voting Lady, Dick Nelson, Del Mar Va.
TEMPS : .32.1 1.06.2 2.11.1.

QUINELLA : No 2 Satan — No 5 Sweet Mozelle 2—5 $15.90.

COURSE NO 8

No 5 Rum Runner (Denis Larochelle) 3.50 2.70 2.80 — No 3 Treasure Mir (Fernand Desrochers) 3.80 2.80 — No 1 Earl Audio (Guy Robichaud) 3.60.

Ont aussi couru : Irish Peter, Edgewood Merit, Lucky Bill, Tomoris, Northwood Diana.
TEMPS : .32.2 1.05.2 1.37.1 2.09.1.

COURSE NO 9

No 1 Roxie Ko San (Gerald Horton) 3.20 2.10 — No 2 Pineciap (Raymond Roberge) 2.40 — No 3 Mr G. Dillon (Jean-Paul Gauthier) —

Ont aussi couru : Highlawn Spud, Singing Heater a été retiré.
TEMPS : .32.2 1.05.1 1.38.1 2.06.4.

COURSE NO 10

No 2 Luck's Widower (Hello Ouellet) 4.00 3.00 2.40 — No 1 Golden Spark (Simon Pleau) 4.90 2.80 — No 3 Prince Adam (Yvan Gamache) 2.60.

Ont aussi couru : Little Miss Jerry, Loulou, Rolly's Delight, Jet Byrd, Lady Champ.
TEMPS : .32.2 1.05.3 1.39.3 2.10.4

EXACTA : No 2 Lucky's Widower — No 1 Golden Spark 2—1 $12.90.



Résultats à Richelieu

COURSE NO 1

TROT — Bourse $5,500

No 4 Murrigan (Lee Dupré) 14.80 9.10 5.60 — No 8 Armbro Earl (L Bourgon) 5.10 3.10 — No 2 Fairside Star (K Pritchard) 2.50
Retiré (Scratched) 3 Vancounsel.
TEMPS : 32.1 1.05.1 1.38 2.10
Track Rapide.

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,100

No3 High Dream (C St-Jacques) 2.60 2.40 2.10 — No 1 Bravado Pick (D Gilis) 5.30 2.80 — No 6 Frozen Chips (A Hanna) 2.40.
TEMPS : 30.4 1.04.2 1.36.4 2.08
Track Fast.
PARI-DOUBLE — No 4 et 3 18.50.

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $1,500

No 7 Lochinver Duke (G Filion) 18.40 5.70 3.40 — No 1 Lord Dares (P Caldwel) 2.90 2.50 — No 4 Active Bud (B Côte) 4.20.
TEMPS : 31.2 1.04.1 1.36.3 2.07.3
Track Rapide.

COURSE NO 4

TROT — Bourse $1,000

No 7 Honest Pete (F Leboeuf) 13.40 5.20 5.60 — No 4 Top Return (B Côté) 3.30 2.80 — No 3 Cindy Sky (P Robilard) 8.10.
TEMPS : 32.2 1.04.4 1.37.1 2.09.4
Track Fast.
QUINELLA — 4 et 7 $15.20.

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,000

No 5 Severeign (H Lamarre) 19.60 7.90 4.00 — No 4 Dox Dale (J Wiener) 5.30 2.90 — No 6 Jos Brooke (A Bédard) 2.60.
Retiré (Scratched (4) Ladies Aide.
TEMPS : 31.4 1.07.2 1.39.4 2.12
piste rapide

COURSE NO 6

TROT — Bourse $1,200

No 7 Gogo Blackjack (G Lachance) 12.70 6.50 4.80 — No 5 Dapper Grattan S (G Filion) 4.40 3.50 — No 8 Uncle Bun (C. Pelletier) 6.50.
Retiré Scratched (6) Track Fast.
TEMPS : 32 1.04.1 1.37.4 2.10.1

COURSE NO 7

TROT — Bourse $2,500

No 8 Scotch Admiral (G Lachance) 10.40 4.60 3.40 — No 1 Midas Hanover (C Poulin) 4.20 3.20 — No 4 Sherbrooke Way (R Gagné) 4.60.
Retiré (Scratched) (2) Papyrus.
TEMPS : 31.3 1.04.2 1.36.2 2.07.3
piste rapide.
QUINELLA — : 1 et 8 $17.70.

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $4,650

No 2 Quick Kid (R White) 5.60 3.90 2.50 — No 6 A G Mir (M Dostie) 3.30 2.40 — No 3 Leader Lobell (JG Brosseau) 2.50.
TEMPS : 30.1 1.02.2 1.34.2 2.04.4
piste rapide.

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $4,650

No 1 Muncy Again (R White) 7.50 4.00 4.60 — No 9 Just Plain Easy (Bookmyers) 4.80 4.30.
TEMPS : 30 1.01.2 1.34.1 2.06.1.

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,000

No 6 Howard Mir (M. Dostie) 4.00 3.10 3.00 — No 3 Précision Mir (J Hebert) 8.80 6.10 — No 5 Barbara Bel (M Gingras) 8.20.
TEMPS : 32 1.04.2, 1.36.2, 2.07.
piste rapide.
EXACTA : 6 et 3 $35.70.



MERCREDI

Coupe Allan
Finale 4 de 7
Calgary 0 Drummondville 4

HIER

Aucune joute

AUJOURD'HUI

Coupe Allan
Finale 4 de 7
Calgary à Drummondville
(Drummondville mène 1-0)

Belkin a ébranlé les Britanniques

Par AFP, PC et PA

La rencontre de premier tour de la zone européenne de coupe Davis, opposant la Grande-Bretagne au Canada, a débuté par une surprise. En effet, au cours du premier simple, Mike Belkin, le numéro un canadien, a battu Mike Sangster, 6-2, 6-2, 3-6 et 6-1, après une heure et cinquante minutes de jeu.

Pendant que Sangster avait du mal à maintenir son équilibre et, en conséquence, à servir, sur le terrain glissant, Belkin semblait tout à fait à l'aise. Le Canadien s'est servi de sa vitesse de déplacement pour désemparer le Britannique, qui, privé de son service, son arme principale, avait peu à offrir.

Le choix de Sangster, de préférence à Mark Cox ou Bobby Wilson, a été une surprise, car il n'est pas encore en pleine forme après une longue absence du jeu. Les craintes ont donc été réalisées et beaucoup dépendra maintenant de Roger Taylor, le numéro un britannique.

Belkin, mérite les éloges pour son jeu intelligent mais c'est surtout son revers à deux mains, frappé en profondeur dans les angles, qui a contribué le plus à son succès inattendu.

Le deuxième simple, entre Roger Taylor et Bob Bédard, prévu pour hier, a été remis à aujourd'hui.

Canadiens heureux

Le capitaine de l'équipe canadienne, Fred Bolton, de Vancouver, a révélé que les Canadiens étaient enchantés de la victoire de Belkin.

Lors du tirage au sort mercredi, Bolton avait laissé entendre qu'il comptait sur deux victoires de Belkin dans les simples et une de Bédard afin de permettre au Canada d'atteindre la deuxième ronde.

On n'a pas encore décidé si le match de double, opposant Bédard et Keith Carpenter, de Montréal, à Sangster et Wilson, sera disputé aujourd'hui tel que prévu antérieurement.

Selon les règlements de la coupe Davis, un joueur n'est pas obligé de disputer s'il ne le désire pas. Le capitaine canadien ne prendra pas de décision au sujet de Bédard avant le résultat de son match en simple.

Si le double n'est pas disputé aujourd'hui, les matchcs prendront dimanche au lieu de samedi.

Autres résultats

France - Norvège, à Paris : Georges Goven (FR) bat Edward Raastad (Nor.) 6-0, 6-2, 6-1; François Jauffret (FR) bat Nils Martin Elvik (Nor.) 6-3, 6-4, 6-2.

Suisse-Grèce à Genève : Mathias Werren (Suisse) bat Periclis Gabrilidis (Grèce) 7-5, 6-2, 6-3; Nicolas Kalogroupoulos (Grèce) bat Dimitri Sturdza (Suisse) 3-6, 6-3, 7-9, 6-2, 6-3.

Allemagne fédérale — URSS, à Dusseldorf : Alexandre Metreveli (URSS) bat Ingo Buiding (All. féd.) 7-5, 6-3, 1-6, 9-7. Bungert (All. Féd.) bat Lejus (URSS) 6-3, 6-2, 7-5.

A l'issue de la première journée, les deux équipes sont à égalité : 1 victoire partout

Italie - Autriche, à Verone : Nicola Pietrangeli (It.) bat Peter Pokorny (Aut.) 6-0, 6-3, 6-1, Giordano Maioli (Ital.) bat Dieter Schultheiss (Aut.) 6-0, 6-1, 6-2.

A l'issue de la première journée, l'Italie mène par 2 victoires à 0.

Hollande-Afrique du Sud, à Scheveningen :

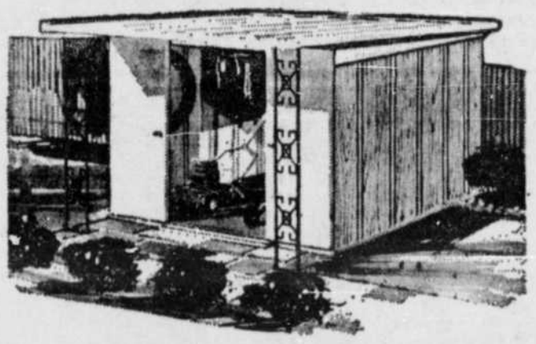
Bob Hewitt (Af. Sud) bat Tom Okker (Hol.) 4-6, 6-1, 6-0, 2-6, 6-2.

Jean Hajer (Hol.) bat Cliff Drysdale (Af. Sud) 7-5, 10-8, 6-3.

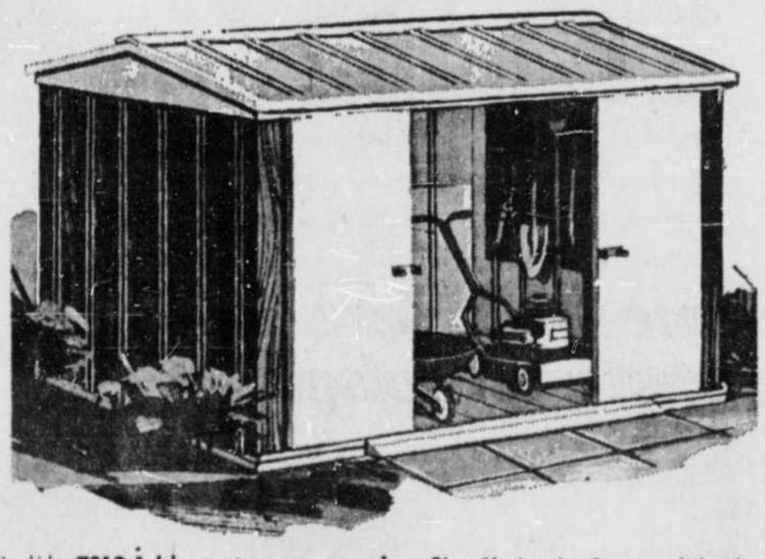
A l'issue de la première journée, les deux équipes sont à égalité, une victoire à une.

Ajoutez de la beauté et de la commodité à votre demeure

Remises pratiques et indispensables sur votre terrain. Entièrement en acier avec 3 couches de finition. Garantie contre la rouille, à l'épreuve de la pluie et de la neige.



Modèle 7930-1 - (genre patio) blanc et noyer tel qu'illustré, 7' x 5'. Aussi même modèle disponible en 10' x 7'.



Modèle 7919-1 blanc et noyer, grandeur 8' x 6'. Aussi même modèle disponible en 5' x 7'.

PRIX A PARTIR DE $184.95

LOUIS CANAC-MARQUIS LTEE
25 RUE MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC. TEL.: 683-3629

SPECIAUX du printemps!

Profitez de nos spéciaux



c'est le temps monsieur, de vous mettre à l'oeuvre!

POUR "PAPA BRICOLEUR" CHEZ CANAC-MARQUIS

Nous vous proposons tout ce qu'il vous faut pour la construction ou la rénovation de votre chalet:
● PLANCHES EMBOUTEES ● PIN MOULURE ● IMITATION DE BOIS ROND ● DECLINS EN PIN
● COLOMBAGES ● CONTRE-PLAQUE ● ASPENITE ● PAPIER A COUVERTURE ● PEINTURE
● QUINCAILLERIE ● AUSSI BOIS POUR CLOTURE, Etc.

Egalement, plans de chalet à votre disposition

PEINTURE EXTERIEURE — Blanc à l'huile ou au Latex. (Rég. $8.75) ..... Spécial $6.50

PEINTURE A GALERIE — Gris. Rég. $7.50 Spécial $5.50

PEINTURE EXTERIEURE A L'HUILE — Blanc et couleur Rég. $10.90 Spécial $8.70

PEINTURE INTERIEURE — Semi-lustrée, blanc, (ne jaunit pas) Rég. $8.75 Spécial $6.50

DECLIN EN PIN — en 5' et 6' x 3/4". Spécial $125.00 le mille pieds

DECLIN EN CEDRE — de la Colombie "Rustique" 10" et 12" de largeur. Spécial. $295.00 le mille pieds

"RANCH" PANELLING — en cèdre de la Colombie. 8" x 3/4". Spécial $295.00 le mille pieds



FACILITES DE PAIEMENT

ASPENITE — 1/4 - 4' x 8' panneau tout usage, intérieur et extérieur. (Résiste au gauchissement et fendillement) 2.95 la feuille

APENITE — 3/8" - 4' x 8' avec rainure - Une seule couche de teinture "Rez" suffit pour 4 à 5 ans. Spécial 3.95 la feuille

ACAJOU V.G. — Préfini - 5/32 - 4 x 8". Choix de 3 couleurs. Spécial 4.95 la feuille

LOUIS CANAC-MARQUIS LIMITEE
25 Marie de l'Incarnation - 683-3627

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder





● Maury Wills, anciennement des Dodgers de Los Angeles, joue maintenant pour les Pirates de Pittsburgh qu'il a aidés à vaincre les Dodgers, hier par le compte de 9-3. Ici, Wills est déclaré sauf au deuxième but par l'arbitre.

(Téléphoto UPIu

14 coups sûrs pour Pittsburgh

Maury Wills mène son club à la victoire contre les Dodgers

PITTSBURGH (P.A.) — Maury Wills a frappé un simple alors que tous les buts étaient occupés dans la 7e manche hier soir, amorçant une poussée de sept points qui a procuré un triomphe de 9-3 aux Pirates de Pittsburgh sur les anciens coéquipiers de Wilis, les Dodgers de Los Angeles.

Deux autres simples et un triple de Bill Mazeroski ont complété le total des vainqueurs dans cette manche productive.

Willie Davis avait permis aux Dodgers de prendre une avance de 3-2 au début de la 7e reprise quand il a compté, après avoir produit le point égalisateur avec un simple.

L Angeles 000 010 200—3 6 2
Pittsburgh 100 100 70x—9 14 1

Drysdale, Egan 7 Miller 7 Perranoski 7 Moeller 8 et Torborg; Veale, Mikkelsen 8 et May, Pagliaroni 8. G-Veale 4-0. P-Egan 1-1.

PHILADELPHIE (P.A.) — Trois droitiers du Houston, dont deux recrues, ont limité les Phillies de Philadelphie à cinq coups sûrs hier soir et Bob Aspromonte a cogné un circuit en conduisant les Astros à un gain de 4-1.

Le vétéran Dick Farrell, ex-Phillie, a relevé Don Wilson à la 4e manche et s'est mérité le triomphe. Wilson avait dû céder sa place quand il s'était forcé un muscle de l'épaule, mais il n'a pu recevoir le crédit de la victoire, car il a abandonné avant la 5e manche.

Carroll Sembera a complété le match pour les vainqueurs, qui avaient pris une avance de 2-0 dès la première manche grâce à trois simples chanceux et un double de Jim Landis.

Houston 201 100 000—4 9 0
Philadel. 000 000 100—1 5 0

Wilson, Farrell 4 Sembera 7 et Bateman; Ellsworth, G. Jackson 5 Wise 9 et Dalrymple. G-Farrell 1-0. P-Ellsworth 0-1. Cir.: Hou-Aspromonte 2.

NEW YORK (P.A.) — En relève à Mike McCormick à la 8e manche, Frank Linzy s'est tiré d'une impasse en préservant une victoire de 3-1 aux Giants de San Francisco aux dépens des Mets de New York.

McCormick, qui n'avait alloué que trois coups sûrs avant la 8e reprise, a accordé deux simples successifs après un retrait. Linzy s'est alors amené pour obliger Al Luplow à cogner dans un double-jeu.

San Franc. 010 001 001—3 5 0
New York 000 100 000—1 5 0

McCormick, Linzy 8 et Haller; Cardwell, Lamabe 9 et Grote. G-McCormick 1-0. P-Cardwell 2-2. Cir.: SF-Hart 3.

Trois golfeurs en tête à l'Omnium des Champions

HOUSTON (PA) — George Archer, Frank Beard et Dan Sikes ont roulé des 67, quatre sous la normale, sur un parcours détrempé hier en prenant les devants dans l'omnium International des Champions, doté de bourses de $115,000.

Arnold Palmer n'accusait qu'un coup de retard sur les meneurs tandis que George Knudson, de Toronto, présentait une carte de 69.

Palmer a dû se ressaisir après deux bogeys doubles pour réussir son 68, ce qui lui a permis de rejoindre le Sud-Africain Harold Henning en deuxième place.

Champion actuel du tournoi, Palmer a calé un eagle au 15e trou avec un fer 7 sur une distance de 145 verges.

Al Balding, de Toronto, a roulé un 71 tandis que Jack Nicklaus a dû se contenter d'un 77, blâmant ses fers pour sa piètre tenue.

Seulement 16 des 99 inscrits, tous les meilleurs boursiers dans la tournée de la PGA, ont amélioré la normale sur le terrain détrempé depuis plusieurs jours par des averses dispersées.

Le vétéran Ben Hogan a calé trois birdies sur le premier neuf en affichant un total de 69.

Chi Chi Rodriguez, gagnant de l'omnium du Texas la semaine dernière, n'a pu faire mieux qu'un 74 tandis que Gay Brewer, deuxième meilleur bourse du golf cette saison, roulait un 72.

En bref

NEW YORK (P.A.) — Mickey Mantle n'est plus qu'à un circuit près du groupe des joueurs qui en ont cogné 500 au cours de leur carrière. Willie Mays, du San Francisco, est le seul autre joueur actif de ce groupe, occupant le deuxième rang avec un total de 543, derrière Babe Ruth avec 714. Jimmy Fox en a cogné 534, Ted Williams, 521 et Mel Ott, 511.

— — —

NEW YORK (P.A.) — Le voltigeur Chuck Hiller, des Mets de New York, a subi une fracture à la main droite mercredi soir lorsqu'il a été atteint par une balle frappé par son coéquipier Jack Hamilton, qui cognait des ballons au champ extérieur. Le nom de Hiller sera inscrit sur la liste des blessés pendant 21 jours.



MERCREDI

Ligue Nationale

Cincinnati 0 St-Louis 2
Houston 0 Philadelphie 1
Los Angeles 5, Pittsburgh 6, 15 m
San Francisco 8 New York 0
Chicago 0 Atlanta 4

Ligue Américaine

Baltimore 1 Cleveland 5
New York 3 Minnesota 4
Washington 6 Kansas City 1
Boston 1 Californie 2
Détroit 1 Chicago 2

JEUDI

Ligue Nationale

Chicago à Atlanta (pluie)
Houston 4, Philadelphie 1
Los Angeles 3 Pittsburgh 9
San Francisco 3 New York 1

Ligue Américaine

Aucune joute

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

St-Louis à Chicago
Houston à New York (s)
Los Angeles à Philadelphie (s)
San Francisco à Pittsburgh (s)
Cincinnati à Atlanta (s(

Ligue Américaine

Chicago à Cleveland (s)
Baltimore à Détroit (s)
Boston à Minnesota (s)
New York à Kansas City (s)
Washington à Californie (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	15	7	.682	—
Pittsburgh	10	6	.625	2
St.Louis	11	7	.611	2
Atlanta	11	7	.611	2
Chicago	8	8	.500	4
Philadel.	9	10	.474	4½
San Francisco	9	10	.474	4½
Los Ang.	7	12	.368	6½
New York	7	13	.350	7
Houston	7	14	.333	7½

LIGUE AMERICAINE

Detroit	10	7	.588	—
Chicago	10	7	.588	—
Boston	9	8	.529	1
New York	9	8	.529	1
Californie	10	10	.500	1½
Baltimore	9	9	.500	1½
Washington	9	9	.500	1½
Cleveland	8	9	.471	3
Minnesota	7	10	.412	3
Kansas City	7	11	.389	3½

LANCEURS PROBABLES

Ligue NATIONALE

Houston (Gusti 0-4) à New York (Seaver 2-0), soir.
Los Angeles (Brewer 0-0) à Philadelphie (Bunning 1-3), soir.
San Francisco (Bolin 2-2) à Pittsburgh (Sisk 0-1), soir.
Cincinnati (Ellis 2-2) à Atlanta (Jarvis 2-0), soir.
St-Louis (Hughes 0-0) à Chicago (Holtzman 1-0).

Ligue AMERICAINE

Washington (Pascual 1-0) à Californie (Brunet 1-3), soir.
New York (Ford 3-1) à Kansas City (Odom 0-2), soir.
Boston (Rohr 2-0) à Minnesota (Kaat 1-3), soir.
Baltimore (Barber 2-1) à Détroit (Lolich 2-1), soir.
Chicago (John 0-2) à Cleveland (Garcia 2-2), soir.

Les Indiens signent le lanceur de relève no 1 Reynald Bélanger

Le lanceur droitier Reynald Bélanger a été mis sous contrat par la direction des Indiens de Québec. Bélanger, un as de la relève, entamera donc sa 3ème saison dans la ligue Provinciale.

Au cours des deux dernières campagnes, Bélanger a été utilisé comme débutant et en relève. C'est dans ce dernier rôle qu'il a conquis la faveur du gérant Eddy Lyons et qu'il s'est improvisé un leader dans l'enclos de pratique. Bélanger, qui a le don de répondre à l'appel à tout moment, possède une excellente variété de lancers et, il est certes l'un des artilleurs les plus spectaculaires des Indiens.

Reynald Bélanger se rapportera au camp des Indiens dès samedi. Il a déjé commencé à se rompre à des exercices de conditionnement physique et il ne cache pas qu'il arrivera à l'entrainement dans sa plus belle forme.

Bélanger devient ainsi le 2e lanceur à signer son contrat avec l'équipe en vue de la prochaine saison.

LE RECORD DE BELANGER

	PJ	ML	PM	CS	BR	BB	G	P	Moy.	M.P.M.
1966	20	72⅓	26	63	66	40	5	4	.556	3.25
1965	20	117	58	135	74	64	3	6	.333	4.42



Raynald Bélanger

Baseball Provincial

Les Braves de Plessisville de la Ligue Provinciale de Baseball ont annoncé l'engagement de deux autres joueurs; cette fois ce sont des produits locaux. Il s'agit de l'artilleur Réal Boissonneault qui a participé à 16 joutes l'an dernier avec les Braves. Il était surtout utilisé comme lanceur de relève et il a eu une fiche d'une victoire contre aucune défaite. En 38 manches, il alloua 48 coups sûrs et retira 20 frappeurs sur trois prises. L'autre joueur est Serge Tanguay, originaire de Plessisville. L'an dernier, Tanguay, qui patrouille le champ gauche, a pris part à 39 parties, a conservé une moyenne au bâton de .277, et a frappé 3 coups de circuit. Il s'est classé au deuxième rang de la Ligue en ce qui concerne le nombre de buts sur balles.

Le camp d'entrainement des Braves s'ouvrira samedi prochain le 13, alors que 35 joueurs sont attendus dont 20 Américains. André Pratte sera l'instructeur des Braves.

Le tournoi provincial va bon train à Québec

Le Tournoi de Petites Quilles du Centre Mgr-Marcoux, Inc., le 27e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles, remporte présentement un franc succès et les groupements succèdent aux groupements sur les allées officielles. On vient de partout dans la province pour figurer aux activités de ce plus ancien tournoi du genre au Canada. Les quilleurs et quilleuses habitués à utiliser leurs boules pourront figurer au Tournoi Provincial, en 1967, avec l'usage de leurs propres boules de jeu.

Le meneur est toujours le même et une erreur a été corrigée sur sa feuille de pointage, vérifiée au bureau du Tournoi et maintenant sa moyenne réelle s'établit à 191.1 pour un total de points de 1147. Il s'agit toujours de François Sipos, de Québec.

Mme Simone Guy, de Ste-Foy, conduit toujours le bal avec sa formidable moyenne de 173.2 qu'elle a réalisée avec des parties comme 204, 149, 185 et 136.

La soirée fermeture du 27e Tournoi Provincial aura lieu le 11 juin prochain, au CENTRE MGR-MARCOUX, INC., et les quilleurs et quilleuses sont priés de s'y rendre sans autre invitation, en présentant leur coupon du billet de participation qu'ils ont en leur possession.

On invite les quilleurs et quilleuses, les groupements de toute la province à venir s'enregistrer au CENTRE MGR-MARCOUX INC., pour figurer aux activités de ce grand Tournoi Provincial qui se dispute sous les auspices de la brasserie DOW.

Baseball Mineur

L'entrainement des ligues mineur de Baseball du club Optimiste-Québec est en marche depuis déjà une semaine et à compter de samedi après-midi on procédera à la formation des équipes. Tous les jeunes joueurs de baseball intéressés à participer aux activités des différentes ligues sont priés de se présenter au parc Victoria dans les prochains jours. Plusieurs places sont encore disponibles dans les différentes catégories.

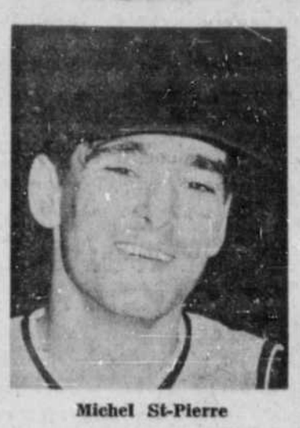
Samedi après-midi, les instructeurs de la Little League "A" procéderont au choix des joueurs pour combler les postes vacants. Les joueurs éligibles pour cette ligue sont ceux nés après le 31 décembre 1953. Le tout débutera à compter de 1.30 p.m. La prochaine séance d'entrainement de cette ligue est pour vendredi à 6.30 hrs.

Samedi matin à compter de 9.30 a.m. les jeunes âgés de 10 ans et moins sont invités à se présenter pour le début de l'entrainement de la Little League "B". La matinée sera surtout consacrée à l'inscription des jeunes joueurs. Sont éligibles à cette catégorie tout ceux nés après le 31 décembre 1954. Plusieurs postes sont vacants dans cette catégorie. En cas de pluie, le tout sera remis au lendemain à 1.30 p.m.

Chez les plus vieux, c'est-à-dire ceux étant éligible pour la catégorie Pony, on procédera à la formation finale des équipes lundi prochain à compter de 6.30 p.m. Sont éligibles pour cette catégorie, ceux nés après le 31 décembre 1951. Plusieurs postes sont aussi vacants dans cette catégorie. En cas de pluie, le tout sera remis au mercredi suivant. Tous les joueurs qui se présenteront sont priés d'apporter avec eux leur certificat de naissance.



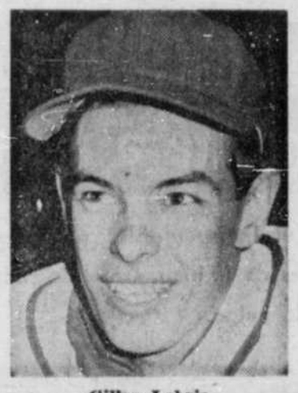
Jacques Caron



Michel St-Pierre



Jacques Plante



Gilles Labrie



Gérard Ferland



Richard Lachance

Six joueurs sous contrat avec les Indiens Juniors

Les Indiens Juniors du Parc Marchand ont mis sous contrat hier, trois nouveaux joueurs, ce qui porte à six le nombre des joueurs qui débuteront la saison avec les Indiens Juniors. Deux lanceurs et un joueur de champ intérieur ont apposé leur signature mercredi. Il s'agit de Richard Lachance, lanceur gaucher de 20 ans, mesurant 5 pieds et 8 pouces, pesant 160 livres. L'an dernier il évoluait avec les Athlétiques, sa fiche était de 7 victoires, 1 défaite. Gérard Ferland est l'autre artilleur qui a signé, c'est un droitier, âgé de 22 ans, 5 pieds et 1 pouces, son record avec les Athlétiques l'an dernier fut de 6-1. Gilles Labrie, joueur de champ intérieur est le troisième à signer, puissant frappeur, il a obtenu une moyenne au bâton de .410 sous les couleurs du Parc Marchand, l'an dernier. Il est reconnu comme un rapide coureur.

Trois autres joueurs sont venus hier joindre les rangs du club de Gerry Trudel. Il s'agit de Jacques Caron, Michel St-Pierre et Jacques Plante. Caron est un lanceur gaucher, âgé de 19 ans, il mesure 5 pieds et 7 pouces et pèse 145 livres. L'an dernier il avait une fiche de 4 victoires, 1 défaite. Il peut également évoluer au premier coussin. Les Indiens ont mis la main sur un excellent joueur d'arrêt-court en Michel St-Pierre. L'an passé il a conservé une moyenne de .300 pour les Athlétiques. Le poste de premier-but a été confié à Jacques Plante qui est une figure bien connue dans le domaine du sport, notamment au hockey et au tennis sur table. Plante a appris son baseball au Parc Marchand. L'an dernier il a affiché une moyenne de .308.

Oscar Bonavena ne veut pas se battre aux E.-U.

BUENOS AIRES (AFP) — Classé 4e poids lourd mondial et, à ce titre, retenu avec sept autres pugilistes pour participer au tournoi destiné à désigner un nouveau champion du monde toutes catégories, l'Argentin Oscar "Ringo" Bonavena a assuré qu'il ne désirait en aucune façon y participer et aller combattre aux Etats-Unis.

La semaine dernière, il avait pourtant reçu une offre de $40,000 pour rencontrer le Canadien George Chuvalo.

Mais, hier, il a déclaré pour justifier son refus de se rendre en Amérique du Nord : "C'est parce qu'ils veulent un champion américain que les Etats-Unis organisent ce tournoi dans leur propre pays. Je ne me laisserai pas prendre à ce piège, et, si je suis d'accord pour combattre n'importe lequel des sept autres boxeurs retenus, je désire que ce soit à Buenos-Aires, où il n'y aura pas de combines."

Et pour bien prouver que je ne crains personne, j'accepte même de combattre pour rien, à condition que ce soit pour le titre mondial, contre l'Allemand Karl Mildenberger, même aux Etats-Unis. "Mais, a conclu Bonavena, je suis à peu près certain que mon offre ne sera pas acceptée, parce qu'il ne convient pas que le championnat du monde soit disputé par un Européen et un Sud-Américain, encore que tous deux soient de race blanche."

Les inscrits pour ce soir

CE SOIR

COURSE No 1 — TROT
A Réclamer ($2,500 Bourse $1,000

6—My Prince (. Desjardins) 3—1
1— W. T. Dunlin (G Lachance) 7—2
3—Broadway Joe (L Turcotte 4—1
5—Old Scrooge G Hees) 9—2
8—Chub Hanover (Hen Filion 6—1
4—Lucky Nan (G Filion 8—1
7—Wendy Lee L (M Turcotte) 8—1
2—Bonnie Express (J Lahaie 10—1
Aussi éligibles : Palacona P. Robillard Right Song A. Deguise.

COURSE No 2 AMBLE
Conditions Bourse $1,100

7—Swing Easy (D Mactavish 3—1
5—Dancer's Dream (D White) 7—2
8—Avon Darky (J.G. Lareau) 4—1
3—Play Rough (G. Filion) 9—2
6—Shady Adios (A Boucher) 6—1
2—Silver's Gold (C Pelletier 8—1
4—Valorous Pick (M Gingras 8—1
1—Gene Brewster (H Story) 10—1
Aussi éligible Wild Chance R. Barrieau.

COURSE No 3 AMBLE
CONDITIONS Bourse $2,000

1—Gagney Hanover (R Ponton) 3—1
8—Helen Adios (G Lachance) 7—2
3—Good Day (D Mactavish) 4—1
5—Sir Winston Pick (D White) 9—2
2—Homeric (H Story) 6—1
6—Adios Mite C. (R. Bardier 8—1
7—Mr. Champ B. G(Filion) 8—1
4—Empire's (J.G.) Lareau 10—1

COURSE No 4 TROT
A Réclamer ($3,000) Bourse $1,200

3—Czar Vonian (R Bouthiller) 3—1
6—Archie Mon (A Hanna) 7—2
3—Leonard Abey (D Mactavish) 4—1
2—Emlen Hanover (C Paradis) 9—2
8—Pinky Jamie (H Filion) 6—1
5—Feyng Kathryn (R Coutu) 8—1
7—Charmante Wind (M Hebert 8—1
4—After Hours (G Hess) 10—1
Aussi éligibles Little Imp (M. Gingras) Gola's G. (G Lachance).

COURSE No 5 AMBLE
CONDITIONS Bourse $1,000

3—Baby Mir (C Pelletier) 3—1
7—Black Rythum (G Lachance) 7—2
1—Rock Frost (A Hanna) 4—1
5—Armbro Honest (L Pelletier 9-2
8—Astra'S Boy (J Wiener) 6—1
4—Cindy Rose (R Caldwell) 8—1
6—Pixie Lobell (G Baillargeon) 8—1
2—Fairway (J.J. Martineau) 10—1
Aussi éligible Yankee Lancer pas nommé Cheval Chanceux N. Bazdier.

COURSE No 6 AMBLE
A Réclamer ($4,000) Bourse $1,200

4—So Long'S Prince (G Filion 3—1
5—Senator Duke (G Lachance) 7—2
1—Admirable Pick (A Deguise) 4—1
8—Louie G. (C Pelletier) 9—2
7—Prince Flyer (Hen Filion) 6—1
2—Stoney C. (D. Mactavish) 8—1
6—Stormy M. (A Hanna) 8—1
3—Sunset Les M. (C Paradis) 10—1
Aussi éligibles Drummond Widower J.-J. Martineau The Dreamer J.G. Lareau).

COURSE No 7 AMBLE
A Réclamer (2,500) Bourse $1,000

2—McQuick (J Hébert) 3—1
1—Santa Glory 7—2
5—Brandon (J.J. Martineau 4—1
3Dell Cash (G Lachance) 9—2
8—Michelle C. (J.G.) Brosseau 6—1
4—Babe Champ (M Lefebvre 8—1
7—Wilimas Boy 8—1
6—First Down (A Hanna) 10—1
Aussi éligibles Amiable (M. Turcotte Page Mar Mic G. (Filion)

COURSE No 8 AMBLE
CONDITIONS Bourse $1,500

6—Innerail (M Munroe 3—1
2—Brave Wil (G Lachance) 7—2
3—Belle Wilson (C Poulin) 4—1
1—Berthmors (C Pelletier 9—2
4—Mr. Dee Dee 6—1
5—Direct Duke (K. Carmichael) 8—1
7— Well Away (M Turcotte) 8—1
8—Coppersmith (Y Plouffe 10—1

COURSE No 9 AMBLE
PrEFERES Bourse $4,000

8—Perfect Knight G. Filion) 3—1
3—Gay Parader (C Pelletier) 7—2
2—Cac Hanover (Y Desjardins) 4—1
5—Blossom Time (M Dostie) 6—1
4—Senator Burton (P Hebert) 9—2
1—Key Pebble (J Jodoin) 8—1
6—Jolly Host (H Story) 8—1
7—Andys Son (R Barrieau) 10—1

COURSE No 10 AMBLE
CONDITIONS Bourse $1,100

4—Pre Wee (JG. Brosseau) 3—1
4—Paddy Pick (M Bouvrette 7—2
1—Kenland Lass (J Cordon 4—1
3— H.S.M. (R Bouthillier) 9—2
8—Senator Pick (Y Plouffe) 6—1
5—Solar Pick (G Horton 8—1
6—Buzz Johnston (L Bourgon) 8—1
2—Meadow Elite (R. Ponton) 10—1
Aussi éligible Golden Goddess (C Pelletier.)

